2025

Département des Vosges

Commune de Monthureux sur Saône

Diagnostic du système d'assainissement collectif

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Zonage d'assainissement





OXYA Conseil
10, RUE DU 152ème R.I.
88400 GERARDMER
Tél : 03 29 41 36 90
e-mail : info@oxyaconseil.fr

BR
A1-512
Avril 2025

SOMMAIRE

1 Note de synthèse 7
1.3.2 Station d'épuration 8
2 Présentation de l'étude 9
3 Contexte de l'étude 10
4 Le zonage d'assainissement 11
4.1 Rappels réglementaires 12
4.1.1 Le zonage d'assainissement 12
4.1.2 Le choix des techniques du zonage d'assainissement 12
4.1.3 Les principales obligations des particuliers et des collectivités 13
4.2 L'assainissement collectif 16
4.2.1 Organisation du service d'assainissement collectif 16
4.2.2 Descriptif technique 17
4.2.3 Estimatifs financiers 20
4.2.4 Financement 21
4.3.1 Le SPANC : les principes d'organisation 22
4.3.2 Récapitulatif des compétences du SPANC 25
4.3.3 Gestion communale de l'assainissement non collectif 25
4.3.4 Les critères techniques 25
4.3.5 Aides financières actuelles et taxations 30
4.3.6 Estimatifs financiers 31
4.4 Ruissellement et traitement des eaux pluviales 32
5 La commune et son assainissement 34
5.1 Situation géographique 34
5.2 Hydrographie et qualité des cours d'eau 35
5.3 Démographie et projet de développement 36
5.3.1 La démographie 36
5.3.2 Projets de développement 36
5.3.3 L'habitat de la commune 37
5.4 Les activités de la commune 37
5.4.1 Structures d'accueil, de services, et de santé 37
5.4.2 Les activités industrielles et artisanales 38
5.4.3 Les exploitations agricoles 39
5.5 Caractéristiques du sol 40
5.5.1 Géologie 40
5.5.2 Pédologie 41
5.5.3 Aléa retrait/gonflement des argiles 41
5.6 Zones naturelles 42
5.6.1 Les ZNIEFF 42
5.6.2 Les ENS 42
5.6.3 Sites protégés et Natura 2000 43
5.6.4 Zones humides 43
5.6.1 Conclusions 44
5.7 Zone inondable 45
5.8 Ressource en eau souterraine-alimentation en eau potable 45

6 Prézonage d'assainissement 47
7 Présentation générale de l'assainissement de la commune 49
7.1 Le système d'assainissement 49
7.1.1 Traitement 49
7.1.2 Collecte 50
7.2 L'assainissement non collectif 51
7.3 Les contraintes d'habitat vis-à-vis de l'assainissement non collectif 52
7.3.1 Contraintes d'occupation (logement en jaune) 53
7.3.2 Contraintes de relief (logement en bleu) 53
7.3.3 Contraintes de surface (logement en rouge) 53
7.3.4 Habitations sans contraintes (logement en vert) 54
7.3.5 Autres contraintes 54
7.3.6 Bilan des contraintes « habitat » : non collectif 55
7.3.7 Autres contraintes 55
8 Carte des sols 56
8.1 Introduction 56
8.2 Légende de la carte des sols 56
8.3 Géologie 57
8.3.1 Les sols présents 58
9 Les visites parcellaires 59
9.1 Les critères techniques de l'assainissement non collectif 59
9.1.1 Les filières classiques 59
9.1.2 Les filières agréées 60
9.1.3 Les toilettes sèches 61
9.1.4 Les rejets en milieu hydraulique superficiel : 62
9.2 Estimatifs financiers 62
9.2.1 Coûts d'investissement 62
9.2.2 Coûts de fonctionnement 63
9.3 Les contrôles existants 63
9.4 Les enquêtes auprès de particuliers 64
9.5 Coût de réhabilitation 65
9.5.1 Les logements concernés 65
9.5.2 Choix des filières 65
10 Scenario Mont de Savillon 66
10.1 Scenario 1 : assainissement non collectif 66
10.1.1 Etat actuel 66
10.1.2 Solutions de réhabilitation 66
10.1.3 Financement 66
10.2 Scénario d'assainissement 2a: Mont de Savillon au système de traitement de Monthureux sur Saône. 67
10.2.1 Description du scenario 67
10.2.2 Estimation des travaux 69
10.2.3 Financement des travaux 69
10.3 Scénario d'assainissement 2b: Création d'un système de traitement sur la commune de Mont de Savillon 71
10.3.1 Description du scenario 71
10.3.2 Estimation des travaux 73

10.3.3 Financement des travaux 74
10.4 Comparaison technico économique -scénario 1a, 1b et 1c 75
10.4.1 Synthèse des scenarios 75
10.4.2 Evaluation des coûts sur 30 ans 77
11 Scenario Rue de la Perche 78
11.1 Scenario 3 : assainissement non collectif 78
11.1.1 Etat actuel 78
11.1.2 Solutions de réhabilitation 78
11.1.3 Financement 78
11.2 Scénario 4: Rue de la perche en assainissement collectif 79
11.2.1 Description du scenario 79
11.2.2 Estimation des travaux 81
11.2.3 Financement des travaux 81
11.2.4 Synthèse 82
11.3 Comparaison technico économique -scénario 3 et 4 82
11.3.1 Synthèse des scenarios 82
11.3.2 Evaluation des coûts sur 30 ans 83

LISTE DES FIGURES

Figure 1: station d'épuration - lagunage 8
Figure 2 : Grille d'appréciation des procédés d'épuration 19
Figure 3: Schéma de principe d'un système de prétraitement 26
Figure 4 : Schéma de principe des filières de traitement classiques 27
Figure 5 : Localisation de la collectivité 34
Figure 6 : Hydrographie sur la commune de Monthureux sur Saône 35
Figure 7 : Etat écologique de la Saône à Monthureux sur Saône 35
Figure 8 : Zone d'urbanisation future et zone urbaine 37
Figure 9 : Localisation des activités sur la commune 40
Figure 10 : Extrait de la carte géologique de Monthureux sur Saône (1/50 000) (source : Infoterre) . 41
Figure 11 : Aléa retrait/gonflement des argiles 42
Figure 12 : Les zones naturelles (source PLUi) 43
Figure 13 : Localisation des zones humides sur le secteur d'étude 44
Figure 14 : Zone inondable sur la commune (en bleue) 45
Figure 15: zone d'assainissement collectif 47
Figure 16: zone d'assainissement mixte 48
Figure 17: lagunage 49
Figure 18 : Synoptique du réseau 51
Figure 19 : Localisation des secteurs non desservis par le réseau 52
Figure 20 : Contraintes d'occupation 53
Figure 21 : Contraintes de pente 53
Figure 22 : Contraintes de surface 54
Figure 23 : Maison sans contraintes 54

Figure 24 : Extrait de la carte géologique de Monthureux sur Saône (1/50 000) (source : Infoterre) . 57
Figure 25: Schéma de principe d'un système de prétraitement 59
Figure 26 : Schéma de principe des filières de traitement classiques 60
Figure 27: contrôle ANC du SDANC 64
Figure 28: Cout sur 30 ans des scenarii de Mont de Savillon 77
Figure 29: Coût sur 30 ans des scenarii Rue de la Perche 84
Figure 30 : Carte du zonage d'assainissement 87
Figure 31: Délibération de la commune sur le zonage d'assainissement 89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Composition du système d'assainissement 8
Tableau 2: prix unitaires de travaux de pose de réseaux 20
Tableau 3: Récapitulatif des compétences du SPANC 25
Tableau 4 : Évolution de la population et des logements de 1968 à 2017 36
Tableau 5 : Liste des structures d'accueil 38
Tableau 6 : Liste des entreprises susceptibles de rejeter des effluents particuliers 39
Tableau 7 : Liste des exploitations agricoles 39
Tableau 8 : Composition du système d'assainissement 51
Tableau 9: Synthèse des contrôles du SDANC - 2022 52
Tableau 10 : Les contraintes d'habitat de l'assainissement non collectif de la commune 55
Tableau 11 : Financement du scenario 2a 70
Tableau 12 : Calculs des charges financières (scenario 2a) 70
Tableau 13 : Impact sur le prix de l'eau (scenario 2a) 70
Tableau 14 : Financement du scenario 2b 74
Tableau 15 : Calculs des charges financières (scenario 2b) 74
Tableau 16 : Impact sur le prix de l'eau (scenario 2b) 74
Tableau 17 : Financement du scenario 4 82
Tableau 18 : Calculs des charges financières (scenario 4) 82
Tableau 19 : Impact sur le prix de l'eau (scenario 4) 82

ANNEXES

Annexe 1 : Lexique
Annexe 2 : Plans des réseaux d'assainissement
Annexe 3 : Carte des contraintes habitat
Annexe 4 : Carte des sols
Annexe 5 : Enquêtes domiciliaires

L'étude s'articule de la manière suivante :

Phase 1 :

Collecte et analyse de l'information disponible

Phase 2 :

Mesures de débit et de pollution et sectorisation des apports

Phase 3 :

Localisation et identification des anomalies

Phase 4 :

Propositions d'actons et programme de travaux

Phase 5 :

Zonage d'assainissement

Le présent dossier est consacré à la phase 5 :

« **Zonage d'assainissement** »

1 Note de synthèse

1.1 Coordonnées du Maitre d'Ouvrage

Mairie de MONTHUREUX SUR SAONE
10 rue de l'Hôtel de Ville
88410 MONTHUREUX SUR SAONE

1.2 Objet de l'enquête

L'enquête publique a pour but de présenter le zonage d'assainissement de la commune de DONCIERES.

Elle vise :

- à informer le public en présentant le projet avec les conditions de son intégration dans le milieu d'accueil;
- recueillir sur la base d'une présentation les avis, suggestions et éventuelles contre-propositions des citoyens;
- élargir les éléments nécessaires à l'information du décideur et des autorités compétentes avant toutes prise de décision;

La mise en place du **zonage d'assainissement** intervient dans un objectif **sanitaire** et de **protection de l'environnement**.

Il amène les communes, après enquête publique, à délimiter conformément à l'article L.2224-10 1° et 2° du Code Général des Collectivités Territoriales :

* les **zones d'assainissement collectif** *"…où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées"* ;

***** les **zones d'assainissement non collectif** *"…où elles sont seulement tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien ; (…)."*

Pour l'assainissement pluvial, cet article précise la nécessité de déterminer :

** Les zones dans lesquelles des mesures doivent être prises pour* **limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise du débit** *et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement.*

La **carte de zonage** constitue la conclusion de l'étude du zonage d'assainissement. Elle est le fruit de la réflexion menée par la Municipalité, avec le soutien technique et financier des services de l'Etat et de l'assistant au Maître d'ouvrage.

1.3 L'assainissement existant sur la commune

Le réseau d'assainissement de la commune de Monthureux sur Saône dessert le village, il est constitué de réseaux de collecte séparatif et unitaire.
Les eaux sont traitées dans une station d'épuration de type lagunage, avant d'être rejetées vers la Saône.

1.3.1 Réseau de collecte

Le réseau d'assainissement se compose d'un réseau de collecte mixte. Le réseau, majoritairement unitaire, a été complété par des extensions de type séparatif ou pseudo-séparatif.

La situation du réseau d'assainissement est complexe. La Saône traverse plusieurs fois la commune du Nord-Est vers le Sud-Ouest, ainsi, le réseau est divisé en plusieurs secteurs distincts et il comprend des passages dans le lit et le long du cours d'eau.

Le système d'assainissement de la commune est composé de :

Linéaire du réseau (ml)			
Eaux Usées	**Unitaire**	**Refoulement**	**Eaux Pluviales**
6 300	9 300	600	5 600
Ouvrages spéciaux (nombre)			

Poste de relevage	Déversoirs d'orage
2	11
Traitement	
Lagunage naturel (1000 EH)	

Tableau 1 : Composition du système d'assainissement

1.3.2 Station d'épuration

La station d'épuration de type lagunage naturel, d'une capacité nominale de 1 000 EH, mise en service en 1995, traite les effluents de la commune.

La population raccordée est estimée 880 habitants



Figure 1: station d'épuration - lagunage

1.3.3 Particuliers en assainissement non collectif

La compétence assainissement non collectif de la commune a été délégué au SDANC des Vosges (Service Départemental d'Assainissement Non Collectif).

75 habitations sont en assainissement non collectif.

Les secteurs MONT DE SAVILLON et RICAGEOT (rue de la Perche) ne sont pas desservis par les réseaux d'assainissement raccordés au lagunage naturel, ainsi que les maisons isolées. Les maisons non raccordées doivent disposer d'un système d'assainissement non collectif.

Le secteur de la Rue de la Perche n'est pas raccordée également, même si les habitants paient la redevance assainissement collectif.

1.4 Etude comparative de zonage d'assainissement

L'étude de zonage a porté sur la comparaison de différents scenarios d'assainissement collectif et non collectif.

Les scenarios portent sur les secteurs de Mont de Savillon et Rue de la Perche. Les habitations isolées restent en assainissement non collectif, et les secteurs déjà raccordés en assainissement collectif.

1.5 Choix du Maitre d'ouvrage

Au vu du comparatif technico-économique, le maitre d'ouvrage a retenu un zonage d'assainissement non collectif pour le secteur de Mont de Savillon et un assainissement collectif pour la rue de la Perche..

2 Présentation de l'étude

La commune de Monthureux sur Saône a procédé à la création d'un réseau d'assainissement collectif de type unitaire, puis des extensions de réseaux d'assainissement pseudo-séparatif ou séparatif. Ce réseau dessert une partie importante de la commune et aboutit à une station d'épuration de type « Lagune naturel » mise en service en 1995.

La commune gère en délégation de service public l'exploitation et l'entretien de son réseau d'assainissement collectif par l'intermédiaire de la société VEOLIA Eau.

Depuis la mise en service des réseaux d'assainissement, la commune a mis en évidence :

- Une surcharge hydraulique importante en période pluvieuse ;
- Des intrusions d'eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement ;
- Des déversements au milieu naturel en période pluvieuse.

La commune souhaite réaliser une étude diagnostic de son système d'assainissement collectif, afin d'acquérir la connaissance de l'état structurel et fonctionnel de son système de collecte, de diminuer ou prévenir les intrusions d'eaux claires parasites, de supprimer ou limiter la surcharge hydraulique, de prévenir ou supprimer les déversements d'effluents bruts vers le milieu récepteur, d'améliorer son taux de collecte et d'améliorer le fonctionnement de sa station d'épuration.

L'étude diagnostic débouchera sur des propositions de travaux hiérarchisées et inscrites dans un programme qui concernera :

- L'élimination des eaux claires parasites,
- L'amélioration du taux de collecte,
- La surveillance et le contrôle du système d'assainissement,
- La prévention de la dégradation structurelle des réseaux et des ouvrages,
- L'amélioration de la gestion et du fonctionnement du couple réseau de collecte et unité d'épuration.

Par ailleurs, la commune doit élaborer un zonage d'assainissement sur son territoire, pour régulariser sa situation administrative et déterminer le choix de l'assainissement le plus adapté d'un point de vue technique et économique.

3 Contexte de l'étude

La commune de MONTHUREUX SUR SAONE est compétente en matière d'assainissement collectif, à savoir : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites.

Le service public d'assainissement collectif de la commune est géré financièrement comme une Service à Caractère Industriel et Commercial (S.P.I.C) [art. L2224-11 du CGCT], en régie communal.
Elle a, conformément à l'article L.2224-10 du CGCT, procédé à l'élaboration de son zonage d'assainissement, suite à la réalisation d'une étude globale de son réseau d'assainissement, mais celui-ci n'a pas été porté à l'enquête publique pour être validé.

Actuellement, tout le centre-ville de la commune est actuellement en assainissement collectif. Il existe une soixantaine d'habitations en assainissement non collectif, avec notamment les secteur de la Perche et Mont de Savillon.

La commune de MONTHUREUX SUR SAONE a décidé d'actualiser son zonage d'assainissement sur l'ensemble de son territoire communal, permettant à la commune de déterminer le choix de l'assainissement le mieux adapté aux évolutions technologiques et contraintes réglementaires et environnementales intervenues depuis.
Ainsi, l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques des systèmes d'assainissement non collectif s'est ouvert sur les possibilités de développer des technologies compactes, de faible encombrement sous conditions que ces procédés bénéficient d'un agrément des Ministères de l'Ecologie et de la Santé.
Ces procédés agréés, de faible emprise pourraient permettre de répondre positivement à la faisabilité de l'assainissement individuel sur certains logements pour lesquels ce mode d'assainissement avait été jugé difficile, voire impossible à l'époque des études précédentes ; cet aspect ayant, rappelons-le, conduit la commune à faire le choix de l'assainissement collectif.

Au vu du coût élevé de l'extension d'un réseau collectif sur la commune, et compte tenu des capacités financières de la commune et des nouvelles dispositions en termes de soutien financier des organismes financeurs que sont l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental des Vosges, il apparaît nécessaire à la collectivité de disposer d'informations précises sur les scénarios de raccordement.

L'étude du zonage d'assainissement sur la commune de MONTHUREUX SUR SAONE a pour but de proposer aux élus les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origines domestiques, afin :

- De garantir à la population présente et à venir des solutions durables pour l'évacuation et le traitement des eaux usées ;
- De respecter le milieu naturel en préservant les ressources en eaux souterraines et superficielles ;
- D'assurer le meilleur compromis économique ;
- De s'inscrire en harmonie avec la législation ;

Dans ce cadre, l'étude sera réalisée avec le souci :

- De fournir aux décideurs l'information la plus large possible pour qu'ils choisissent en connaissance de cause (aide à la décision)
- De donner une vision claire et pédagogique des programmes d'action et d'investissements hiérarchisés et quantifiés (outil de planification).

Les scenarios seront donc étudiés sur les secteurs actuellement non raccordés à l'assainissement collectif.

4 Le zonage d'assainissement

DEUX OBJECTIFS SONT VISÉS

⇨ **D*ans un premier temps*, définir, à partir d'une identification des spécificités locales (configuration de l'habitat, nature des sols, état de l'assainissement existant, caractéristiques du milieu naturel), les solutions techniques les mieux adaptées à la commune et à chaque écart, et établir les coûts des travaux correspondants.**

De cette façon, les élus communaux pourront comparer objectivement et au cas par cas les solutions proposées et se décider sur celle qui leur semble la mieux adaptée.

Nous rappellerons, à ce propos, que cette démarche est rendue obligatoire dans le cadre de la Loi sur l'Eau qui précise que les communes déterminent les zones d'assainissement non collectif et collectif sur leur territoire.

⇨ **D*ans un deuxième temps*, intégrer ces solutions dans une logique de Service Public :**

- Définir les structures de Maîtrise d'Ouvrage à partir des structures existantes et leur compétence spécifique dans ce domaine,
- Etablir le programme des actions à mener en fonction des besoins et des priorités locales et en fonction des financements disponibles,
- Concevoir une organisation de la gestion du Service Public d'assainissement selon les différents niveaux auxquels la Collectivité **souhaiterait** placer ses interventions :
  - Travaux et exploitation de systèmes d'assainissement collectif,
  - Contrôle de l'assainissement non collectif,
  - Entretien de l'assainissement non collectif,
  - Réhabilitation de l'assainissement non collectif,

  et en évaluer l'impact sur le prix du mètre cube d'eau par des simulations financières.

Les élus disposeront alors d'un véritable programme prévisionnel leur permettant d'arrêter les limites de leur **ZONAGE D'ASSAINISSEMENT** et de le soumettre, tel que le prévoit la Loi sur l'Eau, à l'Enquête Publique.

4.1 Rappels réglementaires

4.1.1 Le zonage d'assainissement

La mise en place du **zonage d'assainissement** intervient dans un objectif **sanitaire** et de **protection de l'environnement**.

Il amène les communes, après enquête publique, à délimiter conformément à l'article L.2224-10 1° et 2° du Code Général des Collectivités Territoriales :

> * les **zones d'assainissement collectif** *"…où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées"* ;
>
> ***** les **zones d'assainissement non collectif** *"…où elles sont seulement tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien ; (…)."*

Pour l'assainissement pluvial, cet article précise la nécessité de déterminer :

> ** Les zones dans lesquelles des mesures doivent être prises pour* **limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise du débit** *et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement.*

La **carte de zonage** constitue la conclusion de l'étude du zonage d'assainissement. Elle est le fruit de la réflexion menée par la Municipalité, avec le soutien technique et financier des services de l'Etat et de l'assistant au Maître d'ouvrage.

Les secteurs en assainissement collectif et ceux en assainissement non collectif seront défini par un arrêté municipal du **ZONAGE**.

Ce zonage est intégré aux documents d'urbanisme s'ils existent. Il permet la prise en compte des problèmes posés par l'assainissement des eaux usées et ainsi de rationaliser le développement communal.

Les choix opérés par la collectivité, en matière de zonage des techniques d'assainissement, intègrent un certain nombre de paramètres :

- *la qualité des sols présents,* plus ou moins favorables à la mise en œuvre des techniques individuelles,
- *les possibilités techniques de mise en œuvre des filières individuelles* avec notamment la prise en compte des problèmes posés par la superficie, la topographie, l'occupation des parcelles et la présence d'exutoire,
- *la sensibilité du milieu,* c'est-à-dire la nécessaire protection des ressources en eau (nappes, rivières, ruisseaux, étangs),
- *les problèmes relevant de l'hygiène publique* : notamment les écoulements des eaux usées conduisant à des nuisances sanitaires et olfactives,
- *les perspectives de développement communal*, tant au niveau de l'urbanisation individuelle que des zones d'activités,
- *les aspects financiers* liés à la réalisation pratique des différentes solutions envisageables.

Le zonage défini sur ces principes est un compromis qui doit permettre de répondre aux exigences imposées par la protection du milieu, la salubrité publique et le développement futur, tout en restant compatible avec le montant de la redevance « assainissement ».

L'étude du schéma d'assainissement doit être validée par un document de zonage, soumis à enquête publique (préalable à tous travaux d'assainissement). Le déroulement de cette enquête respectera les articles R123-1 à R123-23 du chapitre III du code de l'environnement.

Ainsi, la prise en compte des problèmes posés par l'assainissement des eaux usées permettra de rationaliser le développement communal.

Le dossier d'enquête publique justifie les différents aspects du souhait de la collectivité au niveau des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif. Il est tenu à la disposition de la population au moment de l'enquête afin que chaque citoyen de la Commune dispose lui-même de tous les éléments d'information et adhère en toute connaissance de cause à ce grand projet communal.

4.1.2 Le choix des techniques du zonage d'assainissement

Le choix des techniques d'assainissement se réalise selon les critères présentés dans le code général des collectivités territoriales.

Article R2224-6 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Une "agglomération d'assainissement" est une zone dans laquelle la population et les activités économiques sont suffisamment concentrées pour qu'il soit possible de collecter les eaux usées pour les acheminer vers une station d'épuration ou un point de rejet final ;... »

Article R2224-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

''Peuvent être placées en zones d'assainissement non collectif les parties du territoire d'une commune dans lesquelles l'installation d'un système de collecte des eaux usées ne se justifie pas, soit parce qu'elle ne présente pas d'intérêt pour l'environnement et la salubrité publique, soit parce que son coût serait excessif.''

Article R2224-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

''Les eaux entrant dans un système de collecte des eaux usées doivent, sauf dans le cas de situations inhabituelles, notamment de celles dues à de fortes pluies, être soumises à un traitement avant d'être rejetées dans le milieu naturel, dans les conditions fixées aux articles R. 2224-12 à R. 2224-17.

Il s'agit donc de définir le choix de la technique de l'assainissement selon des critères technico-économiques les plus favorables.

Quelque soit la technique d'assainissement utilisée pour assainir les eaux usées, le particulier ou la collectivité ont une responsabilité à tenir. Quelques extraits de textes précisant la responsabilité des uns et des autres sont cités dans les chapitres suivants.

4.1.3 Les principales obligations des particuliers et des collectivités

4.1.3.1 L'assainissement non collectif

L'assainissement NON COLLECTIF* ou *INDIVIDUEL est l'assainissement des eaux usées produites dans **une maison** par des dispositifs d'assainissement installés dans le terrain de l'usager, donc dans le **domaine privé**.

❑ Relève de la responsabilité de la commune :

Les communes ont pour obligations au plus tard le 31 décembre 2005 de prendre en charge le contrôle et le suivi des installations d'assainissement non collectif (contrôle de conception, d'exécution, de réalisation et de fonctionnement) en ***mettant en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C).***

Le SPANC a pour objectif de pallier les problèmes sanitaires et environnementaux engendrés par les installations d'assainissement non collectives absentes ou défectueuses.

Article L2224-8 du CGCT

Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la commune assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif: (...)

Article L1331-11 du Code de la Santé Publique :

"*Les agents du service d'assainissement ont accès aux propriétés privées pour l'application des articles L.1331-4 et L.1331-6, pour procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif(...), pour procéder à l'entretien et aux travaux de réhabilitation et de réalisation des installations d'assainissement non collectif (...)* ; *pour assurer le contrôle des déversements d'eaux usées autres que domestiques et des utilisations de l'eau assimilables à un usage domestique.*

En cas d'obstacle mis à l'accomplissement des missions visées aux 1°, 2° et 3° du présent article, l'occupant est astreint au paiement de la somme définie à l'article L. 1331-8, dans les conditions prévues par cet article.

❑ Relève de la responsabilité des propriétaires :

Article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique :

Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement.

Arrêté du 7 septembre 2009 *fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique* ***inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 modifié par l'Arrêté du 7 mars 2012:***

L'installation comprend :

— Un dispositif de prétraitement réalise in situ ou préfabriqué ;

— Un dispositif de traitement utilisant le pouvoir épurateur du sol.

…

Les eaux usées domestiques sont traitées par le sol en place au niveau de la parcelle de l'immeuble, au plus prés de leur production, selon les règles de l'art, selon différentes conditions qui nécessite une étude à la parcelle spécifique.

Les caractéristiques techniques et les conditions de mise en œuvre des dispositifs de l'installation d'assainissement non collectif visée par le présent article sont précisées en annexe 1 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par ***l'article 21 de l'arrêté du 7 mars 2012****.*

Article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique :

En cas de non-conformité de l'installation :

''Le propriétaire fait procéder aux travaux prescrits par le document établi à l'issue du contrôle prévu au III de l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales, dans un délai de quatre ans suivant la notification de ce document''.

Article L1331-6 du Code de la Santé Publique:

''Faute par le propriétaire de respecter les obligations édictées aux articles L. 1331-1, L. 1331-1-1, L. 1331-4 *et L. 1331-5, la commune peut, après mise en demeure, procéder d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables.''*

Article L1331-8 du Code de la Santé Publique:

''Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L. 1331-7, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100 %.''

Article L216-6 alinéa 1 du Code de l'Environnement:

"Le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines ou les eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales, directement ou indirectement, une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune, à l'exception des dommages visés aux articles L. 218-73 et L. 432-2, ou des modifications significatives du régime normal d'alimentation en eau ou des limitations d'usage des zones de baignade, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Lorsque l'opération de rejet est autorisée par arrêté, les dispositions de cet alinéa ne s'appliquent que si les prescriptions de cet arrêté ne sont pas respectées. "

La RÉHABILITATION de l'assainissement non collectif est la mise en conformité des assainissements individuels selon des techniques adaptées à la nature des sols et conformes notamment à la réglementation de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012.

Dans le cadre de cette réhabilitation, et dans l'hypothèse où la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Collectivité, il y a lieu d'obtenir :

- une signature de convention entre le particulier et la collectivité,
- une inscription aux hypothèques afin de garantir, en cas de changement de propriétaire, la continuité de l'entretien.

Afin de garantir le bon fonctionnement des dispositifs de traitement, la réalisation des travaux et de l'entretien des installations peut être assurée, par exemple, par la collectivité (possibilité offerte par la loi sur l'Eau de 1992). Les frais d'entretien communaux seront alors facturés au particulier au pro rata du volume d'eau consommé.

La Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 ouvre la possibilité aux collectivités, ***si elles le décident***, d'intervenir sur la réhabilitation des installations sur le domaine privé.

4.1.3.2 L'assainissement collectif

Est appelé sur un plan technique **"assainissement COLLECTIF"** toute technique d'assainissement basé sur une collecte des eaux usées dans le **domaine public** (réseau d'assainissement). Ce réseau conduit à une station d'épuration également implantée dans le domaine public. Les caractéristiques de cette station sont alors fonction de l'importance des flux à traiter, des objectifs à atteindre en terme de qualité de rejet, des possibilités techniques d'implantation.

❑ Relève de la responsabilité des propriétaires :

Article L1331-1 du Code de la Santé Publique :

Le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte.

Un arrêté interministériel détermine les catégories d'immeubles pour lesquelles un arrêté du maire, approuvé par le représentant de l'Etat dans le département, peut accorder soit des prolongations de délais qui ne peuvent excéder une durée de dix ans, soit des exonérations de l'obligation prévue au premier alinéa.

"Il peut être décidé par la commune qu'entre la mise en service de l'égout et le raccordement de l'immeuble ou l'expiration du délai accordé pour le raccordement, elle perçoit auprès des propriétaires des immeubles raccordables une somme équivalente à la redevance instituée en application de l'article L 2224-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ".

Article L1331-4 à 5 du Code de la Santé Publique :

Article L1331-4 *"Les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge exclusive des propriétaires et doivent être réalisés dans les conditions fixées à l'article L. 1331-1. Ils doivent être maintenus en bon état de fonctionnement par les propriétaires. La commune en contrôle la qualité d'exécution et peut également contrôler leur maintien en bon état de fonctionnement. "*

Article L1331-5 *"Dès l'établissement du branchement, les fosses et autres installations de même nature sont mises hors d'état de servir ou de créer des nuisances à venir, par les soins et aux frais du propriétaire. "*

❑ Relève de la responsabilité de la commune :

Article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales :

…''Les communes assurent le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites…''

Article L1331-6 à 8 du Code de la Santé Publique :

Article L1331-6 *"Faute par le propriétaire de respecter les obligations édictées aux articles L. 1331-1, L. 1331-4 et L. 1331-5, la commune peut, après mise en demeure, procéder d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables. "*

Article L1331-7 *" Les propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ces immeubles doivent être raccordés peuvent être astreints par la commune, pour tenir compte de l'économie par eux réalisée en évitant une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire, à verser une participation s'élevant au maximum à 80 % du coût de fourniture et de pose d'une telle installation. Une délibération du conseil municipal détermine les conditions de perception de cette participation. "*

Article L1331-8 *"Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L. 1331-7, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100 %.*

4.1.3.3 Les ventes immobilières au 1er janvier 2011

Article L1331-11-1 du Code de la Sant Publique

Lors de la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation non raccordée au réseau public de collecte des eaux usées, le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif effectué lors du contrôle SPANC et daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente est joint au dossier de diagnostic technique prévu aux articles L-271-4 et L-271-5 du code de la construction et de l'habitation.

Article L271-4 du code de la construction

I. - En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente (...) comprend les documents suivants :1° ...

8° Le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L. 1331-11-1 du code de la santé publique.

II. - En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, d'un des documents mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 7° et 8° du I en cours de validité, le vendeur ne peut pas s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante.

En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, du document mentionné au 5° du I, l'acquéreur peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix.

En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente.

4.2 L'assainissement collectif

4.2.1 Organisation du service d'assainissement collectif

4.2.1.1 Gestion de l'assainissement collectif

Conformément à l'article L2224-1 du ***Code Général des Collectivités Territoriales,*** *les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses.*

Il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L. 2224-1, sauf :

> *1° Dans les communes de moins de 3 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale dont aucune commune membre n'a plus de 3 000 habitants, aux services de distribution d'eau et d'assainissement ;*
>
> *2° Quelle que soit la population des communes et groupements de collectivités territoriales, aux services publics d'assainissement non collectif, lors de leur création et pour une durée limitée au maximum aux cinq premiers exercices.*

Conformément à l'article L2224-5 du ***Code Général des Collectivités Territoriales,*** *le maire présente au conseil municipal ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public destiné notamment à l'information des usagers. Cela concerne l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.*

4.2.1.2 Exploitation d'un Service d'assainissement Collectif

Ce service public à caractère industriel et commercial (Art. L. 2224-12 du code général des collectivités territoriales) est financé par une redevance correspondant au coût du service rendu (égalité des usagers devant le service).

Certains éléments du fonctionnement de ce service sont indiqués ci-dessous :

- une seule redevance sera appliquée pour l'ensemble des abonnés de la commune,

- les abonnés dépendent du service public de l'assainissement collectif dès lors que le réseau d'assainissement communal dessert leur parcelle,

- les travaux de branchements à réaliser en partie privée sont à la charge du propriétaire (de l'habitation à la limite de propriété),

- les abonnés desservis par les réseaux d'assainissement ont l'obligation de se raccorder. Les abonnés nouvellement desservis disposent d'un délai de deux ans pour se raccorder. Le Maire peut, par délibération municipale, repousser ce délai à 10 ans, selon des critères précis. Une majoration de la redevance pourra être appliquée, passé ce délai, puis une mise en demeure,

- dans l'attente du passage d'un réseau, les particuliers ne sont pas dispensés d'être équipés d'un assainissement individuel conforme.

Seules les eaux usées domestiques (eaux vannes et eaux ménagères) sont raccordables dans le cas de réseaux d'assainissement collectif séparatifs (dessertes récentes et futures). Le raccordement d'eaux usées issues de processus industriels ou agricoles sera soumis à autorisation de déversement, au regard de la compatibilité de ces effluents avec le bon fonctionnement du système d'assainissement collectif. Une convention de rejet définira les conditions d'acceptabilité.

Le modèle de règlement du service d'assainissement (fixé par le décret du 16 octobre 1981 (D. 16 oct. 1981 : JONC 23 oct. 1981 et rectif. Du 27)), définit les relations existantes entre l'exploitant de ce service et les usagers domestiques et industriels. Il précise notamment le régime des contrats de déversement, les dispositions techniques relatives aux branchements et les conditions de versement de la redevance et des participations financières qui peuvent être dues au titre du service public de l'assainissement. Le règlement est arrêté d'un commun accord entre le fermier et la collectivité, après délibération de cette dernière.

Un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement doit être présenté par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunal.

4.2.2 Descriptif technique

Un projet d'assainissement collectif est caractérisé par :

- ✓ un réseau de collecte des eaux usées (gravitaire ou non),
- ✓ une station d'épuration soumise à un niveau de traitement minimum,
- ✓ un rejet d'eaux traitées vers le milieu récepteur naturel.

L'arrêté du 21 juillet 2015 fixe les règles concernant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées des agglomérations.

4.2.2.1 Eléments constitutifs du réseau

Les travaux concernant la mise en place d'un réseau d'assainissement sont les suivants :

- depuis les habitations à la boîte de branchement (domaine privé) :
  - ✗ suppression des installations d'assainissement non collectif existantes,
  - ✗ pose d'une canalisation de 110 mm de diamètre jusqu'à la boîte de branchement.
- de la boîte de branchement au collecteur (domaine public) :
  - ✗ boîte de branchement avec tabouret à passage direct,
  - ✗ canalisation de 160 mm de diamètre pour raccordement au collecteur.
- le collecteur principal (domaine public)
  - ✗ 200 mm de diamètre (dans le cadre d'un réseau d'eaux usées strictes) avec regard de visite généralement tous les 50 mètres.

Pour assurer un autocurage satisfaisant, la pente minimum du collecteur principal est de 5‰. Les travaux de pose des collecteurs incluent également la tranchée, la fourniture de sable, les surprofondeurs, les travaux de blindage, la démolition des chaussées et leur réfection.

Il fonctionne généralement en gravitaire mais un poste de refoulement peut être mis en place en cas de difficulté topographique. Un poste de refoulement se compose d'une bâche au sein de laquelle sont placés les groupes de pompes immergées. Le poste devra être dimensionné en fonction du débit d'effluent et de la hauteur à relever.

Le refoulement s'effectuera au sein d'une canalisation sous pression. Le choix du diamètre de cette conduite devra prendre en compte le temps de séjour des effluents. Un séjour prolongé des eaux usées favorise la formation d'hydrogène sulfuré. Ce gaz est corrosif en milieu humide et présente une forte toxicité. De plus, il dégage des odeurs nauséabondes. Des traitements adaptés peuvent être mis en œuvre.

Le réseau devra être parfaitement étanche et la mise en place d'un poste de relèvement ou refoulement supposera généralement pour son bon fonctionnement soit l'installation d'un ouvrage de protection hydraulique type déversoir d'orage, soit la mise en place d'un réseau séparatif, l'ouvrage ne recevant que des eaux usées.

4.2.2.2 Unité de traitement

Le tableau ci-après récapitule les différents types de traitement et leurs caractéristiques principales.



Figure 2 : Grille d'appréciation des procédés d'épuration

(Procédés d'épuration des petites collectivités du bassin Rhin-Meuse / Juillet 2007)

4.2.2.3 Réglementation concernant les rejets collectifs

Concernant le rejet des ouvrages d'assainissement vers le milieu récepteur, rappelons le décret n° 2007-397 du 22 mars 2007 relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30/12/2006:

Rubrique 2.1.1.0. **:** *Stations d'épuration des agglomérations d'assainissement ou dispositifs d'assainissement non collectif devant traiter une charge brute de pollution organique au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales ::*

Supérieure à 600 kg de DBO_5 …… ***AUTORISATION***

Supérieure à 12 kg, mais inférieure ou égale à 600 kg de DBO_5 **:** *….* ***DECLARATION***

Rubrique 2.1.2.0. : Déversoirs d'orage situés sur un système de collecte des eaux usées destiné à collecter un flux polluant journalier:

Supérieur à 600 kg de DBO_5 : …… … ***AUTORISATION***

Supérieur à 12 kg, mais inférieur ou égal à 600 kg de DBO_5 : … . ***DECLARATION***

Dans le cas de la commune de Vrecourt, la pollution collectée éventuellement au niveau du village serait soumis à Déclaration.

4.2.3 Estimatifs financiers

Les calculs des projets ont été réalisés à partir d'un bordereau de prix dont nous donnons ci dessous les prix unitaires:

Tableau 2: prix unitaires de travaux de pose de réseaux

Réseau gravitaire (ø 200)	
Voirie Nationale	330 € H.T./ml
Voirie départementale	270 € H.T./ml
Voirie communale	250 € H.T./ml
Chemin rural	250 € H.T./ml
Terrain agricole ou privé	220 € H.T./ml
Fossé à créer	20 € H.T./ml
Traversée de ruisseau	4000€ H.T./ml
Plus value pour terrain rocheux	33 € HT/ml
Surprofondeur (jusqu'à 2 m)	33 € HT/ml
Réseau en refoulement (ø 80)	
Voirie communale tranchée seule	160 € H.T./ml
Terrain naturel tranchée seule	105 € H.T./ml
Voirie départementale tranchée commune	160 € H.T./ml
Voirie communale tranchée commune	90 € H.T./ml
Terrain naturel tranchée commune	90 € H.T./ml
Sous accotement	140 € H.T./ml
Poste de refoulement	
Collectif < 20 branchements, Unité	16 000 €
Raccordement des habitations	
Domaine public	1500 €

Par ailleurs, les coûts de traitement dépendent de la capacité des ouvrages. Nous avons retenu les prix indiqués dans les études des agences de l'eau pour évaluer ce poste. Sur cette base, le raccordement d'une habitation occupée par 3 personnes, **distante de 30 ml** de l'habitation précédente coûtera :

Réseau	30ml x 250 € =	7 500 €
Raccordement domaine public (boite ...)	1 x 1 500 € =	1 500 €
		======

TOTAL H.T = 9 000 €

Auxquels peuvent s'ajouter le coût d'éventuels réseaux et postes de refoulement.

Il n'est donc pas raisonnable, sauf si des situations particulières l'exigent, d'étendre les réseaux lorsque le ratio de raccordement descend au dessous d'un branchement tous les 20-25 mètres de canalisation posée. Il devient alors préférable de privilégier l'assainissement non collectif.

Ne sont donc pas économiquement collectables sur un réseau :

- les secteurs où l'habitat est globalement diffus,
- les habitations trop éloignées du réseau,
- les secteurs en situation topographique défavorable, pour lesquels un raccordement supposerait des investissements disproportionnés en regard du nombre d'habitations raccordées (refoulement).

Les extensions futures seront essentiellement liées à l'aménagement de zones constructibles, sachant que l'infrastructure générale de transfert existe déjà. Les travaux intérieurs aux zones d'urbanisation sont à la charge des aménageurs.

Les coûts indiqués sont les coûts de programme établis hors sujétions particulières et par référence à des ouvrages similaires. Il est nécessaire de réaliser les Avants Projets correspondants pour définir de façon plus précise les coûts des travaux. Pour définir les enveloppes budgétaires, il est souhaitable de tenir compte d'une **moyenne d'incertitude de 15 %.** Il n'est pas pris en compte l'acquisition du foncier et la desserte dans le coût de la mise en place des installations de traitements collectifs.

Pour l'assainissement collectif, l'investissement est calculé sur les bases d'un **emprunt au taux de 2 % sur 30 ans.**

Les coûts retenus varient donc en fonction des stations dans une gamme de 5 à 30 €/EH pour leur entretien et leur fonctionnement. Nous nous en tiendrons à la fourchette supérieure, considérant que des contraintes de rejet particulières, demandées au cours des procédures "loi sur l'eau", peuvent imposer la mise en place de traitements performants. De plus, l'entretien de lagunes peut être aussi onéreux que celui d'une boue activée en cas de dysfonctionnement (algues rouges, lentilles….).

4.2.4 Financement

A ce jour, les aides publiques portent principalement sur le transport et le traitement des eaux usées. Le montant total des subventions accordées au Maître d'Ouvrage publics ne doit pas, selon la loi, excéder 80%.

Rappel : Le transport concerne les ouvrages depuis le dernier embranchement de collecte jusqu'au site de traitement. La collecte n'est prise en charge que par les dotations de l'Etat et se limite à la collecte publique, excluant tous travaux de raccordement chez le particulier.

4.2.4.1 Taux de subventions actuels

La commune de Monthureux sur Saône n'est pas inscrite au PAOT (Plan d'action opérationnel territorialisé) pour l'assainissement.

L'attribution des subventions n'est pas automatique, les projets doivent tout d'abord être instruits par les organismes financeurs et validés.

Par ailleurs, ces taux de subventions peuvent être amenés à varier en fonction des politiques menés par ces organismes.

L'Agence de l'eau

- Les taux de subvention du prochain programme de l'Agence de l'Eau ne sont pas connus à l'heure de a rédaction du dossier. Les scenarios sont donc présentés avec des taux respectifs de 0, 40 et 80% d'aides.

Le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental accorde également une aide financière aux communes rurales et leur groupement..

Pour la création d'un premier système d'assainissement collectif (réseau, transfert, traitement)

↳ Un forfait d'aide de 1 500 € HT par immeuble assaini dans le cadre de l'opération globale.

Pour les travaux d'extension des réseaux de collecte existants des eaux usées, prévus dans le zonage d'assainissement collectif de la commune

- Un forfait d'aide de 1 000 € HT par immeuble assaini dans le cadre de l'opération globale.

Il est rappelé que les taux sont donnés à titre indicatif, il n'engage pas les financeurs et sont susceptibles d'évolués.

4.2.4.2 Charges pour la commune

Il reste donc à la charge de la commune :

- La part de l'investissement non subventionné,
- L'entretien et la maintenance du système d'assainissement,
- Les frais de fonctionnement du service d'assainissement collectif.

4.2.4.3 Sources de revenus

Le service d'assainissement, étant reconnu comme service public à caractère industriel et commercial, devra être équilibré en recettes et en dépenses (Code des Collectivités Territoriales, chapitre IV).

4.2.4.4 Taxations ponctuelles

Elles concernent notamment :

- la participation pour le raccordement à l'égout (PFAC) qui peut être demandée au propriétaire des constructions édifiées postérieurement à la mise en service de l'égout,
- pour les habitations neuves, on considère que le particulier a été dispensé de la mise en place d'une installation individuelle et qu'à ce titre, la participation peut s'élever à 80 % du montant d'un tel dispositif,

4.2.4.5 Taxations permanentes sur le prix de l'eau consommée

Elle est instaurée par la mise en place d'une redevance, qui est proportionnelle à la consommation d'eau de l'usager mais qui peut également comporter une part fixe (qui couvre les charges fixes du service).

4.3 L'assainissement non collectif

4.3.1 Le SPANC : les principes d'organisation

La Loi sur l'Eau a précisé les compétences des collectivités dans le domaine de l'assainissement non collectif :

- CONTROLE des systèmes d'assainissement non collectif **obligatoire**,
- ENTRETIEN des systèmes d'assainissement non collectif **facultatif**.

Ces prestations doivent s'organiser dans un service public d'assainissement non collectif (SPANC) qui est notamment financé par une redevance perçue auprès des usagers bénéficiant de ce service.

Conformément à l'article L.2224-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la commune doit donc établir et soumettre à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, un **règlement de service** d'assainissement non collectif.
Ce règlement a pour objectif de définir, en fonction des circonstances locales, les prestations assurées par les services ainsi que les obligations respectives de l'exploitant et des usagers de ces services. Leur objectif est de protéger l'hygiène publique et de respecter notre environnement, conformément à l'ensemble de la réglementation en vigueur.
Après son adoption par le Conseil Municipal, il devra être obligatoirement tenu à la disposition des usagers.

Dans l'attente du réseau de collecte et du centre de traitement, les particuliers doivent avoir un dispositif non collectif et l'entretenir. Ils seront donc soumis au règlement du S.P.A.N.C.

Pour la commune, ce service est assuré par le SDANC (Service Départemental d'Assainissement Non Collectif) à qui la commune a délégué sa compétence.

4.3.1.1 Le contrôle

Il s'agit de la **prestation minimum que la Collectivité fournit** aux abonnés du service d'assainissement non collectif. Ce service rendu fait l'objet d'une redevance.

Les modalités du contrôle sont définies dans un arrêté datant du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 27 avril 2012 qui entre en application le 1er juillet 2012 :

- vérification de la conformité des installations neuves,
- vérification du bon état de fonctionnement de TOUTES les installations (tous les 10 ans au minimum) **et** en cas de plainte sur des installations existantes

Un guide d'accompagnement des services de l'ANC-Outil d'aide au contrôle a été publié par le ministère de l'Ecologie, de Développement durable et de l'Energie en Octobre 2014.
La visite des installations existantes peut être réalisée une fois tous les 10 ans. Le premier contrôle a du être effectué avant le 31 décembre 2012.

Article L2224-8 du CGCT

Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la commune assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cette mission consiste :

1. *Dans le cas des installations neuves ou à réhabiliter, en un examen préalable de la conception joint s'il y a lieu, à tout dépôt de demande de permis de construire ou d'aménager en une vérification de l'exécution. A l'issue du contrôle, la commune établit un document qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires ;*
2. *Dans le cas des autres installations, en une vérification du fonctionnement et de l'entretien. A l'issue du contrôle, la commune établit un document précisant les travaux à réaliser pour éliminer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement.*

Les critères de bon fonctionnement portent sur les aspects suivants :

- vérification du bon état des installations,
- vérification de l'accessibilité des ouvrages,
- vérification du bon écoulement des effluents vers un dispositif d'épuration,
- vérification de l'accumulation normale des boues dans la fosse toutes eaux,
- vérification des opérations d'entretien, sauf si la Collectivité a décidé sa prise en charge.

L'inadéquation à un de ces critères suffit pour déclarer une installation défaillante et justifier qu'elle fasse l'objet d'une réhabilitation.

L'arrêté du 27 avril 2012 vise essentiellement à clarifier les conditions dans lesquelles des travaux sont obligatoires pour les installations existantes. En effet, la loi Grenelle 2 distingue clairement le cas des installations neuves, devant respecter l'ensemble des prescriptions techniques fixées par arrêté, des installations existantes dont la non-conformité engendre une obligation de réalisation de travaux, avec des délais différents en fonction du niveau de danger ou de risque constaté.
Cette prestation se concrétise par une visite des installations existantes qui peut être réalisée une fois tous les 10 ans. Le contrôle doit être effectué au plus tard **le 31 décembre 2012**.

Le coût de ce service peut être évalué à 100 € TTC par installation.

4.3.1.2 L'entretien

L'entretien est une compétence **optionnelle** que la collectivité peut proposer aux abonnés du service d'assainissement non collectif.

Quoi qu'il en soit, le particulier doit assurer l'entretien de son dispositif.

L'entretien d'une installation d'assainissement non collectif comprend les prestations de petits travaux de remise en état et la vidange de la fosse toutes eaux.

La réglementation préconise que la fosse toutes eaux doit être entretenue régulièrement et vidangée périodiquement, si la hauteur de boues dépasse 50% du volume utile de la fosse toutes eaux. Pour les décanteurs (microstations), la vidange est à prévoir quand le décanteur est rempli au 1/3 de sa capacité.

La vidange des fosses toutes eaux peut être réalisée, dans le cadre d'opérations groupées, pour un coût d'environ 360 € TTC par vidange soit 90 € TTC / an.

Certains installateurs agréés de filières compactes proposent également des contrats d'entretien de l'installation (y compris la vidange de la fosse toutes eaux).

4.3.2 Récapitulatif des compétences du SPANC

Service	Compétence	Fréquence d'intervention
Contrôle de bon fonctionnement	**Obligatoire**	Tous les 10 ans au maximum
Entretien	**Facultative**	Si hauteur de boues dépasse 50% du volume utile de la fosse toutes eaux

Tableau 3: Récapitulatif des compétences du SPANC

4.3.3 Gestion communale de l'assainissement non collectif

La commune peut si elle le souhaite prendre ou déléguer la compétence Service Public d'Assainissement Non Collectif, ou SPANC.

Ce transfert éventuel de compétence ne décharge :

- les maires de leur pouvoir de police en cas de nuisances ou de pollution avérées,
- les particuliers d'être responsables de la conception, de la réalisation, de l'entretien et de la réhabilitation de leur système,
- les installateurs de respecter les exigences techniques des arrêtés du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 et les Directive Technique Unifiée (DTU) et normes AFNOR qui régissent les règles de l'art dans ce domaine.

La mise en place d'un Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif est alors nécessaire.

La commune a délégué sa compétence au SDANC (Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif)

4.3.4 Les critères techniques

4.3.4.1 Les techniques de l'assainissement non collectif :

4.3.4.1.1 Les filières classiques

Le document de référence en matière de mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif est le DTU 64.1 de mars 2007, modifié courant 2006 essentiellement au niveau des annexes, nature et origine des matériaux (Document Technique Unifié – norme expérimentale XP P16-603-1-1 et -1-2 de l'Association Française de Normalisation).

Chaque habitation nouvelle doit traiter ses eaux usées selon des techniques conformes à la réglementation du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, qui reconduit les éléments proposés par la réglementation de 1996 et a apporté des précisions sur d'autres points. Elle doit comporter au moins :

- *un* ***prétraitement***

Il s'agit généralement d'une fosse toutes eaux collectant l'intégralité des eaux usées de l'habitation (cuisine, salle de bain, WC), dont le volume est fonction de la capacité d'accueil de l'habitation.

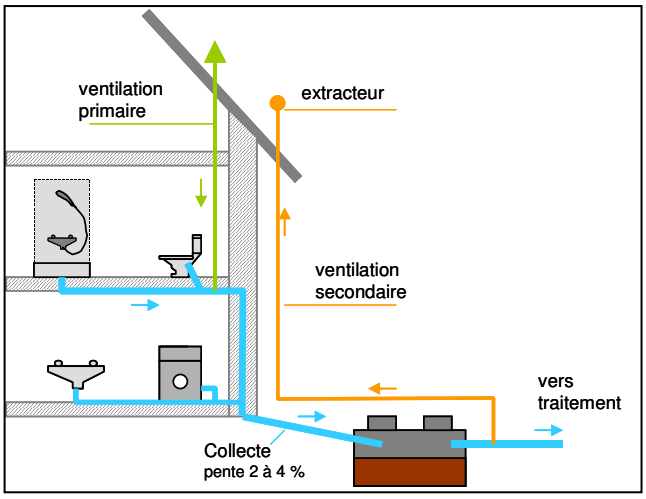
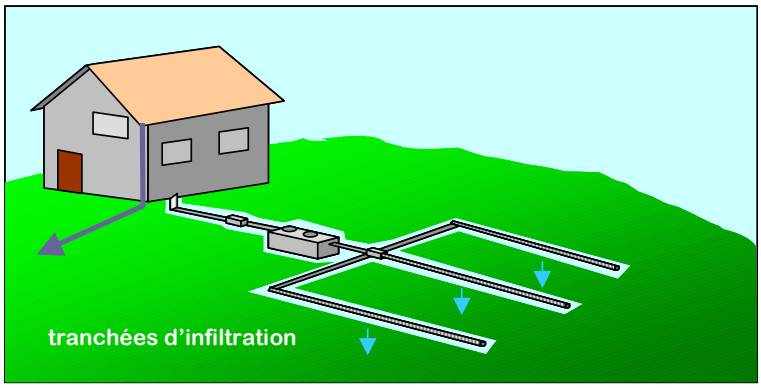


Figure 3: Schéma de principe d'un système de prétraitement

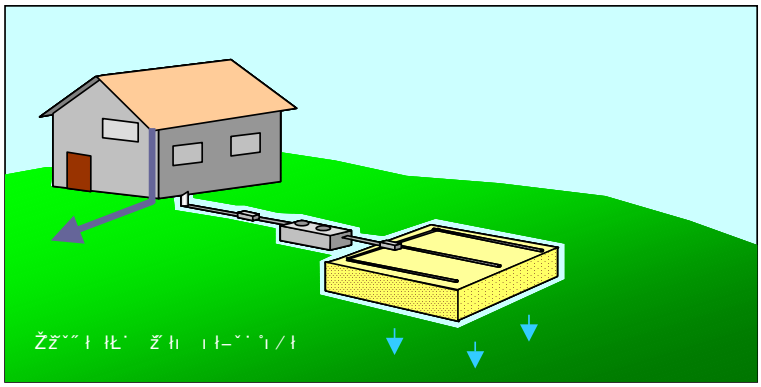
- un traitement adapté à la nature des sols

Il peut s'agir :

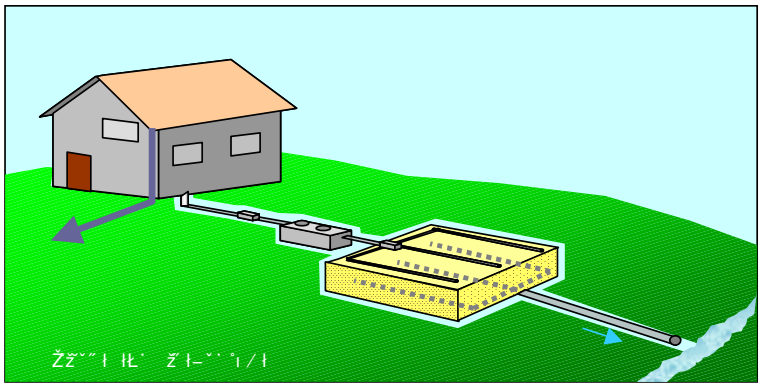
- de **tranchées d'épandage** (ou tranchées filtrantes).Ce dispositif sera préconisé prioritairement. Il nécessite néanmoins la présence d'un sol suffisamment épais et perméable et d'un sous sol perméable.



- d'un **filtre à sable vertical non drainé** (ou sol reconstitué). Ce dispositif est mis en place quand le sol est inapte à l'épuration (sols peu épais) et le sous-sol apte à la dispersion (suffisamment perméable).



- d'un **filtre à sable drainé**. Ce dispositif est identique au précédent mais comporte des drains de reprise des eaux à leur base pour pallier à l'imperméabilité du sous-sol. Il inclut donc dans sa conception un rejet au milieu hydraulique superficiel (fossé, réseau pluvial,...), autorisé à titre exceptionnel.



- d'un **tertre d'infiltration non drainé**. Ce dispositif utilise également un matériau d'apport granulaire comme système épurateur. Il peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou être totalement hors sol, en particulier s'il est alimenté par un poste de relevage. Ce dispositif est en particulier adapté aux sols dans lesquels une nappe est présente à faible profondeur (zones alluviales avec remontées de nappes).

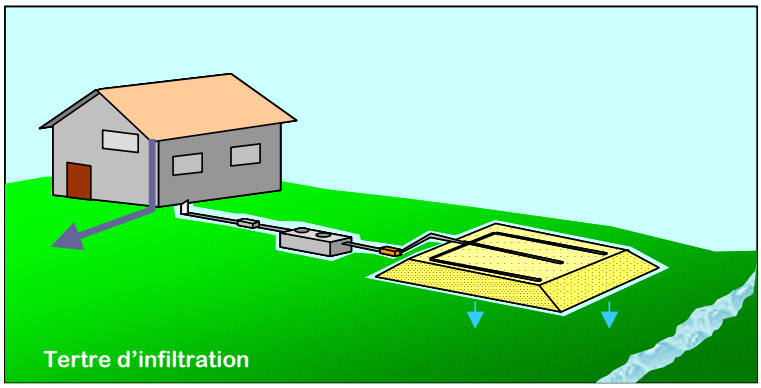


Figure 4 : Schéma de principe des filières de traitement classiques

4.3.4.1.2 Les filières agréées

Les eaux usées domestiques peuvent être également traitées par des installations composées de dispositifs agréés par les ministères en charge de l'écologie et de la santé, à l'issue d'une procédure d'évaluation de l'efficacité et des risques que les installations peuvent engendrer directement ou indirectement sur la santé et l'environnement. Cette évaluation doit démontrer que les conditions de mise en œuvre de ces dispositifs de traitement, telles que préconisées par le fabricant, permettent de garantir que les installations dans lesquelles ils sont intégrés respectent :

— les principes généraux visés aux articles 2 à 5 ;

— les concentrations maximales suivantes en sortie de traitement, calculées sur un échantillon moyen journalier : 30 mg/l en matières en suspension (MES) et 35 mg/l pour la DBO_5. Les modalités d'interprétation des résultats d'essais sont précisées en annexes 2 et 3 de l'arrêté.

Le portail sur l'assainissement non-collectif (assainissementnoncollectif.gouv.fr) publie la liste des dispositifs de traitement agréés. Le nombre d'agrément évolue constamment.

A ce jour, on distingue trois types de filières :

- **Les filtres compacts** avec un prétraitement par fosse toutes eaux et traitement compact par filtration sur un support :

  L'épuration des eaux usées est assurée des micro-organismes qui se développent dans un massif filtrant.

  Avantage:

  - vidange des boues peu fréquentes (4 ans)
  - Pas de consommation électrique (elligible. eco PTZ)
  - Possibilité de fonctionnement intermittent (résidence secondaire)

  Inconvénients:

  - Renouvellement du média ou massif filtrant
  - Évacuation des eaux sortie basse

- **Les filières boues activées** avec un apport d'oxygène par un compresseur à une biomasse laissée libre dans des cuves:

  L'épuration des eaux usées est assurée par des micro-organismes maintenus en mélange intime avec les effluents.

  1. Concentration de bactéries épuratrices maintenus dans le bassin d'aération par la recirculation
  2. Séparation de l'eau traitée par décantation dans le clarificateur
  3. Aération mécanique

  Avantage:

  - Compacité
  - Bonnes performances épuratoires

Inconvénients:

- Consommation énergétique
- Vidange des boues fréquentes
- Entretien
- Sensible aux à-coups hydrauliques

➢ **Les filières cultures fixées** immergées avec un apport d'oxygène par un compresseur à une biomasse accrochée à un support.

L'épuration des eaux usées est assurée par des micro-organismes qui se développent sur un support grossier.

Avantage:

- Compacité
- Moins sensible aux à-coups hydrauliques

Inconvénients:

- Consommation énergétique
- Vidange des boues fréquentes

L'agrément de ces dispositifs de traitement porte seulement sur le traitement des eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes) d'une habitation individuelle (de 3 à 20 EH selon les modèles).

De nombreux modèles existent. Il est préconisé de réaliser une étude au cas par cas.

Ces installations sont réalisées dans le "domaine privé". La Maîtrise d'Ouvrage est en principe privée.

4.3.4.1.3 Les toilettes sèches

Par dérogation, les toilettes dites sèches (sans apport d'eau de dilution ou de transport) sont autorisées, à la condition qu'elles ne génèrent aucune nuisance pour le voisinage ni rejet liquide en dehors de la parcelle, ni pollution des eaux superficielles ou souterraines.

Les toilettes sèches sont mises en œuvre :

— soit pour traiter en commun les urines et les fèces. Dans ce cas, ils sont mélangés à un matériau organique pour produire un compost ;

— soit pour traiter les fèces par séchage. Dans ce cas, les urines doivent rejoindre la filière de traitement prévue pour les eaux ménagères.

Les toilettes sèches sont composées d'une cuve étanche recevant les fèces ou les urines. La cuve est régulièrement vidée sur une aire étanche conçue de façon à éviter tout écoulement et à l'abri des intempéries.

Les **sous-produits** issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être **valorisés sur la parcelle** et ne générer **aucune nuisance pour le voisinage**, ni pollution.

Si des toilettes sèches sont installées, les eaux ménagères devront rejoindre une installation de traitement.

4.3.4.2 Les rejets en milieu hydraulique superficiel :

Du point de vue général, les eaux usées traitées sont évacuées, selon les règles de l'art, par le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement, au niveau de la parcelle de l'immeuble, afin d'assurer la permanence de l'infiltration, si sa perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h.
Si la perméabilité du sol ne permet pas l'infiltration des eaux sur place, l'évacuation des effluents épurés se fera par ordre de priorité :

- **par rejet gravitaire vers le milieu hydraulique superficiel**

Dans le cas où le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement ne respecte pas les critères définis à l'article 11, les eaux usées traitées sont :

— soit réutilisées pour l'irrigation souterraine de végétaux, dans la parcelle, à l'exception de l'irrigation de végétaux utilisés pour la consommation humaine et sous réserve d'absence de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux usées traitées ;

— soit drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.

- **par rejet en refoulement vers le milieu hydraulique superficiel**

Dans ce cas de figure, le propriétaire devra obtenir une autorisation de rejet de la part de la commune (ruisseau, réseau d'eaux pluviales) ou du propriétaire du terrain où se rejette les eaux traitées.

- **par l'intermédiaire d'un puits d'infiltration**

Les eaux usées traitées peuvent être évacuées par puits d'infiltration dans une couche sous-jacente, de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h, dont les caractéristiques techniques et conditions de mise en œuvre sont précisées en annexe 1 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012. Ce mode d'évacuation est autorisé par la commune, au titre de sa compétence en assainissement non collectif, en application du III de l'article L. 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales sur la base d'une étude hydrogéologique. Ce mode d'évacuation des eaux traitées est mis en œuvre si aucun autre mode d'évacuation n'est possible.

Les rejets d'eaux usées domestiques, même traitées, sont interdits dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavité naturelle ou artificielle profonde.

Le contrôle des installations

Le contrôle technique s'appuie sur des visites périodiques prenant en compte les points suivants : conception des installations et implantation, acceptabilité des installations individuelles neuves ou réhabilités (bonne exécution), bon fonctionnement et bon entretien du dispositif.

Cette visite peut être réalisée avant recouvrement des ouvrages neufs pour évaluer la qualité de leur réalisation (contrôle de bonne exécution). Lorsque les installations sont existantes, ces visites pourront donner lieu à un diagnostic de fonctionnement et à la nécessité d'engager une réhabilitation.

Les points à aborder A MINIMA lors du contrôle des installations d'assainissement non collectif sont définis par **l'arrêté du 27 Avril 2012** relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

A la suite de sa mission de contrôle, la commune consigne les observations réalisées au cours de la visite dans un rapport de visite et évalue les risques pour la santé et les risques de pollution de l'environnement présentés par les installations existantes.

L'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de contrôles définit les critères des installations présentant un danger pour la santé des personnes ou présentant un risque avéré de pollution pour l'environnement. Il définit également les zones à enjeu sanitaire et les zones à enjeu environnemental.

Le rapport de visite constitue le document mentionné à l'article L. 1331-11-1 du Code de la Santé Publique (modifié par la loi dite Grenelle II du 12 juillet 2010 et entrée en vigueur au 1er janvier 2011). Celui-ci est adressé par la commune au propriétaire de l'immeuble.

La mise en œuvre de ce contrôle, et de l'entretien s'il y a lieu, des installations individuelles met en cause l'usage du droit d'entrée. A ce titre, l'article L1331-11 du Code de la santé publique confère aux agents du service d'assainissement un droit d'accès. Toutefois, des formalités telles que l'envoi d'un avis d'intervention, notifié dans un délai minimum de 7 jours ouvrés et la rédaction d'un rapport de visite remis au propriétaire sont à réaliser.

Le contrôle doit être assuré sur l'ensemble du territoire national avant le 31 décembre 2012.

Pour les installations existantes, il n'y a pas de conformité « à la norme » en vigueur le jour du contrôle ou le jour de la réalisation des ouvrages mais une conformité liée à l'équipement de l'immeuble par une installation complète et à l'impact de cette installation vis-à-vis de l'environnement et de la santé publique.

Pour une même installation et les mêmes constats le jour du diagnostic, la conclusion du SPANC et les obligations de mise en conformité seront différents selon la situation de l'habitation (en vente ou pas en vente).

Les habitations sont cependant tenues « *d'être dotées d'un assainissement autonome dont les installations sont maintenues en bon état de fonctionnement » (article L1331-1-1 du Code de la Santé publique*), et qui ne présentent aucunes nuisances vis-à-vis de la protection du milieu et de l'hygiène publique. Le bon état de fonctionnement de ces installations est contrôlé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Note du 25 janvier 2013 relative à la mise en place des services publics d'assainissement non collectif":

Cette **note** est **relative à mise en place des services publics d'assainissement non collectif** sur l'ensemble du territoire national.

Elle vise trois objectifs essentiels :

- rappeler les missions obligatoires des communes en matière d'assainissement non collectif et les risques encourus en cas de carence dans l'exercice de ces missions ;
- appuyer les communes dans la mise en place des services publics d'assainissement non collectif pour une couverture intégrale du territoire national par les services publics d'assainissement non collectif ;
- exposer les nouvelles dispositions réglementaires applicables en matière d'assainissement non collectif (arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et arrêté du 27 avril 2012 fixant les nouvelles modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif).

4.3.5 Aides financières actuelles et taxations

✓ **L'Agence de l'Eau**

L'Agence de l'Eau n'attribue plus de subventions pour l'assainissement non collectif..

Le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental des Vosges accorde des subventions pour la réhabilitation des assainissements non collectifs dans le cadre d'une obligation de mise aux normes. Ces subventions s'élève à 40% par installation (plafonné à 1000 € du montant des travaux).

✓ **Autres aides possibles**

Sous certaines conditions (ressources, type d'habitation), le particulier qui réalise des travaux d'assainissement pourra bénéficier d'une subvention spécifique de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) de prêts à taux spécifiques de la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales), de caisses de retraite.

Pour en savoir plus, sur les travaux éligibles, les formes d'aides, les conditions et qui peut en bénéficier, consulter : l'ANAH, www.logement.gouv.fr, impots.gouv.fr, www.caf.fr, vosdroits.service-public.fr

De plus, l'éco-prêt à taux zéro du Ministère de l'Environnement est possible, quelques soient les revenus pour des dispositifs d'assainissement non collectif non consommateurs d'énergie (hors coût d'une pompe de relevage si nécessité technique). Le montant du prêt est plafonné à 10 000 € H.T. pour des travaux réalisés par un professionnel.

Par ailleurs, en vertu de l'article 54 de la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006** codifié aux articles L-2224-7 et L-2224-8 du CGCT, la commune pourra, si elle le souhaite, prendre en charge les travaux de réalisation des systèmes d'assainissement non collectif, correspondant à des travaux de réhabilitation de l'existant. Les modalités de mise en œuvre de ces dispositions seront définies dans les décrets à venir.

A ce titre, elle pourra bénéficier de subventions publiques, **conditionnées par l'existence d'un document de zonage d'assainissement, justifiant de l'intégration de l'opération dans la démarche globale d'assainissement de la collectivité.** La hauteur des subventions sera fonction des priorités d'intervention vis-à-vis du milieu naturel.

Dans ce cas, la commune pourra se faire intégralement rembourser par les propriétaires les frais de toute nature entraînés par ces travaux, diminués des subventions éventuellement obtenues. Le remboursement de ces frais de travaux pourra être étalé dans le temps. Pour en savoir plus : consulter votre commune ou groupement de commune.

En revanche, les installations correspondant à de nouvelles habitations ne peuvent être aidées.

4.3.5.1 Taxations ponctuelles pour les particuliers

Le contrôle des installations non réhabilitées est un contrôle de conception et de réalisation. Il donne lieu à une facturation unique.

Dès qu'une installation a été contrôlée une fois, elle est soumise à un contrôle périodique à une fréquence de contrôle périodique, en application de l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales. Cette

facturation, qui se renouvelle périodiquement peut être répartie sur plusieurs années et même en deux factures pour la même année.

4.3.6 Estimatifs financiers

L'estimation financière de la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif prend en compte une mise en conformité avec ou sans conservation de l'existant.

4.3.6.1 Coûts d'investissement

Le coût moyen de la réhabilitation de l'assainissement individuel est très variable d'une habitation à l'autre en fonction de la nature du dispositif mis en place et en fonction de la difficulté de réalisation du chantier :

- aux possibilités de réutilisation de l'existant
- localisation des sorties d'eau usées de l'habitation,
- occupation du terrain,
- remise en état,
- montage des aérations,
- réseaux enterrés (A.E.P., électricité, téléphone, etc...).
- présence ou non d'un exutoire utilisable pour les filières drainées

Ces postes représentent aisément 50 % du coût du chantier, et ne peuvent sérieusement être abordés que dans le cadre d'un Avant Projet Détaillé (A.P.D.).

Dans notre étude, nous prenons en compte le coût moyen habituellement rencontré pour ce type d'opération.

Sur le neuf, les prix H.T. moyens retenus, en fonction des filières préconisées, sont les suivantes :

Tranchées d'épandage	**5 500 €**
Filtre à sable non drainé	**6 500 €**
Filtre à sable drainé	**7 500 €**
Tertre d'infiltration	**8 000 €**
Dispositif avec relevage	**9 000 €**
Filière compacte	**8 000 €**

→ **coût moyen : 8 000 € H.T.**

Ce coût, très estimatif, ne tient pas compte d'éventuels problèmes d'accès à la parcelle pour réhabiliter le dispositif : présence de murets, arbres ... . **En réhabilitation**, le coût total des travaux est généralement compris entre **6 000 et 10 000 €.**

En zone non collective, l'investissement et les frais d'entretien seront assumés par le propriétaire du dispositif d'assainissement autonome.

De ce fait, il ne sera pas assujetti à la redevance assainissement qui pourra s'appliquer aux abonnés d'une zone collective.

4.3.6.2 Coûts de fonctionnement

Un bon entretien des dispositifs individuels est indispensable pour assurer la pérennité de la filière. Par bon entretien, nous entendons :

- ✓ une vidange régulière de la fosse septique toutes eaux,
  De par sa conception, la fosse toutes eaux est faite pour se remplir de boues, provenant de la sédimentation de matières et d'un important développement bactérien. Les éléments flottants (graisses en particulier) sont également piégés. La fréquence de vidange est donc fonction de la taille de la fosse et de l'utilisation qui en est faite. La vidange sera faite en moyenne tous les 4 ans. Une fosse doit être vidangée lorsque le niveau de boues atteint 50 % de son volume.

  (En absence de vidange, la fosse est susceptible de relâcher des quantités non négligeables de matières en suspension, risquant de colmater le dispositif de traitement).
- ✓ une visite régulière et un nettoyage éventuel (tous les 2 à 3 mois) des équipements annexes de prétraitement (bac dégraisseur, préfiltre),
- ✓ une surveillance du bon écoulement des effluents dans les canalisations,

- ✓ l'entretien des bouches de décharges, dans l'hypothèse de filières drainées,
- ✓ les frais d'énergie en cas de dispositif le nécessitant.

Rappelons que les vidanges de fosses toutes eaux doivent être réalisées par une structure spécialisée devant donner la destination des boues. L'épandage agricole des matières de vidange est possible, mais est fortement réglementé. Il doit apporter toutes les garanties nécessaires quant à la protection de la salubrité publique (les dépotages sauvages sont interdits).

Le **coût de fonctionnement** des installations d'assainissement non collectif peut être estimé à **200 € par an et par habitation** (hors pompe de relevage et autres dispositifs consommant de l'énergie).

Ce montant se décompose comme suit :

- **L'entretien des dispositifs** et principalement, la vidange de la fosse toutes eaux; le tarif de cette intervention dépend de la capacité de la fosse et de son accessibilité, auquel s'ajoute généralement un forfait de déplacement. Le coût moyen peut être estimé à environ 200 € par vidange.
- **Le service de contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien des installations**.
  La commune a ou devra adhérer à un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). C'est donc le SPANC qui assurera cette mission sur son territoire.
- **Les frais liés aux renouvèlements du matériau filtrant tous les 15 à 20 ans.** Le coût moyen peut être estimé à environ 2 000 € par installation (dépose et repose des canalisations, remplacement du sable et évacuation des matériaux).

Les nouveaux dispositifs agrées (microstations, filtres compacts…) peuvent nécessiter un entretien plus régulier qu'une filière classique d'assainissement non collectif. Certains ouvrages doivent être vidangés tous les 6 mois. Ainsi, le coût de fonctionnement et d'entretien peut s'élever à 300 voir 400 € /an.

De même, certaines filières agréées ou postes de relevage sollicitent de l'électricité pour leurs fonctionnements. Le coût de fonctionnement s'avérera encore plus élevé.

4.4 Ruissellement et traitement des eaux pluviales

Les eaux pluviales proviennent des précipitations atmosphériques par ruissellement sur les toitures, les voiries, les trottoirs, ou des espaces non bâties partiellement imperméables ou déjà saturées d'eau.

Deux aspects sont donc pris en compte dans l'approche de la problématique de gestion des eaux pluviales :

- ✓ d'une part les inondations, suivant la capacité des exutoires pluviaux à évacuer les eaux lors des fortes pluies, c'est l'étude des zones sensibles au ruissellement,
- ✓ et d'autre part les pollutions pluviales, notamment par ruissellement sur des surfaces sales (voiries, zones de stationnement) ou par le débordement de collecteurs d'assainissement unitaires, c'est-à-dire construits à l'origine pour collecter dans une même canalisation les eaux usées et pluviales.

Pour la maîtrise du ruissellement et de l'écoulement des eaux pluviales, l'article L2224-10 du CGCT) impose aux communes de délimiter après enquête publique :

- les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement,
- les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage et le traitement des eaux pluviales lorsque la pollution qu'elles apportent nuit gravement au milieu naturel.

Pour la collecte en réseau des eaux de pluie, aucun traitement n'est imposé, et celle-ci n'est pas obligatoire si son intérêt général n'est pas démontré.

Selon le Code Civil (article 641), « les eaux pluviales appartiennent au propriétaire du terrain qui les reçoit».

Enfin, chaque commune est tenue de posséder et d'entretenir un système d'approvisionnement en eau indépendant du réseau d'adduction pour lutter contre les incendies (un bassin de stockage restitution peut jouer ce rôle) (Circulaire interministérielle du 10 décembre 1951).

Généralités

La maîtrise du ruissellement des eaux pluviales, ainsi que celle de leur qualité passe par des règles d'urbanisme.

Elles sont fondées sur le "droit à rejeter" en fonction de l'apport des surfaces actives des zones urbanisées.

On peut distinguer :

- les eaux de toitures qui peuvent être infiltrées dans le sol, ou rejetées vers le réseau pluvial, sans préjudice pour le milieu récepteur,
- toutes les eaux de ruissellement au sol qui peuvent être chargées de pollution (voirie, parking…).

Cette seconde catégorie peut nécessiter, dans le cas d'une commune où l'urbanisation est importante, la création d'ouvrages ou d'équipements tels que :

- revêtements perméables de chaussées,
  - stockages en bord de voirie,
  - fossés routiers, tranchées, accotements plus ou moins pentus,
  - zones d'expansion de crues, pour les ruisseaux à régime fortement variable.

Il existe également des techniques alternatives au « tout réseau » pour les eaux pluviales :

- la solution prioritaire, lorsqu'elle est possible, est l'épandage des eaux au niveau de la parcelle.
- lorsque la nappe affleure à 0,5 - 1 m du sol, la création de fossés permet d'abaisser son niveau et les eaux de toiture peuvent y être dirigées,
- lorsqu'il existe un talweg, et des problèmes d'engorgement en eau au pied de talweg, celui-ci pourra être drainé et les eaux pluviales pourront être dirigées. La zone devra cependant être classée inconstructible,
- les éventuelles sources pourront être mises en valeur pour la création de fontaines,
- le stockage d'eaux de toiture à la parcelle permet sa réutilisation pour des usages domestiques (après filtration) tels qu'arrosage de jardin, alimentation du lave linge, le lave vaisselle, les sanitaires, c'est-à dire les usages non alimentaires (une ultra filtration serait alors nécessaire). L'arrêté du 4 mai 2007 précise les conditions techniques d'installation d'un système de récupération des eaux pluviales.

  Sur ce principe, de l'eau stockée à partir des voiries pourrait être réutilisée pour des usages divers ou servir de réserve pour incendies,

- la création de fossés drainant par rapport à un busage permet l'infiltration des eaux de pluies et un volume de restitution moindre à l'exutoire. Des redents peuvent en plus être créés pour faire séjourner l'eau au maximum dans ces endroits.

Les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et d'étanchéité. Il est interdit notamment d'y jeter détritus et autres immondices.

L'évacuation des eaux pluviales doit pouvoir être assurée en permanence. Les pouvoirs généraux du Maire en matière de salubrité ou de lutte contre la pollution peuvent s'appliquer aux eaux pluviales. Mais, il ne peut imposer un système d'évacuation plutôt qu'un autre, dès lors que l'un et l'autre sont autorisés par les règlements généraux (le règlement d'assainissement communal, le POS ou le PLU) sur les zones tendant à assurer la maîtrise de l'écoulement.

Il n'existe pas d'obligation générale de collecte ou de traitement des eaux pluviales. Cependant les eaux collectées par les réseaux pluviaux peuvent être à l'origine de sérieuses pollutions du milieu naturel c'est pourquoi les rejets importants d'eaux pluviales sont soumis à réglementation en accord avec l'article R.214-1 rubrique 2.1.5.0 du Code de l'environnement. Les collectivités maîtres d'ouvrages de tels réseaux peuvent donc être conduites à traiter ces eaux avant de les rejeter

5 La commune et son assainissement

5.1 Situation géographique

La commune est située dans le sud-ouest du département des Vosges à 10 km au sud-ouest de Darney et à 20 km au nord-est de Bourbonne les Bains. Elle fait partie de la communauté de communes « Les Vosges côté Sud-Ouest ».

La commune est traversée par les routes départementales n°2, 54 et 460.

Le territoire s'étend sur 19.02 km² de 238 à 339 m NGF.

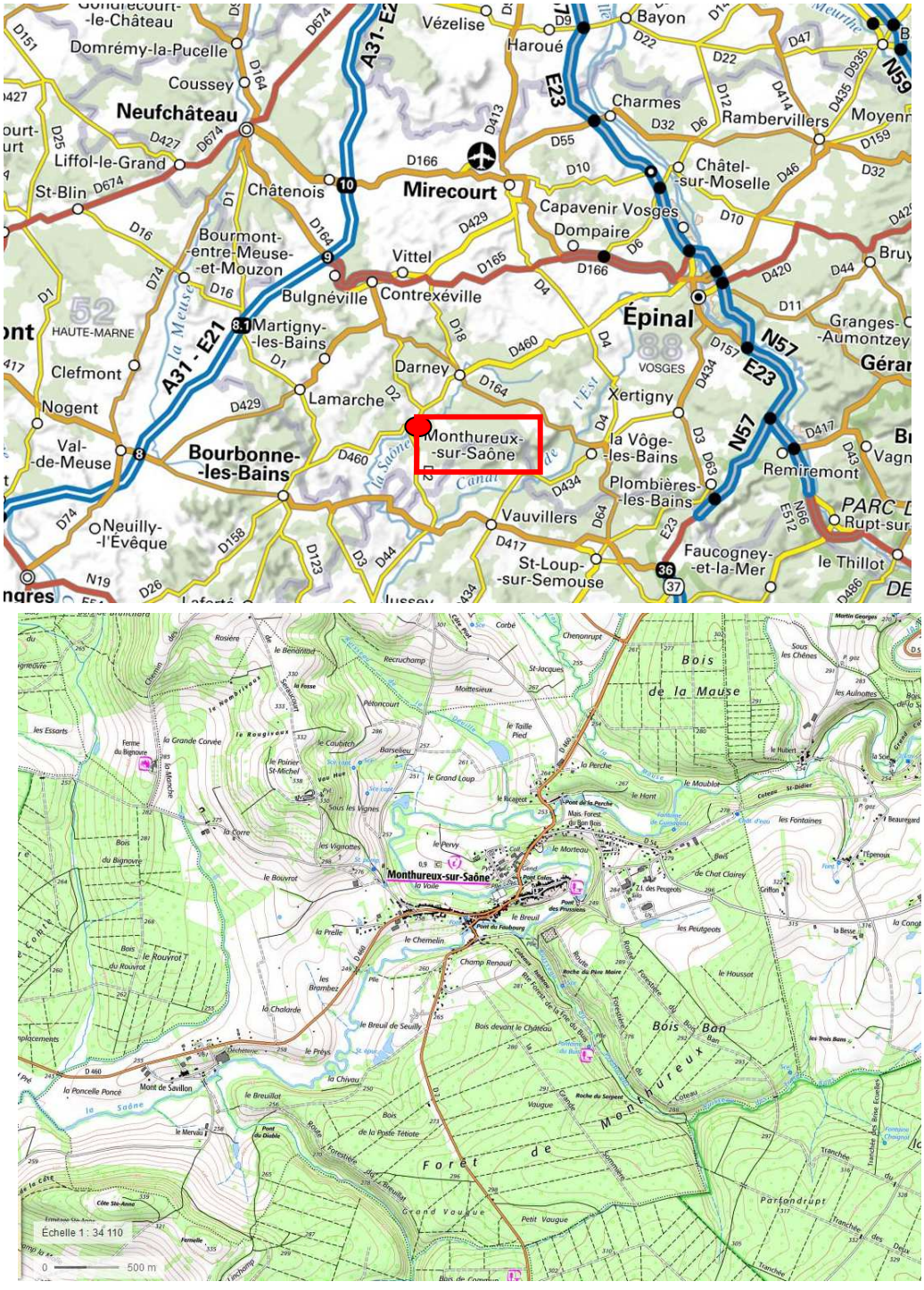


Figure 5 : Localisation de la collectivité

5.2 Hydrographie et qualité des cours d'eau

Le milieu récepteur directement concerné par les rejets de la commune est la Saône, qui traverse le village.

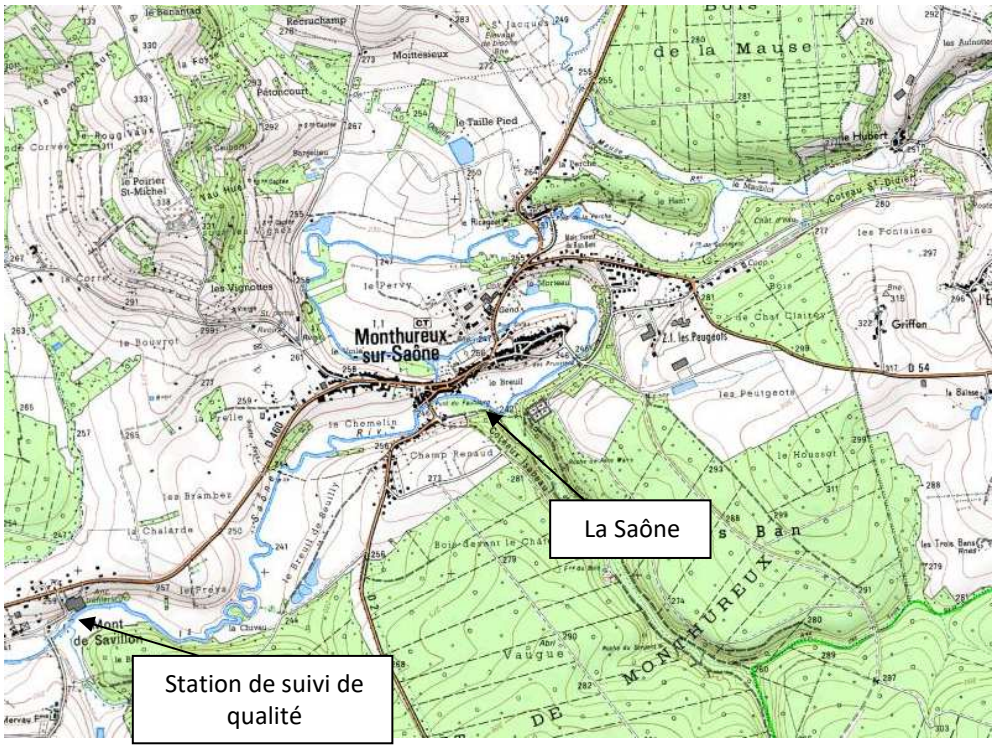


Figure 6 : Hydrographie sur la commune de Monthureux sur Saône

Il existe une station de mesure de qualité sur la Saône à l'aval du village au niveau du hameau le Mont de Savillon en aval du rejet de la station d'épuration.

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Physico-chimie								
Bilan de l'oxygène	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE
Température	BE	BE	TBE	BE	BE	TBE	TBE	TBE
Nutriments azotés	BE	BE		TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Nutriments phosphorés	BE	BE		BE	BE	BE	BE	BE
Acidification	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	BE	BE	BE
Polluants spécifiques	BE	BE	BE	BE				BE
Biologie								
Invertébrés benthiques	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Diatomées	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY
Macrophytes								
Poissons								
Hydromorphologie								
Pressions Hydromorphologiques								
Etat écologique	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY	MOY
Potentiel écologique								
ETAT CHIMIQUE	BE	BE	BE	BE				MAUV

LÉGENDES

ETAT ÉCOLOGIQUE

- TBE : Très bon état
- BE : Bon état
- MOY : Etat moyen
- MED : Etat médiocre
- MAUV : Etat mauvais
- IND : État indéterminé: absence actuelle de limites de classes pour le paramètre considéré, ou absence actuelle de référence pour le type considéré (biologie), ou données insuffisantes pour déterminer un état (physicochimie). Pour les diatomées, la classe d'état affichée sera "indéterminé" si l'indice est calculé avec une version de la norme différente de celle de 2007 (Norme AFNOR NF T 90-354)'
- NC : Non concerné

ETAT CHIMIQUE

- BE : Bon état
- MED : Etat médiocre
- MAUV : Non atteinte du bon état
- IND : Information insuffisante pour attribuer un état

Figure 7 : Etat écologique de la Saône à Monthureux sur Saône

La Saône, à la station de mesures, présente un état écologique moyen, car l'indice de Diatomées est qualifié de moyen. L'état chimique est bon.

5.3 Démographie et projet de développement

5.3.1 La démographie

La commune compte 879 habitants (population municipale en 2017). Depuis 1968, la population est en déclin, mais le nombre de logements augmente.

Le tableau ci-dessous visualise les données globales pour la commune :

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble des logements	423	473	491	498	526	512	520	532
Résidences principales	352	385	398	389	416	394	395	403
Résidences secondaires et logements occasionnels	35	45	48	57	46	46	36	58
Logements vacants	36	45	46	52	64	72	88	71
Population	1 166	1 156	1 111	1 065	1 004	944	901	879
Évolution annuelle (en %)		-0.1%	-0.6%	-0.5%	-0.7%	-0.8%	-0.9%	-0.5%

Tableau 4 : Évolution de la population et des logements de 1968 à 2017

Le nombre moyen de personnes par ménage est de 1,91 en 2017.

5.3.2 Projets de développement

Les projets de développement sont à prendre en compte dans l'évolution des volumes et des charges à traiter à la station d'épuration.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est approuvé le 28.05.2019. 3 zones sont ouvertes à l'urbanisation sur la commune. L'une est vouée à l'activité économique (zone AUX), les 2 autres sont pour le développement résidentiel. Au total, 32 logements sont prévus. A cela s'ajoute le développement de l'urbanisation dans les dents creuses des zones urbaines (soit environ 5 à 10 logements supplémentaires à long terme). A long terme, la commune peut compter 80 habitants supplémentaires.

Nom	Localisation	Surface et logements*	Raccordement possible au réseau d'assainissement
A court terme			
Zone 1AUX	Zone industrielle des Peugeots	Projet d'extension de la société Merrain international	Non
A long terme			
Zone 2AU	Rue de la Croix de Mission	0.9 ha, 9 logements	Oui
Zone 2AU	Rue de la Libération	2.3 ha 23 logements	Oui

*Le nombre de logements estimé est de 10 logements /ha selon PADD

Les projets de développement concernent des secteurs raccordés à la zone d'assainissement collectif ou contigu à cette zone.

Dans le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi, le règlement oblige aux raccordements au réseau d'assainissement ou à la mise en place d'un système de traitement non collectif en cas d'impossibilité technique.

Les zones urbanisables étant contigu aux zones d'assainissement collectif, il es prévu de les raccorder au réseau de collecte.



Zone AU : Zone à urbaniser

Zone U : Zone urbaine

Figure 8 : Zone d'urbanisation future et zone urbaine

5.3.3 L'habitat de la commune

Au XIXè, La commune présentait la configuration d'un village rue. Son développement au XXè siècle a étendu ses limites. Aujourd'hui, on observe un tissu plus morcelé composé d'une rue principale et de rues annexes, qui forment un tissu secondaire.

5.4 Les activités de la commune

5.4.1 Structures d'accueil, de services, et de santé

Les structures d'accueil et de services présentes sur le secteur d'étude sont citées dans le tableau suivant. Le listing est issu du site internet de la commune. La localisation est présentée sur la figure suivante :

N°plan	Nom	Adresse	Activités
1	EHPAD Episome	85, rue de Seuilly	Etablissement médicalisé pour personnes dépendantes 36 lits
2	Maison de santé du Pré Favet	40, rue du Château	4 médecins généralistes, 1 orthophoniste, 2 kinésithérapeutes, 1 psychiatre
3	Pôle des Services		L'Odyssée, l'ADMR, MSAP, la Poste et une permanence de la gendarmerie

4	Micro-crèche l'Arbre à Mômes		Capacité d'accueil : 10 places
5	Collège du Pervis	301, rue de la Croix de Mission	204 élèves
6	Groupe scolaire primaire du Pervis	200, rue du pervis	139 élèves
7	Ecole maternelle du Pervis	60, rue du Pervis	

Tableau 5 : Liste des structures d'accueil

5.4.2 Les activités industrielles et artisanales

Des activités industrielles et artisanales sont également implantées sur le secteur d'étude.

La liste complète des activités industrielle et artisanales est disponible sur le site internet de la commune. Parmi celles-ci, certaines peuvent rejeter vers le réseau d'assainissement, des effluents assimilés domestiques ou des effluents non domestiques. Elles sont listées ci-dessous et localisées sur les plans du réseau

N°plan	Nom	Adresse	Activités	Raccordé/estimation du nombre d'EH
E1	METTOT Julien	50, rue du Couvent	Boucherie Charcuterie	
E2	JEANTROUX Pierre	45, place de la République	Boucherie Charcuterie	
E3	WITRICH Sébastien	25, rue l'Hôtel de Ville	Boulangerie-Pâtisserie	
E4	Carrefour Market	30, rue de l'Hôtel de Ville	Alimentation	
E5	Relais des Vosges	54, rue du Général Leclerc	Restauration-Hôtellerie	
E6	SLIM	961, avenue de la Gare	Travaux Maconnerie Terrassement	
E7	POULET Bâtiment	17, rue du Couvent	Peinture plâtrerie isolation	
E8	ARTEL Hervé	211, rue du Gros Tilleul	Hydrogommage	
E9	Garage Autos 360	360, rue du Couvent	Garage	
E10	Garage du Pont Colas	241, rue de la Croix de Mission	Garage	
E11	Salon actuel	101, rue du Château	Coiffure	

N°plan	Nom	Adresse	Activités	Raccordé/estimation du nombre d'EH
E12	Service ingénierie Bois	631, rue des Peugeots	Ingénierie	
E13	Stave associates international	80, rue des Prussiens	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	
E14	Tonnellerie de France	80, rue des Prussiens	Fabrication d'emballage en bois	
E15	MERRAIN International	80, rue des Prussiens	Tonnelerie	
E16	French Stave Compagny	Rue des Prussiens	Location de logements	
E17	Transports Balat	150, rue de la Perche	Transports routiers de marchandises	

Tableau 6 : Liste des entreprises susceptibles de rejeter des effluents particuliers

Aucune convention d'autorisation de déversement n'existe sur le périmètre de l'étude.

5.4.3 Les exploitations agricoles

Plusieurs exploitations agricoles sont recensées sur la commune :

N°	Nom	Adresse	Cheptel	Remarques
A1	EARL DION Jean-Pierre et Laurence	321, rue du Couvent	Culture et élevage d'ovin et de caprins associés	Desservi par le réseau
A2	Coopérative Agricole Lorraine	1071 avenue de la Gare	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	Desservi par le réseau
A3	BOUCHAIN Adrien	281, rue de la Vignotte	Exploitation agricole	Bâtiment agricole non desservi par le réseau
A4	BASTIEN Véronique	380, le Pervis	Horticulture-Maraîchage	Desservi
	LE BIGNOVRE	1, ferme Bignovre	Centre équestre	Non desservi

Tableau 7 : Liste des exploitations agricoles

Trois exploitations semblent desservies par le réseau d'assainissement. Parmi elles, seule l'EARL DION serait susceptible de rejeter des eaux potentiellement polluées au réseau par le rejet d'effluent d'élevage.

Des enquêtes pourront être effectuées pour vérifier qu'il n'existe pas de rejet d'effluents agricoles au réseau.

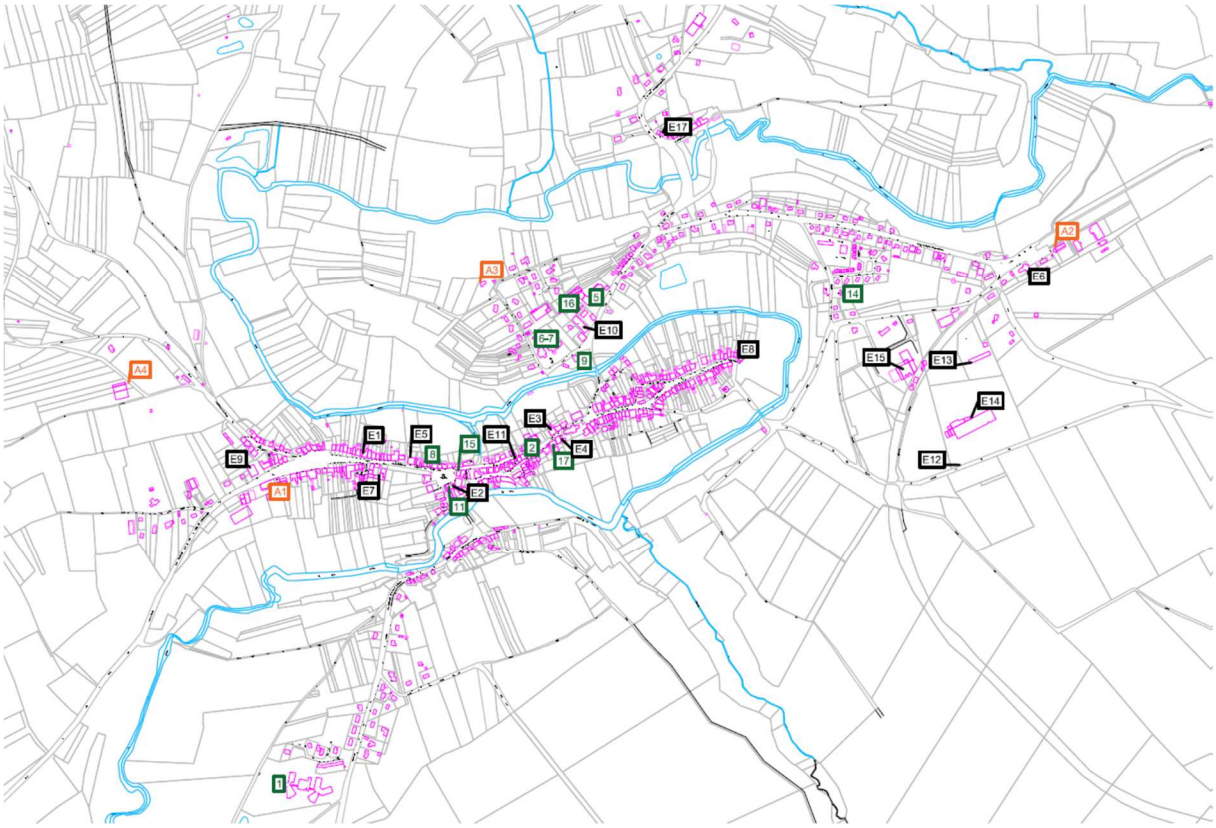


Figure 9 : Localisation des activités sur la commune

5.5 Caractéristiques du sol

5.5.1 Géologie

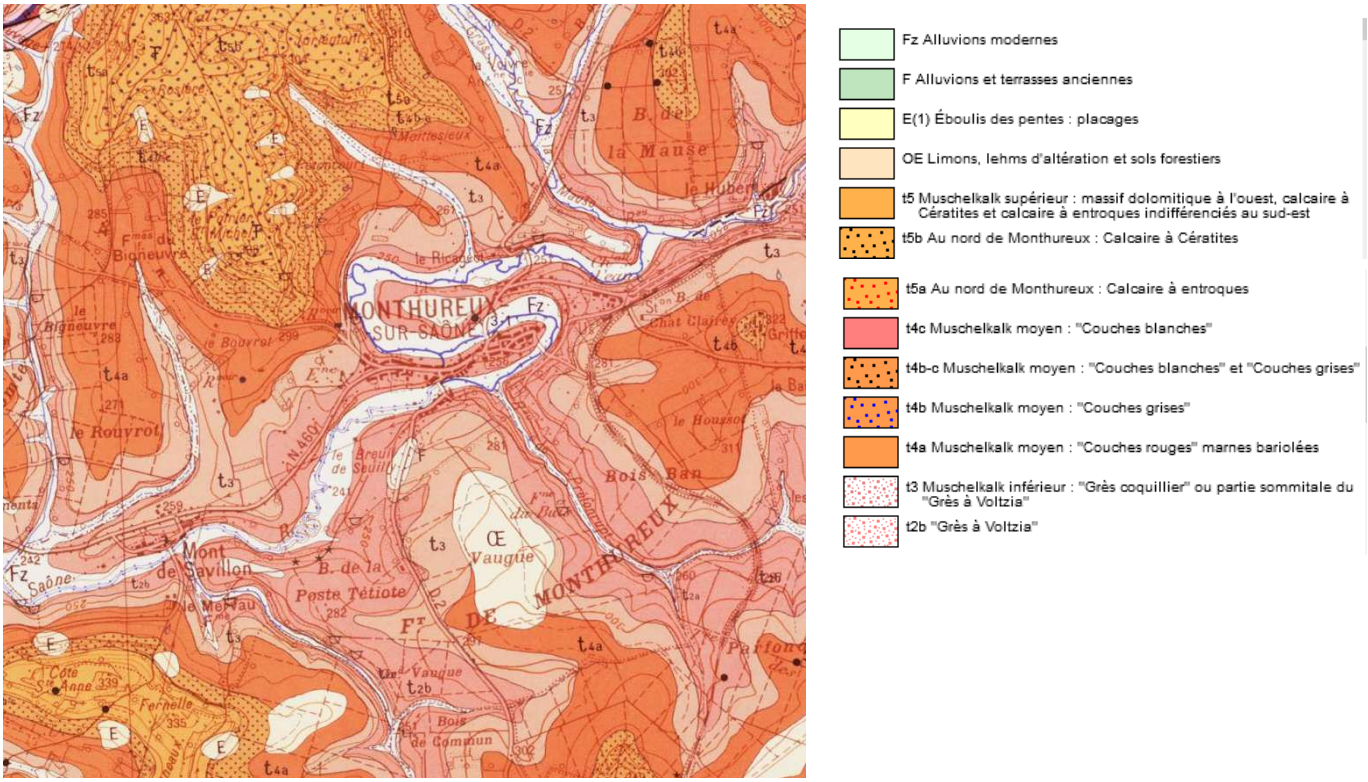


Figure 10 : Extrait de la carte géologique de Monthureux sur Saône (1/50 000) (source : Infoterre)

Le territoire du Pays de la Saône Vosgienne repose principalement sur des formations gréseuses et marno-calcaires du Trias inférieur (Grès coquillers, grès à Voltzia), témoignant de la transition entre le Permien et le Jurassique Inferieur.

Ces formations reposent elles-mêmes sur un socle granitique du Massif Hercynien.

Lors du quaternaire, l'érosion du relief a entrainé également le dépôt de formations limoneuses sur les plateaux gréseux et argileux, ainsi que la formation d'alluvions récentes dans les fonds de vallon et de la vallée de la Saône.

5.5.2 Pédologie.

La nature du sol est fortement liée à celle du sous-sol et au contexte topographique.

5.5.2.1 Sols pauvres des terrains acides

Les terrains issus des formations anciennes du Buntstanstein et du Muschelkalk inférieur formant les plateaux gréseux, ont engendré le développement de sols pauvres, plus ou moins acides, et souvent très filtrants.

Leur texture sablo-limoneuse dominante est favorable aux Brunisols dystriques (sols bruns acides). Un processus de lessivage et une hydromorphie peuvent apparaitre au niveau des dépôts de limons de plateau ou en zone d'excès d'eau.

Les terrains de nature plus sableuse peuvent engendrer la formation d'Alocrisol (sol brun ocreux), plus acide et très pauvre. Les grès du Rhétien entrainent souvent le développement de Brunisol dystrique, néanmoins, une texture limonoargilo-sableuse peut apparaitre localement avec la formation de Luvisols redoxiques (profond et acide).

5.5.2.2 Sols alluviaux

Les sols alluviaux se sont formés à partir d'une dynamique fluviale, résultant des dépôts successifs du cours d'eau. Leur position basse dans le fond de vallée ou de vallon leur confère un caractère inondable influençant l'engorgement des terrains.

Il est important de noter que les sols de la vallée de la Saône et de la vallée de l'Ourche possèdent une teneur en sable importante, leur conférant un caractère filtrant. Ainsi, la profondeur d'apparition des traces rédoxiques est variable au sein de la zone alluviale :

- Brunisol mesosaturé fluvique rédoxique, ou Fluviosol brunifié ou non, rédoxique, si l'engorgement est prolongé en profondeur,
- Brunisol-Rédoxisol, si l'engorgement intervient dès la surface,
- Réductisols pour les engorgements permanents (dépressions humides alluviales).

De manière générale, les sols de la vallée de la Saône en amont de Monthureux sur Saône sont plutôt sains en surface. En aval, une hydromorphie intervient dès la surface, avec toutefois un ressuyage très rapide.

Au niveau des terrains imperméables, gréseux ou argileux, les fonds de vallon se distinguent par des sols très hydromorphes résultant d'une période d'engorgement prolongée. Selon l'importance de la teneur en argile, l'hydromorphie varie entre des horizons rédoxiques (engorgement temporaire) à réductiques (engorgement permanent), voire dans certains cas à des Histosols (s'il y a une accumulation de matière organique).

Au sein des plateaux gréseux, la présence de fond de vallon se traduit par la formation de Rédoxisols, fluvique, sableux ou de Réductisols fluviques argileux.

Sur les affleurements des Argiles bariolées, les sols de fonds de vallon sont qualifiés de Rédoxisols surrédoxiques, car leur hydromorphie est présente dans les 20 premiers centimètres.

5.5.3 Aléa retrait/gonflement des argiles

Le retrait/gonflement d'argile est un mouvement de terrain dû à la quantité d'eau présente dans certains terrains argileux qui peut engendrer des sinistres sur les habitations ou structures bâties.

La commune présente des aléas nuls à moyens vis-à-vis du risque retrait-gonflement des argiles.

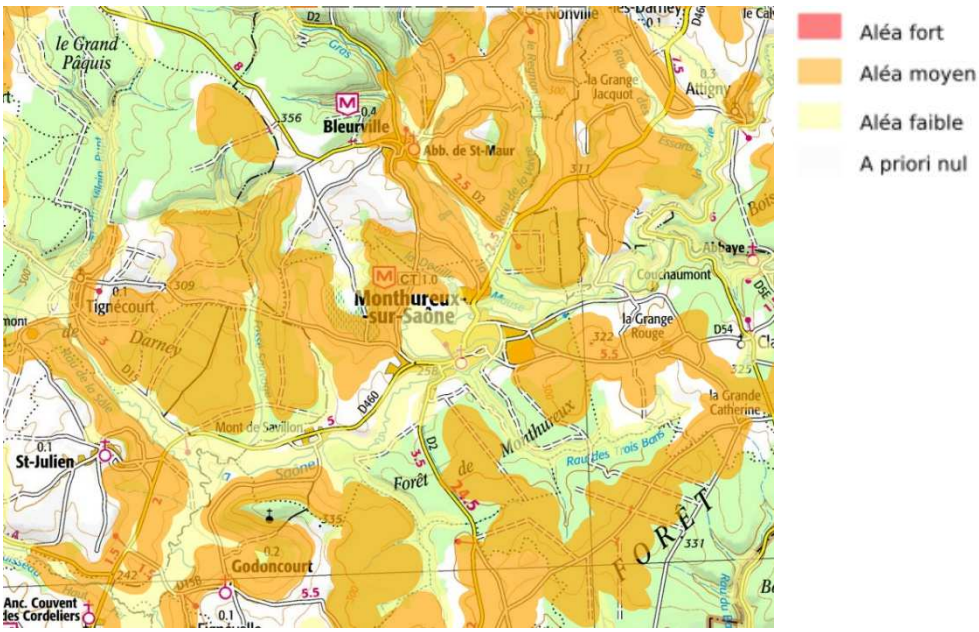


Figure 11 : Aléa retrait/gonflement des argiles

5.6 Zones naturelles

La localisation des zones naturelles est présentée sur la figure page suivante.

5.6.1 Les ZNIEFF

Une ZNIEFF (Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) se définit par l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble de ces secteurs constitue ainsi l'inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les zones de type I, secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisées par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux, rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations même limitées ;

- les zones de type II, grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau, estuaire...) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Sur l'aire d'étude, il existe 3 ZNIEFF de type I :

- Lit majeur de la Saône de Lironcourt à Monthureux sur Saône (n°41008102)
- Gîte à chiroptères de Darney et Monthureux sur Saône (n°410030105)

Et une ZNIEFF de type II

- Vôge et Bassigny (n°410030456), qui couvre l'ensemble du territoire communal.

5.6.2 Les ENS

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est **un site remarquable en termes de patrimoine naturel** (faune, flore et paysage), tant pour la diversité que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Tourbières, forêts, pelouses, étangs, prairies, marais... Parmi tous ces milieux naturels, certains possèdent des richesses écologiques et paysagères souvent insoupçonnées.

Néanmoins, il n'y a pas de définition homogène des ENS dans tous les départements de France. Dans les Vosges, **ces sites sont choisis selon 8 critères biologiques** (faune/flore rare, état de conservation ou superficie du site…) et 8 critères complémentaires (accessibilité, valeur pédagogique et touristique…).

Il existe 2 ENS sur le territoire de la commune : Le ruisseau de Préfonrupt et un site à chiroptère.

5.6.3 Sites protégés et Natura 2000

Un **site protégé** est recensé sur la commune : il s'agit de **l'Ancien tunnel désaffecté à Regnévelle et chaufferie de la mairie de Monthureux**.

Le réseau Natura 2000 doit contribuer à atteindre les objectifs internationaux de biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.

Ce réseau sera constitué à terme :

- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS) issues de la Directives Oiseaux
- Des zones spéciales de Conservation (ZSC) issues de la directive Habitats

L'existence d'un site NATURA 2000 implique que tout projet devra, par le biais d'une « étude d'incidence sur le site Natura 2000 », démontrer l'absence d'incidence significative sur le site. Le cas échéant, seuls les projets d'intérêt public majeur seront autorisés et dans ce cas des mesures compensatoires seront mises en place afin de maintenir la protection et la cohérence globale du réseau.

Le site **Natura 2000** des « **Gîtes à Chiroptères de la Vôge** » comporte 2 sites sur la commune de Monthureux sur Saône : Chaufferie et cave de la mairie de Monthureux sur Saône et les combles d'un domicile privé.

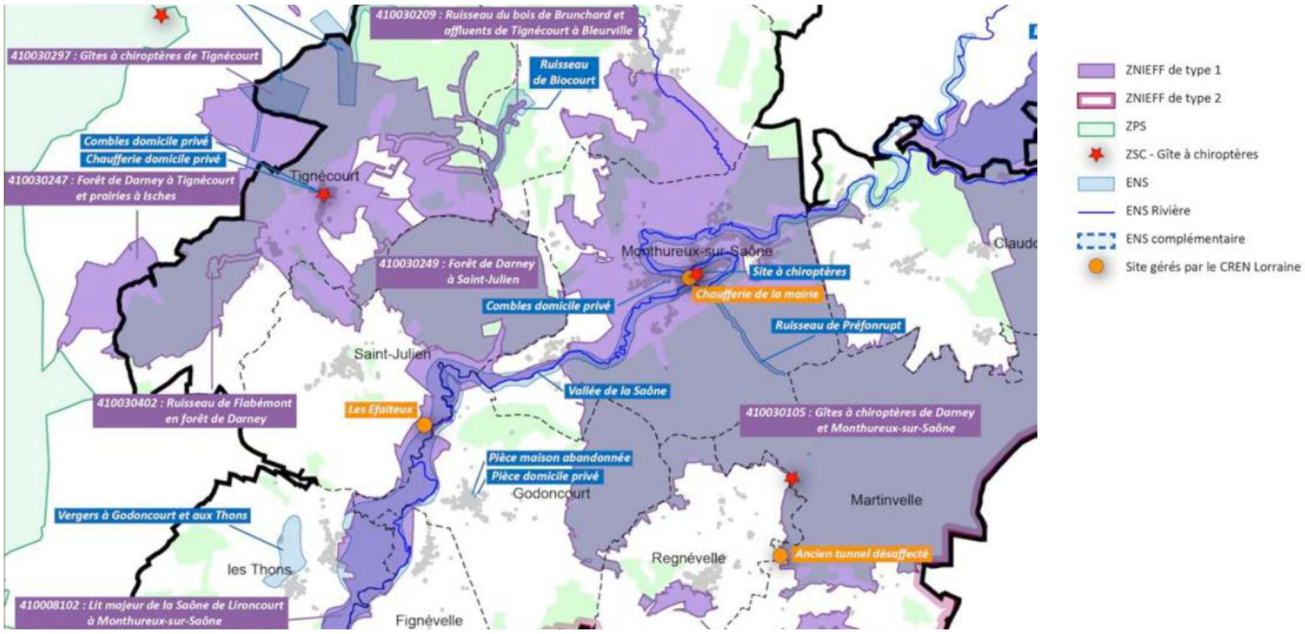


Figure 12 : Les zones naturelles (source PLUi)

5.6.4 Zones humides

Une zone humide, au sens juridique de la "loi sur l'eau" (loi n° 2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques) se définit comme "les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre

de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".

D'après l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009, "[…] une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

1° les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques, exclusivement parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 au présent arrêté […],

2° sa végétation, si elle existe, est caractérisée par :

- soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste des espèces figurant à l'annexe 2.1 au présent arrêté complétée en tant que de besoin par une liste additionnelle d'espèces arrêtées par le préfet de région sur proposition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique,
- soit des communautés d'espèces végétales, dénommées "habitats", caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2.2 au présent arrêté.

La carte ci-après montre les zones à dominante humide sur le secteur d'étude. Cette carte est issue du site de la DDT des Vosges.

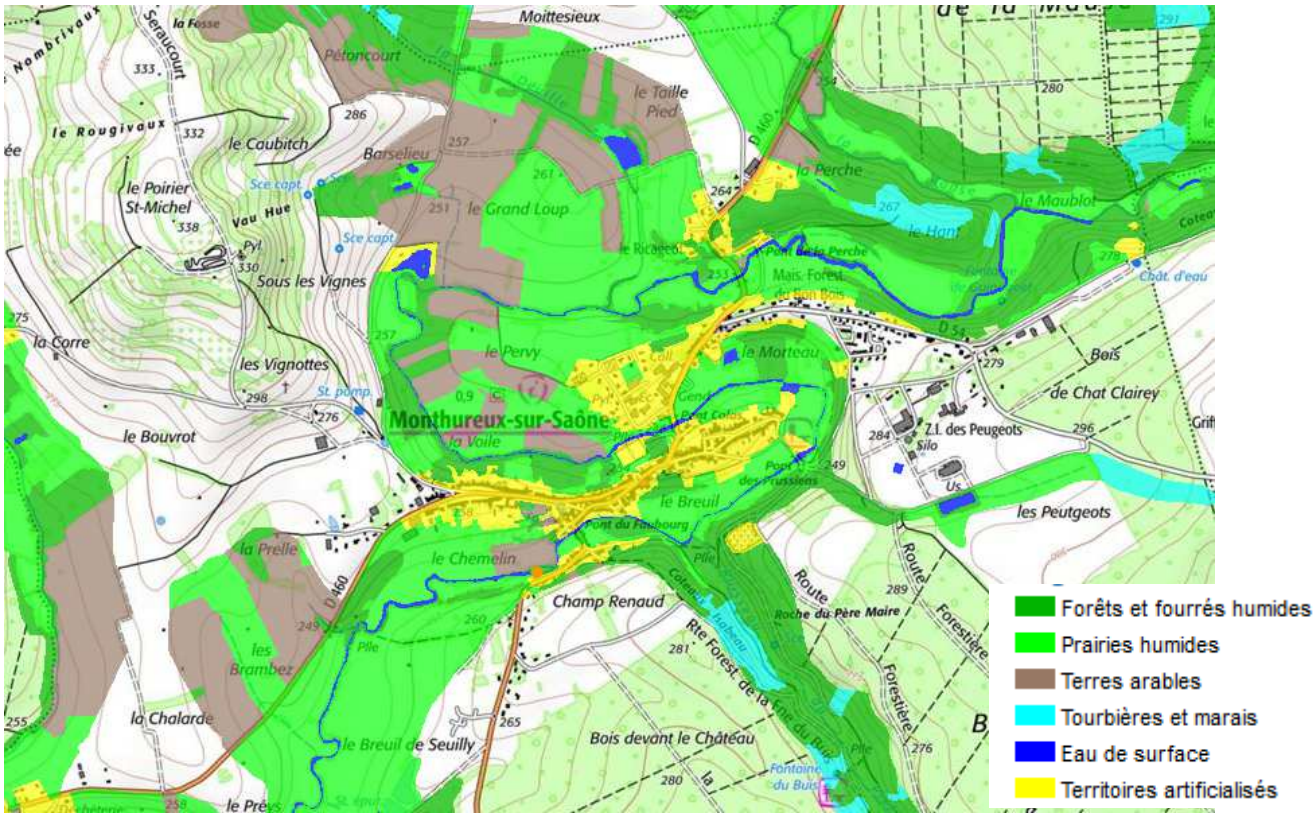


Figure 13 : Localisation des zones humides sur le secteur d'étude

5.6.1 Conclusions

Les zones sensibles sont à prendre en compte dans le cadre du schéma directeur d'assainissement puisque l'implantation d'ouvrage d'assainissement et les rejets au milieu récepteurs ne doivent pas détériorer la qualité du milieu.

5.7 Zone inondable

La commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques de la Saône amont, approuvé le 3 septembre 2014. La zone à risque d'inondation est présentée sur le plan ci-dessous.

On notera que le réseau d'assainissement est situé en partie en zone inondable dans le lit majeur du cours d'eau.

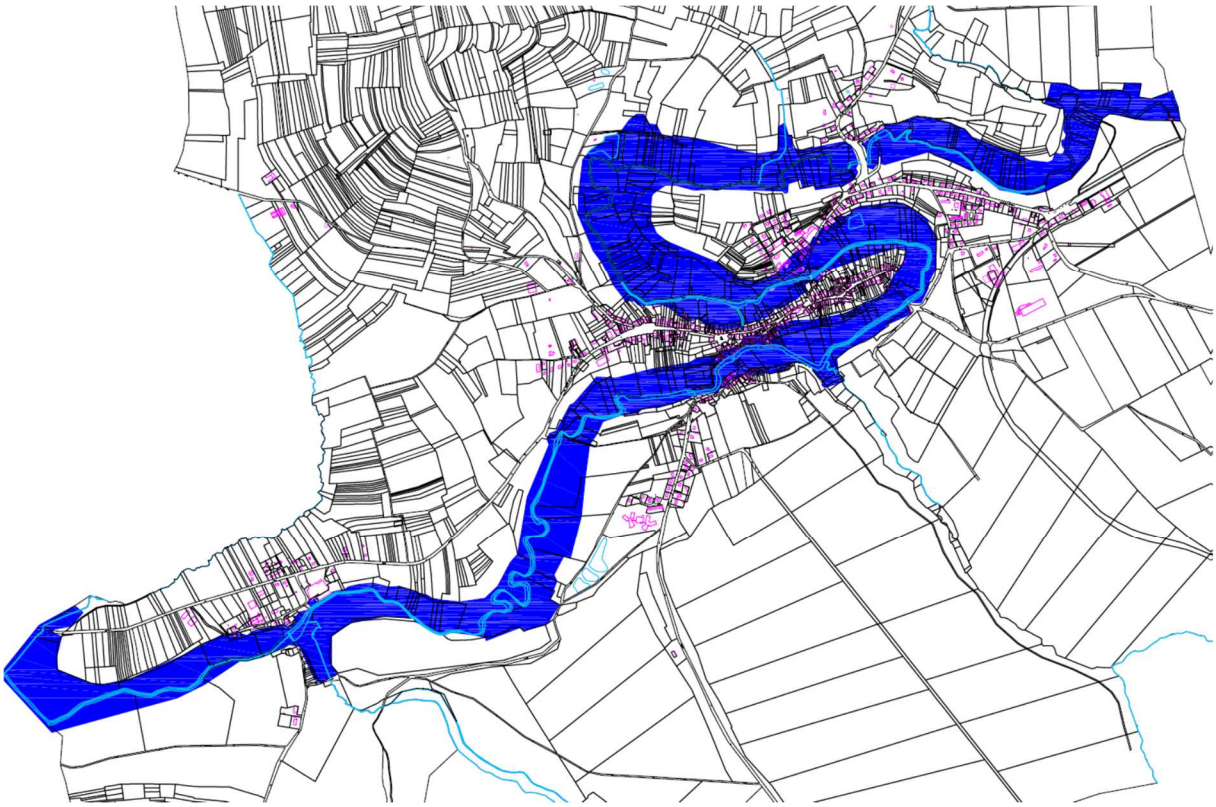


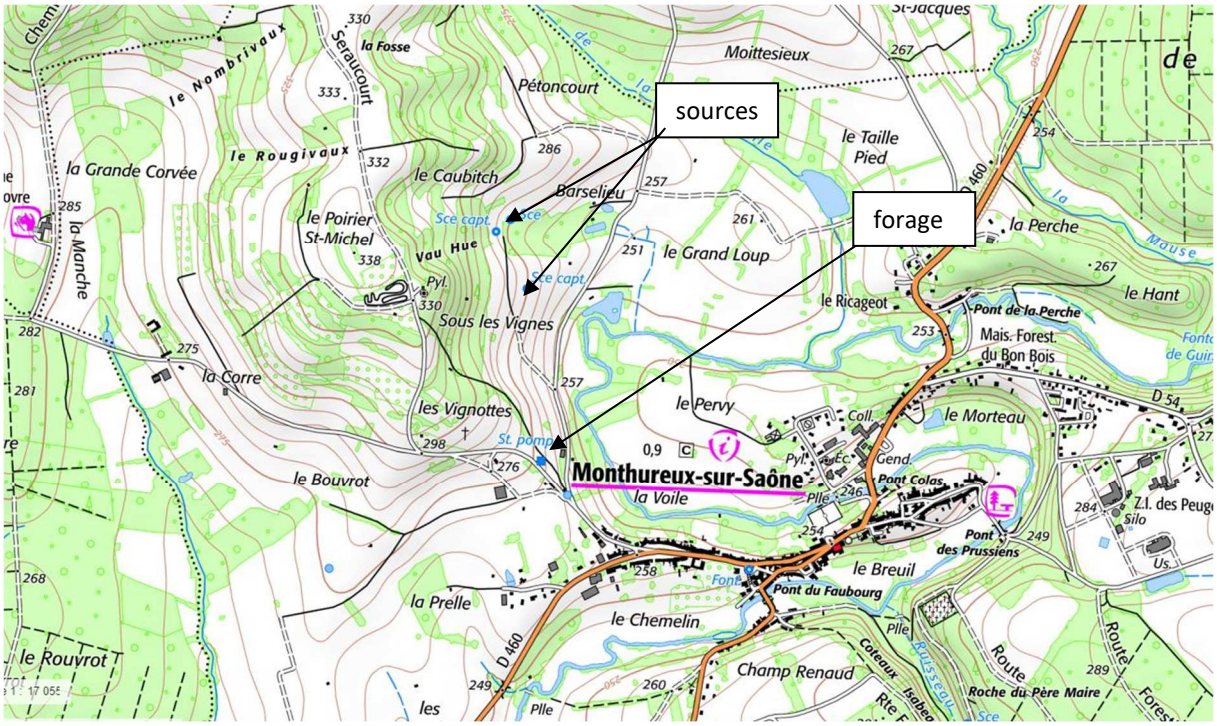
Figure 14 : Zone inondable sur la commune (en bleue)

5.8 Ressource en eau souterraine-alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable de la commune est réalisée par les sources de la « Dheule » et « Bacco ».

Ces ressources sont complétées par un forage, le forage des « Vignottes ».

Ces ouvrages ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral, définissant les conditions de prélèvement et périmètres de protection, en date du 18 avril 2005


sources
forage
Monthureux-sur-Saône
la Voile
le Bouvrot
la Corre
les Vignottes
Sous les Vignes
le Caubitch
le Poirier St-Michel
Vau Hue
Barselieu
Pétoncourt
Moittesieux
le Taille Pied
le Grand Loup
le Pervy
le Morteau
le Ricageot
la Perche
le Hant
Pont de la Perche
Mais. Forest. du Bon Bois
le Breuil
Pont du Faubourg
Pont des Prussiens
Pont Colas
la Prelle
le Chemelin
Champ Renaud
Roche du Père Maire
la Grande Corvée
la Manche
le Rouvrot
le Nombrivaux
le Rougivaux
la Fosse
Seraucourt
D 460
D 54

6 Prézonage d'assainissement

Suite à une première analyse de la topographie, de la structure de l'habitat, des équipements d'assainissement existants, de la sensibilité du milieu et des projets d'urbanisation de la commune, il est possible de proposer un pré-zonage d'assainissement correspondant à un découpage argumenté du territoire communal entre les différents modes d'assainissement.

A ce stade de l'étude, trois types de zones peut être définies :

- *Les zones où seul l'assainissement collectif est envisageable :*
  - ✓ Les secteurs actuellement raccordés au réseau de d'assainissement collectif existant et les secteur urbanisables.

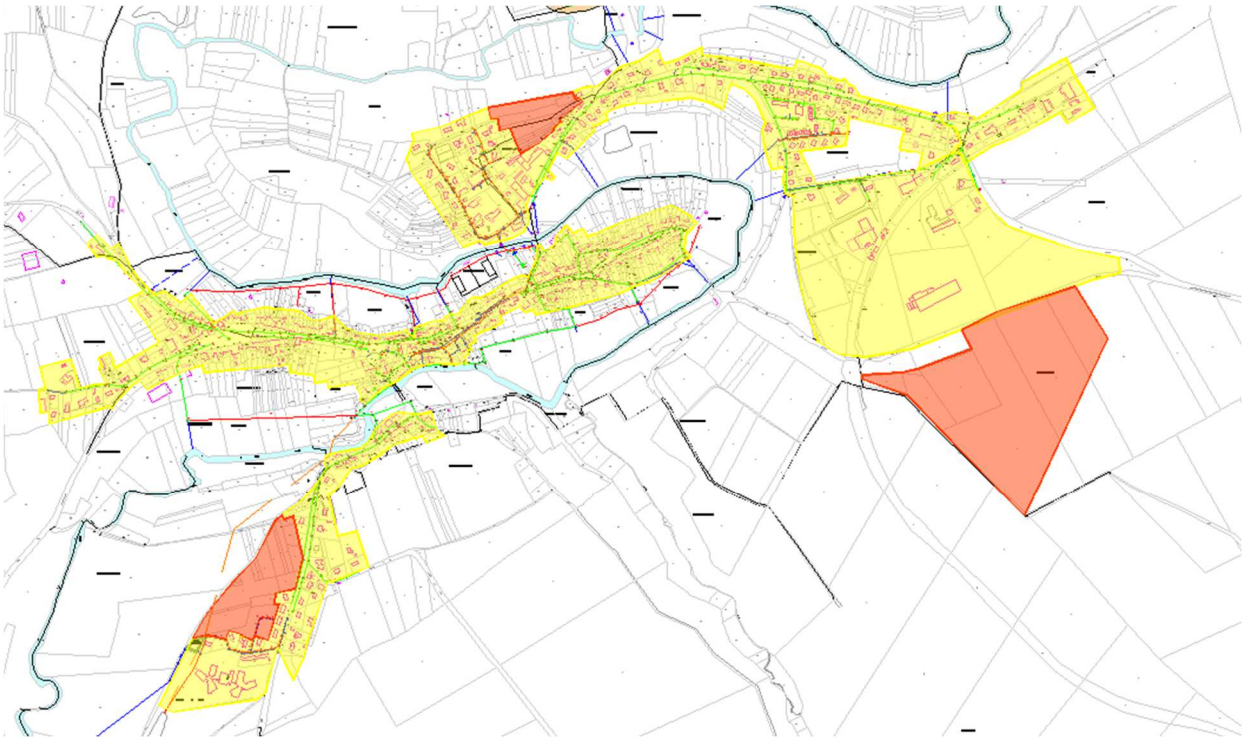


Figure 15: zone d'assainissement collectif

- *Les zones dites mixtes au stade du pré-zonage* et pour lesquelles des études complémentaires sont nécessaires pour le classement en assainissement collectif ou non collectif. C'est le cas pour :
  - ✓ Les secteurs MONT DE SAVILLON et RICAGEOT (rue de la Perche)

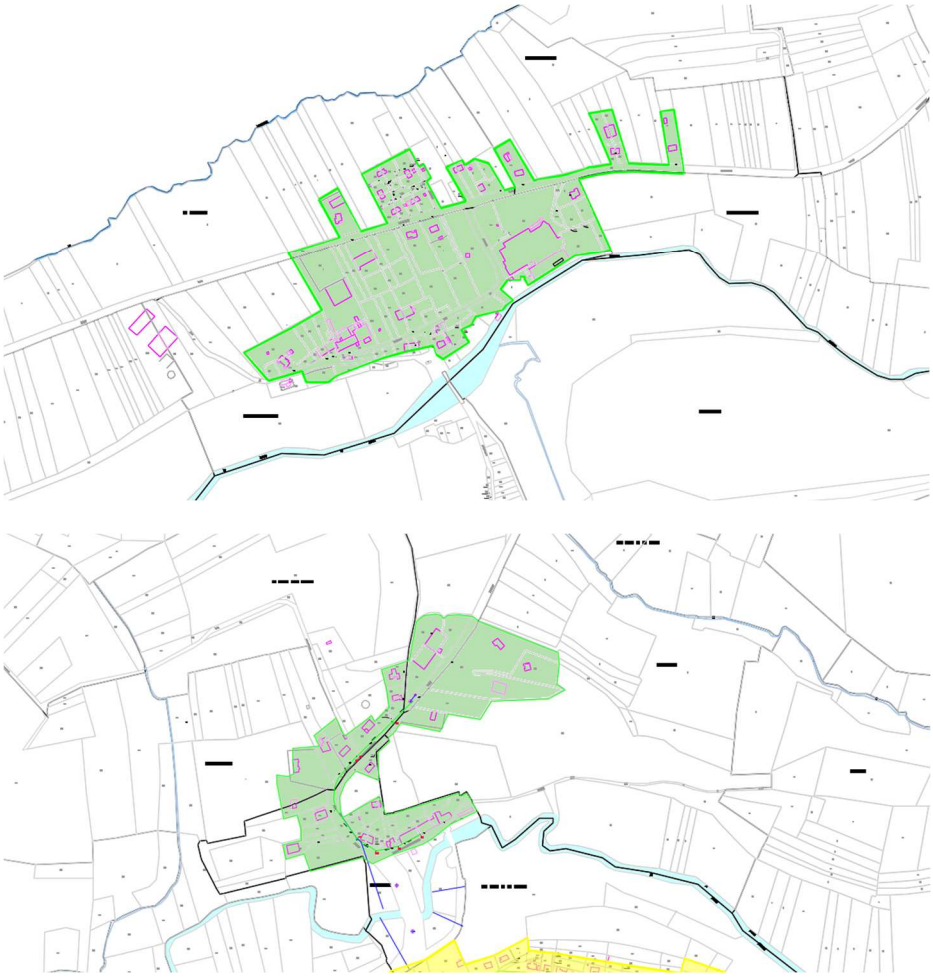


Figure 16: zone d'assainissement mixte

- *Les zones où seul l'assainissement non collectif est envisageable :*
  - ✓ le reste du territoire communal

7 Présentation générale de l'assainissement de la commune

7.1 Le système d'assainissement

7.1.1 Traitement

La station d'épuration de type lagunage naturel, d'une capacité nominale de 1 000 EH, mise en service en 1995, traite les effluents de la commune.

La population raccordée est estimée 880 habitants



Figure 17: lagunage

Les prescriptions de rejet sont définis par l'arrêté du 21 juillet 2015 et l'autorisation du 26/04/2023 spécifique pour le milieu récepteur La Saône.

En application de l'arrêté du 21 juillet 2015, la station d'épuration doit respecter pour chacun des paramètres l'un des critères suivants :

Paramètres	Concentration à ne pas dépasser	Rendement à atteindre	Concentration rédhibitoire

DBO5	35 mg/l	60 %	70 mg/l
DCO	200 mg/l	60 %	400 mg/l
MES		50 %	150 mg/l
T°C			>25°C
pH			<6 ou >8.5

Concentration: Concentration maximale à respecter, moyenne journalière.

Rendement: Rendement minimum à atteindre, moyenne journalière.

L'autorisation spécifique du 26/04/2023 impose les critères suivants :

Paramètres	**Concentration à ne pas dépasser**	**et/ou**	**Rendement à atteindre**	**Concentration rédhibitoire (mg/l)**
DBO5	35 mg/l	Ou	60	70
DCO	115 mg/l	et	60	230
MES	70 mg/l		50	150
Phosphore	10 mg/l		/	/
Azote	25 mg/l		/	/

Le pH des eaux usées traitées est compris entre 6 et 8,5. Leur température est inférieure à 25°C, sauf en cas de conditions climatiques exceptionnelles.

Sur les données de l'année 2022, les charges reçues par l'ouvrage étaient les suivantes :

Paramètre	**DBO5**	**DCO**	**MES**	**NKj**	**NGL**	**Pt**	**Débit**
Charges brutes de substances polluantes collectées	20,89 kg/j	51,6 kg/j	20,09 kg/j	7,27 kg/j	7,27 kg/j	0,72 kg/j	108 m^3/j
Rendement de la station d'épuration	97,6 %	90,9 %	70,7 %	77,4 %	76,5 %	55,1 %	Sans objet

7.1.2 Collecte

Le réseau d'assainissement se compose d'un réseau de collecte mixte. Le réseau, majoritairement unitaire, a été complété par des extensions de type séparatif ou pseudo-séparatif.

La situation du réseau d'assainissement est complexe. La Saône traverse plusieurs fois la commune du Nord-Est vers le Sud-Ouest, ainsi, le réseau est divisé en plusieurs secteurs distincts et il comprend des passages dans le lit et le long du cours d'eau.

Le système d'assainissement de la commune est composé de :

Linéaire du réseau (ml)			
Eaux Usées	***dont refoulement***	**Unitaire**	**Eaux Pluviales**
6 337	*1 148*	9 266	5 600
Ouvrages spéciaux (nombre)			
Poste de relevage		**Déversoirs d'orage**	
2		11	
Traitement			
Lagunage naturel (1000 EH)			

Tableau 8 : Composition du système d'assainissement

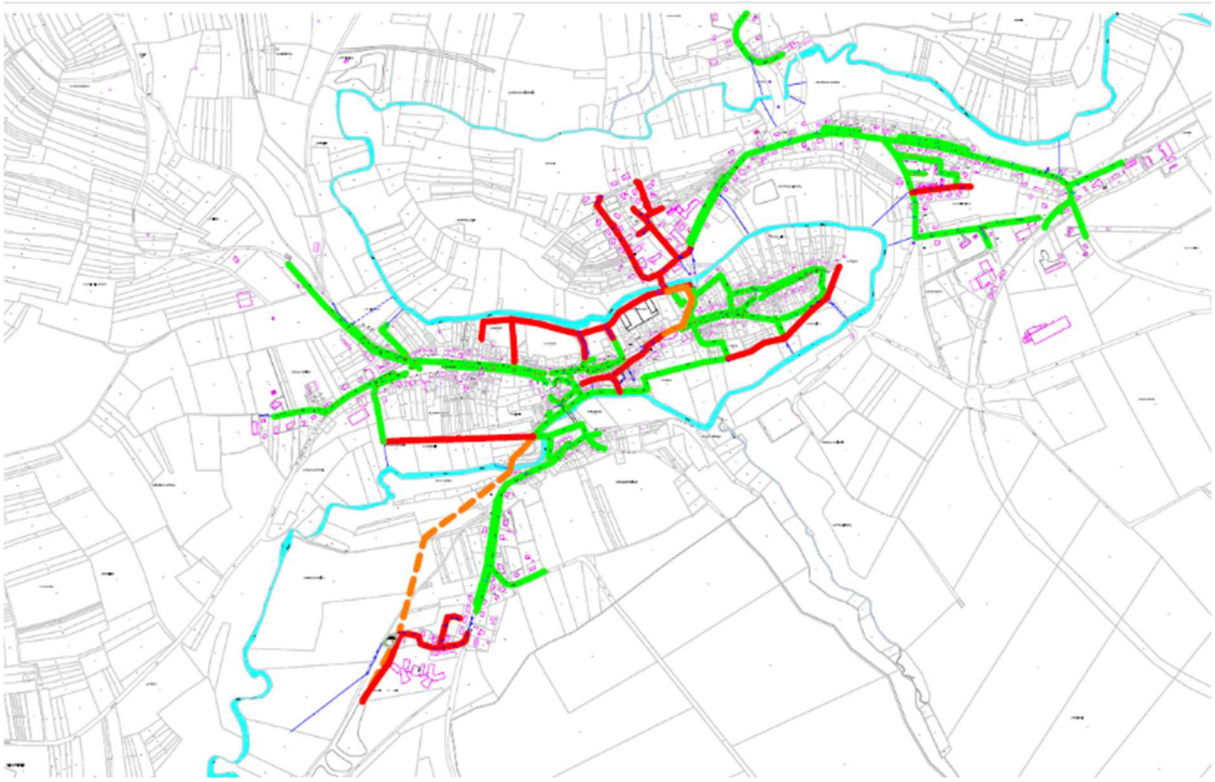


Figure 18 : Synoptique du réseau

✓ **Population raccordée :**

La population raccordée à la station d'épuration est estimée à 880 habitants, pour 464 abonnés.

7.2 L'assainissement non collectif

La compétence assainissement non collectif de la commune a été délégué au SDANC des Vosges (Service Départemental d'Assainissement Non Collectif).

75 habitations sont en assainissement non collectif.

Les secteurs MONT DE SAVILLON et RICAGEOT (rue de la Perche) ne sont pas desservis par les réseaux d'assainissement raccordés au lagunage naturel, ainsi que les maisons isolées. Les maisons non raccordées doivent disposer d'un système d'assainissement non collectif.

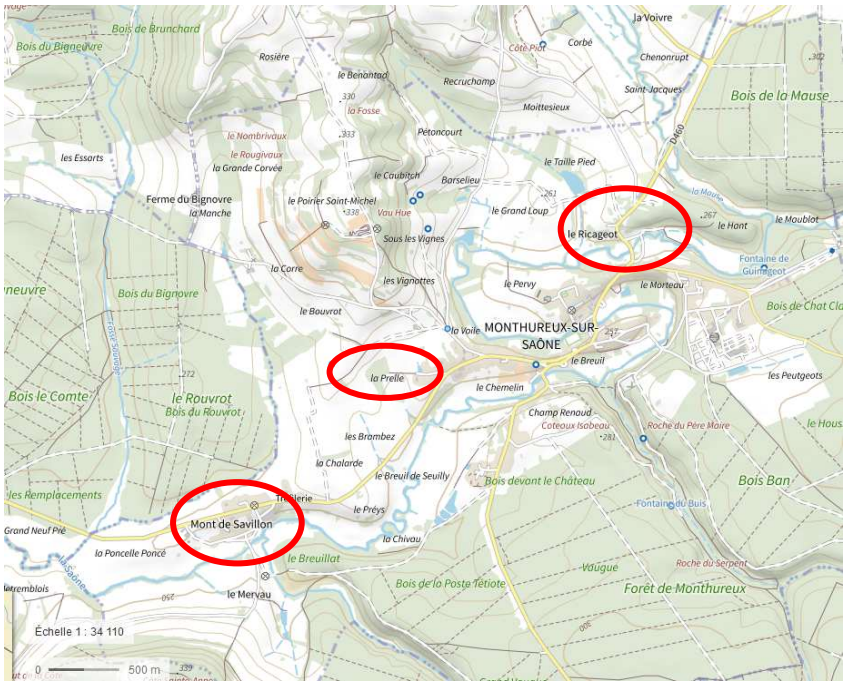


Figure 19 : Localisation des secteurs non desservis par le réseau

Initialement, la commune prévoyait de raccorder le secteur de la Rue de la Perche à l'assainissement collectif, avec un collecteur qui a été mis en place. De fait, les habitations sont comptabilisées en assainissement collectif et ne font pas l'objet de contrôle de la part du SDANC. Les contrôles portent donc sur les habitations du Mont de Savillon.

Tableau 9: Synthèse des contrôles du SDANC - 2022

Obligation de travaux	Nombre d'installations
Aucune	5
En attente de réalisation de travaux	3
Uniquement si vente (dans l'année, par l'acquéreur)	9
Dans les 4 ans, ou dans l'année si vente (par l'acquéreur)	13
TOTAL	**30**

7.3 Les contraintes d'habitat vis-à-vis de l'assainissement non collectif

Une carte des contraintes d'habitat est établie. Elle permet de visualiser rapidement les données de terrain et de dégager les zones où l'assainissement non collectif classique est difficilement envisageable ou est plus couteux. Trois types de contraintes majeures sont définies (surface, occupation et topographie). A cela s'ajoute des contraintes secondaires. La définition des contraintes est présentée dans les chapitres suivants.

Remarque : Les contraintes d'habitat ne tiennent pas compte de la nature des sols.

7.3.1 Contraintes d'occupation (logement en jaune)

Elles sont liées à la présence d'équipements et d'agréments sur la parcelle : cours, jardin, potager, verger, piscine,…

Si ces équipements peuvent pour partie être supprimés, il est toujours délicat de remettre en cause l'aménagement des extérieurs pour l'installation d'un système d'assainissement. Cette contrainte est donc un frein important à l'acceptation d'une réhabilitation de l'assainissement non collectif par les administrés.

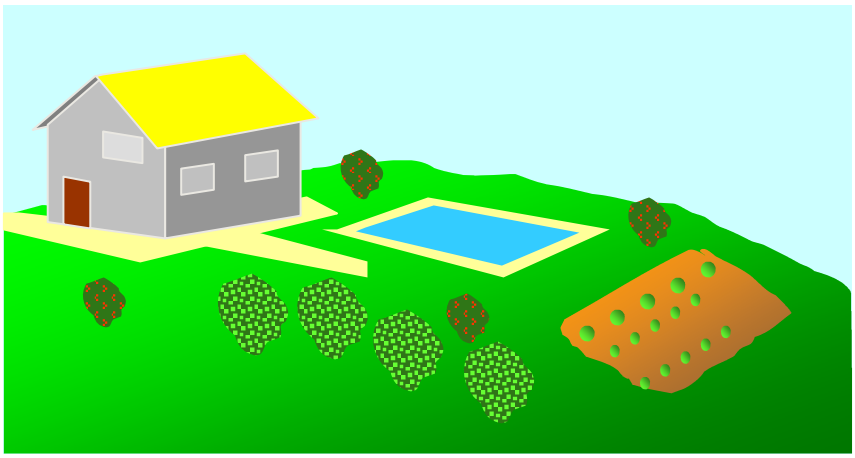


Figure 20 : Contraintes d'occupation

7.3.2 Contraintes de relief (logement en bleu)

Un relief fort permet une évacuation gravitaire rapide des eaux de surface ou de sub-surface. Il offre donc la possibilité de se « débarrasser » sans contraintes de ses eaux usées.

En ce qui concerne la mise en place de dispositifs d'assainissement individuel, il peut présenter des contraintes techniques non négligeables pour des systèmes extensifs.

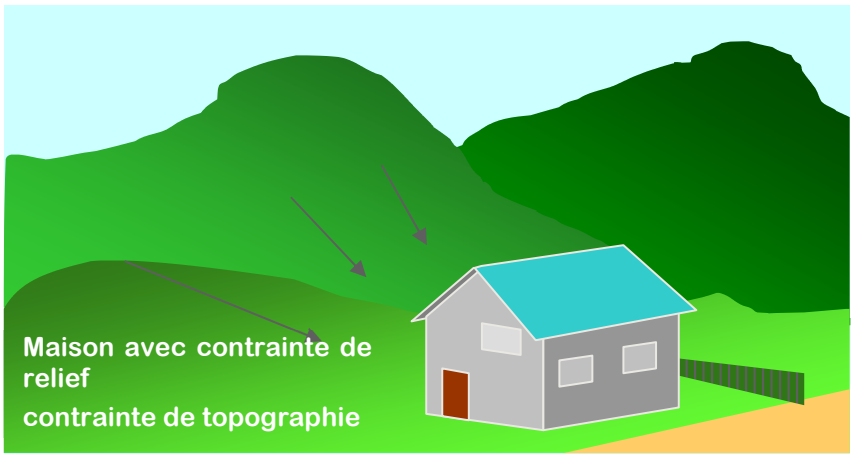


Figure 21 : Contraintes de pente

D'autre part, nous rappellerons qu'au delà d'une pente de 10 %, la réalisation de tranchées d'infiltration est à proscrire.

Pour une pente comprise entre 5 et 10 %, le DTU 64-1 donne des prescriptions applicables qui consistent à modifier le système de distribution en tête et à bien positionner les tranchées.

7.3.3 Contraintes de surface (logement en rouge)

Hormis les filières compactes qui occupent environ 15 à 20 m², les dispositifs d'assainissement individuel classiques occupent une place significative, comprenant le dispositif en lui-même plus la surface des abords qui

doit restée vierge de plantations conséquentes. Cette place doit, de plus, être vierge de toutes plantations significatives et ne doit pas recevoir le passage de véhicule.

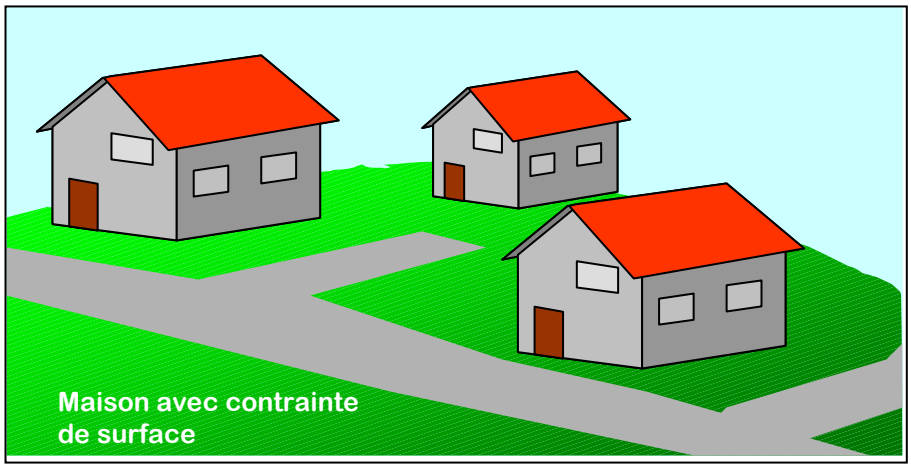


Figure 22 : Contraintes de surface

En fonction des dispositifs, les surfaces suivantes peuvent être retenues :

Dispositif	Dimension du dispositif	Superficie nécessaire à l'implantation du dispositif
Tranchées filtrantes	(3 x 15 ml)	200 m²
Filtre à sable	(25 m²)	150 m²
Tertre d'infiltration	(25 m²)	200 m²
Microstation	De 5 à 30 m²	De 5 à 30 m²

7.3.4 Habitations sans contraintes (logement en vert)

Les habitations sans contraintes particulières apparaissent en vert sur la carte d'étude de l'habitat.

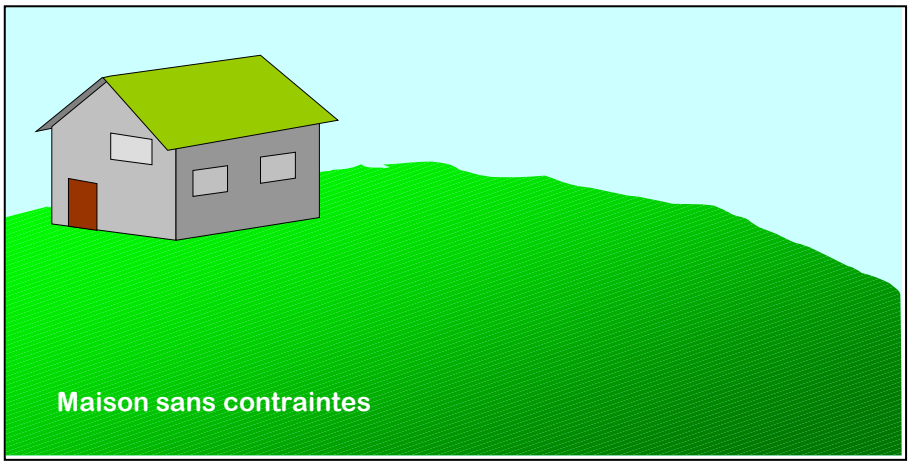


Figure 23 : Maison sans contraintes

7.3.5 Autres contraintes

Contrainte d'exutoire : Absence d'exutoire en limite de la parcelle concernée ou exutoire existant mais peu profond.

Contrainte d'accès : les conditions d'accès à la parcelle ne sont pas favorables à un véhicule de chantier.

7.3.6 Bilan des contraintes « habitat » : non collectif

cf. carte des contraintes d'habitat en annexe 3.

Pour chacune des habitations recensées dans les zones d'étude, nous avons attribué un code de couleur explicitant les contraintes liées à la configuration de la parcelle et à son bâti :

Soit :

	Pas de contraintes particulières à l'implantation d'un dispositif d'assainissement individuel classique
	Contrainte liée à une occupation du sol importante (végétation, arbre, aire de loisir, zone de circulation,…)
	Contrainte liée à un relief important de la parcelle
	Contrainte liée à une surface insuffisante pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement individuel classique

7.3.7 Autres contraintes

Actuellement, on constate qu'une très grande majorité des habitations sont raccordées aux collecteurs existants. Cet aspect est notamment lié à la nature des sols de la commune qui sont imperméables. Cela implique que les assainissements non collectifs ne peuvent s'effectuer avec une infiltration in situ, mais avec un rejet vers le milieu hydraulique superficiel, qui correspond souvent aux collecteurs existants.

Les techniques à mettre en œuvre doivent donc respecter cette contrainte de rejet.

Bilan sur les secteurs étudiés :

Lieudits et secteurs	Nombre d'habitations par secteur	Aucune contrainte	Nombre d'habitations à contraintes				% de contraintes par hameau
			Surface	Topographie	Occupation	Total	
Ricageot (La Perche)	18	13	4	1	0	5	**28%**
Mont de Savillon	25	15	3	0	7	10	**40%**
Total	43	28	7	1	7	15	**35%**

Tableau 10 : Les contraintes d'habitat de l'assainissement non collectif de la commune

La plupart des habitations ne présentent pas des contraintes majeures pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif, soit 65 % des habitations. La réhabilitation de l'assainissement non collectif sera plus onéreuse pour les maisons à fortes contraintes.

Il n'existe pas de contraintes d'exutoire particulières puisque les maisons sont desservies par le réseau communal ou sont situées près d'un cours d'eau ou fossé.

8 Carte des sols

Cf. Carte des sols en ***annexe 4***

8.1 Introduction

Le sol étant l'élément constitutif du système de traitement des eaux usées, il doit présenter certaines qualités pour assurer son rôle **d'épuration** et de **dispersion**.

Ses qualités relèvent de deux grands principes :

- une épaisseur suffisante pour assurer un temps de rétention permettant une bonne épuration. Cette épaisseur de sol doit présenter un massif suffisamment aéré sur une profondeur minimale de 60 cm.
- une capacité d'infiltration suffisante pour assurer une bonne dispersion des eaux en profondeur.

La première notion est facilement appréhendée par la réalisation des sondages à la tarière à main.

La seconde est appréciée par le **descriptif pédologique** des horizons rencontrés lors des sondages (*intensité et profondeur d'apparition des manifestations d'excès d'eau (hydromorphie) : taches rouille d'oxydation, concrétions ferromanganiques, zones réduites de gley, etc...)*

Une analyse plus fine peut être effectuée par la réalisation de mesure de **perméabilité**.

Cette notion de perméabilité est exprimée par un coefficient ***k*** qui traduit une vitesse apparente d'infiltration en mm/h. Cette vitesse est mesurée après saturation du sol en eau pendant 4 heures. Elle s'effectue dans le cadre du dimensionnement des installations individuelles.

8.2 Légende de la carte des sols

Les sondages et les observations d'affleurements permettent de décrire les sols à partir des 4 paramètres suivants :

❶ **Le substratum géologique** permet d'apprécier la qualité des aquifères qu'il peut contenir et le degré de vulnérabilité des nappes présentes (nappes perchées, nappes libres, nappes captives).

Une **lettre majuscule** indique la nature du substratum géologique
A : Alluvions
C : Colluvions
Gl : Dépôts glacières
Ca: Calcaires
L : Lias (Schistes ou Calcaires)
R : Argile
D: Diorites

❷ **La profondeur du sol** correspond à la profondeur d'apparition du substrat géologique ou de son altération. La profondeur d'apparition permet de quantifier la capacité de rétention des unités de sols et le degré de sensibilité au lessivage des nitrates. Elle est indiquée par **un chiffre** allant de 1 à 3 :

- **1 :** horizon C apparaissant à moins de 50 cm de profondeur et/ou affleurements,
- **2** : horizon C apparaissant entre 50 et 100 cm de profondeur,
- **3** : horizon C apparaissant à plus de 100 cm de profondeur.

❸ **Le type de sol** définit le sol et son degré d'évolution à partir de divers caractères morphologiques repérés lors des sondages : nombre d'horizons pédologiques avec, pour chacun d'eux, couleur, texture, structure, épaisseur... La succession des horizons définissant le type de sol est représenté par **les lettres minuscules** suivantes :

a : sol d'apport
b : sol brun

❹ **Le degré d'hydromorphie** caractérise l'importance de l'engorgement en eau du sol. Il est défini à partir de l'observation des phénomènes de redistribution du fer dans le sol : taches, bariolages, concrétions ferrugineuses... . Il est indiqué par **un chiffre** allant de 0 à 3 :

- **0** : sol sain,
- **1** : légère hydromorphie en profondeur,
- **2** : hydromorphie moyenne,
- **3** : hydromorphie forte.

Chaque unité de sol est ainsi repérée à partir de la formule suivante :

substrat / profondeur / type de sol / hydromorphie
exemple : Gl2b1
Sol brun avec légère hydromorphie, sur dépôts glaciers apparaissant entre 50 et 100 cm de profondeur

Précision des unités cartographiques

Les cartes de sol ainsi définies sont des documents d'orientation, permettant d'apprécier globalement la plus ou moins bonne aptitude à l'assainissement non collectif d'un secteur donné. Il ne s'agit en aucun cas d'un document d'application capable de remplacer les nécessaires observations à la parcelle, qui seules permettront de définir le type et le dimensionnement des installations individuelles souhaitables.

8.3 Géologie

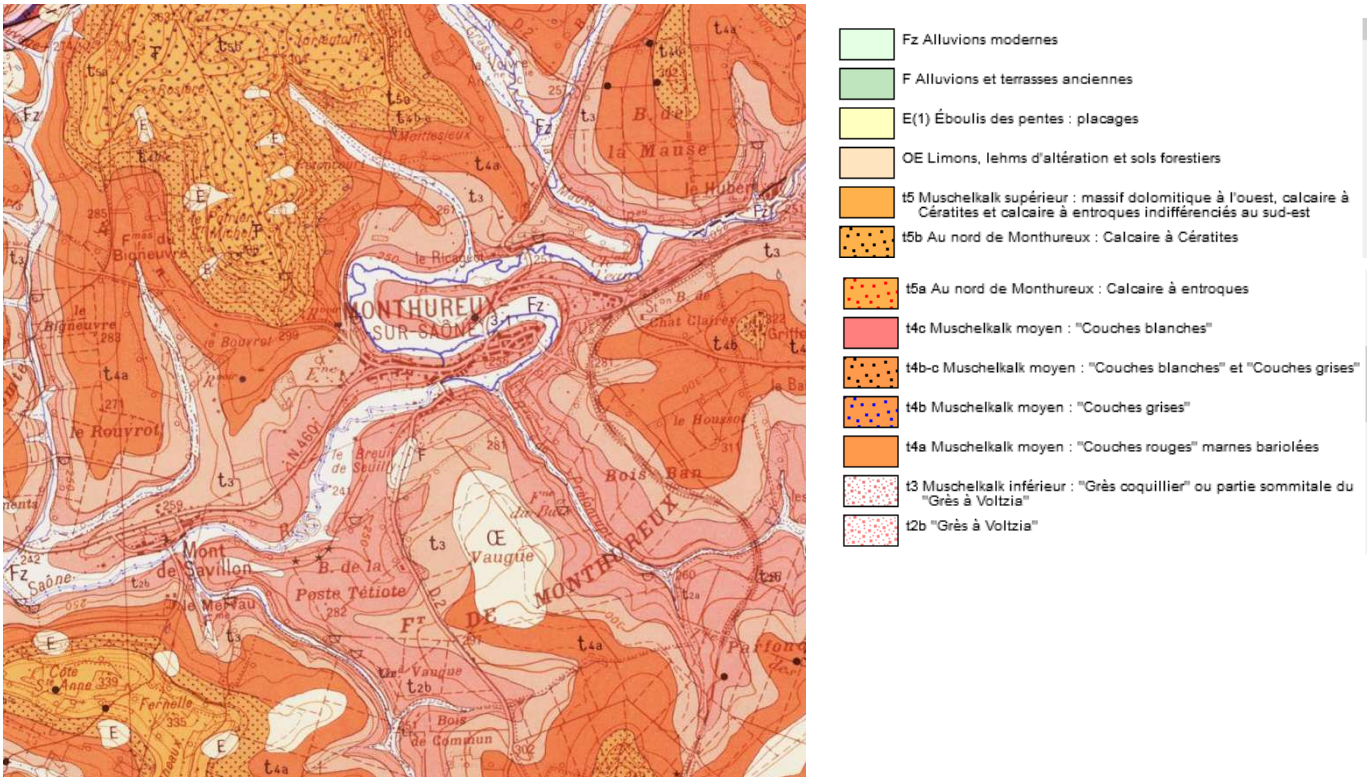


Figure 24 : Extrait de la carte géologique de Monthureux sur Saône (1/50 000) (source : Infoterre)

Le territoire du Pays de la Saône Vosgienne repose principalement sur des formations gréseuses et marno-calcaires du Trias inférieur (Grès coquillers, grès à Voltzia), témoignant de la transition entre le Permien et le Jurassique Inferieur.

Ces formations reposent elles-mêmes sur un socle granitique du Massif Hercynien.

Lors du quaternaire, l'érosion du relief a entrainé également le dépôt de formations limoneuses sur les plateaux gréseux et argileux, ainsi que la formation d'alluvions récentes dans les fonds de vallon et de la vallée de la Saône.

La nature des formations géologiques laisse présager :

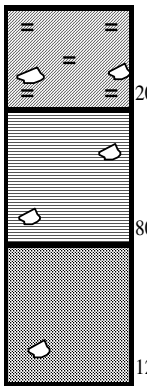
- des sols à dominante argilo-limoneuse avec cailloutis divers au niveau des alluvions.
- des sols à dominante argileuse au niveau des marnes ou des calcaires

8.3.1 Les sols présents

Sur l'ensemble du village, les sols sont très peu perméables, avec des couches argileuses plus ou moins présentes.

Sondage 1, 2 et 3 :

Sol greseux limono argileux



Ap couleur brun foncé	horizon frais Texture limoneuse. Structure polyédrique fine, tache d'oxydation à la base
Sg brun clair	horizon frais, texture limono-argileuse faible charge en cailloux (20%) de nature essentiellement calcaire quelques taches d'oxydation
S limono argileux lie de vin	horizon frais, texture limono-argileuse hydromorphie généralisée teinte lie de vin de formations grèseuses

(sondage 6 : nappe à 90 cm)

Ce type de sol est imperméable (K = 0 à 10 mm/h)

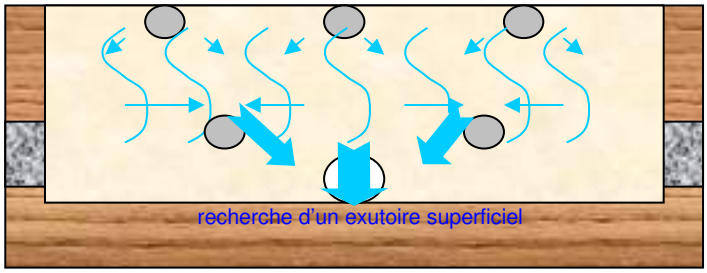
La perméabilité des sols est insuffisante pour permettre d'assurer une dispersion in-situ des eaux traitées.

Les solutions préconisées sont donc la mise en place de **filières drainées avec rejet au milieu hydraulique superficiel**.

Filtre drainé

● sol ou substrat imperméable

code couleur sur la carte d'aptitude



Ces filières seront localement surélevées (hors sol) lorsque la nappe est peu profonde (proximité du ruisseau), sous forme de tertre drainé.

9 Les visites parcellaires

L'objectif des visites concerne la faisabilité technique de maintenir ou non l'assainissement non collectif sur les secteurs de la commune de Monthureux sur Saône non raccordé au réseau collectif, à savoir le rue de la Perche et Mont de Savillon.. La contrainte majeure est l'aptitude du sol et dans certains cas le manque de place.

Les visites ont pour but d'estimer quantitativement et qualitativement les travaux à mener pour la réhabilitation ou la création du système autonome. Un descriptif concernant l'assainissement non collectif est présenté dans les chapitres qui suivent.

9.1 Les critères techniques de l'assainissement non collectif

9.1.1 Les filières classiques

Le document de référence en matière de mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif est le DTU 64.1 de mars 2007, modifié courant 2006 essentiellement au niveau des annexes, nature et origine des matériaux (Document Technique Unifié – norme expérimentale XP P16-603-1-1 et -1-2 de l'Association Française de Normalisation).

Chaque habitation nouvelle doit traiter ses eaux usées selon des techniques conformes à la réglementation du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, qui reconduit les éléments proposés par la réglementation de 1996 et a apporté des précisions sur d'autres points. Elle doit comporter au moins :

*- un **prétraitement***

Il s'agit généralement d'une fosse toutes eaux collectant l'intégralité des eaux usées de l'habitation (cuisine, salle de bain, WC), dont le volume est fonction de la capacité d'accueil de l'habitation.

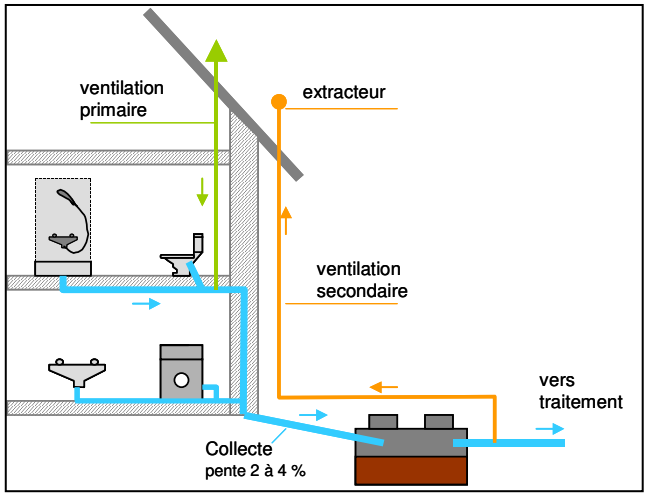
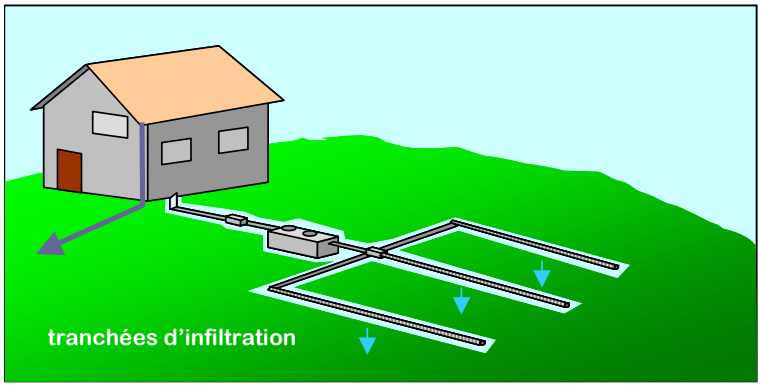


Figure 25: Schéma de principe d'un système de prétraitement

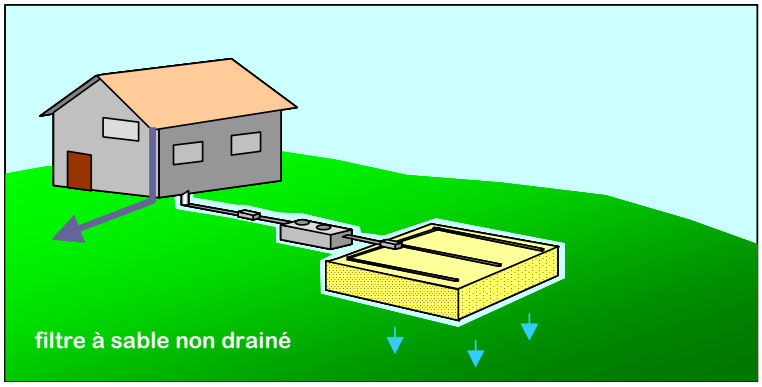
- un traitement adapté à la nature des sols

Il peut s'agir :

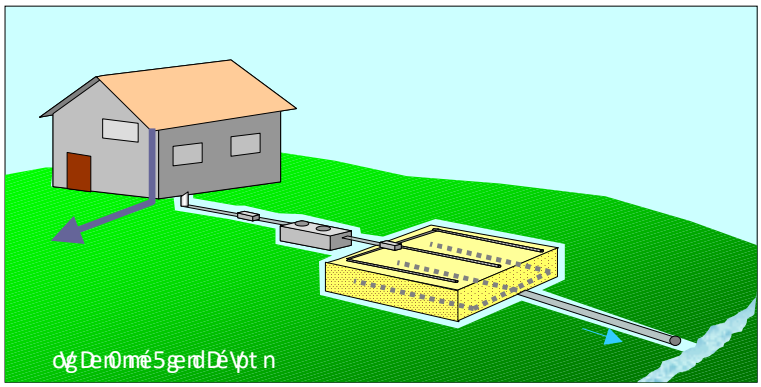
- de **tranchées d'épandage** (ou tranchées filtrantes).Ce dispositif sera préconisé prioritairement. Il nécessite néanmoins la présence d'un sol suffisamment épais et perméable et d'un sous sol perméable.



- d'un **filtre à sable vertical non drainé** (ou sol reconstitué). Ce dispositif est mis en place quand le sol est inapte à l'épuration (sols peu épais) et le sous-sol apte à la dispersion (suffisamment perméable).



- d'un **filtre à sable drainé**. Ce dispositif est identique au précédent mais comporte des drains de reprise des eaux à leur base pour pallier à l'imperméabilité du sous-sol. Il inclut donc dans sa conception un rejet au milieu hydraulique superficiel (fossé, réseau pluvial,...), autorisé à titre exceptionnel.



- d'un **tertre d'infiltration non drainé**. Ce dispositif utilise également un matériau d'apport granulaire comme système épurateur. Il peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou être totalement hors sol, en particulier s'il est alimenté par un poste de relevage. Ce dispositif est en particulier adapté aux sols dans lesquels une nappe est présente à faible profondeur (zones alluviales avec remontées de nappes).

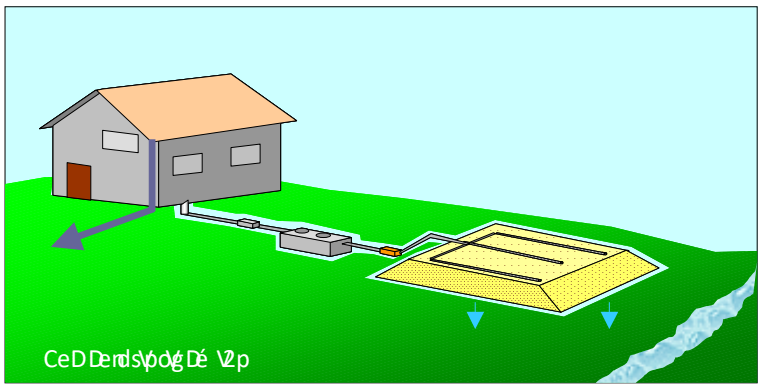


Figure 26 : Schéma de principe des filières de traitement classiques

9.1.2 Les filières agréées

Les eaux usées domestiques peuvent être également traitées par des installations composées de dispositifs agréés par les ministères en charge de l'écologie et de la santé, à l'issue d'une procédure d'évaluation de l'efficacité et des risques que les installations peuvent engendrer directement ou indirectement sur la santé et l'environnement. Cette évaluation doit démontrer que les conditions de mise en œuvre de ces dispositifs de traitement, telles que préconisées par le fabricant, permettent de garantir que les installations dans lesquelles ils sont intégrés respectent :

— les principes généraux visés aux articles 2 à 5 ;

— les concentrations maximales suivantes en sortie de traitement, calculées sur un échantillon moyen journalier : 30 mg/l en matières en suspension (MES) et 35 mg/l pour la DBO_5. Les modalités d'interprétation des résultats d'essais sont précisées en annexes 2 et 3 de l'arrêté.

Le portail sur l'assainissement non-collectif (assainissementnoncollectif.gouv.fr) publie la liste des dispositifs de traitement agréés. Le nombre d'agrément évolue constamment.

A ce jour, on distingue trois types de filières :

- **Les filtres compacts** avec un prétraitement par fosse toutes eaux et traitement compact par filtration sur un support :

  L'épuration des eaux usées est assurée des micro-organismes qui se développent dans un massif filtrant.

  Avantage:

  - vidange des boues peu fréquentes (4 ans)
  - Pas de consommation électrique (elligible. eco PTZ)
  - Possibilité de fonctionnement intermittent (résidence secondaire)

  Inconvénients:

  - Renouvellement du média ou massif filtrant
  - Évacuation des eaux sortie basse

- **Les filières boues activées** avec un apport d'oxygène par un compresseur à une biomasse laissée libre dans des cuves:

  L'épuration des eaux usées est assurée par des micro-organismes maintenus en mélange intime avec les effluents.

  4. Concentration de bactéries épuratrices maintenus dans le bassin d'aération par la recirculation
  5. Séparation de l'eau traitée par décantation dans le clarificateur
  6. Aération mécanique

  Avantage:

  - Compacité
  - Bonnes performances épuratoires

  Inconvénients:

  - Consommation énergétique
  - Vidange des boues fréquentes
  - Entretien
  - Sensible aux à-coups hydrauliques

- **Les filières cultures fixées** immergées avec un apport d'oxygène par un compresseur à une biomasse accrochée à un support.

  L'épuration des eaux usées est assurée par des micro-organismes qui se développent sur un support grossier.

  Avantage:

  - Compacité
  - Moins sensible aux à-coups hydrauliques

  Inconvénients:

  - Consommation énergétique
  - Vidange des boues fréquentes

L'agrément de ces dispositifs de traitement porte seulement sur le traitement des eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes) d'une habitation individuelle (de 3 à 20 EH selon les modèles).

De nombreux modèles existent. Il est préconisé de réaliser une étude au cas par cas.

Ces installations sont réalisées dans le "domaine privé". La Maîtrise d'Ouvrage est en principe privée.

9.1.3 Les toilettes sèches

Par dérogation, les toilettes dites sèches (sans apport d'eau de dilution ou de transport) sont autorisées, à la condition qu'elles ne génèrent aucune nuisance pour le voisinage ni rejet liquide en dehors de la parcelle, ni pollution des eaux superficielles ou souterraines.

Les toilettes sèches sont mises en œuvre :

— soit pour traiter en commun les urines et les fèces. Dans ce cas, ils sont mélangés à un matériau organique pour produire un compost ;

— soit pour traiter les fèces par séchage. Dans ce cas, les urines doivent rejoindre la filière de traitement prévue pour les eaux ménagères.

Les toilettes sèches sont composées d'une cuve étanche recevant les fèces ou les urines. La cuve est régulièrement vidée sur une aire étanche conçue de façon à éviter tout écoulement et à l'abri des intempéries.

Les **sous-produits** issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être **valorisés sur la parcelle** et ne générer **aucune nuisance pour le voisinage**, ni pollution.

Si des toilettes sèches sont installées, les eaux ménagères devront rejoindre une installation de traitement.

9.1.4 Les rejets en milieu hydraulique superficiel :

Du point de vue général, les eaux usées traitées sont évacuées, selon les règles de l'art, par le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement, au niveau de la parcelle de l'immeuble, afin d'assurer la permanence de l'infiltration, si sa perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h.
Si la perméabilité du sol ne permet pas l'infiltration des eaux sur place, l'évacuation des effluents épurés se fera par ordre de priorité :

- **par rejet gravitaire vers le milieu hydraulique superficiel**

Dans le cas où le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement ne respecte pas les critères définis à l'article 11, les eaux usées traitées sont :

— soit réutilisées pour l'irrigation souterraine de végétaux, dans la parcelle, à l'exception de l'irrigation de végétaux utilisés pour la consommation humaine et sous réserve d'absence de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux usées traitées ;

— soit drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.

- **par rejet en refoulement vers le milieu hydraulique superficiel**

Dans ce cas de figure, le propriétaire devra obtenir une autorisation de rejet de la part de la commune (ruisseau, réseau d'eaux pluviales) ou du propriétaire du terrain où se rejette les eaux traitées.

- **par l'intermédiaire d'un puits d'infiltration**

Les eaux usées traitées peuvent être évacuées par puits d'infiltration dans une couche sous-jacente, de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h, dont les caractéristiques techniques et conditions de mise en œuvre sont précisées en annexe 1 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012. Ce mode d'évacuation est autorisé par la commune, au titre de sa compétence en assainissement non collectif, en application du III de l'article L. 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales sur la base d'une étude hydrogéologique. Ce mode d'évacuation des eaux traitées est mis en œuvre si aucun autre mode d'évacuation n'est possible.
Les rejets d'eaux usées domestiques, même traitées, sont interdits dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavité naturelle ou artificielle profonde.

9.2 Estimatifs financiers

L'estimation financière de la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif prend en compte une mise en conformité avec ou sans conservation de l'existant.

9.2.1 Coûts d'investissement

Le coût moyen de la réhabilitation de l'assainissement individuel est très variable d'une habitation à l'autre en fonction de la nature du dispositif mis en place et en fonction de la difficulté de réalisation du chantier :

- aux possibilités de réutilisation de l'existant
- localisation des sorties d'eau usées de l'habitation,
- occupation du terrain,
- remise en état,
- montage des aérations,
- réseaux enterrés (A.E.P., électricité, téléphone, etc...).
- présence ou non d'un exutoire utilisable pour les filières drainées

Ces postes représentent aisément 50 % du coût du chantier, et ne peuvent sérieusement être abordés que dans le cadre d'un Avant Projet Détaillé (A.P.D.).

Les enquêtes parcellaires ont permis d'estimer le coût de la réhabilitation de la filière autonome en fonction de ces différents critères

9.2.2 Coûts de fonctionnement

Un bon entretien des dispositifs individuels est indispensable pour assurer la pérennité de la filière. Par bon entretien, nous entendons :

- ✓ une vidange régulière de la fosse septique toutes eaux,
  De par sa conception, la fosse toutes eaux est faite pour se remplir de boues, provenant de la sédimentation de matières et d'un important développement bactérien. Les éléments flottants (graisses en particulier) sont également piégés. La fréquence de vidange est donc fonction de la taille de la fosse et de l'utilisation qui en est faite. La vidange sera faite en moyenne tous les 4 ans. Une fosse doit être vidangée lorsque le niveau de boues atteint 50 % de son volume.

  (En absence de vidange, la fosse est susceptible de relâcher des quantités non négligeables de matières en suspension, risquant de colmater le dispositif de traitement).
- ✓ une visite régulière et un nettoyage éventuel (tous les 2 à 3 mois) des équipements annexes de prétraitement (bac dégraisseur, préfiltre),
- ✓ une surveillance du bon écoulement des effluents dans les canalisations,
- ✓ l'entretien des bouches de décharges, dans l'hypothèse de filières drainées,
- ✓ les frais d'énergie en cas de dispositif le nécessitant.

Rappelons que les vidanges de fosses toutes eaux doivent être réalisées par une structure spécialisée devant donner la destination des boues. L'épandage agricole des matières de vidange est possible, mais est fortement réglementé. Il doit apporter toutes les garanties nécessaires quant à la protection de la salubrité publique (les dépotages sauvages sont interdits).

Le **coût de fonctionnement** des installations d'assainissement non collectif peut être estimé à **200 € par an et par habitation** (hors pompe de relevage et autres dispositifs consommant de l'énergie).

Ce montant se décompose comme suit :

- **L'entretien des dispositifs** et principalement, la vidange de la fosse toutes eaux; le tarif de cette intervention dépend de la capacité de la fosse et de son accessibilité, auquel s'ajoute généralement un forfait de déplacement. Le coût moyen peut être estimé à environ 200 € par vidange.
- **Le service de contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien des installations**.
  La commune a ou devra adhérer à un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). C'est donc le SPANC qui assurera cette mission sur son territoire.
- **Les frais liés aux renouvèlements du matériau filtrant tous les 15 à 20 ans.** Le coût moyen peut être estimé à environ 2 000 € par installation (dépose et repose des canalisations, remplacement du sable et évacuation des matériaux).

Les nouveaux dispositifs agrées (microstations, filtres compacts…) peuvent nécessiter un entretien plus régulier qu'une filière classique d'assainissement non collectif. Certains ouvrages doivent être vidangés tous les 6 mois. Ainsi, le coût de fonctionnement et d'entretien peut s'élever à 300 voir 400 € /an.

De même, certaines filières agréées ou postes de relevage sollicitent de l'électricité pour leurs fonctionnements. Le coût de fonctionnement s'avérera encore plus élevé.

Le coût de fonctionnement retenu est fonction de la filière autonome préconisée dans l'étude parcellaire.

9.3 Les contrôles existants

Les habitations de Mont de Savillon font l'objet d'un contrôle de la part du SDANC (Service Départemental d'Assainissement Non Collectif).

La carte ci-dessous représente les résultats des contrôles effectués.

- En vert : installation conforme (ou travaux en cours)
- En jaune : obligation de travaux en cas de vente

- En orange : obligation de travaux dans un délai de 4 ans



Figure 27: contrôle ANC du SDANC

9.4 Les enquêtes auprès de particuliers

Les visites sur site se sont déroulées à l'été et automne 2023. Un technicien du bureau d'études ***OXYA Conseil*** est intervenu sur le terrain, pour les secteurs de Mont de Savillon et de la Perche.

Visites parcellaires	Mont de Savillon	Rue de la Perche	Total
Réalisées	23	18	41
Refus	0	1	1
Non réalisée (1)	7	3	10
% réalisé	77 %	86 %	81 %
Total	30	22	52

(1) Après deux relances minimums

A la date du 21 novembre, **42 enquêtes** (dont 1 refus) ont été effectuées sur 52 recensées dans le secteur d'étude, soit 81% des habitations.

Les informations relevées sur site sont les suivantes:

- Description et références du logement (adresse, propriétaire,...).
- Systèmes de prétraitement des eaux usées en place (Fosses septiques, toutes eaux, étanches, bacs dégraisseurs…).
- Systèmes de traitement (Tranchées d'épandage, filtre à sable…).

- Destination des effluents (rejets vers collecteur communal, fossé, cours d'eau, puisard…).
- Suggestion d'intervention (nécessité de travaux).

Il n'existe pas de station de traitement des eaux usées. La réglementation en vigueur pour les habitations est celle de l'assainissement non collectif.

Les habitations doivent donc disposer de filières de prétraitement et de traitement des eaux usées ou de dispositifs agrées au titre de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009.

9.5 Coût de réhabilitation

9.5.1 Les logements concernés

Ce chiffrage concerne **les habitations enquêtées.**

Nous considérerons que les maisons non enquêtées ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur. Un forfait sera établi pour la réhabilitation de sa filière d'assainissement autonome.

9.5.2 Choix des filières

Le choix des filières a été effectué en tenant compte de la nature des sols. Le sol ne permet pas l'infiltration in-situ des eaux usées. Lorsqu'il n'existe pas de contraintes particulières sur la parcelle, des filières drainées classiques (type filtre à sable) sont préconisées.

Lorsque les contraintes sont plus importantes (pente, emplacement des sorties d'eaux usées, surfaces des parcelles insuffisantes). Des filières compactes ou des postes de relevage peuvent être installés.

La répartition des filières préconisées pour les maisons enquêtées est présentée dans les estimatifs détaillés

10 Scenario Mont de Savillon

10.1 Scenario 1 : assainissement non collectif

10.1.1 Etat actuel

Actuellement, la plupart des habitations dispose simplement d'un prétraitement.

Cinq habitations possèdent une filière complète.

10.1.2 Solutions de réhabilitation

Un chiffrage des travaux de réhabilitation a été effectué dans le cadre de l'étude, sur la base des visites effectuées

Pour Mont de Savillon, 18 installations ont été contrôlées. De plus, une habitation non contrôlée possède une filière complète (contrôle du SDANC).

Pour les autres habitations non contrôlées, on prendra un coût moyen de réhabilitation.

Le montant global des travaux est de 237 139 € pour les 18 filières à réhabiliter. Soit un cout moyen de 11 879,94 € par habitation (le bâtiment Gantois n'est pas pris en compte dans le calcul du cout moyen).

L'ensemble des habitations n'ayant pu être contrôler, une moyenne du cout des travaux a été réalisé sur la zone afin d'évaluer les couts de travaux pour ces habitations. Le coût moyen de réhabilitation est de 11 879 €.

Dans le cadre du comparatif des scenarios, seules les habitations concernées par le scenario d'assainissement collectif sont ici prises en compte.

Le descriptif des filières est joint en annexe.

10.1.3 Financement

En tenant compte des subventions du Conseil Départemental, le montant total des travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif s'élève à **276 299 € HT**.

	Nombre	***Montant total des travaux***	***Montant de la subvention***	***Reste à financer***
Logements contrôlés	25	320 299 € HT	37 500 € HT	282 799 € HT
	0	€ HT	€ HT	€ HT
	2	€ HT	€ HT	€ HT
TOTAL	***27***	***320 298,59 €***	***37 500,00 €***	***282 799 € HT***

Le montant des subventions est basé sur un total de 1 500 € par système de traitement mis aux normes, lors de l'obligation d'une mise aux normes dans un délai de quatre ans maximums. Selon les contrôles du SDANC, trois habitations ne sont pas concernées avec une obligation de travaux seulement en cas de vente.

10.2 Scénario d'assainissement 2a: Mont de Savillon au système de traitement de Monthureux sur Saône.

Il n'y a pas de structure de réseaux de collecte utilisable, la solution est donc la mise en place d'un réseau de collecte séparatif.

10.2.1 Description du scenario

Le projet prévoit la création de nouveaux réseaux séparatif de diamètre 200 mm, pour environ 60% sous voirie communal et 40% sous voirie départementale. Compte tenu de la topographie du site, plusieurs postes de refoulement seront nécessaires.

Plusieurs contraintes spécifiques sont présentes pour mener à bien ce scénario.

- Création d'un poste de refoulement principale dans le lit majeur de la Saône, qui est le point bas topographique du hameau de Mont de Savillon.
- Risque de stagnation d'effluents sur la canalisation de transfert
- Passage du réseau de collecte sur des parcelles privées.

L'emploie d'un poste de refoulement en zone inondable nécessite la réalisation d'un terrassement particulier (création d'une bute pour mise hors d'eau de l'installation) ainsi que la déportation de l'armoire électrique. Ces opérations génèrent une plus-value pour la création de l'installation.

La technique d'épuration n'est pas prise en compte dans ce scénario du fait de la connexion au système de traitement de Monthureux.

Le projet concerne 27 branchements, avec une capacité de traitement fixée à 100 EH.

En variante à ce scenario, on étudiera également le fait de ne pas raccorder les 3 habitations situées les plus à l'est (route de Monthureux) qui resteraient en ANC.

LEGENDE

RESEAU EXISTANT		RESEAU PROJETE	
	Réseau unitaire		Réseau usée
	Réseau eaux usées		Réseau de transfert
	Réseau eaux pluviales		Domaine privé
	Réseau en refoulement	PR	Poste de refoulement

variante

Monthureux

Route

Bourbonne

Chemin

Rue

Chambre

(Rivière)

10.2.2 Estimation des travaux

Le coût des travaux est effectué sur la base du bordereau définit précédemment.

En fonction des prix unitaires, la montant des travaux est estimé, en incluant les études et frais divers (reconnaissances géotechniques, relevés topographiques, etc.), estimé à 10% du montant des travaux.

Pour chaque poste, une évaluation des frais de fonctionnement est incluse, liée aux opérations d'hydrocurage notamment pour les réseaux.

			Quantité	Prix Unitaire	Total H.T.	Fonctionnement
Secteur en assainissement collectif	**La collecte des eaux usées et pluviales**					
	Réseau gravitaire à créer	Ø200 sous voirie communale	760 ml	400 €	304 000 €	760 € HT /an
	Réseau gravitaire à créer	Conduite Ø200 sous voirie départementale	561 ml	450 €	252 450 €	561 € HT /an
	Sous total "Collecte "		***1321 ml***		***556 450 € HT***	***1 321 € HT /an***
	Branchement					
	Branchement particulier	Travaux domaine public	Forfait	27 463 €	27 463 €	0 € HT /an
		(études parcellaires)			0 €	0 € HT /an
	Tvx en domaine privé	(études parcellaires)	Forfait	168 594 €	168 594 €	0 € HT /an
	Sous total "Branchement "				***196 057 € HT***	***0 € HT /an***
	Réseau de transfert					
	Canalisation de refoulemer	sous voirie communale	2349 ml	160 €	375 840 €	
	Poste de refoulement		3	50 000 €	150 000 €	3500 € HT /an
	Sous total "Réseau de transfert"				***525 840 € HT***	***3 500 € HT /an***
	Etudes préalables et maitrise d'oeuvre					
	Etudes et frais divers	10%			127 835 €	
	Sous total "Etude et frais divers"				***127 835 € HT***	***0 € HT /an***
					Investissement H.T.	**Fonctionnement**
	TOTAL				***1 406 182 € HT***	***4 821 € HT /an***

Le coût total des travaux s'élève à **1 406 182 € HT dont 168 594 € HT à la charge des particuliers et 1 237 588 € HT à la charge de la collectivité.**

10.2.3 Financement des travaux

Plusieurs scenarios seront étudiés pour le financement de l'assainissement collectif :

1. Pas de financement (hors subventions)
2. Financement à 40%
3. Financement à 80 %

Les montants plafonds ne sont pas pris en compte dans nos calculs. Les travaux en domaine privé pour l'assainissement collectif ne sont pas financés.

Coût de l'assainissement collectif (€ HT)	Hors subventions	Reste à Financer si 40% de subventions	Reste à Financer si 80% de subventions
A la charge de la collectivité	1 237 588 €	742 553 €	247 518 €
A la charge des Particuliers	168 594 €	168 594 €	168 594 €
)TAL A LA CHARGE DES PARTICULIERS ET DE LA COLLECTIVITE	**1 406 182 €**	**911 147 €**	**416 112 €**

Tableau 11 : Financement du scenario 2a

10.2.4 Synthèse

Cette solution d'assainissement collectif aura un coût financier qui va impacter le prix de l'eau. En effet, le prix de l'eau devra être augmenté afin de permettre le remboursement des charges financières (emprunt) et d'assurer les coûts de fonctionnement à charge de la collectivité (les coûts de fonctionnement des particuliers ne sont pas pris en compte).

10.2.4.1 Charges financières

Charges financières	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Montant Emprunt	1 237 588 €	742 553 €	247 518 €
Taux du Prêt	5%	5%	5%
Durée du Prêt	30 ans	30 ans	30 ans
Annuité	80 507 €	48 304 €	16 101 €

Tableau 12 : Calculs des charges financières (scenario 2a)

Le montant du remboursement de l'emprunt est calculé pour estimer le prix de l'eau en fonction du scénario de financement retenu.

Un emprunt sur 30 ans avec un taux de prêt de 5 % est considéré.

10.2.4.2 Impact sur le prix de l'eau

Impact sur la redevance assainissement	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Frais de fonctionnement	4 821 €	4 821 €	4 821 €
Annuités	80 507 €	48 304 €	16 101 €
Total des dépenses annuelles	85 328 €	53 125 €	20 922 €
Consommation d'eau par branchement	120 m3/an	120 m3/an	120 m3/an
Nombre de branchements assainissement après travaux	27	27	27
Impact sur le prix de l'eau	26,34 € / m3	16,40 € / m3	6,46 € / m3

Tableau 13 : Impact sur le prix de l'eau (scenario 2a)

Le prix de l'eau augmentera de 26,34 €/m^3 si l'on ne tient pas compte des subventions possibles. Ce surcoût sera ajouté au prix de l'eau et aux taxes actuelles.

Pour information, dans le cas d'un potentiel financement des organismes, le prix de l'eau pourrait augmenter de 6,46 € le m^3 ou 16,40 € le m^3

Cet impact sur le prix de l'eau ne tient pas compte de la diminution de la consommation de l'eau liée à l'augmentation du tarif du m^3.

Variante :

En ne raccordant pas les trois habitations situées à l'est (route de Monthureux), il n'y a pas beaucoup de différences car la réduction du linéaire de réseau à créer est compenser par la diminution du nombre de branchements et donc de recettes.

Impact sur la redevance assainissement	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Frais de fonctionnement	4 561 €	4 561 €	4 561 €
Annuités	72 827 €	43 696 €	14 565 €
Total des dépenses annuelles	77 388 €	48 257 €	19 126 €
Consommation d'eau par branchement	120 m3/an	120 m3/an	120 m3/an
Nombre de branchements assainissement après travaux	24	24	24
Impact sur le prix de l'eau	26,87 € / m3	16,76 € / m3	6,64 € / m3

10.3 Scénario d'assainissement 2b: Création d'un système de traitement sur la commune de Mont de Savillon.

Ce scénario est proche du précédent. En effet, pour mener a bien se projet il sera nécessaire de mettre en œuvre le système de collecte cité précédemment.

10.3.1 Description du scenario

Le projet prévoit la création de nouveaux réseaux séparatif de diamètre 200 mm, pour environ 60% sous voirie communal et 40% sous voierie départementale. Au vu de la topographie du plusieurs poste de refoulement seront nécessaire.

Plusieurs contraintes spécifiques sont présentes pour mener à bien se scénario. Le premier est la création du poste de refoulement principale dans le lit de la Saône. Le second est le passage du réseau de collecte sur des parcelles privées

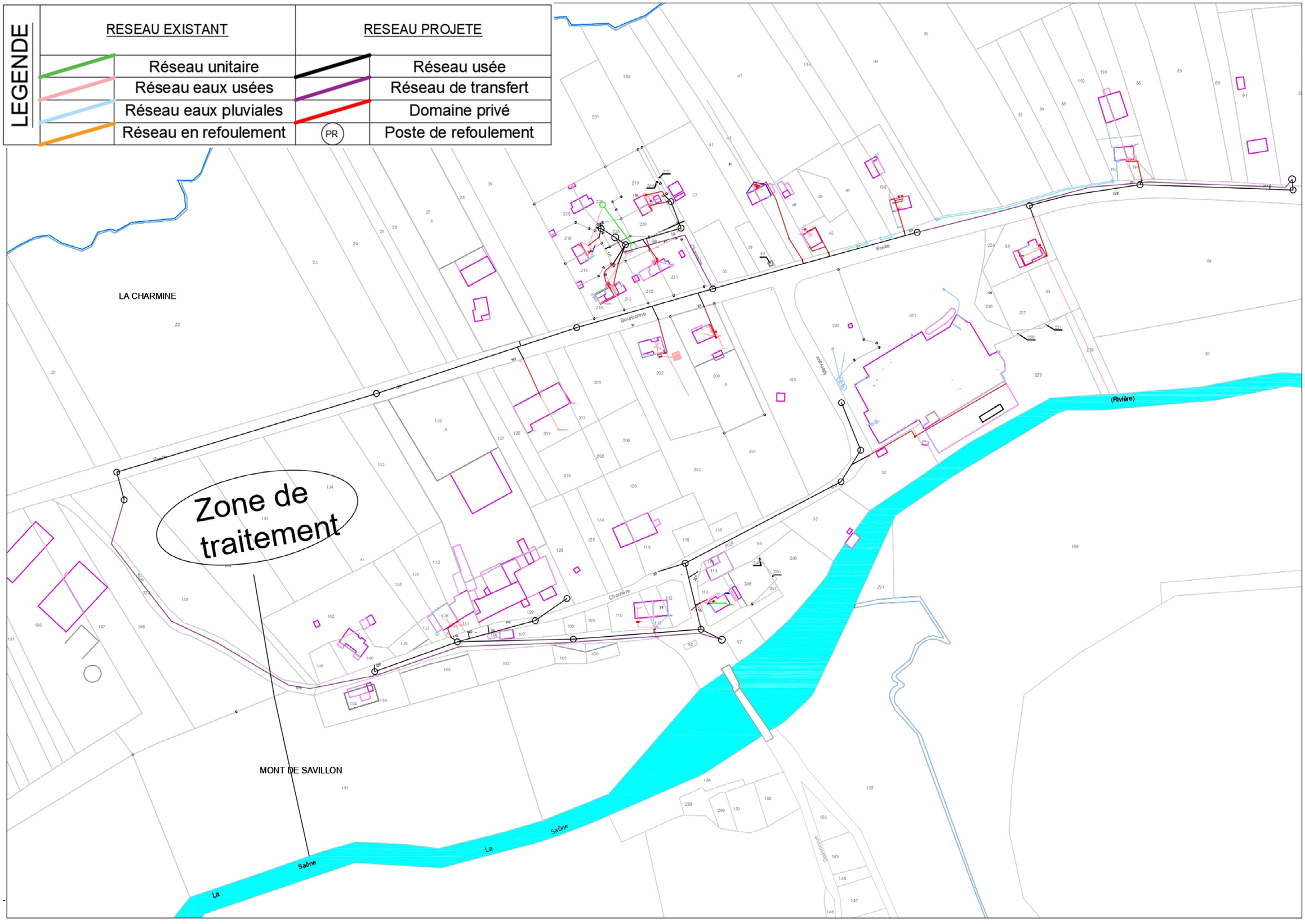
L'emploie d'un poste de refoulement en zone inondable nécessite la réalisation d'un terrassement particulier (création d'une bute de mise hors d'eau) ainsi que la déportation de l'armoire électrique. Ces opérations génèrent un sur-coup pour la création du poste.

En plus de ce projet de collecte, un dimensionnement et la création du système de traitement sera à prendre en compte.

Le projet concerne 27 branchements, avec une capacité de traitement fixée à 100 EH.

La zone de traitement projeté est localisée pour être située hors zone inondable.

LEGENDE	RESEAU EXISTANT	RESEAU PROJETE
	Réseau unitaire	Réseau usée
	Réseau eaux usées	Réseau de transfert
	Réseau eaux pluviales	Domaine privé
	Réseau en refoulement	PR Poste de refoulement



10.3.2 Estimation des travaux

Le coût des travaux est effectué sur la base du bordereau définit précédemment.

En fonction des prix unitaires, la montant des travaux est estimé, en incluant les études et frais divers (reconnaissances géotechniques, relevés topographiques, etc.), estimé à 10% du montant des travaux.

Pour chaque poste, une évaluation des frais de fonctionnement est incluse, lié aux opérations d'hydrocurage notamment pour les réseaux.

Secteur en assainissement collectif	**La collecte des eaux usées et pluviales**		**Quantité**	**Prix Unitaire**	**Total H.T.**	**Fonctionnement**
	Réseau gravitaire à créer	Ø200 sous voirie communale	761 ml	400 €	304 400 €	761 € HT /an
	Réseau gravitaire à créer	Conduite Ø200 sous voirie départementale	558 ml	450 €	251 100 €	558 € HT /an
	Réseau gravitaire à créer	Ø200 en terrain agricole	0 ml	350 €	0 €	0 € HT /an
	Réseau gravitaire à créer	Conduite Ø300 sous voirie communale	0 ml	180 €	0 €	0 € HT /an
	Réseau gravitaire à créer	Conduite Ø300 en terrain agricole	0 ml	210 €	0 €	0 € HT /an
	Sous total "Collecte "		***1319 ml***		***555 500 € HT***	***1 319 € HT /an***
	Suppression des eaux claires parasites					
	Création de canalisation			250 €	0 € HT	0 € HT /an
	Sous total "Suppression des eaux claires parasites"				***0 € HT***	***0 € HT /an***
	Branchement					
	Branchement particulier	Travaux domaine public	Forfait	27 463 €	27 463 €	0 € HT /an
		(études parcellaires)			0 €	0 € HT /an
	Tvx en domaine privé	(études parcellaires)	Forfait	168 594 €	168 594 €	0 € HT /an
	Sous total "Branchement "				***196 057 € HT***	***0 € HT /an***
	Réseau de transfert					
	Canalisation de refoulemer	sous voirie communale	894 ml	160 €	143 040 €	
	Poste de refoulement		3	50 000 €	150 000 €	3500 € HT /an
	Sous total "Réseau de transfert"				***293 040 € HT***	***3 500 € HT /an***
	Epuration					
	Dispositif épuratoire		100 EH	1 500 €	150 000 €	2000 € HT /an
	Canalisation de rejet		90 ml	180 €	16 200 €	90 € HT /an
	Fossé de rejet		110 ml	45 €	4 950 €	110 € HT /an
	Sous total "Epuration"				***171 150 € HT***	***2 200 € HT /an***
	Etudes préalables et maitrise d'oeuvre					
	Etudes et frais divers	10%			104 955 €	
	Sous total "Etude et frais divers"				***104 955 € HT***	***0 € HT /an***
					Investissement H.T.	**Fonctionnement**
	TOTAL				***1 320 702 € HT***	***7 019 € HT /an***

Le coût total des travaux s'élève à **1 320 702€ HT dont 168 594 € HT à la charge des particuliers et 1 152 108 € HT à la charge de la collectivité.**

10.3.3 Financement des travaux

Plusieurs scenarios seront étudiés pour le financement de l'assainissement collectif :

- Pas de financement (hors subventions)
- Financement à 40%
- Financement à 80 %

Les montants plafonds ne sont pas pris en compte dans nos calculs. Les travaux en domaine privé pour l'assainissement collectif ne sont pas financés.

Coût de l'assainissement collectif (€ HT)	Hors subventions	Reste à Financer si 40% de subventions	Reste à Financer si 80% de subventions
A la charge de la collectivité	1 152 108 €	691 265 €	230 422 €
A la charge des Particuliers	168 594 €	168 594 €	168 594 €
LA CHARGE DES PARTICULIERS ET DE LA COLLECTIVITE	**1 320 702 €**	**859 859 €**	**399 016 €**

Tableau 14 : Financement du scenario 2b

10.3.4 Synthèse

Cette solution d'assainissement collectif aura un coût financier qui va impacter le prix de l'eau. En effet, le prix de l'eau devra être augmenté afin de permettre le remboursement des charges financières (emprunt) et d'assurer les coûts de fonctionnement à charge de la collectivité (les coûts de fonctionnement des particuliers ne sont pas pris en compte).

10.3.4.1 Charges financières

Charges financières	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Montant Emprunt	1 152 108 €	691 265 €	230 422 €
Taux du Prêt	5%	5%	5%
Durée du Prêt	30 ans	30 ans	30 ans
Annuité	74 946 €	44 968 €	14 989 €

Tableau 15 : Calculs des charges financières (scenario 2b)

Le montant du remboursement de l'emprunt est calculé pour estimer le prix de l'eau en fonction du scénario de financement retenu.

Un emprunt sur 30 ans avec un taux de prêt de 5 % est considéré.

10.3.4.2 Impact sur le prix de l'eau

Impact sur la redevance assainissement	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Frais de fonctionnement	7 019 €	7 019 €	7 019 €
Annuités	74 946 €	44 968 €	14 989 €
Total des dépenses annuelles	81 965 €	51 987 €	22 008 €
Consommation d'eau par branchement	83 m3/an	83 m3/an	83 m3/an
Nombre de branchements assainissement après travaux	27	27	27
Impact sur le prix de l'eau	36,58 € / m3	23,20 € / m3	9,82 € / m3

Tableau 16 : Impact sur le prix de l'eau (scenario 2b)

Le prix de l'eau augmentera de 6,58 €/m^3 si l'on ne tient pas compte des subventions possibles. Ce surcoût sera ajouté au prix de l'eau et aux taxes actuelles.

Pour information, dans le cas d'un potentiel financement des organismes, le prix de l'eau pourrait augmenter de 9,82 € le m^3 ou 23,20 € le m^3

Cet impact sur le prix de l'eau ne tient pas compte de la diminution de la consommation de l'eau liée à l'augmentation du tarif du m^3.

10.4 Comparaison technico économique -scénario 1a, 1b et 1c

10.4.1 Synthèse des scenarios

L'ensemble des scenarios 1, 2a et 2b sont synthétisés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Les coûts de fonctionnement pour l'assainissement collectif sont détaillés dans chaque devis estimatif. Ils incluent l'entretien des réseaux (curage), des postes de refoulement (électricité, curage) et de la station d'épuration.

	Scénario 2A ***Assainissement collectif : Raccordement de Mont de Savillon au réseau de Monthureux sur Saône***			***Scénario 2B*** ***Assainissement collectif : Création d'une filière de traitement sur le site de Mont de Savillon***			***Scénario 1*** ***Assainissement non collectif***
	0 % de subventions	***40 % de subventions***	***80 % de subventions***	***0 % de subventions***	***40 % de subventions***	***80 % de subventions***	
Montant total des travaux *(subventions déduites)*	1 406 182 € HT	911 147 € HT	416 112 € HT	1 380 702 € HT	895 859 € HT	411 106 € HT	276 299 € HT
A la charge de la collectivité *(subventions déduites)*	1 237 588 € HT	742 533 € HT	247 518 € HT	1 212 108 € HT	727 265 € HT	242 422 € HT	
A la charge des particuliers *(subventions déduites)*	168 594 € HT						276 299 € HT
Cout moyen par logement	52 081 € HT	33 746 € HT	15 412 € HT	51 137 € HT	33 180 € HT	15 223 € HT	10 233 € HT
Impact sur le prix de l'eau	+ 25,26 € HT/m^3	+ 15,32€ HT/m^3	+ 5,38 € HT/m^3	+ 37,11 € HT/m^3	+ 23,04 € HT/m^3	+ 8,96 € HT/m^3	
Frais de fonctionnement	4 821 € HT/an			7 819 € HT/an			5 300 € /an

10.4.2 Evaluation des coûts sur 30 ans

Le comparatif des scénarios va être effectué sur 30 ans (investissement et coût de fonctionnement sur 30 ans).

Ce graphique prend en compte les aides financières potentielles pour l'assainissement collectif avec des taux de 0 à 80%.

D'après ce comparatif, les solutions d'assainissement collectifs, même avec des aides importantes, restent peu compétitives.

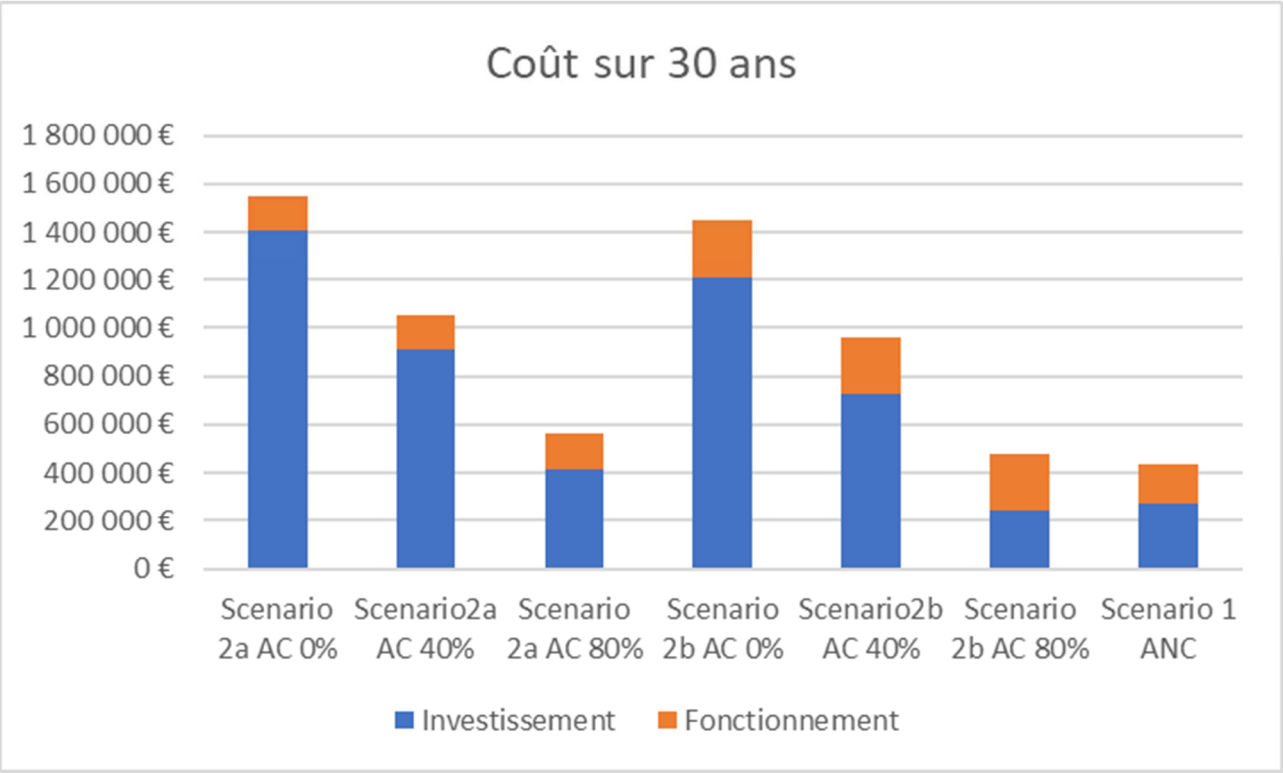


Figure 28: Cout sur 30 ans des scenarii de Mont de Savillon

11 Scenario Rue de la Perche

11.1 Scenario 3 : assainissement non collectif

11.1.1 Etat actuel

Actuellement, la plupart des habitations dispose simplement d'un prétraitement.

Cinq habitations possèdent une filière complète.

11.1.2 Solutions de réhabilitation

Un chiffrage des travaux de réhabilitation a été effectué dans le cadre de l'étude, sur la base des enquêtes parcellaires réalisées par nos soins. Pour le secteur de la rue de la Perche, 18 installations ont été contrôlées. Sur 18, aucune ne peut être considéré comme complète (prétraitement et traitement). Toutes les habitations sont concernées par le scenario de zonage.

Pour les habitations non contrôlées, on prendra un coût moyen de réhabilitation.

Le montant global des travaux est de 190 646 € pour les 17 filières à réhabiliter (dont 3 sont regroupées). On retiendra un coût moyen de soit un cout moyen de 11 471 € par habitation.

Dans le cadre du comparatif des scenarios, seules les habitations concernées par le scenario d'assainissement collectif sont ici prises en compte.

Pour les habitations non contrôlées par le SPANC (refus de visite ou maison inhabitée), une somme forfaitaire est prise en compte, correspondant à la moyenne des travaux de mise en conformité des autres habitations du village.

Le descriptif des filières est joint en annexe 5.

11.1.3 Financement

En tenant compte des subventions du Conseil Départemental, le montant total des travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif s'élève à **194 288 € HT**.

	Nombre	***Montant total des travaux***	***Montant de la subvention***	***Reste à financer***
Logements contrôlés	20	224 288 € HT	30 000 € HT	194 288 € HT
Autres	0	€ HT	€ HT	€ HT
Filières complètes	0	€ HT	€ HT	€ HT
TOTAL	***20***	***224 288,00 €***	***30 000,00 €***	***194 288 € HT***

Le montant des subventions est basé sur un total de 2 000€ par système de traitement mis aux normes (sous réserve d'une obligation de travaux dans un délai de 4 ans maximum).

11.2 Scénario 4: Rue de la perche en assainissement collectif

Il n'y a pas de structure de réseaux de collecte utilisable, la solution est donc la mise en place d'un réseau de collecte séparatif. Le réseau actuel collecte en effet beaucoup d'eaux pluviales, ce qui peut générer des coûts énergétiques important (3 refoulements jusqu'à la station de traitement).

11.2.1 Description du scenario

Le projet prévoit la création d'un nouveau réseau séparatif de diamètre 200 mm, pour environ 25% sous voirie communal et 75% sous voirie départementale.

Les contraintes techniques liées au projet sont :

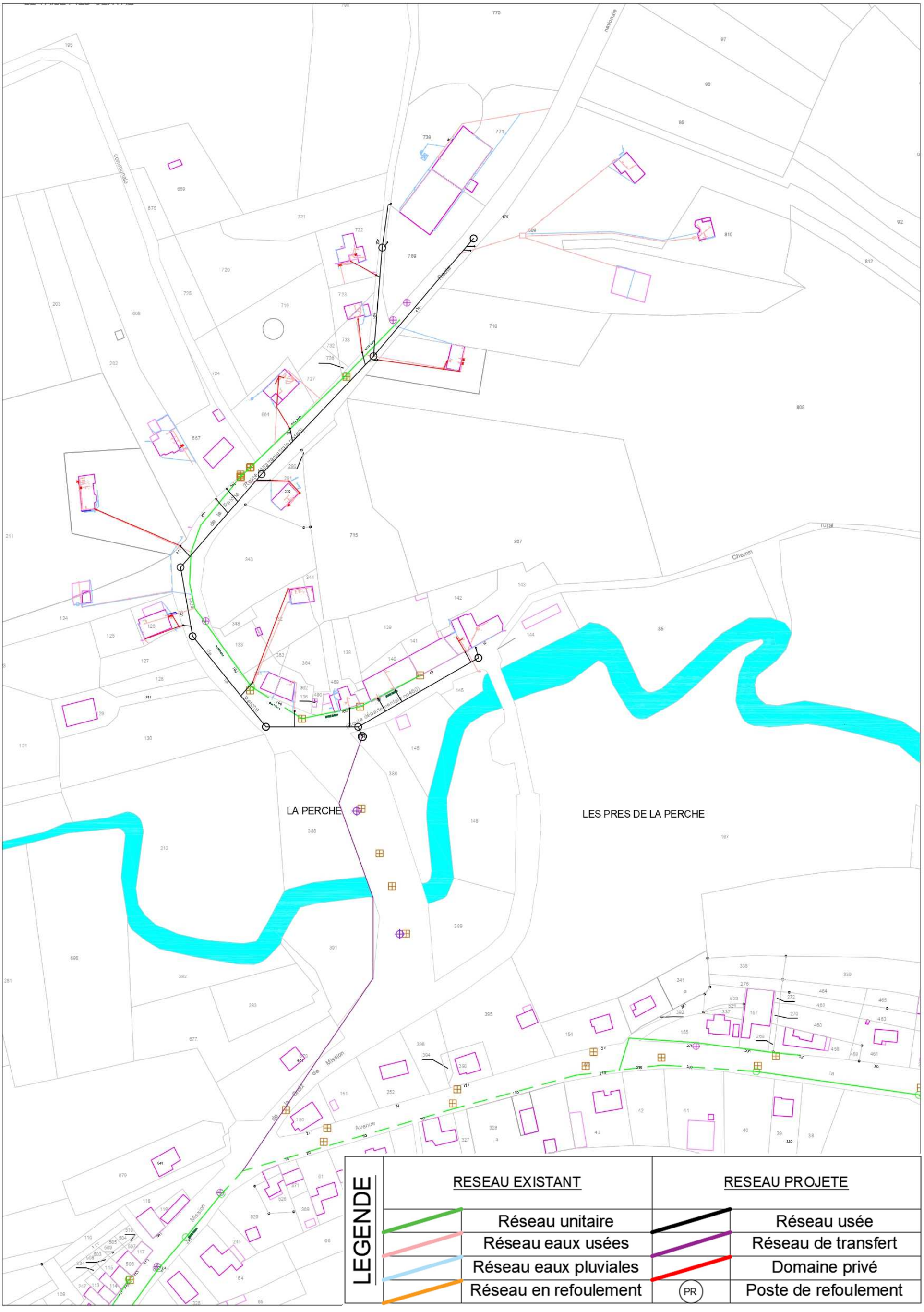
- La mise en place d'un poste de refoulement dans le lit majeur de la Saône ;
- La pose en encorbellement de la canalisation d'assainissement sur le pont de la Perche.

L'emploi d'un poste de refoulement en zone inondable nécessite la réalisation d'un terrassement particulier (création d'une bute de mise hors d'eau) ainsi que la déportation de l'armoire électrique. Ces opérations génèrent un surcoût pour la création du poste.

La technique d'épuration n'est pas prise en compte dans ce scénario du fait de la connexion au système de traitement de la commune.

Le projet concerne 20 branchements, avec une capacité de traitement fixée à 60 EH.

Ce scénario engendrera des coûts de pompages supplémentaire du fait de la nécessité de pomper le même effluent plusieurs fois.


LA PERCHE
LES PRES DE LA PERCHE
Route départementale (no460)
Route de la Perche
Chemin rural
Avenue de la Croix de Mission
Mission
LEGENDE
RESEAU EXISTANT
RESEAU PROJETE
Réseau unitaire
Réseau eaux usées
Réseau eaux pluviales
Réseau en refoulement
Réseau usée
Réseau de transfert
Domaine privé
PR
Poste de refoulement

11.2.2 Estimation des travaux

Le coût des travaux est effectué sur la base du bordereau définit précédemment.

En fonction des prix unitaires, la montant des travaux est estimé, en incluant les études et frais divers (reconnaissances géotechniques, relevés topographiques, etc.), estimé à 10% du montant des travaux.

Pour chaque poste, une évaluation des frais de fonctionnement est incluse, lié aux opérations d'hydrocurage notamment pour les réseaux.

			Quantité	Prix Unitaire	Total H.T.	Fonctionnement
Secteur en assainissement collectif	**La collecte des eaux usées et pluviales**					
	Réseau gravitaire à créer	Ø200 sous voirie communale	148 ml	400 €	59 200 €	148 € HT /an
	Réseau gravitaire à créer	Conduite Ø200 sous voirie départementale	413 ml	450 €	185 850 €	413 € HT /an
	Sous total "Collecte "		***561 ml***		***245 050 € HT***	***561 € HT /an***
	Branchement					
	Branchement particulier	Travaux domaine public	Forfait	14 028 €	14 028 €	0 € HT /an
		(études parcellaires)			0 €	0 € HT /an
	Tvx en domaine privé	(études parcellaires)	Forfait	75 726 €	75 726 €	0 € HT /an
	Sous total "Branchement "				***89 754 € HT***	***0 € HT /an***
	Réseau de transfert					
	Canalisation de refoulemen	sous voirie communale	277 ml	160 €	44 320 €	
	Canalisation de refoulemen	sous terrain naturel	0 ml	105 €	0 €	
	Poste de refoulement		1	50 000 €	50 000 €	2500 € HT /an
	Sous total "Réseau de transfert"				***94 320 € HT***	***2 500 € HT /an***
	Etudes préalables et maitrise d'oeuvre					
	Etudes et frais divers	10%			42 912 €	
	Sous total "Etude et frais divers"				***42 912 € HT***	***0 € HT /an***
					Investissement H.T.	**Fonctionnement**
	TOTAL				***472 036 € HT***	***3 061 € HT /an***

Le coût total des travaux s'élève à **436 887 € HT dont 36 000 € HT à la charge des particuliers et 400 887 € HT à la charge de la collectivité.**

11.2.3 Financement des travaux

Plusieurs scenarios seront étudiés pour le financement de l'assainissement collectif :

- Pas de financement (hors subventions)
- Financement à 40%
- Financement à 80 %

Les montants plafonds ne sont pas pris en compte dans nos calculs. Les travaux en domaine privé pour l'assainissement collectif ne sont pas financés.

Coût de l'assainissement collectif (€ HT)	Hors subventions	Reste à Financer si 40% de subventions	Reste à Financer si 80% de subventions
A la charge de la collectivité	396 310 €	237 786 €	79 262 €
A la charge des Particuliers	75 726 €	75 726 €	75 726 €
TOTAL A LA CHARGE DES PARTICULIERS ET DE LA COLLECTIVITE	**472 036 €**	**313 512 €**	**154 988 €**

Tableau 17 : Financement du scenario 4

11.2.4 Synthèse

Cette solution d'assainissement collectif aura un coût financier qui va impacter le prix de l'eau. En effet, le prix de l'eau devra être augmenté afin de permettre le remboursement des charges financières (emprunt) et d'assurer les coûts de fonctionnement à charge de la collectivité (les coûts de fonctionnement des particuliers ne sont pas pris en compte).

11.2.4.1 Charges financières

Charges financières	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Montant Emprunt	396 310 €	237 786 €	79 262 €
Taux du Prêt	5%	5%	5%
Durée du Prêt	30 ans	30 ans	30 ans
Annuité	25 781 €	15 468 €	5 156 €

Tableau 18 : Calculs des charges financières (scenario 4)

Le montant du remboursement de l'emprunt est calculé pour estimer le prix de l'eau en fonction du scénario de financement retenu.

Un emprunt sur 30 ans avec un taux de prêt de 5 % est considéré.

11.2.4.2 Impact sur le prix de l'eau

Impact sur la redevance assainissement	*Sans subventions*	*Avec subventions (40%)*	*Avec subventions (80%)*
Frais de fonctionnement	561 €	561 €	561 €
Annuités	25 781 €	15 468 €	5 156 €
Total des dépenses annuelles	26 342 €	16 029 €	5 717 €
Consommation d'eau par branchement	120 m3/an	120 m3/an	120 m3/an
Nombre de branchements assainissement après travaux	27	27	27
Impact sur le prix de l'eau	8,13 € / m3	4,95 € / m3	1,76 € / m3

Tableau 19 : Impact sur le prix de l'eau (scenario 4)

Le prix de l'eau augmentera de 8,13 €/m^3 si l'on ne tient pas compte des subventions possibles. Ce surcoût sera ajouté au prix de l'eau et aux taxes actuelles.

Pour information, dans le cas d'un potentiel financement des organismes, le prix de l'eau pourrait augmenter de 1,76 € le m^3 ou 4,95 € le m^3

Cet impact sur le prix de l'eau ne tient pas compte de la diminution de la consommation de l'eau liée à l'augmentation du tarif au m^3.

11.3 Comparaison technico économique -scénario 3 et 4

11.3.1 Synthèse des scenarios

L'ensemble des scenarios 3 et 4 et synthétisé dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Les coûts de fonctionnement pour l'assainissement collectif sont détaillés dans chaque devis estimatif. Ils incluent l'entretien des réseaux (curage), des postes de refoulement (électricité, curage) et de la station d'épuration.

	Scénario 3 ***Assainissement collectif : Raccordement rue de la Perche au réseau de Monthureux sur Saône***			***Scénario 4*** ***Assainissement non collectif***
	0 % de subventions	***40 % de subventions***	***80 % de subventions***	
Montant total des travaux *(subventions déduites)*	472 036 € HT	315 512 € HT	154 988 € HT	194 288 € HT
A la charge de la collectivité *(subventions déduites)*	396 310 € HT	237 786 € HT	79 262 €HT	
A la charge des particuliers *(subventions déduites)*	75 726 € HT			194 288 € HT
Cout moyen par logement	17 483 € HT	11 612 € HT	5 740 € HT	7 196 € HT
Impact sur le prix de l'eau	+ 8,13 € HT/m^3	+ 4,95 € HT/m^3	+ 1,76 € HT/m^3	
Frais de fonctionnement annuel	3 061 € HT/an			4 775 € /an

11.3.2 Evaluation des coûts sur 30 ans

Le comparatif des scénarios va être effectué sur 30 ans (investissement et coût de fonctionnement sur 30 ans).

Ce graphique prend en compte les aides financières potentielles pour l'assainissement collectif avec des taux de 0 à 80%.

D'après ce comparatif, le financement de travaux va impacter fortement les coûts globaux. Les solutions d'assainissement collectives peuvent devenir plus intéressante uniquement si la collectivité obtient des financements très importants.

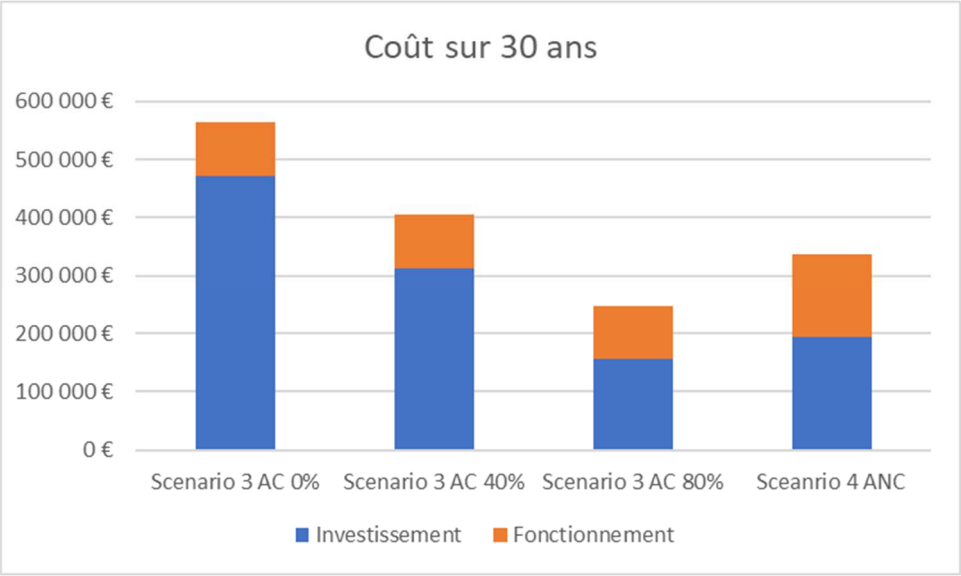


Figure 29: Coût sur 30 ans des scenarii Rue de la Perche

12 Zonage retenu par la commune de Monthureux sur Saône

Les seuls critères pour « justifier le zonage » d'une commune sont d'ordre environnemental et économique. Toute autre argumentation s'éloignerait de ce que le législateur a prévu et serait, à ce titre, sans objet dans le cadre de l'enquête publique. Ce décret constitue donc le règlement de constitution du zonage.

Les zones d'assainissement non collectif sont donc justifiées :

- ✓ **soit parce que l'assainissement collectif ne présente pas d'intérêt particulier pour l'environnement**. On admet que les techniques d'assainissement non collectif, sur des systèmes bien conçus, bien réalisés et régulièrement entretenus offrent les mêmes performances que des stations d'épuration collectives et limitent le risque de pollution accidentelle en cas de défaillance des ouvrages,
- ✓ **soit parce que l'assainissement collectif est d'un coût excessif**. Cette notion de « coût excessif » est assez relative et le présent dossier doit permettre aux administrés de comprendre les orientations proposées par le Maitre d'Ouvrage sur l'étendue de l'assainissement collectif.

L'expérience montre que le coût de l'assainissement collectif et notamment le coût des réseaux de collecte est inversement proportionnel à la densité d'habitat. En effet, pour un montant d'investissement correspondant à un linéaire de réseau donné, la répartition par branchement est d'autant plus faible que le nombre de foyers raccordés est important.

Compte tenu :

- des nouvelles techniques de l'assainissement non collectif
- du coût élevé de l'assainissement collectif en terme de d'investissements et de fonctionnement

---

LA COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE A CHOISI:

-

Assainissement collectif :

les zones de la commune déjà raccordées au réseau de collecte collectif

le secteur de La Perche

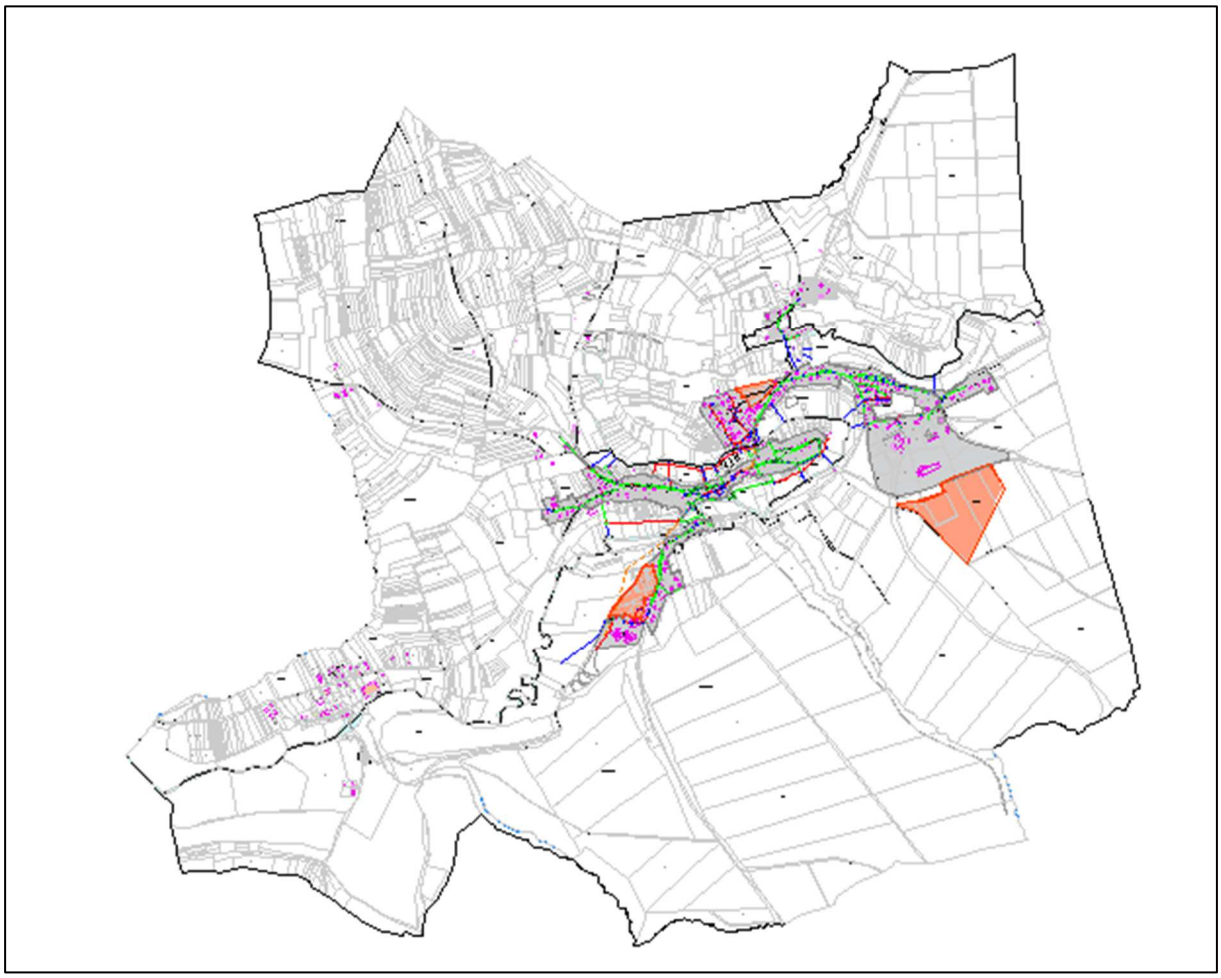
-

Assainissement non collectif :

le secteur du Mont-de-Savillon

les habitations isolées

*Si l'avenir devait apporter des modifications substantielles des éléments d'analyse (tels que densification de l'urbanisation, évolution du régime de subvention, taux d'intérêt plus faibles) susceptibles de remettre en **cause** cette conclusion, le zonage d'assainissement pourrait alors faire l'objet d'une procédure de révision.*



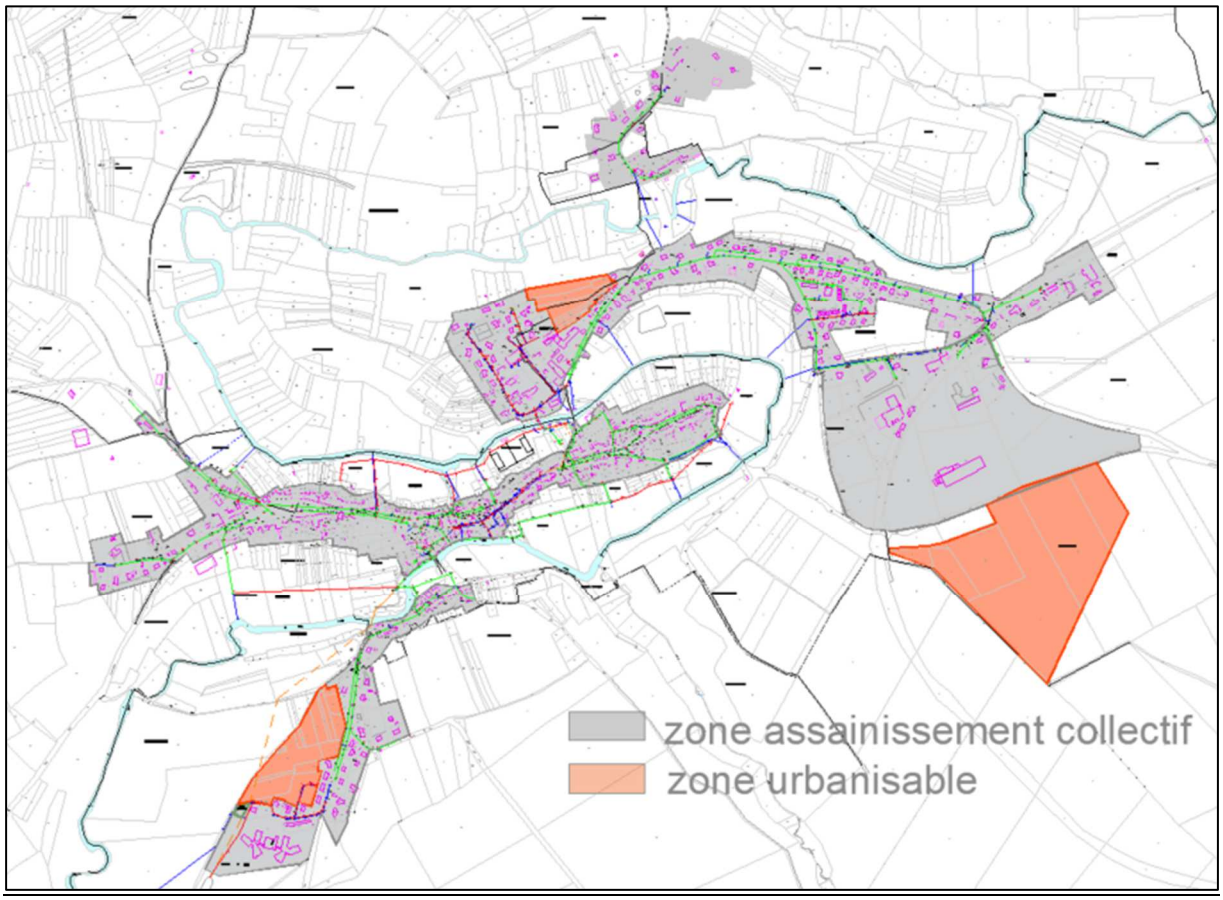


Figure 30 : Carte du zonage d'assainissement

DEPARTEMENT DES VOSGES
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHÂTEAU
COMMUNE DE MONTHUREUX-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025

****

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre SYLVESTRE, Maire de Monthureux-sur-Saône.

****

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur Pierre SYLVESTRE, Maire.
Madame Joëlle MAIGROT, Adjoint au Maire.
Madame Catherine FLIELLER, Adjoint au Maire.
Monsieur Philippe CASSAGNE, Adjoint au Maire.

Mesdames et Messieurs : Adrien BOUCHAIN, Jacques DURUPT, Flavien FAUCHON, Jérôme LORRAIN, Michèle MAGU, Hélène MUNIER, Sylvain REBILLOT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :
Madame Aurore PETITCOLIN

ETAIENT ABSENTS :
Madame et Monsieur Laly LECLAIR, Julien METTOT.

POUVOIRS DE VOTE :
Madame Aurore PETITCOLIN a donné pouvoir de vote à Madame Catherine FLIELLER

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Nombre de conseillers municipaux présents : 11
Nombre de votants : 12

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Michèle MAGU
SECRETAIRE AUXILIAIRE : Madame Véronique LIMONIER.
Date de convocation : le 19 février 2025

****

2025-02-27-6- Assainissement ; plan de zonage

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2020-11-26-2 du 26 novembre 2020 décidant de retenir le bureau d'étude OXYA pour réaliser l'étude diagnostic du système d'assainissement pour la réalisation d'un plan de zonage.

Monsieur le Maire fait état de l'existant à savoir un assainissement collectif sur une grande partie de la commune et de 2 zones non raccordées qui sont La Perche et le Mont de Savillon. Il présente les différents scénarios issus de cette étude. Il rappelle que depuis 1993, les habitants de La Perche versent la taxe d'assainissement sans être raccordés à un réseau d'assainissement collectif.

Compte tenu de ce rapport, il est proposé de réaliser le schéma général et le zonage réglementaire d'assainissement de la commune.

La commune souhaite réaliser son zonage d'assainissement sur l'ensemble de du territoire communal et proposer le choix d'assainissement le mieux adapté aux évolutions technologiques et contraintes réglementaire et environnementales, choix qui sera soumis à enquête publique.

L'étude réalisée par le bureau d'étude OXYA Conseil dans le cadre du schéma directeur d'assainissement a permis l'élaboration de différents scénarios possibles sur les secteurs concernés et leurs chiffrages, à savoir :

- Assainissement collectif :
  - les zones de la commune déjà raccordées au réseau de collecte collectif
  - le secteur de La Perche
- Assainissement individuel :
  - le secteur du Mont-de-Savillon
  - les habitations isolées

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/03/2025 à 10h02
Référence de l'AR : 088-218803104-20250227-202502276-DE
Publié le 10/03/2025 ; Rendu exécutoire le 10/03/2025

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'engager la réalisation du plan de zonage de l'assainissement sur le territoire communal,

PROPOSE de soumettre à l'enquête publique conformément à l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif suivant :

- **Assainissement collectif :**
  les zones de la commune déjà raccordées au réseau de collecte collectif
  le secteur de La perche
- **Assainissement individuel :**
  le secteur du Mont-de-Savillon
  les habitations isolées

AUTORISE le maire à organiser l'enquête publique, de recruter un commissaire en quêteur et de régler les frais inhérents à ladite enquête.

D'IMPUTER les dépenses au budget annexe de l'eau.

Figure 31: Délibération de la commune sur le zonage d'assainissement

ANNEXES

Annexe 1 : Lexique

Annexe 2 : Plans des réseaux d'assainissement

Annexe 3 : Carte des contraintes habitat

Annexe 4 : Carte des sols

Annexe 5 : Enquêtes domiciliaires

ANNEXE 1

LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES

Lexique des termes techniques

■ Déversoir d'orage (DO)

Ouvrage permettant le rejet direct d'une partie des eaux transportées par le réseau d'assainissement au milieu naturel dans le but de limiter les apports au réseau aval et en particulier à la station d'épuration en cas de pluie. L'essentiel des polluants rejetés par temps de pluie transite donc par ces ouvrages. Les déversoirs d'orage constituent un point névralgique de contrôle de la pollution des rejets urbains par temps de pluie. La réglementation impose la mesure des débits et, dans certains cas, des polluants.

■ Eau pluviale

Eau apportée par une précipitation et recueillie dans un réseau d'assainissement. Pour éviter toute ambiguïté (confusion eau de pluie- eau pluviale), il est préférable de parler d'eau de ruissellement, sauf si le mot est utilisé en complément du terme réseau (réseau d'eaux pluviales).

■ Eau unitaire

Mélange d'eau de ruissellement et d'eaux usées.

■ Eau usée

Eau ayant été utilisée par l'homme. On distingue généralement les eaux usées d'origine domestique (cuisines, toilettes, salles de bain,…) et les eaux usées d'origine industrielle.

■ Eau vanne

Eau provenant de toilettes. Le volume des chasses d'eau conditionne de façon importante la concentration des eaux usées en matières organiques. D'autre part, les fuites de chasses d'eau sont une source importante et diffuse d'eaux parasites.

■ Eau ménagère

Elles représentent toutes les eaux usées provenant des éviers, lavabos, douches, baignoires, machines à laver...

■ ECP (ECPI, ECPR) : Eaux Claires Parasites

Les eaux claires parasites sur le réseau d'eaux usées peuvent avoir deux origines :

les eaux claires parasites d'infiltration "ECPI". Il s'agit des apports permanents (nappe permanente, drainage direct,...), et pseudo-permanents (nappe à battement,...).

$\Rightarrow$ les eaux claires parasites de ruissellement "ECPR". Il s'agit des apports événementiels impliquant une entrée massive et ponctuelle dans le réseau de collecte des eaux usées (ruissellement sur chaussée ou sur toiture ..., et entrée par un avaloir ou une gouttière ...).

■ Effluent

Eau sortant d'un système d'assainissement, soit après traitement par un système épuratoire, soit par un déversoir d'orage ou par l'exutoire d'un réseau séparatif strict.

■ EH ou Eq/hab

Il s'agit d'une notion visant à standardiser le rejet d'effluent d'un habitant (volume : 150 l/j, et pollution : 60 g de DBO_5 / j).

■ Exutoire

Point de connexion entre un réseau d'assainissement et le réseau hydrographique naturel.

■ Surface active

Surface drainée par un réseau de collecte (chaussée, toiture,...). Elle correspond aux limites d'un micro bassin d'alimentation (surface) avec pour exutoire le réseau de collecte EU. Il s'agit d'un dysfonctionnement qui ne devrait pas être observé dans un réseau séparatif

■ Taux de collecte

Rapport entre la charge de pollution mesurée et la charge de pollution théorique pour chaque paramètre (MES,DBO_5, DCO, NK et $P_{t)}$.

■ Taux de dilution brut

Rapport entre le volume d'eaux claires mesuré et le volume mesuré des eaux strictement domestiques.

ANNEXE 2

PLAN DES RESEAUX DE COLLECTE

Département des VOSGES

Commune de MONTHUREUX SUR SAONE

Diagnostic du système d'assainissement

Plan réseau assainissemeent



RESEAU EXISTANT

- Réseau unitaire
- Réseau eaux usées
- Réseau eaux pluviales
- Réseau en refoulement
- Fossé
- Regard de visite EP/EU/Unitaire
- Grille
- Avaloir
- Sens d'écoulement
- Exutoire

OUVRAGES SPECIAUX

- Déversoir d'orage
- Poste de refoulement
- By-pass

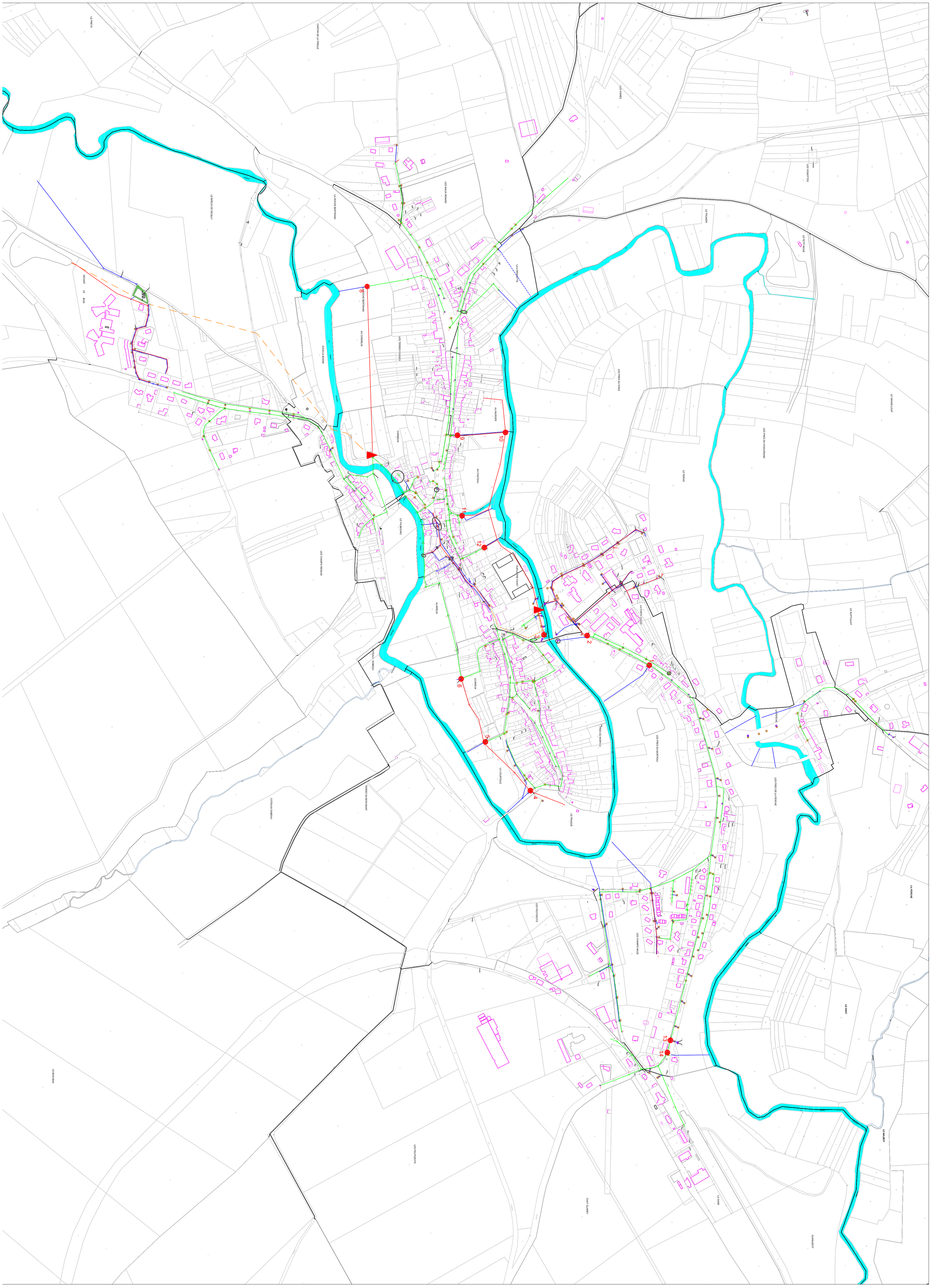
Diamètre et matériaux

Ø300 Béton

OXYA CONSEIL

OXYA Conseil
10 Rue du 152°RI
88400 GERARDMER
Courriel: info@oxyaconseil.fr

Dessiné par :	B.RACADOT	Dossier : A1-512
Date:	11/01/2022	Nom du fichier : Plan ass
Modifié le :		Plan n°:
Modifié le :		1
Plan:	Plan réseau	
Echelle (A1):	1/4000°	


LE PRAYS
CANTON DE LA PRELLE
LES VIGNES
LES VIGNOTTES
LE PRIMIER
LE PETIT AOUE
LES MAUX RENAUD
LA ROCHE BERTRAND
LA LORGUETTE
DEVANT LE BOIS
SOUS LA MOISE
AU CHEMELIN
LES TERRES FUCHOIS
AU MURGER
CHEMELIN
AU CHATEAU
LE PRES DU VIOLE
LE GRAND LOUP
LES PRES DU VIORD/ORMAND
LE PERVIS
LE FAUBOURG
LES CHAMPS RENAUD
SUR LA ROSE PAVET
AU BREUIL
LA PORTE COUVE
LE RUPTOUDOT
COTEAUX SABLEAU
LE BREUIL
LA COURTILLE
LES PRES DU MORTEAU
LES PRES DU LA PERCHE
LE PRAGUE
TERRES DU BOIS BANC
LES PETITGOTS
LES CHAMPS NAUD
LA PERCHE
LE HAUT
LE MALABOT
LE BOIS BAN
CHAT CLAIRET
LA GARE
GUINARDEOT

ANNEXE 3

CONTRAINTES D'HABITAT



OXYA CONSEIL

OXYA Conseil
10 Rue du 152°RI
88400 GERARDMER
Courriel: info@oxyaconseil.fr

Dessiné par :	B.RACADOT	Dossier : A1-512	
Date:	15/04/2023	Nom du fichier : Monthureux	
Modifié le :		Plan n°:	
Modifié le :		3	
Plan:	Contraintes d'habitat		
Echelle (A3):	1/2 500		

LEGENDE

Contraintes vis-à-vis de l'assainissement non collectif

CONTRAINTES MAJEURES

- Absence de contrainte
- Contrainte d'occupation des sols
- Contrainte topographique
- Contrainte de surface

CONTRAINTES SECONDAIRES

- (AC) Contrainte d'accès
- (EX) Contrainte d'exutoire

ANNEXE 4

CARTE DES SOLS

DEPARTEMENT des VOSGES

* * * * * *

COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAONE

* * * * * *

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

CLASSE COULEUR	APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	CONTRAINTES PRINCIPALES	DISPOSITIFS PRECONISES	
			EPURATION	DISPERSION
I	SITE SATISFAISANT	Néant	Tranchées d'épandage	Sol (in-situ)
I-III	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT	Profondeur du sol localement insuffisante	Filtres à sable drainés ou Tranchées d'épandage surdimensionnées	Sol (in-situ) ou exutoire de surface
II	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT	Profondeur du sol insuffisante	Filtres à sable non drainés	Sol (in-situ)
II-III	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT POUVANT PRESENTER DES CONTRAINTES IMPORTANTES POUR L'EPURATION ET LA DISPERSION	Profondeur insuffisante perméabilité localement réduite	Filtres à sable drainés ou non drainés (1)(2) (3)	Sol (in-situ) ou exutoire de surface
III	SITE PRESENTANT DES CONTRAINTES IMPORTANTES POUR L'EPURATION ET LA DISPERSION	Perméabilité réduite, nappe temporaire	Filtres à sable drainés (2)	Exutoire de surface
IV	SITE INAPTE PRESENTANT DES CONTRAINTES MAJEURES	Nappe permanente	Tertres d'infiltration (3)	Nappe (in-situ)

(1) Compte tenu de l'hétérogénéité du terrain, seule une étude à la parcelle prenant en compte le contexte particulier de chaque habitation peut permettre de définir précisément la filière d'assainissement individuel à mettre en oeuvre.

(2) La mise en oeuvre du filtre à sable drainé implique la nécessité de disposer d'un exutoire superficiel pour l'évacuation des effluents traités (ruisseau ...) . En l'absence d'exutoire, des solutions spécifiques avec infiltration adaptées au contexte local peuvent être envisagées . Une étude à la parcelle est conseillée pour confirmer la faisabilité de telles solutions.

(3) Les perméabilités mesurées dans les sols sont souvent favorable à l'infiltration des eaux. La filière du filtre à sable non drainé sera donc adaptée à la majorité des cas.

LEGENDE DE LA CARTE DES SOLS - Echelle 1/2500°

SUBSTRATUM

Gr: Grès
A : Alluvions
R : Argile
M: Marnes
Ca: Calcaires
MCa: Marno Calcaires

HYDROMORPHIE

0 : sol sain
1 : faible hydromorphie,peu intense au delà de 50 cm
2 : hydromorphie moyenne, se marquant à partir de 50 cm
3 : hydromorphie d'intensité moyenne dès la surface
4 : hydromorphie marquée dès la surface

PROFONDEUR D'APPARITION DU SUBSTRAT

1 : entre 0 et 50 cm
2 : de 50 à 100 cm
3 : supérieur à 100 cm

TYPE DE SOL

a : sol d'apport
b : sol brun

SUBSTRAT	PROFONDEUR	TYPE DE SOL	HYDROMORPHIE
R	1	b	2
Argile	Apparition entre 0 et 50 cm	Sol brun	Hydromorphie moyenne

Test de percolation (Tx)

Sondage (Sx)

ancien sondage

LE GRAND LOUP

LE RUPTCAJOT

LA PERCHE

LE HANT

LA PERCHE

LES PRES DE LA PERCHE

3
R3b2
K=0 mm/h

COURTES ROYES

LE PREYS

LA CHARMINE

2
R3b2
K=0 mm/h

4
R3b2
K=5 mm/h

VIEILLE FONTAINE

MONT DE SAVILLON

LE BREUYAT

ANNEXE 5

ENQUETES DOMICILIAIRES

ANNEXE 5.1

ENQUETES DOMICILIAIRES : Mont de Savillon assainissement collectif

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou21

Nom du propriétaire : GUERITTO Paulette **Adresse :** 21 Rue de Bourbone

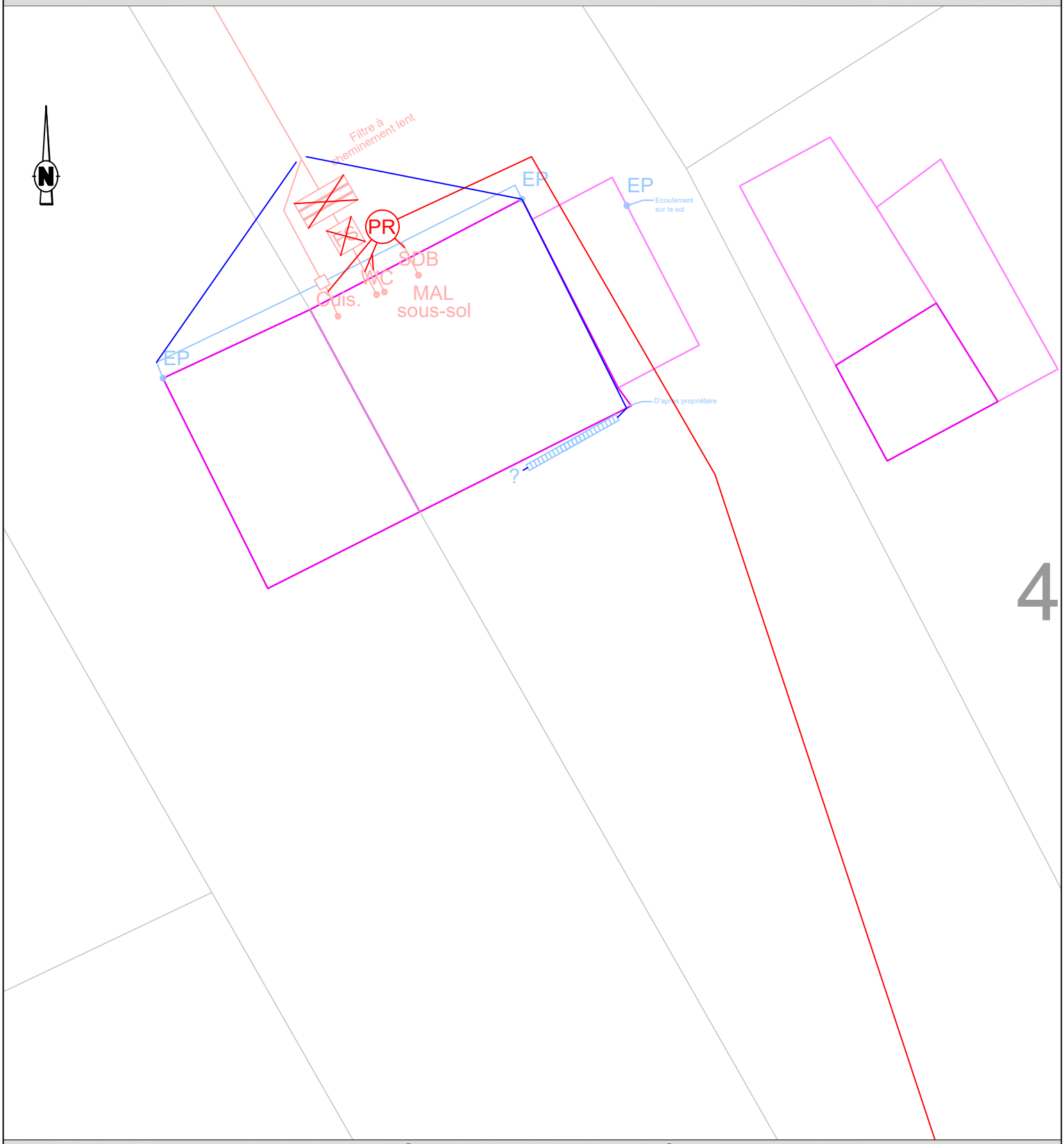
COMMENTAIRES

EU et EP non séparées

TRAVAUX PROJETES

Raccordement avec poste de relevage

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Bou21

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**GUERITTO**
Prénom:	**Paulette**
n° de rue	**21,00**
Rue:	**Rue de Bourbonne**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**600,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	2	250,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 535,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	20,00	1 300,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	2	100,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	4	800,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	1	35,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**5 490,00 €**
4,03	**Pompe de relevage eaux brutes**	**u**	2 500,00 €	1	2 500,00 €
4,04	**Fourniture et pose de canalisations PEHD ø 63 mm en tranchée**	**ml**	65,00 €	46,00	2 990,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**330,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	33,00	330,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 392,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	6,00	492,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

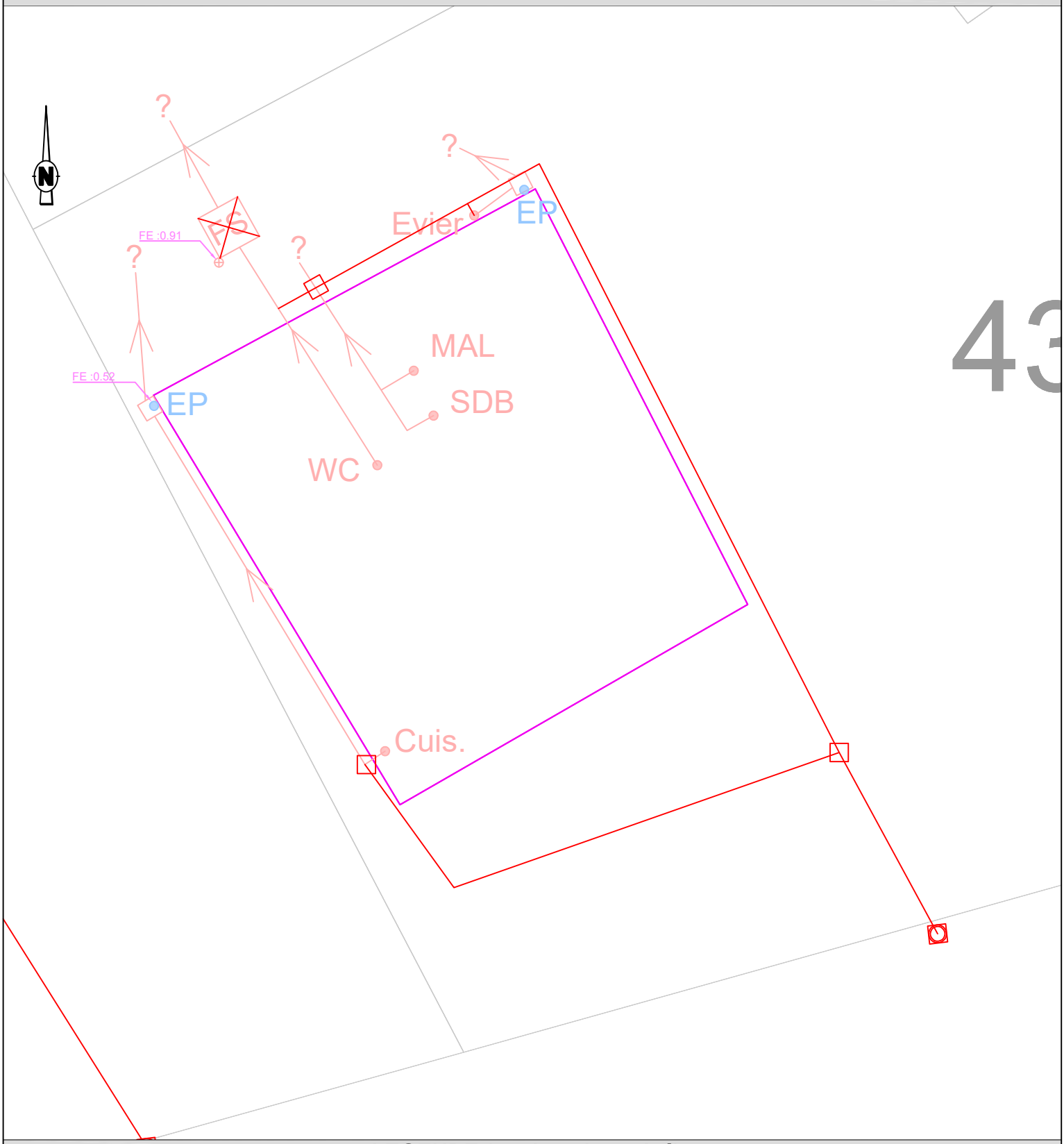
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**10 947,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	9 455,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	1 392,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou31

Nom du propriétaire : GUERITTO Paulette **Adresse :** 31 Rue de Bourbonne

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Existance d'un prétraitement	Raccordement avec déconnexion prétraitement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Bou31

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	
Prénom:	
n° de rue	31,00
Rue:	Route de Bourbonne

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**4 480,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	35,00	2 275,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	3	600,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	4	800,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	3	105,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	7	700,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**480,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	3,00	30,00 €
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	15,00	450,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**550,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**6 585,00 €**

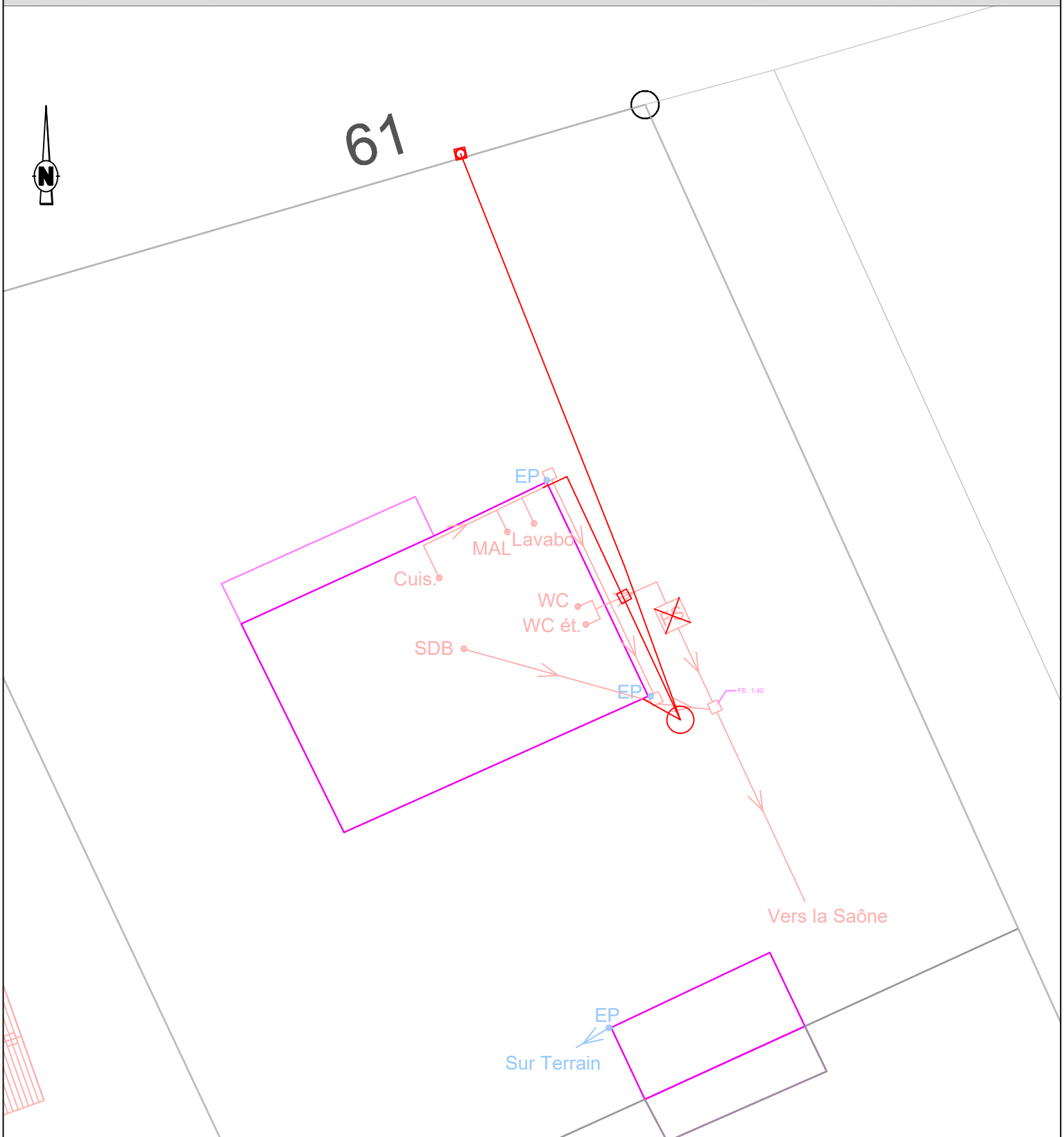
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	5 935,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	550,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou61

Nom du propriétaire : DIZAIN Jeanine **Adresse :** 61 Rue de Bourbonne

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Existance d'un prétraitement	Raccordement avec poste de refoulement et déconnexion prétraitement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Bou61

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**DIZAIN**
Prénom:	**Jeanine**
n° de rue	**61,00**
Rue:	**Route de Bourbonne**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 080,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	13,00	845,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	4	800,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	1	35,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	2	200,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**3 930,00 €**
4,03	**Pompe de relevage eaux brutes**	**u**	2 500,00 €	1	2 500,00 €
4,04	**Fourniture et pose de canalisations PEHD ø 63 mm en tranchée**	**ml**	65,00 €	22,00	1 430,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**900,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	c/ démolition et réfection de zone carrelée	**m²**	75,00 €	10,00	750,00 €
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	15,00	150,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**250,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
6,11	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	1	150,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*50,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

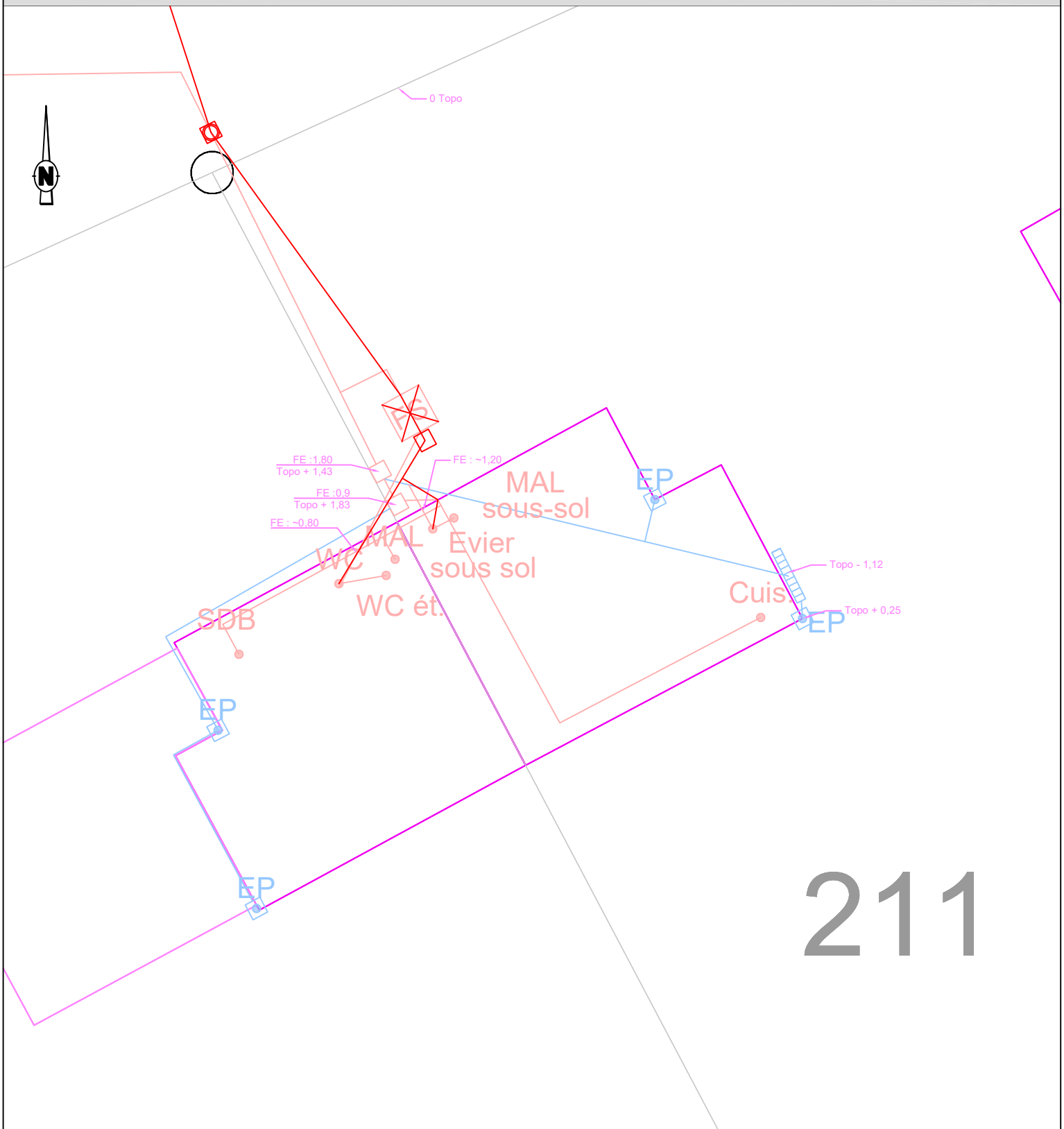
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**8 735,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	7 885,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	250,00 €
Sous-total (coût collectivité)	600,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou91

Nom du propriétaire : MARCHAND Michel **Adresse :** 91 Route de Bourbonne

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Filière complète existante	Déconnexion traitement, branchement avec poste de relevage

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis. Cuisine
MAL Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Bou91

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**MARCHAND**
Prénom:	**Michel**
n° de rue	**91,00**
Rue:	**Route de Bourbonne**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**866,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	6,00	390,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	a/ ø 50 mm	**ml**	13,00 €	2,00	26,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	1	250,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**4 060,00 €**
4,03	**Pompe de relevage eaux brutes**	**u**	2 500,00 €	1	2 500,00 €
4,04	**Fourniture et pose de canalisations PEHD ø 63 mm en tranchée**	**ml**	65,00 €	24,00	1 560,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**120,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	12,00	120,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**550,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**6 671,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	6 021,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	550,00 €

OXYA CONSEIL

09/2023

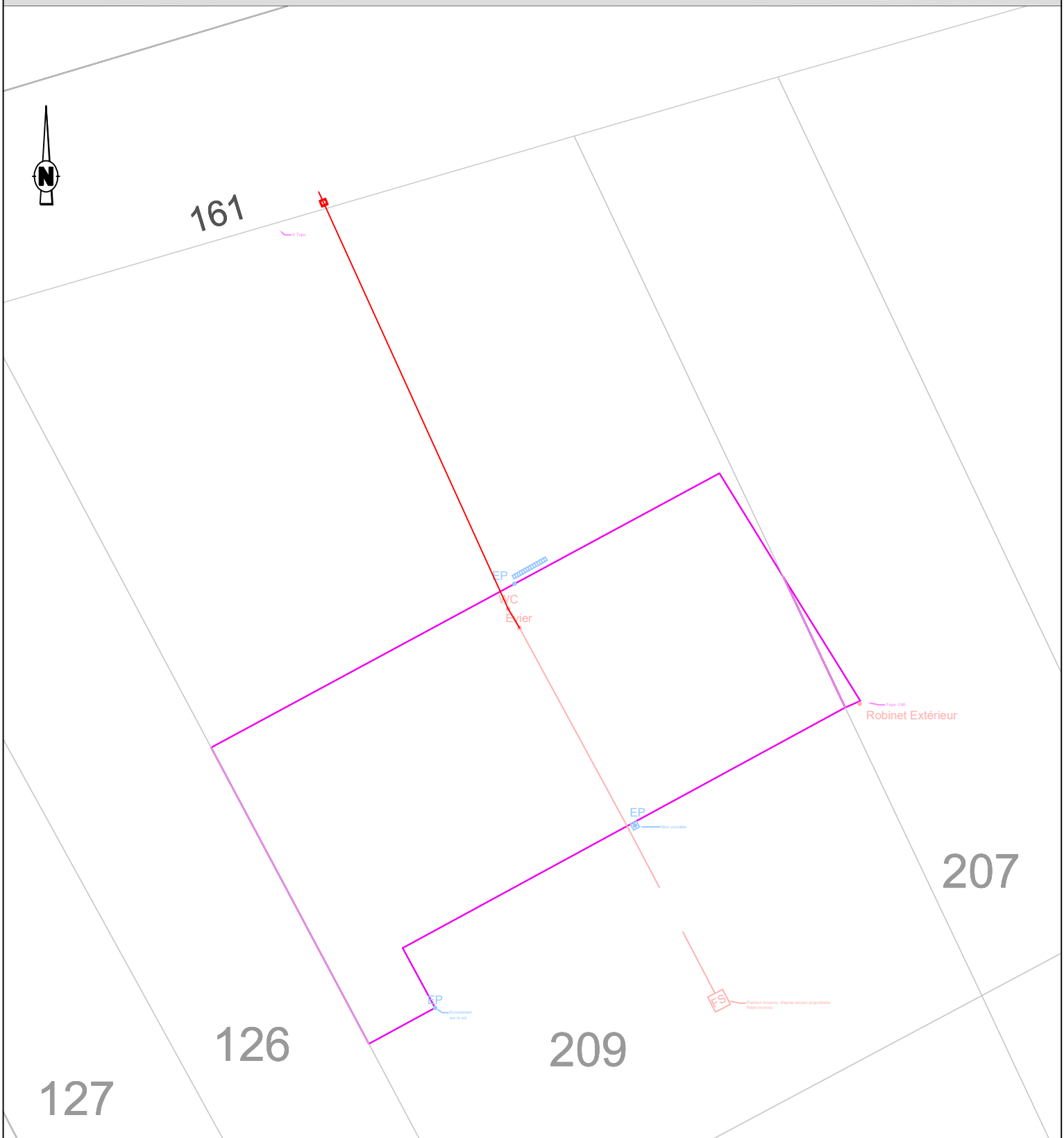
VISITE PARCELLAIRE
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE

Bou161

Nom du propriétaire : Entreprise FUMASOLI **Adresse :** 161 Rue de Bourbonne

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Prétraitement non localisé	Séparation EU/EP, raccordement vers le réseau

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*

EU

EP

Unitaire

Terrain

SDB Salle de bain

WC Eaux vannes

Cuis.

MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien

BD Bac dégraisseur

EP Siphon de sol / Descente d'EP

TN Cote terrain naturel

FE Cote fil d'eau

Bouche à clé

Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)

FS

Filtre à CL

Grille pluviale

Regard EU ou EP

Boîte de branch.t

Sens d'écoulement

AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Bou161

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**Fumasoli**
Prénom:	
n° de rue	**161,00**
Rue:	**Route de Bourbonne**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 640,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	28,00	1 820,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	1	120,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	1	150,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	1	50,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	2	500,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**560,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	e/ démolition et réfection de zone d'enrobé	**m²**	40,00 €	14,00	560,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 096,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	3,00	246,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**5 371,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	4 175,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	1 096,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou211

Nom du propriétaire : HUMBERT Jean Louis **Adresse :** 211 Route de Bourbonne

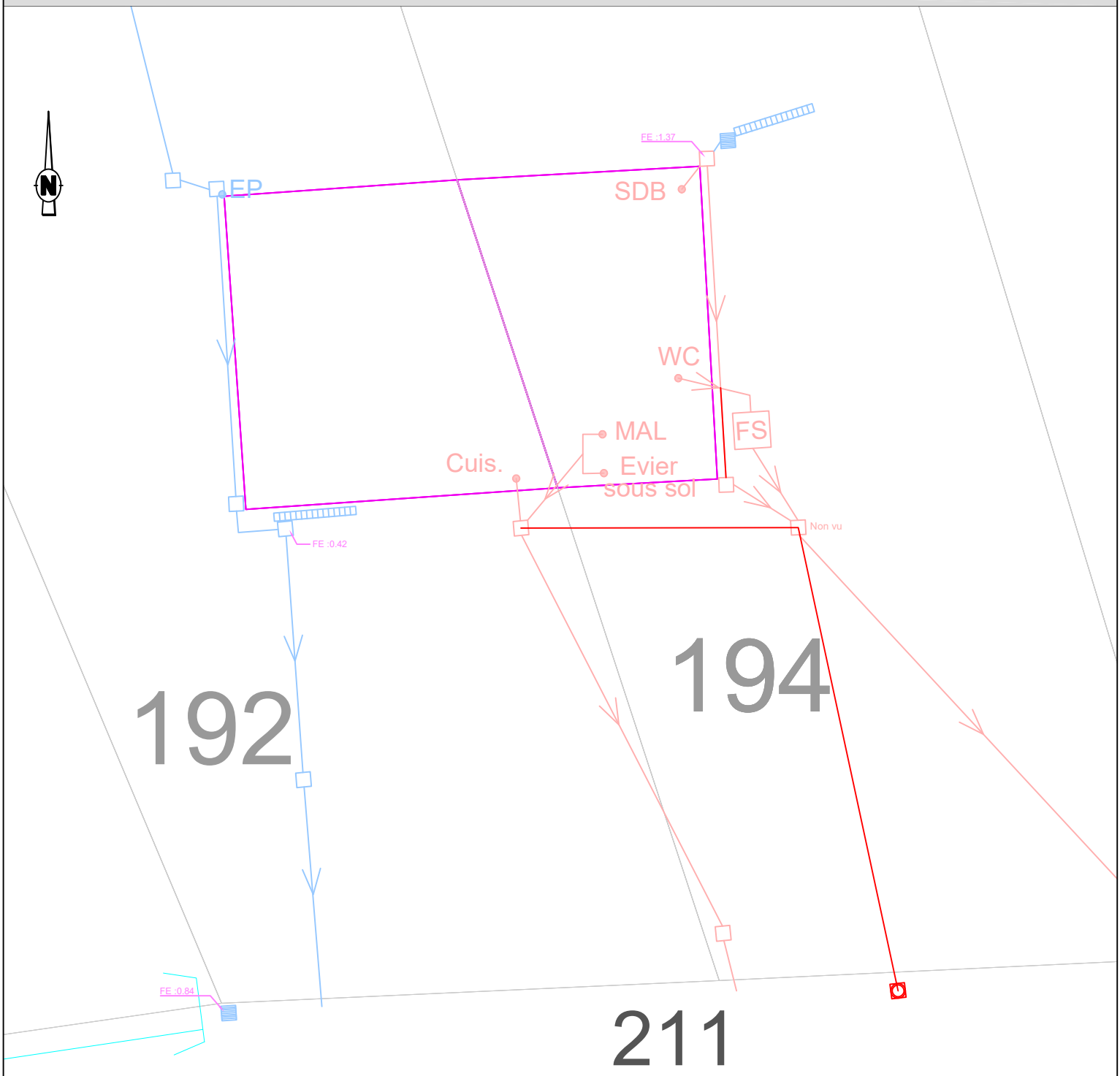
COMMENTAIRES

EU/EP séparée

TRAVAUX PROJETES

Reorise EU vers boite de branchement avec by-pass fosse

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Bouche à clé
Compteur

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Bou211

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	HUMBERT
Prénom:	Jean Louis
n° de rue	211
Rue:	Route de Bourbonne

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**300,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 630,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	22,00	1 430,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**280,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	a/ démolition et réfection de zone de pavés	**m²**	70,00 €	3,00	210,00 €
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	7,00	70,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**532,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	1,00	82,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

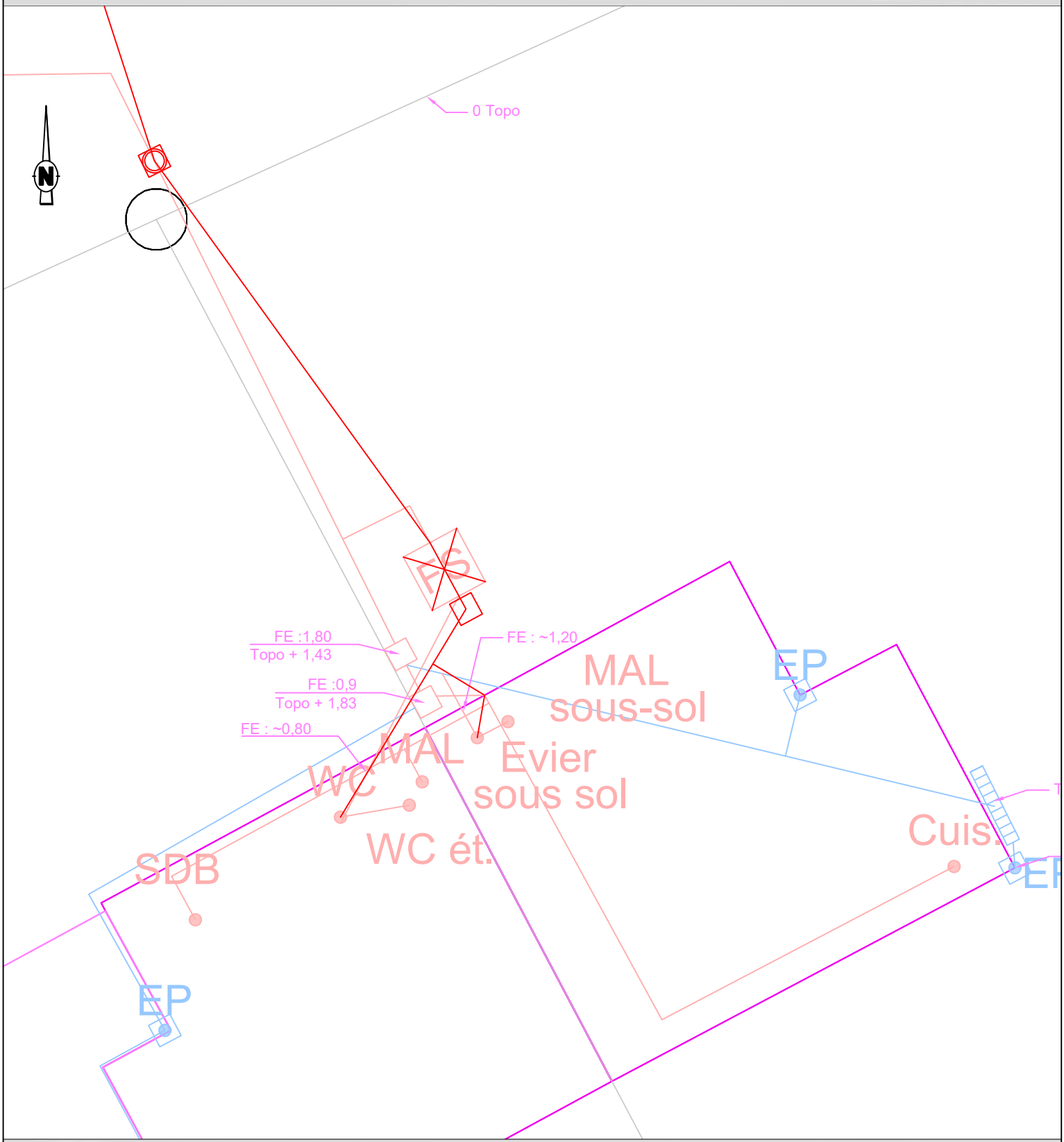
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**3 217,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	2 685,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	
Sous-total (coût collectivité)	532,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha61

Nom du propriétaire : THABOURIN Sandra **Adresse :** 61 Rue de la Charmine

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
EU/EP séparée	By-pass fosse, raccordement vers le réseau

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha61

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	THABOURIN
Prénom:	Sandra
n° de rue	61,00
Rue:	Rue de la Charmine

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 365,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	12,00	780,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	2	240,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	1	150,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	b/ ø 100 mm	**ml**	20,00 €	3,00	60,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	2	500,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	1	35,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**600,00 €**
4,02	**Petite pompe de relevage**	**u**	600,00 €	1	600,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**180,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	6,00	180,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 620,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	10,00	820,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**6 290,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	4 570,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	1 620,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha81

Nom du propriétaire : SALVAZEZ Elodie **Adresse :** 81 Rue de la Charmine

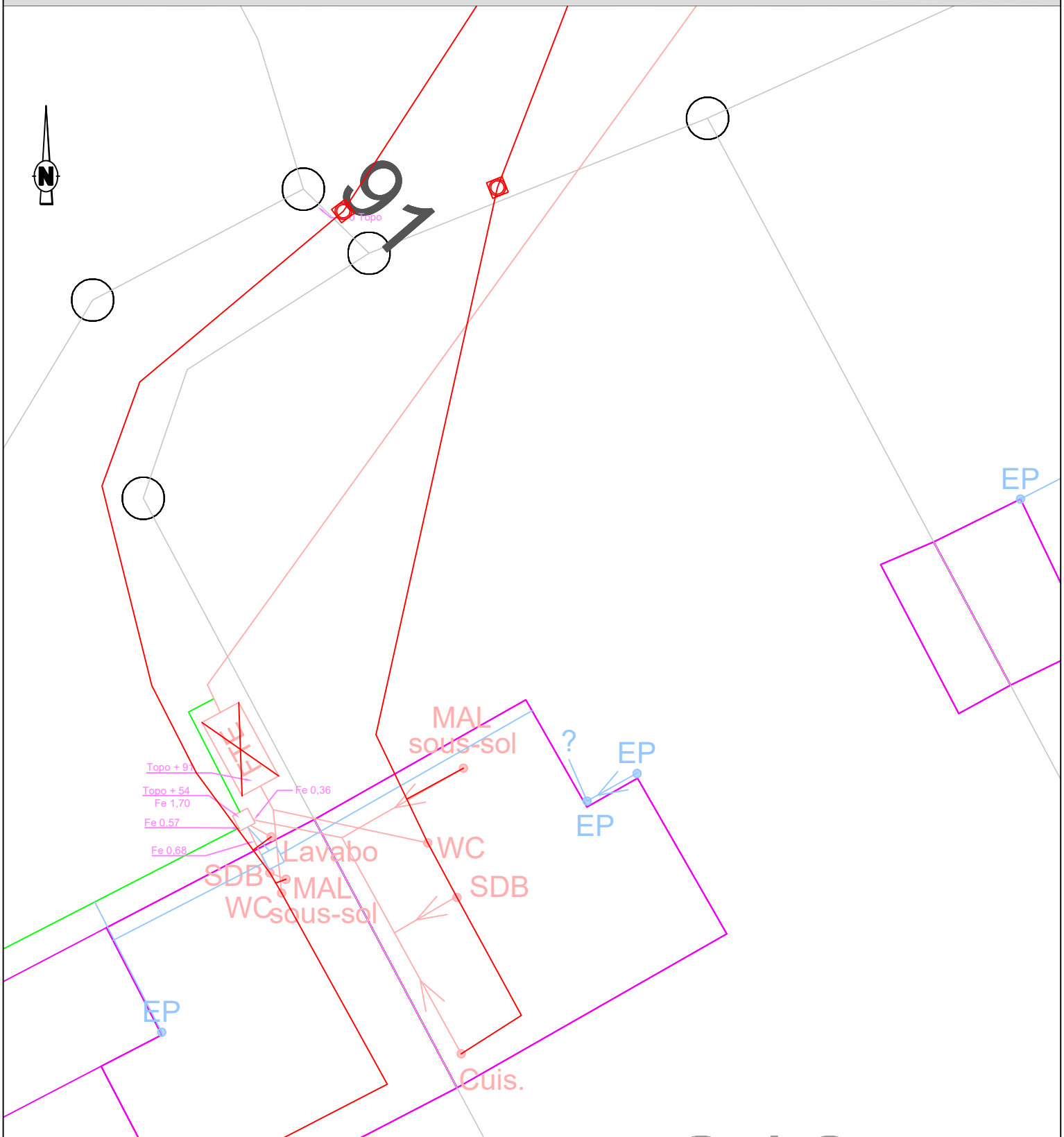
COMMENTAIRES

EU/EP séparée

TRAVAUX PROJETES

Séparation EU/EP, raccordement vers le réseau avec reprise des réseaux en sous sol

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha81

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	SALVAZES
Prénom:	Elodie
n° de rue	81
Rue:	Rue de la Charmine

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 305,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	15,00	975,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	1	120,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	b/ ø 100 mm	**ml**	20,00 €	3,00	60,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	3	150,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	4	1 000,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**70,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	7,00	70,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**2 248,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	14,00	1 148,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

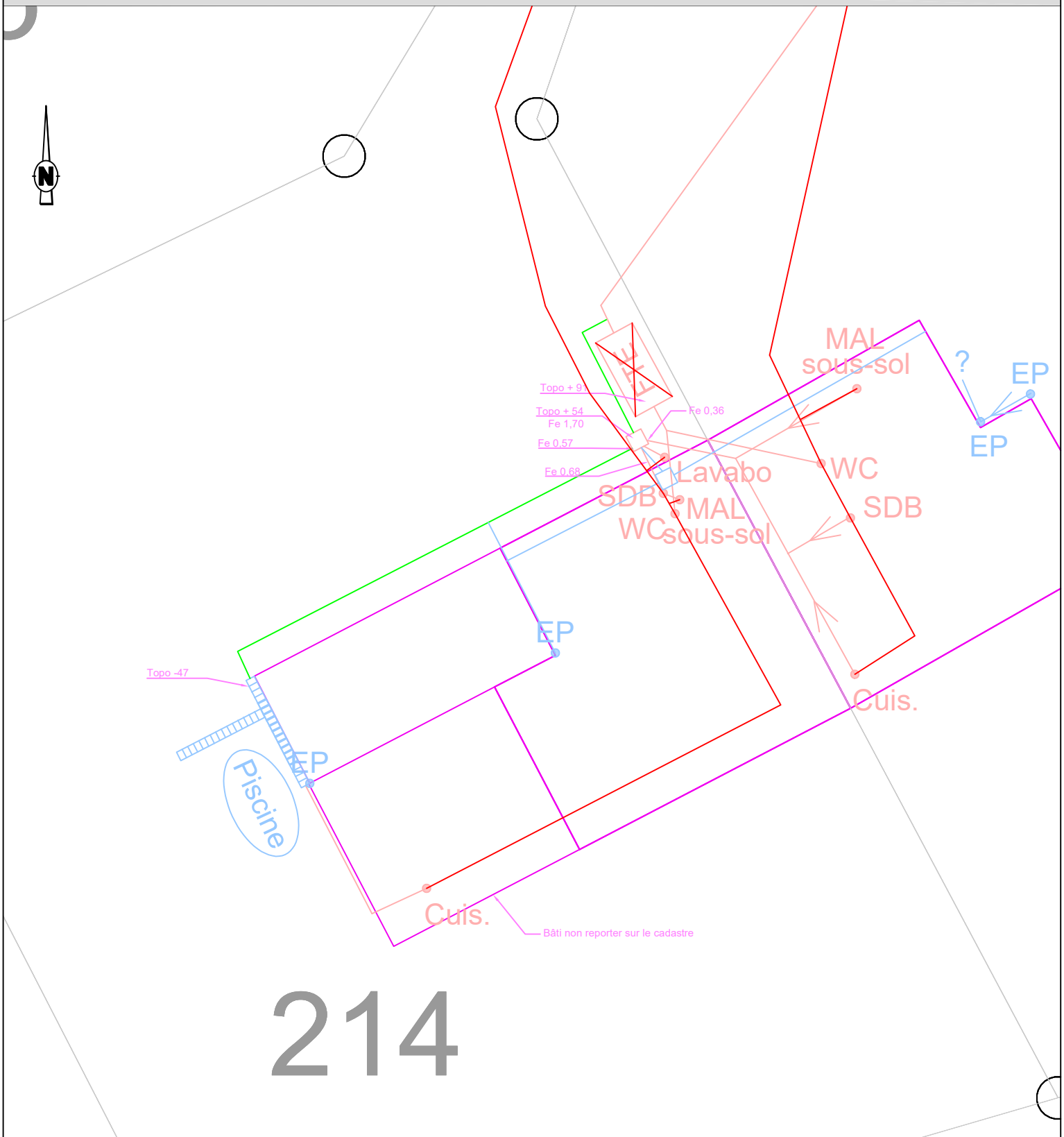
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**5 698,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	3 350,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	2 248,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha91

Nom du propriétaire : HUMBERT Anne **Adresse :** 91 Rue de la Charmine

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
EU/EP séparée	Séparation EU/EP, raccordement vers le réseau avec reprise des réseaux en sous sol

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha91

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	HUMBERT
Prénom:	Anne
n° de rue	91,00
Rue:	Rue de la Chamine

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**3 402,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	22,00	1 430,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	2	240,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	1	150,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	a/ ø 50 mm	**ml**	13,00 €	14,00	182,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	3	150,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	5	1 250,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**300,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	10,00	300,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**2 890,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	20,00	1 640,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **7 667,00 €**

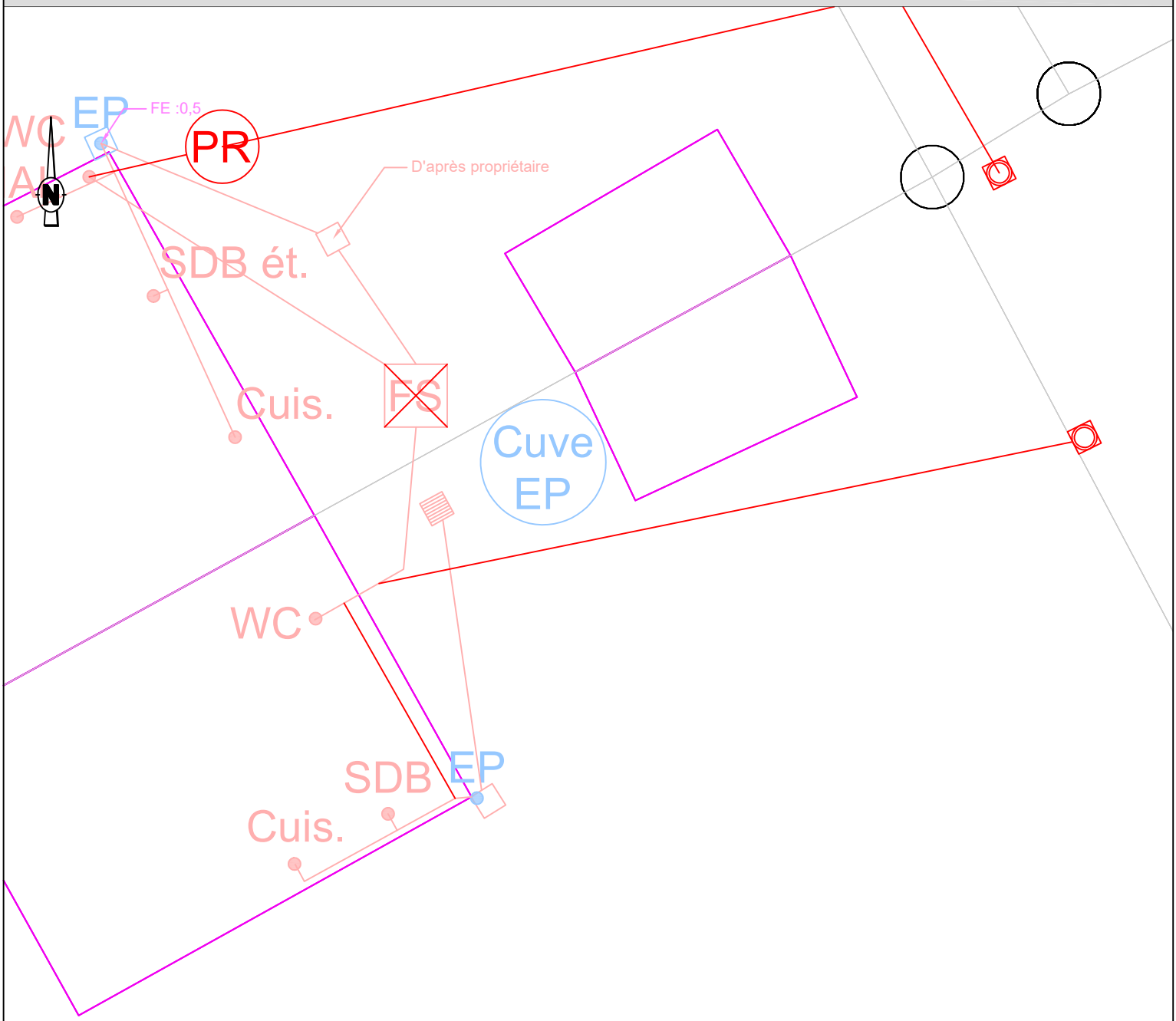
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	4 677,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		2 890,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha110

Nom du propriétaire : HUMBERT **Adresse :** 110 rue de la Charmine

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
EU/EP séparée	Reporise EU vers boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha110

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	HUMBERT
Prénom:	
n° de rue	110
Rue:	Rue de la Charmine

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**300,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**350,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	350,00 €	1	350,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 285,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	ml	65,00 €	12,00	780,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	b/ regard B.A. 40 x 40	u	220,00 €	1	220,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	u	120,00 €	1	120,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	a/ ø 50 mm	ml	13,00 €	5,00	65,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**120,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	m²	10,00 €	12,00	120,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**532,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	ml	82,00 €	1,00	82,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

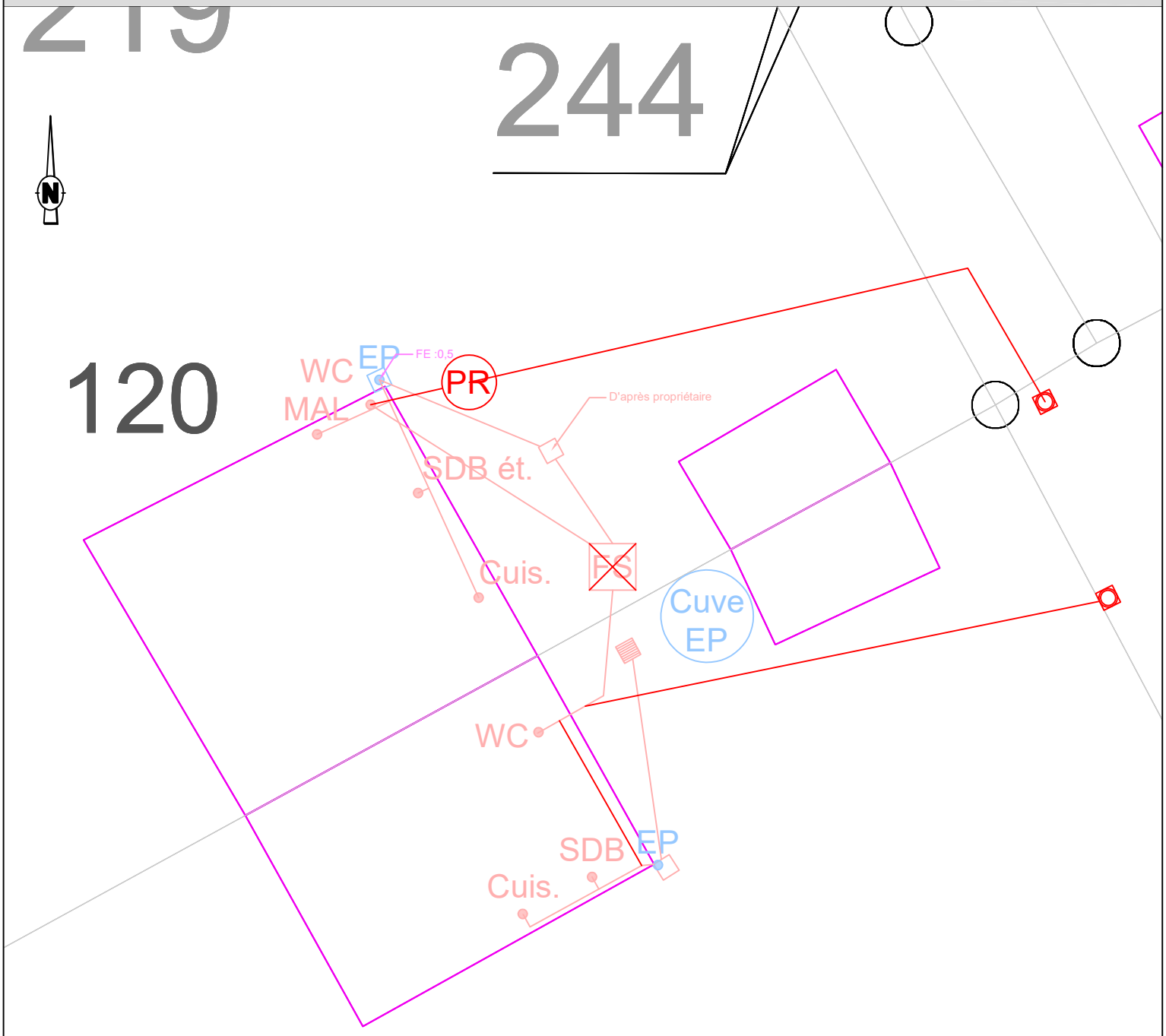
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**2 587,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	2 055,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	
Sous-total (coût collectivité)	532,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha120

Nom du propriétaire : ARNOULD Alexandra **Adresse :** 120 Rue de la Charmine

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
EU/EP séparée	Séparation EU/EP, raccordement vers le réseau via un poste de refouelemnt

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Cuisine
MAL Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha120

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	ARNOULD
Prénom:	Alexandra
n° de rue	120,00
Rue:	Rue de la Charmine

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 065,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	3,00	195,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	1	120,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	1	50,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	2	500,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**3 475,00 €**
4,03	**Pompe de relevage eaux brutes**	**u**	2 500,00 €	1	2 500,00 €
4,04	**Fourniture et pose de canalisations PEHD ø 63 mm en tranchée**	**ml**	65,00 €	15,00	975,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**270,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	9,00	270,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 285,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	5,00	410,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **7 170,00 €**

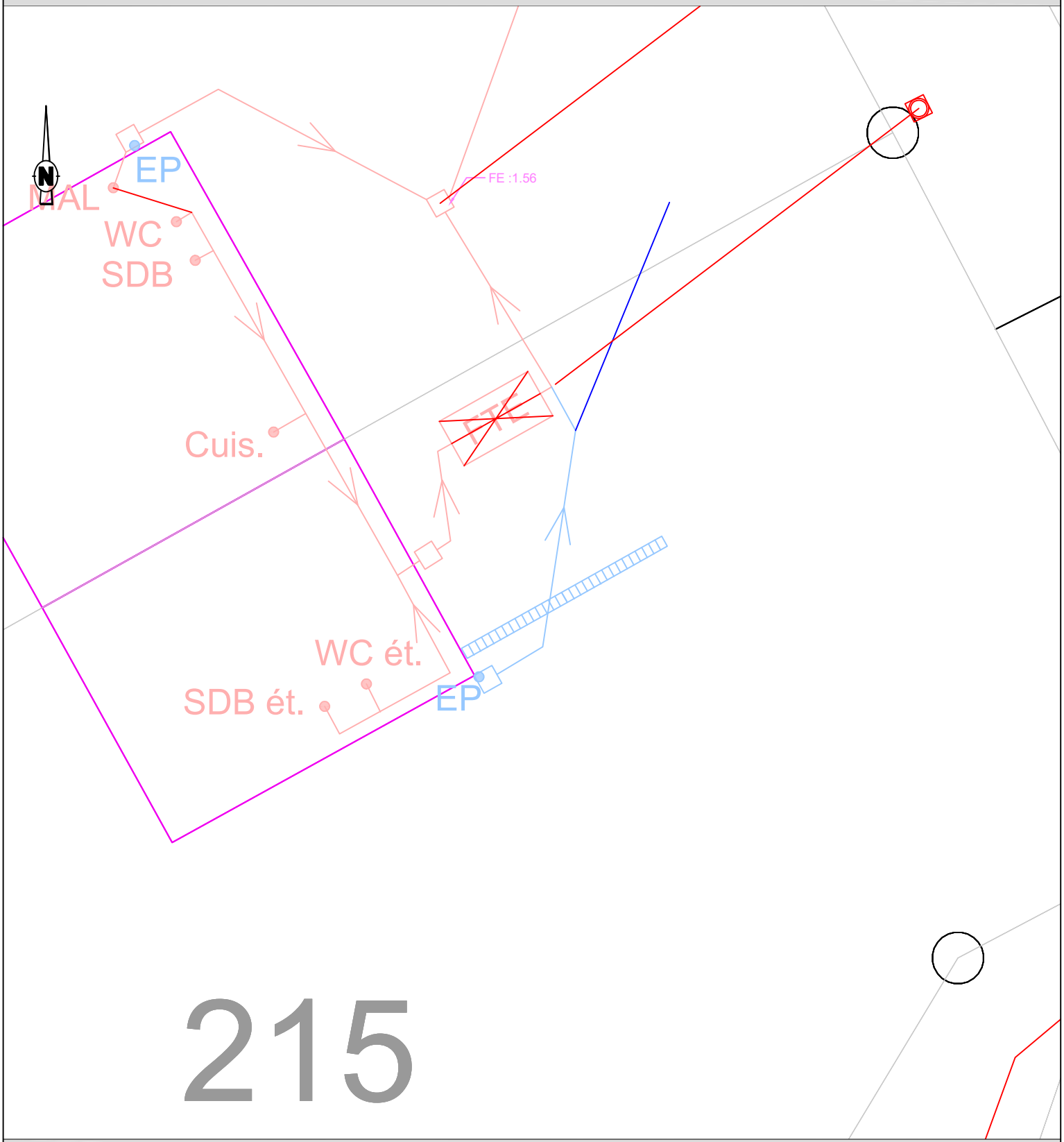
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	5 785,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		1 285,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha121

Nom du propriétaire : DROUILLY Francis **Adresse :** 121 Rue de la Charmine

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
EU/EP séparée	By pass FTE

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha121

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**DROUILLY**
Prénom:	**Francis**
n° de rue	**121**
Rue:	**rue de la Charmine**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**450,00 €**
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 304,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	8,00	520,00 €
	b/ ø 125 mm	**ml**	73,00 €	8,00	584,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**150,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	5,00	150,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**532,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	1,00	82,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**2 936,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	2 404,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	
Sous-total (coût collectivité)	532,00 €

Commune de Monthureux

N° de fiche Charr20

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	
Prénom:	
n° de rue	20,00
Rue:	Rue de la Charrière

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 950,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	ml	65,00 €	30,00	1 950,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**900,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	b/ démolition et réfection de dalle béton	m²	60,00 €	15,00	900,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**855,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	ml	82,00 €	2,50	205,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**4 780,00 €**

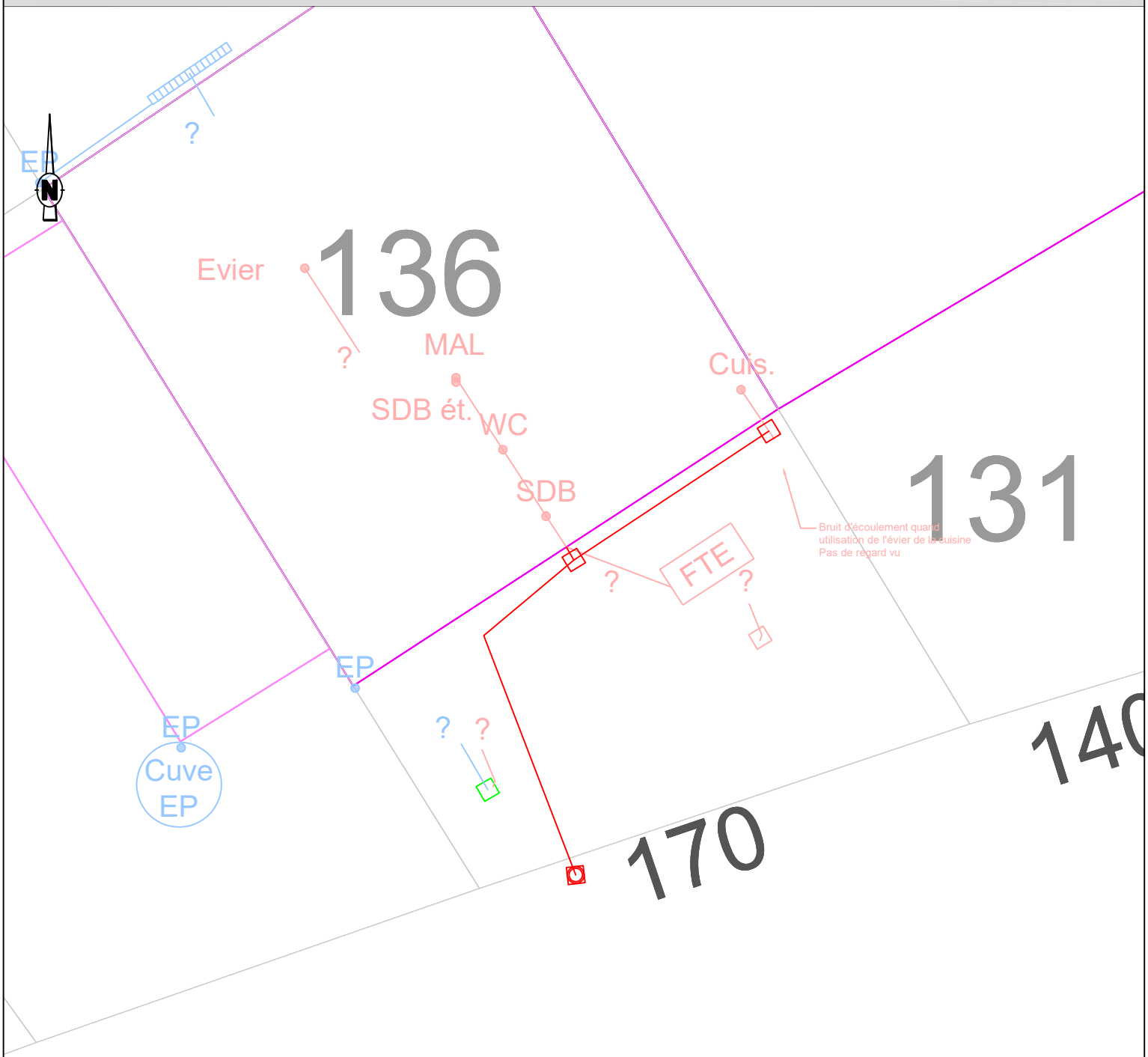
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	3 825,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		855,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Char170

Nom du propriétaire : PETITCOLIN Claude **Adresse :** 170 Rue de la Charrière

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Prétraitement existant	Déconnexion prétraitement, réfection regard

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Charr170

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**PETITCOLIN**
Prénom:	**Claude**
n° de rue	**170,00**
Rue:	**Rue de la charrière**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 430,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	16,00	1 040,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	1	120,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	2	70,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	4	400,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**480,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	b/ démolition et réfection de dalle béton	**m²**	60,00 €	8,00	480,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**978,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	4,00	328,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Croisement de câbles ou canalisations (FT, gaz, AEP…) en fouille <= à 300mm**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*100,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	2,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **4 963,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	3 885,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		978,00 €

Commune de Monthureux

N° de fiche Charr220

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	GRAND
Prénom:	Olivier
n° de rue	220,00
Rue:	Rue de la Charrière

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**975,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	ml	65,00 €	15,00	975,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**240,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	m²	30,00 €	8,00	240,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**855,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	ml	82,00 €	2,50	205,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**3 145,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	2 190,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	855,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Gantois

Nom du propriétaire : Communauté de commune vosges coté sud ouest

Adresse : Route de Monthureux

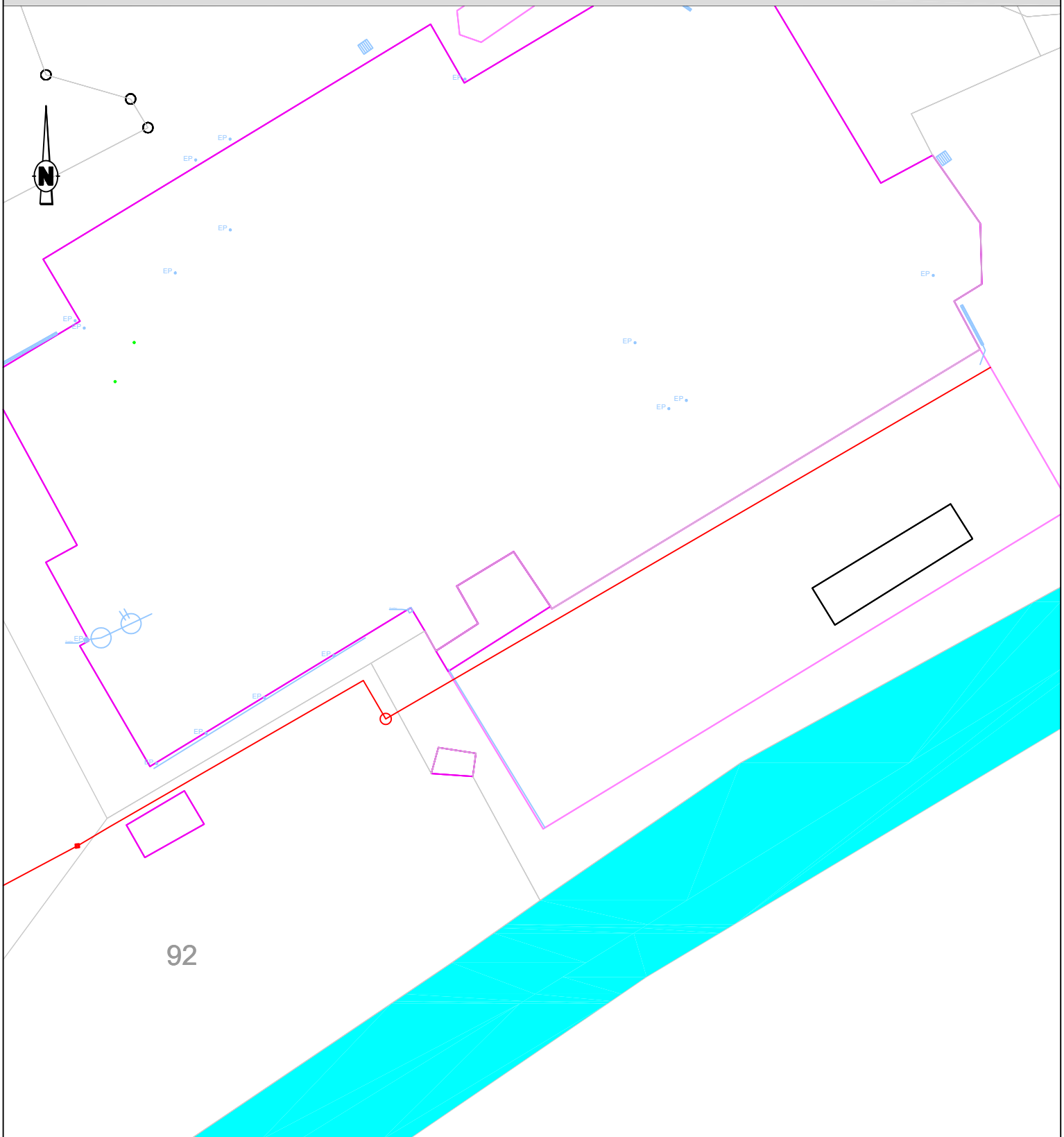
COMMENTAIRES

Locaux partiellement accessible

TRAVAUX PROJETES

Reprise des sorties d'eaux usées sur la partie basse du batiment (en bord de Saône).
Pose d'un poste après terassement pour refoulement dans un réseau de collecte

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche **GANTOIS**

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**GANTOIS**
Prénom:	
n° de rue	
Rue:	**Route de monthureux**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**19 900,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	70,00	4 550,00 €
3,03	**Plus-Value pour terrassement en milieu rocheux**	**ml**	140,00 €	70,00	9 800,00 €
3,04	**Plus-Value pour terrassement à la main en zone inaccessible aux engins**	**ml**	75,00 €	70,00	5 250,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	2	300,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**4 905,00 €**
4,03	**Pompe de relevage eaux brutes**	**u**	2 500,00 €	1	2 500,00 €
4,04	**Fourniture et pose de canalisations PEHD ø 63 mm en tranchée**	**ml**	65,00 €	37,00	2 405,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**900,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	30,00	900,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**550,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**26 855,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	26 205,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	550,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mer26

Nom du propriétaire : PETITCOLIN **Adresse :** 26 Rue de Mervaux

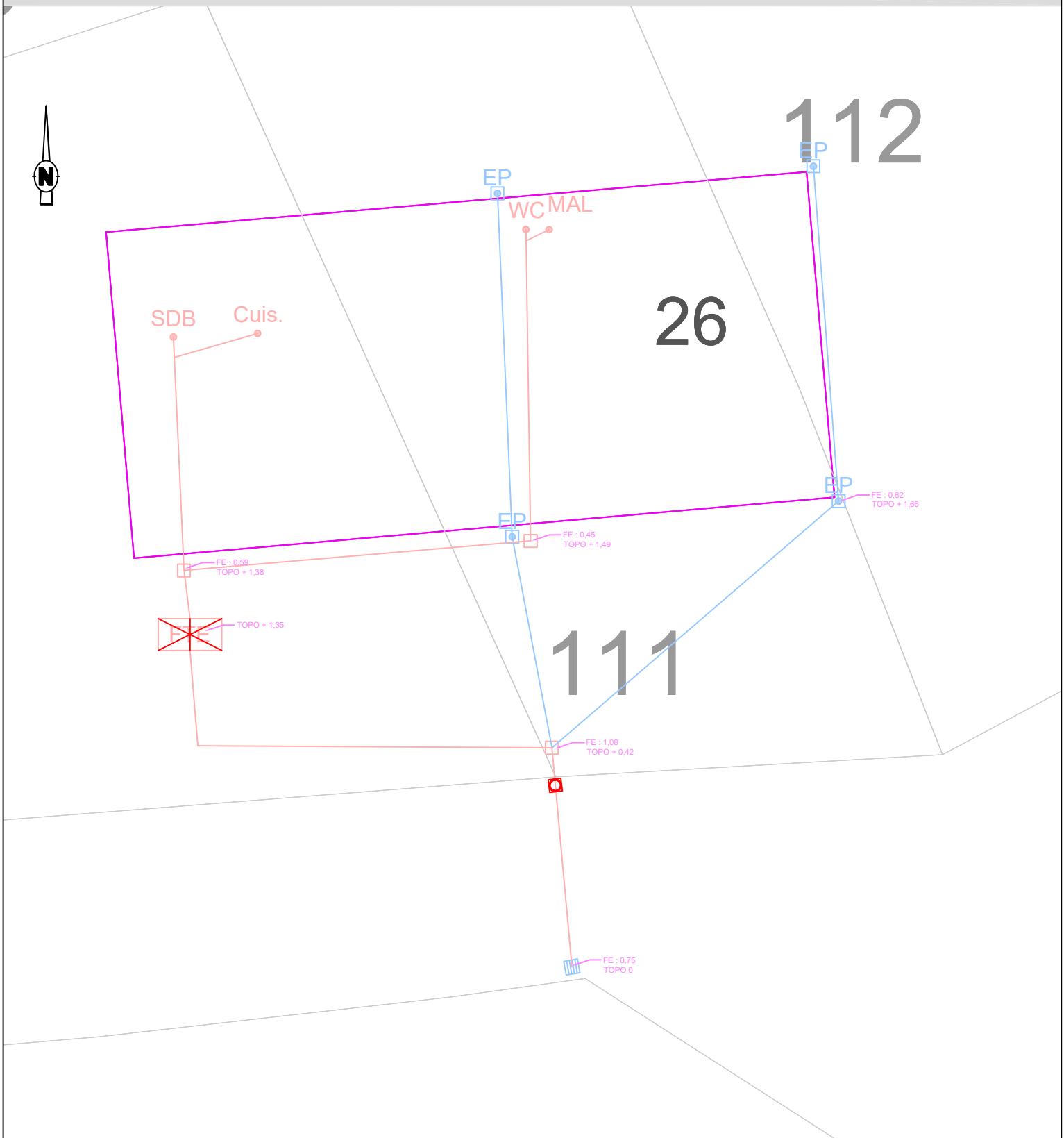
COMMENTAIRES

EU/EP séparée

TRAVAUX PROJETES

By pass FTE

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Mer26

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	
n° de rue	26
Rue:	Rue de Mervaux

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**200,00 €**
6,09	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**450,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**2 075,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	1 425,00 €
	sur domaine public	200,00 €
Sous-total (coût collectivité)		450,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mer281

Nom du propriétaire : DIGNIEL Christian **Adresse :** 281 Rue de Mervaux

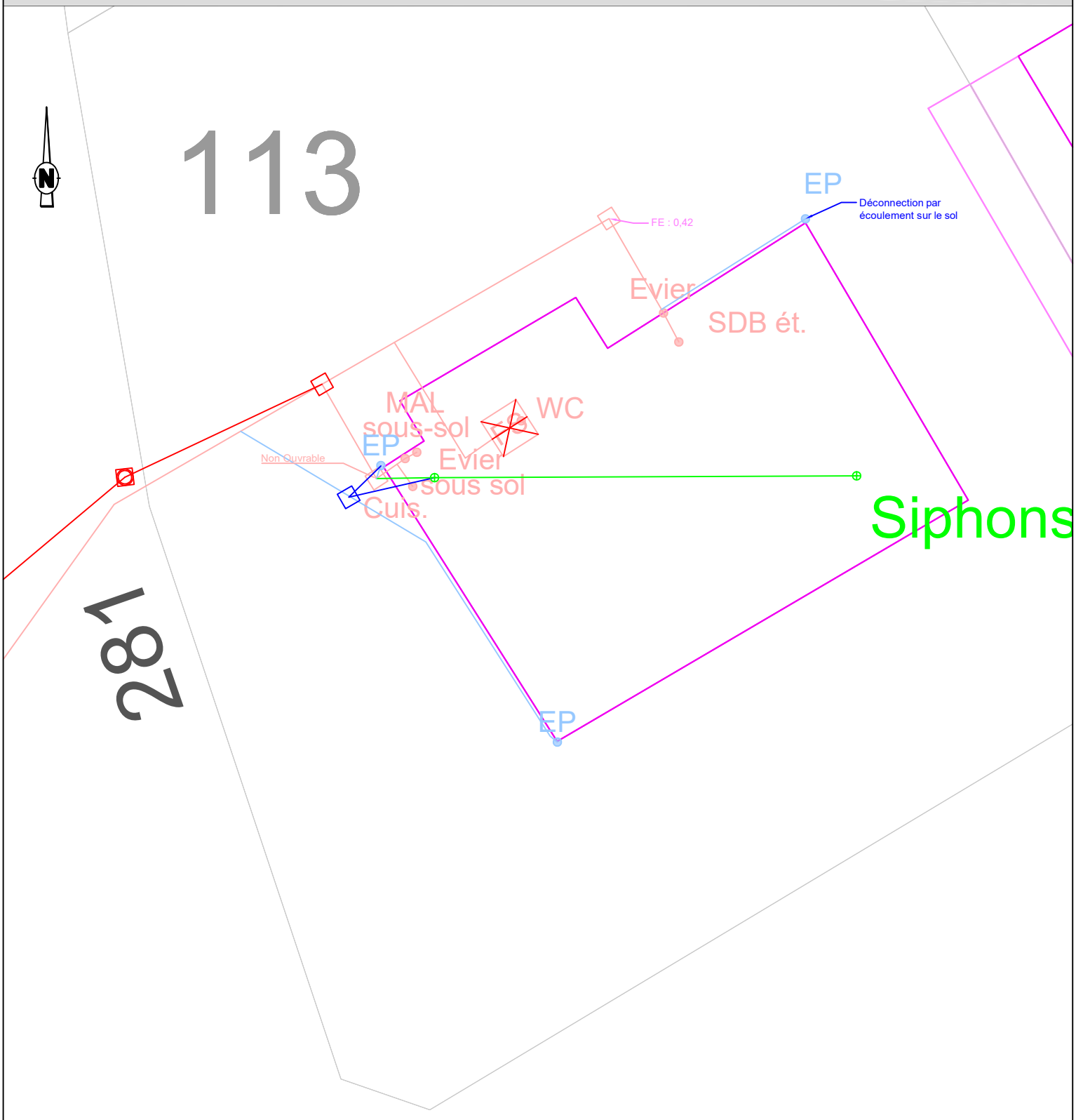
COMMENTAIRES

Filière de traitement existante

TRAVAUX PROJETES

Déconnexion traitement, séparation EU/EP et raccordement réseau

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche **Mer281**

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**DIGNIEL**
Prénom:	
n° de rue	**281,00**
Rue:	**Rue de Mervaux**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**200,00 €**
6,09	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**650,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**2 275,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	1 425,00 €
	sur domaine public	200,00 €
Sous-total (coût collectivité)		650,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mont101

Nom du propriétaire : PETITCOLIN Michel **Adresse :** 101 Route de Monthureux

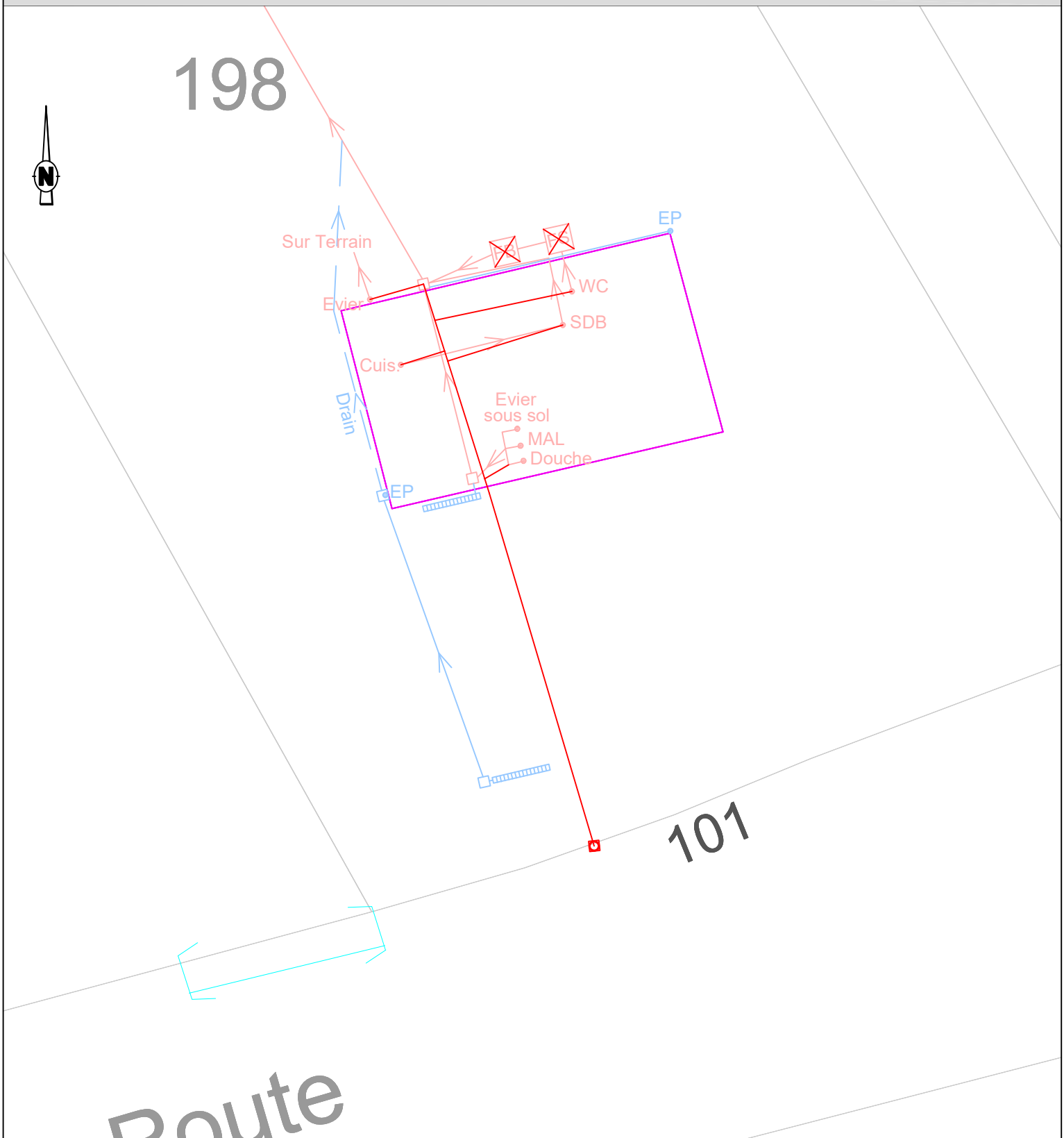
COMMENTAIRES

Filière de traitement existante

TRAVAUX PROJETES

Déconnexion traitement, reprise réseau en sous sol et raccordement réseau

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Mon101

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**PETITCOLIN**
Prénom:	**Michel**
n° de rue	**101,00**
Rue:	**Route de Monthureux**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**700,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**3 774,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	18,00	1 170,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	2	240,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	a/ ø 50 mm	**ml**	13,00 €	8,00	104,00 €
	b/ ø 100 mm	**ml**	20,00 €	13,00	260,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	8	2 000,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**280,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	e/ démolition et réfection de zone d'enrobé	**m²**	40,00 €	7,00	280,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				***50,00 €***
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**5 954,00 €**

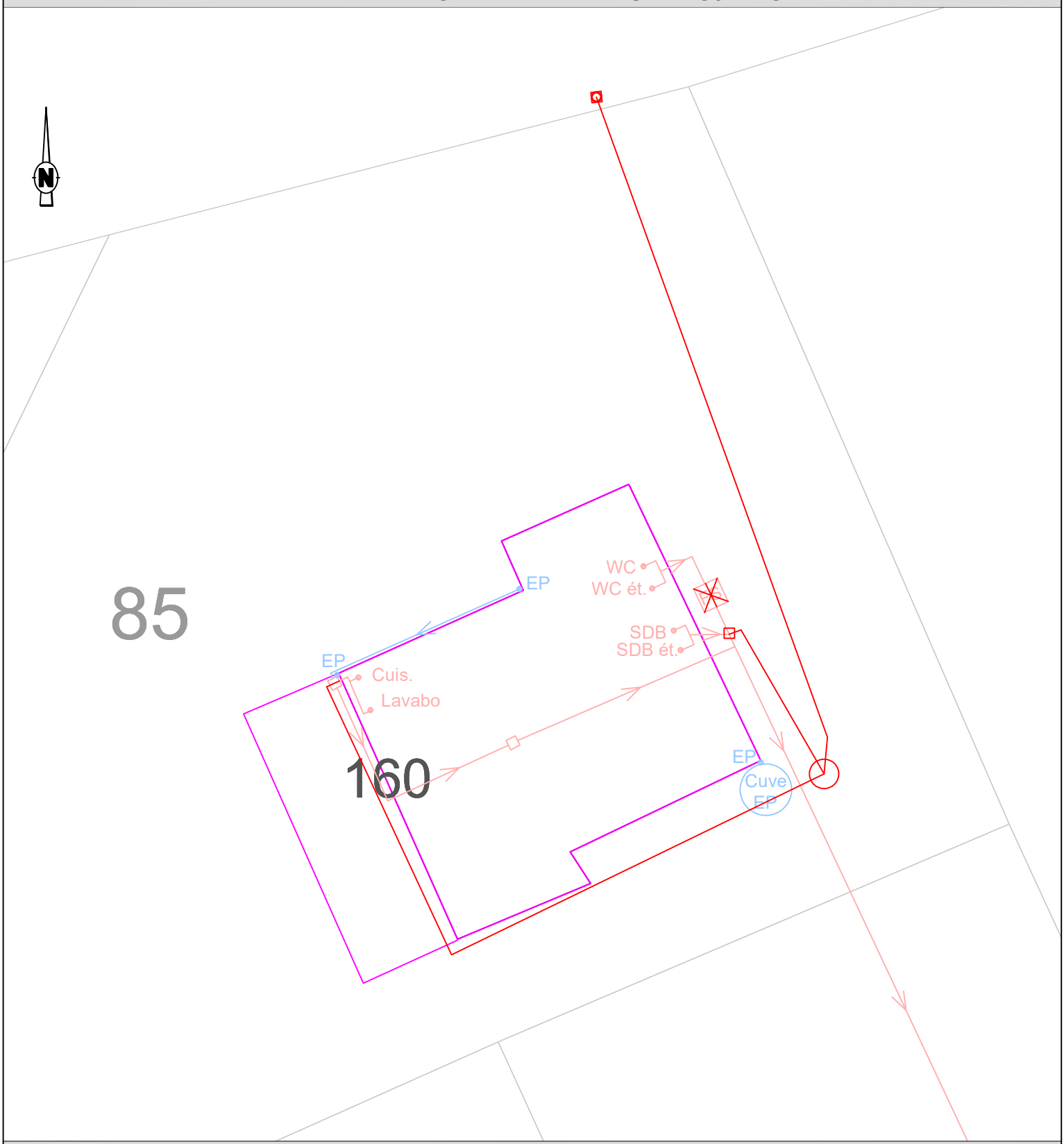
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	5 254,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	600,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mont160

Nom du propriétaire : MUNIER Hélène **Adresse :** 160 Route de Monthureux

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Prétraitement existant	Déconnexion traitement, branchement avec poste de relevage

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
Cuisine
MAL Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Mon160

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	MUNIER
Prénom:	Hélène
n° de rue	160,00
Rue:	Route de monthureux

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**3 411,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	23,00	1 495,00 €
3,04	**Plus-Value pour terrassement à la main en zone inaccessible aux engins**	**ml**	75,00 €	11,00	825,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	a/ ø 50 mm	**ml**	13,00 €	12,00	156,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	1	50,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	1	250,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	1	35,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**4 255,00 €**
4,03	**Pompe de relevage eaux brutes**	**u**	2 500,00 €	1	2 500,00 €
4,04	**Fourniture et pose de canalisations PEHD ø 63 mm en tranchée**	**ml**	65,00 €	27,00	1 755,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**250,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	25,00	250,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*50,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**10 041,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	9 341,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	600,00 €

ANNEXE 5.2

ENQUETES DOMICILIAIRES : Mont de Savillon assainissement non collectif

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou61

Nom du propriétaire : DIZAIN Janine **Adresse :** 61 Route de Bourbonne

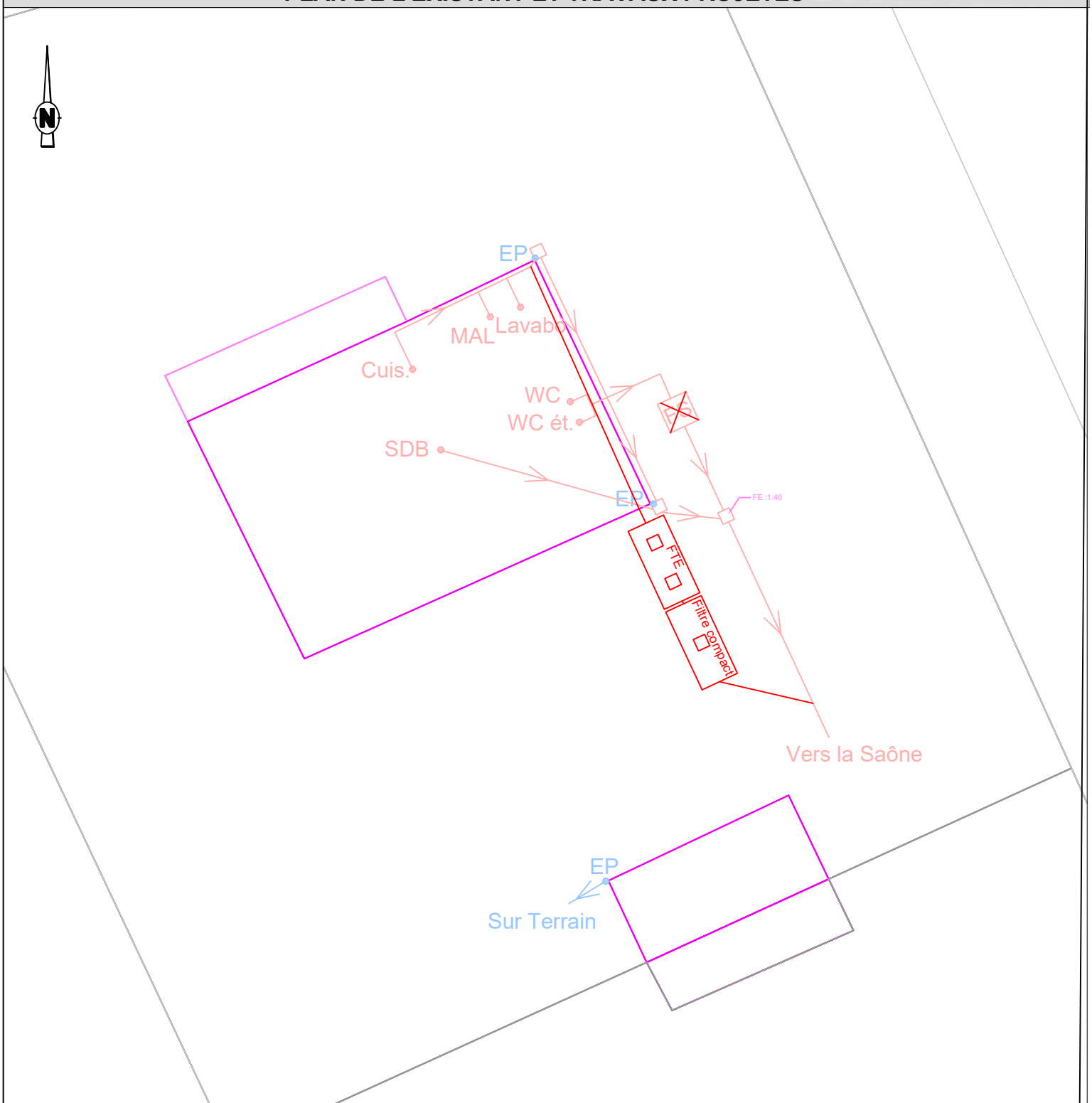
COMMENTAIRES

Présence d'une fosse septique sur le terrain. Les eaux grises sont rejetées directement au milieu naturel.

TRAVAUX PROJETES

Centralisation des eaux usées et grises au niveau d'un seul rejet et installation d'un système de traitement complet.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Bou61
Nom :	DIZIAIN
Prénom:	Jeanine
n° de rue	61
Rue:	Route de bourbonne

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	10	120,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	5	375,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	5	125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	3	690,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**10 415,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou91

Nom du propriétaire : MACHARD Michel **Adresse :** 91 Route de Bourbonne

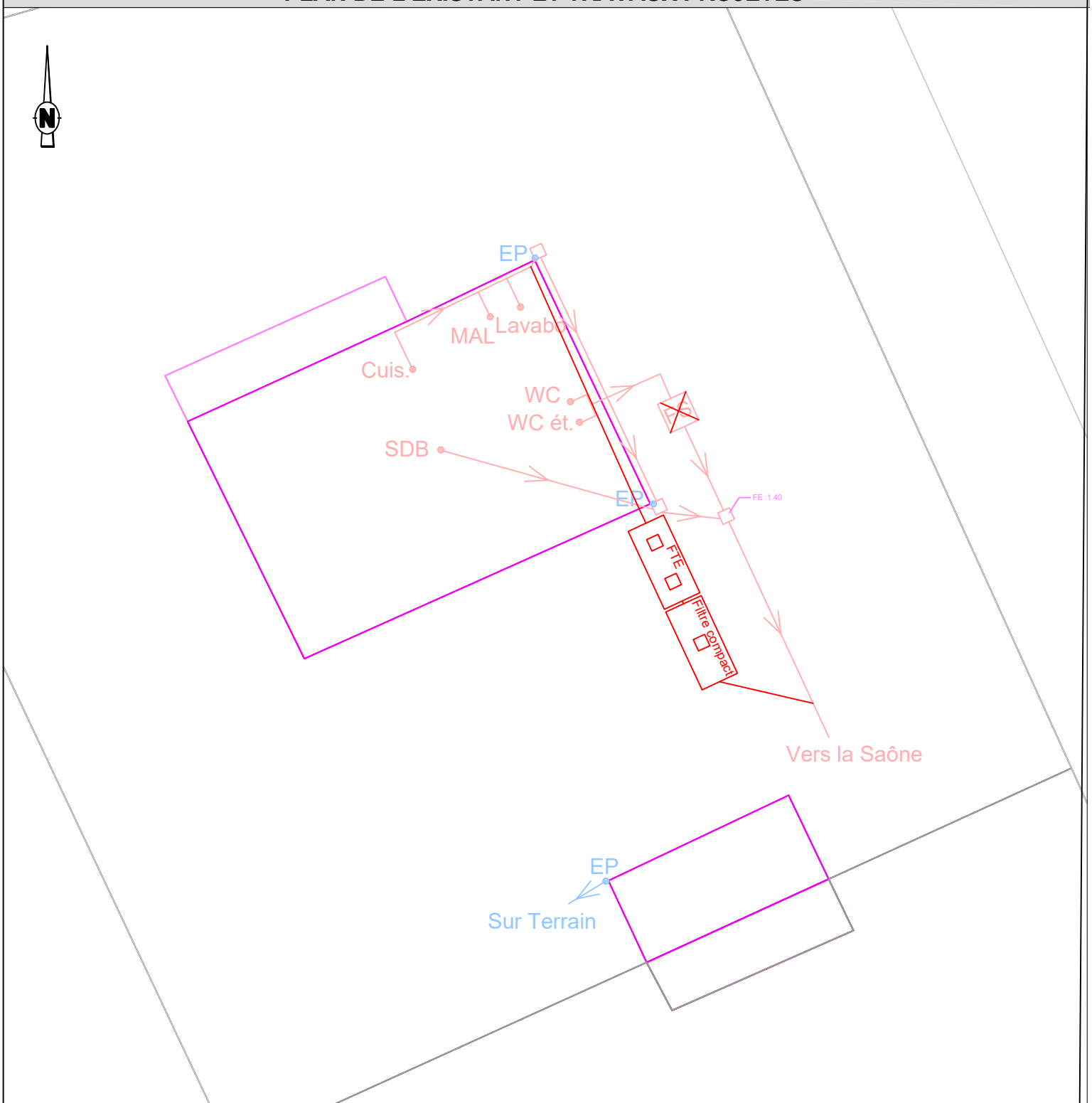
COMMENTAIRES

Présence d'un traitement complet sur la parcelle. Seul un évier et la machine à laver ne sont pas raccordés.

TRAVAUX PROJETES

Raccordement par piquage sur le réseau existant des eaux non traitées

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Bou91
Nom :	MARCHAND
Prénom:	Michel
n° de rue	91
Rue:	Route de Bourbonne

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.10	Dalle béton	Dégagement/conservation/réfection	70,00 €	**m²**	2	140,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.2	Canalisation EU (té et coude compris)	DN 50 PVC (<1,50 m de prof)	70,00 €	**ml**	3	210,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **1 395,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,3	ANC Traditionnel	forfait vidange	125,00 €	**annuel**	1	125,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **175,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou161

Nom du propriétaire : Entreprise FUMASOLI **Adresse :** 161 Route de Bourbonne

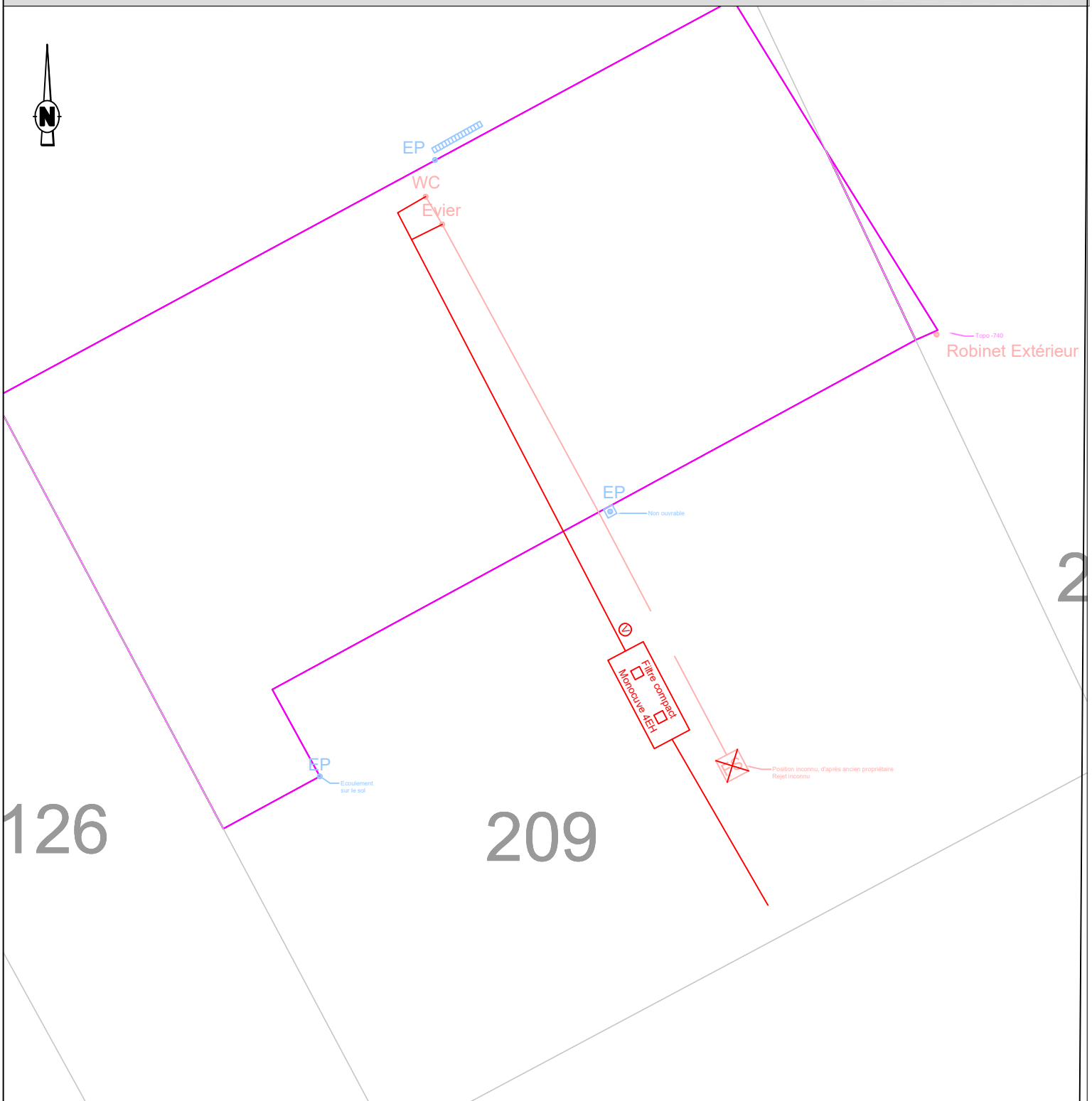
COMMENTAIRES

Entreprise de travaux publique, ne comprend qu'un toilette et un lavabo à l'intérieur, le tracé et la localisation de la fosse sceptique sont inconnus.
Réseau pluvial probablement connecté aux eaux usées.

TRAVAUX PROJETES

Pose des canalisations en intérieur pour déconnecter les eaux pluviales.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Bou161
Nom :	Fumasoli
Prénom:	
n° de rue	161
Rue:	Route de bournbonne

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	4	48,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	2,5	87,50 €
1.10	Dalle béton	Dégagement/conservation/réfection	70,00 €	**m²**	8	560,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	**U**	1	520 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	30	2 250,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	1	115,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €
				TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros		**12 610,50 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
				TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros		**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha61

Nom du propriétaire : THABOURIN Sandra **Adresse :** 61 rue de la Charmine

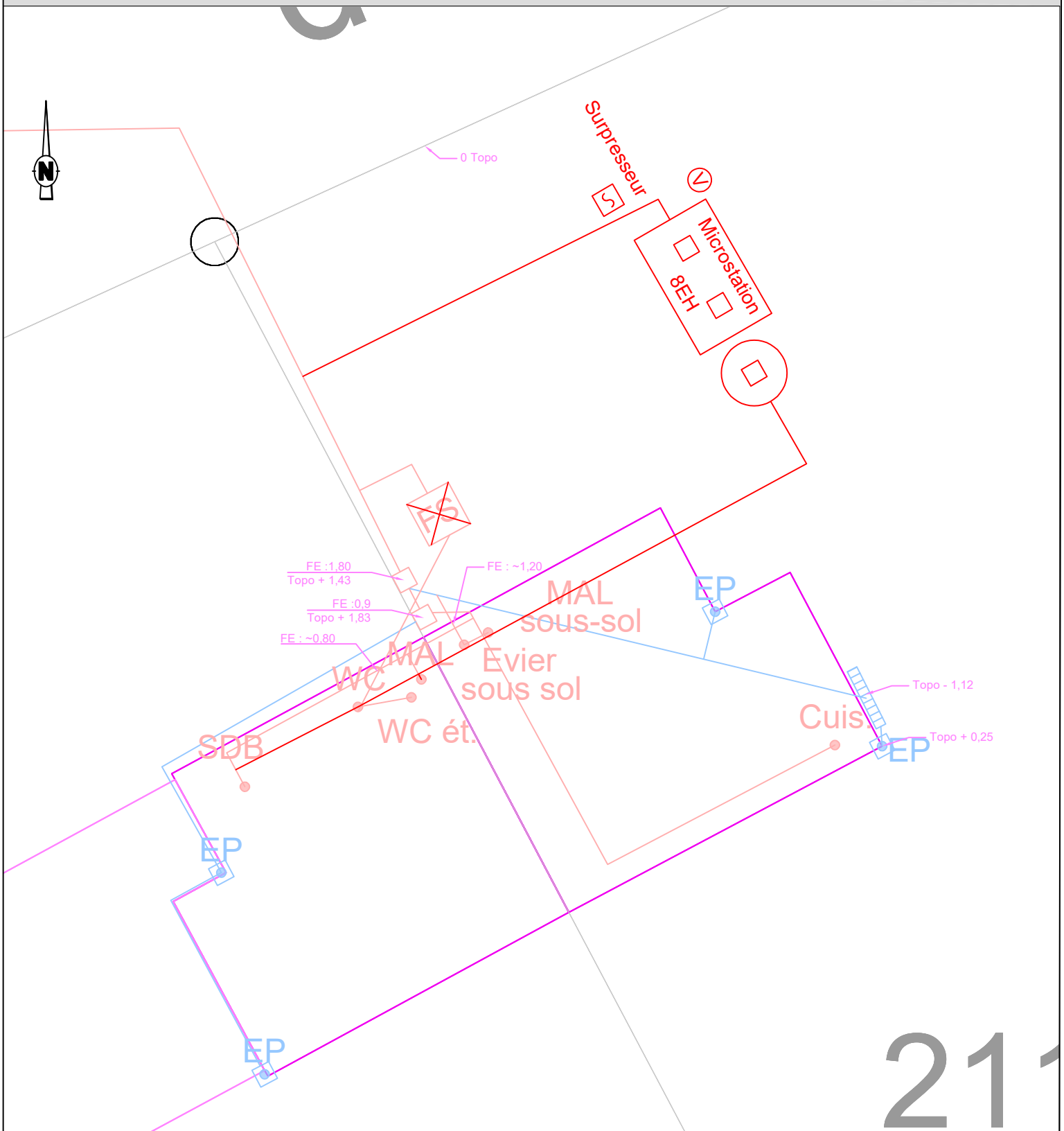
COMMENTAIRES

Maison d'habitation de type F7, possédant déja une fosse septique.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'une microstation. Procédé de traitement priviligié du fait de la sortie haute.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Cha61
Nom :	THABOURIN
Prénom:	Sandra
n° de rue	61
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	25	300,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	20	1 500,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	10	250,00 €
3.7	Canalisation de refoulement	DN 60	80,00 €	**ml**	2	160,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
4.5	Petite pompe de relevage	Fourniture et pose	720,00 €	**U**	1	720,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	3	1 440,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	5	1 150,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	3	150,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**15 315,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**350,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha81

Nom du propriétaire : SAKVAZES Elodie **Adresse :** 81 rue de la Charmine

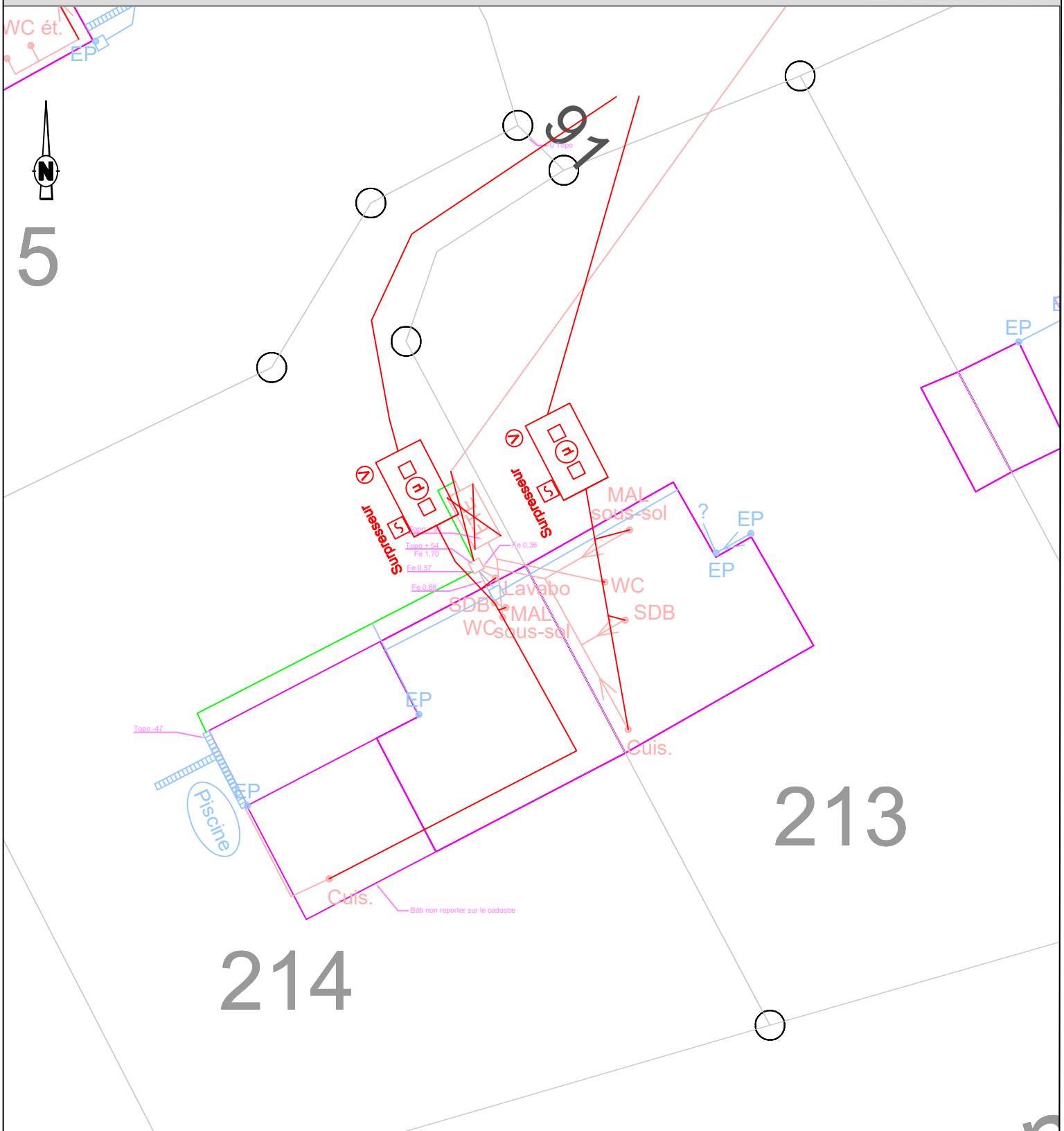
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'une microstation.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux* EU EP *Unitaire* *Terrain*	SDB Salle de bain WC Eaux vannes Cuis. MAL Cuisine / Machine à Laver	FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique) FS	Filtre à CL Grille pluviale	Regard EU ou EP Boîte de branch.t	Sens d'écoulement AEP

FB Filtre Bactérien — BD Bac dégraisseur — EP Siphon de sol / Descente d'EP — TN Cote terrain naturel — FE Cote fil d'eau — Bouche à clé — Compteur

Commune de Monthureux

N° de fiche Cha81

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**SALVAZES**
Prénom:	**Elodie**
n° de rue	**81**
Rue:	**Rue de la Charmine**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 305,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	15,00	975,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	**u**	120,00 €	1	120,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	b/ ø 100 mm	**ml**	20,00 €	3,00	60,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	3	150,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	4	1 000,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**70,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	7,00	70,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**2 248,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	14,00	1 148,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**5 698,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	3 350,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	2 248,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | **VISITE PARCELLAIRE**
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha91

Nom du propriétaire : HUMBERT Anne **Adresse :** 91 rue de la Charmine

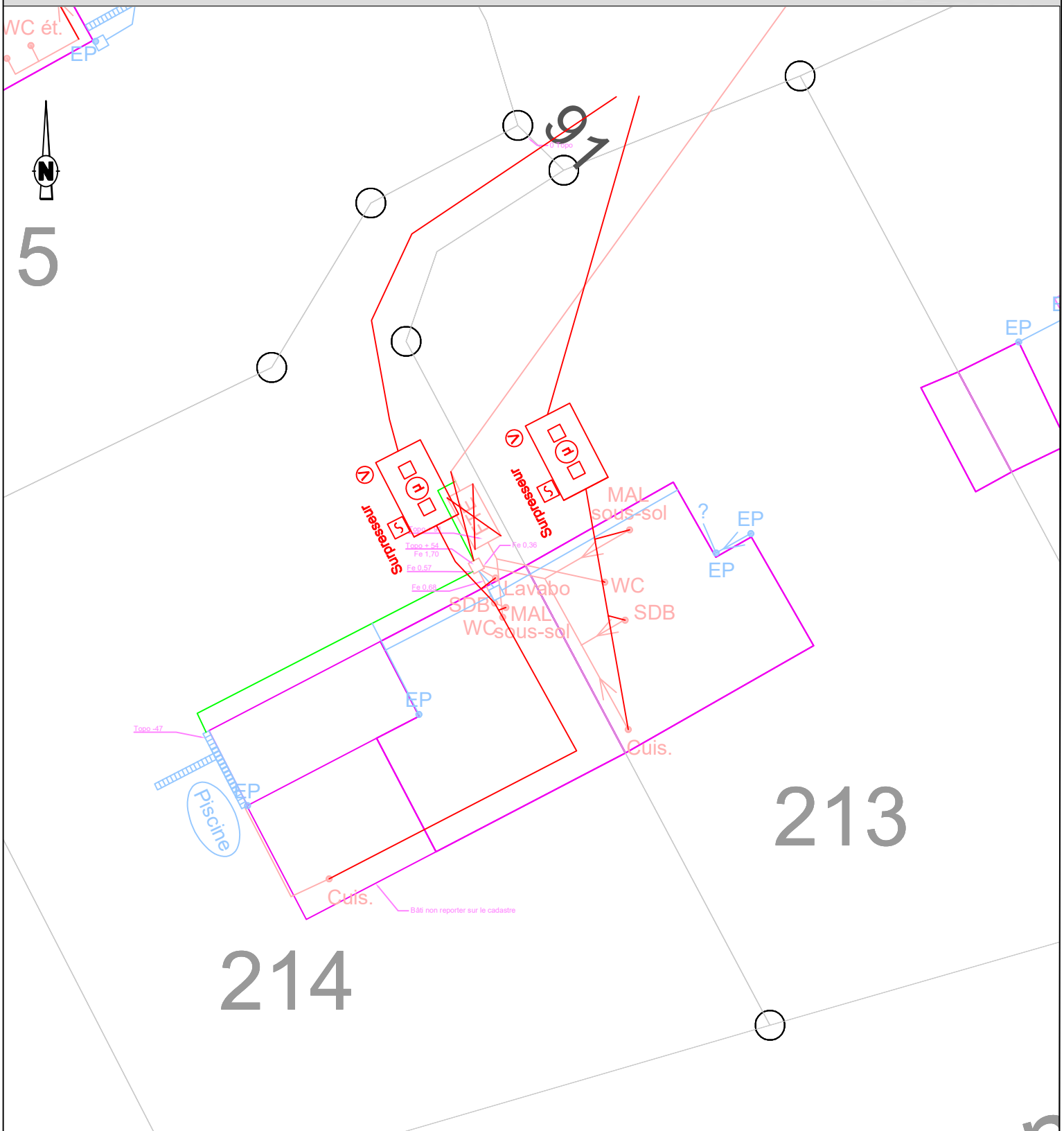
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'une microstation.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux EU EP	SDB Salle de bain WC Eaux vannes Cuis.	FTE Fosse (Toutes FS Eaux ou Septique)	Filtre à CL Grille pluviale	Regard EU ou EP Boîte de branch.t	Sens d'écoulement AEP

Unitaire / Terrain — MAL Cuisine / Machine à Laver — FB Filtre Bactérien / BD Bac dégraisseur — EP Siphon de sol / Descente d'EP — TN Cote terrain naturel / FE Cote fil d'eau — Bouche à clé — Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	CHA91
Nom :	HUMBERT
Prénom:	Anne
n° de rue	91
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	20	1 500,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	14	350,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	6	1 380,00 €
8. Travaux divers						
8,4	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 125 PVC (< 1,50m de prof)	90,00 €	**forfait**	4	360,00 €
			TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros			**12 975,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €
			TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros			**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha110

Nom du propriétaire : HUMBERT **Adresse :** 110 Rue de la Charmine

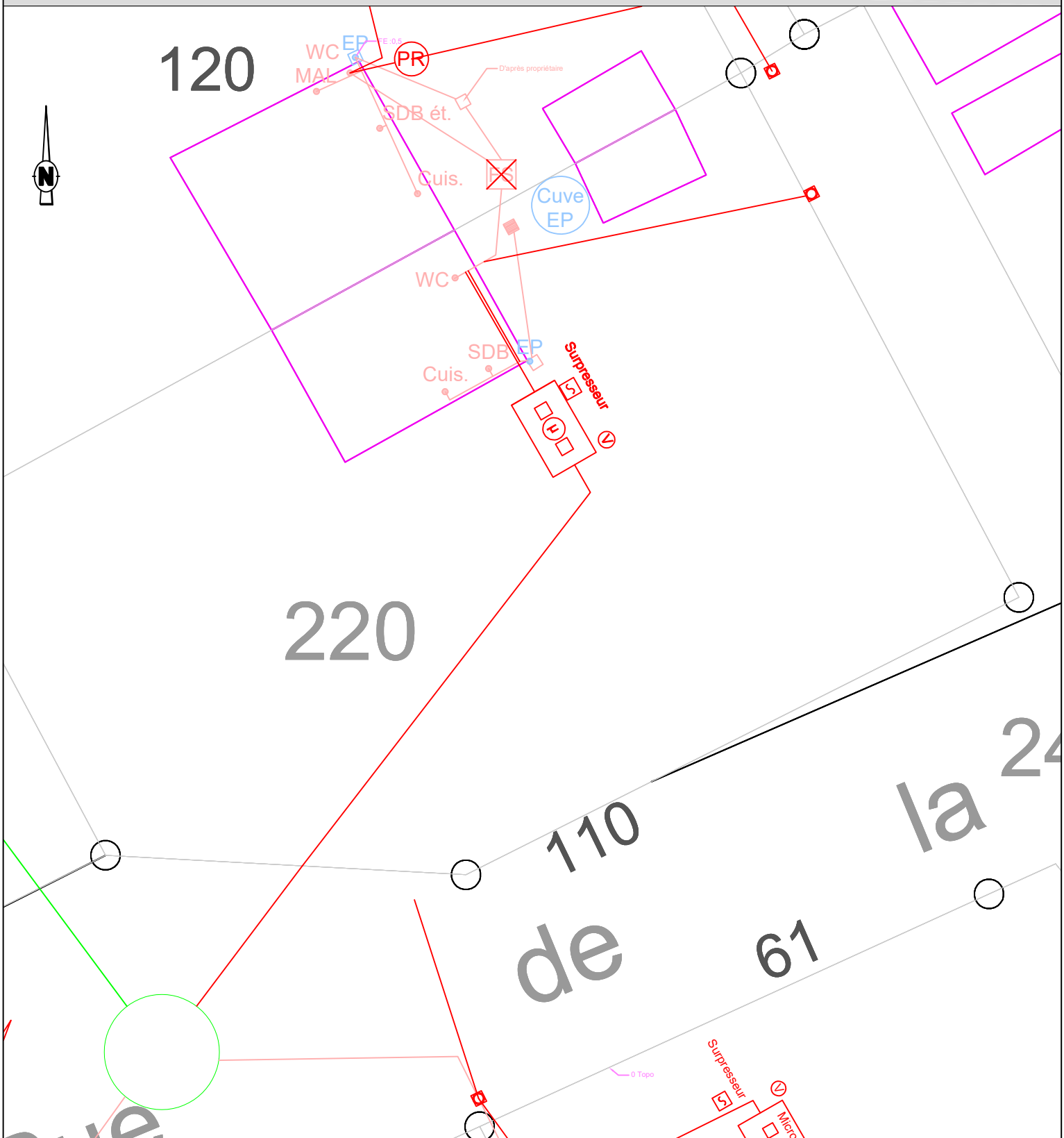
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.
Logement en location actuellement, propriété de Vogelis.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec raccordement à un réseau unitaire au niveau de la rue. Travaux sur domaine publique au frais du propriétaire à prévoir.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
Descente d'EP

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Sens d'écoulement
AEP

Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	cha110
Nom :	HUMBERT
Prénom:	
n° de rue	110
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	3	138,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	**U**	1	520 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	25	1 875,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	5	125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.3	Raccordement / Branchement	sur canalisation neuve	115,00 €	**U**	2	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,3	Suppression d'arbre		360,00 €	**forfait**	1	360,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**13 283,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha120

Nom du propriétaire : ARNOULD Alexandra **Adresse :** 120 Rue de la Charmine

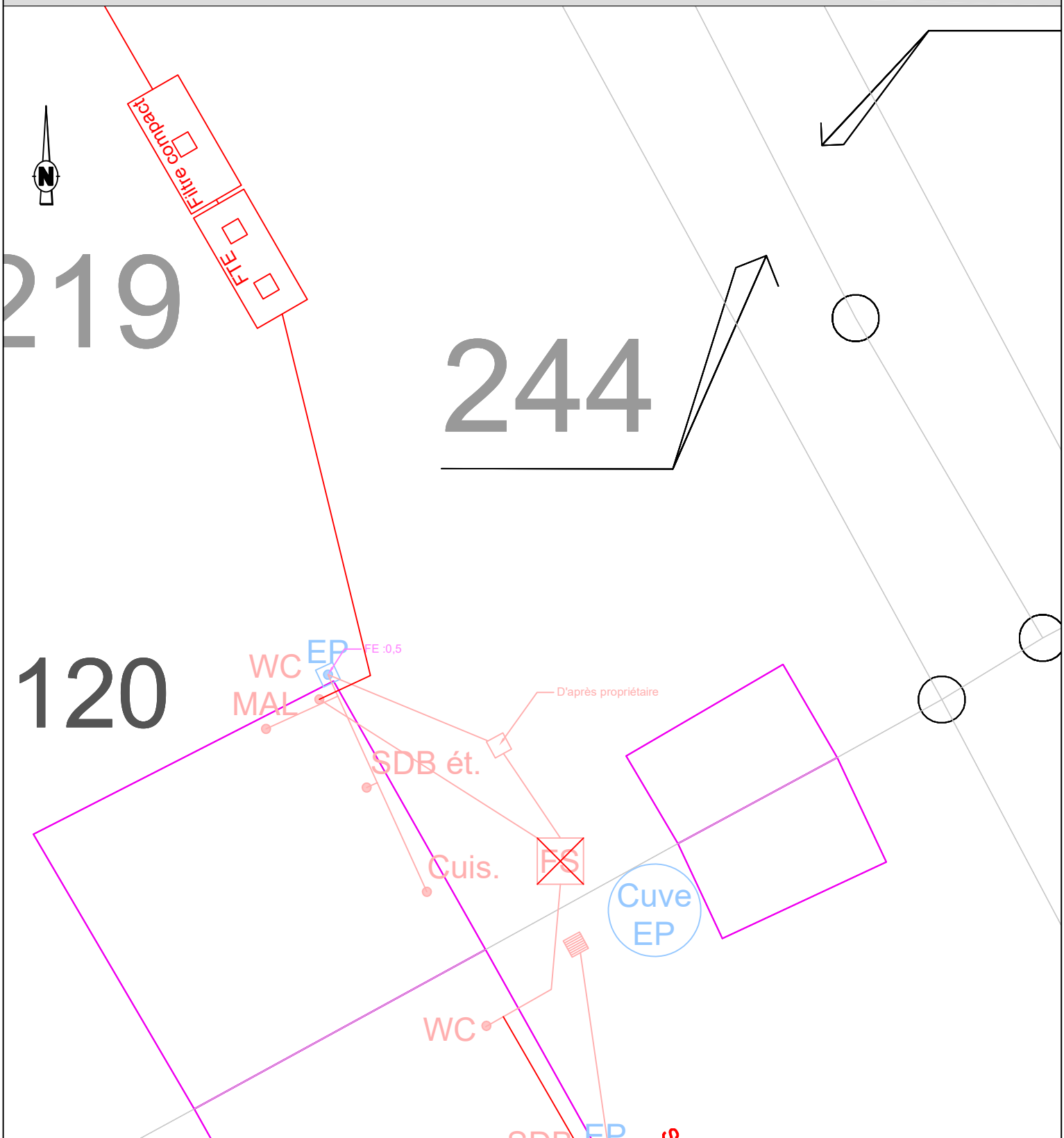
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'un filtre compact

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Cha120
Nom :	ARNOULD
Prénom:	Alexandra
n° de rue	120
Rue:	Rue de la charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	25	875,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	50	3 750,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	3	75,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	1	50,00 €
				TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros		**14 315,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
				TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros		**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha121

Nom du propriétaire : DROUILLY Francis **Adresse :** 121 Rue de la Charmine

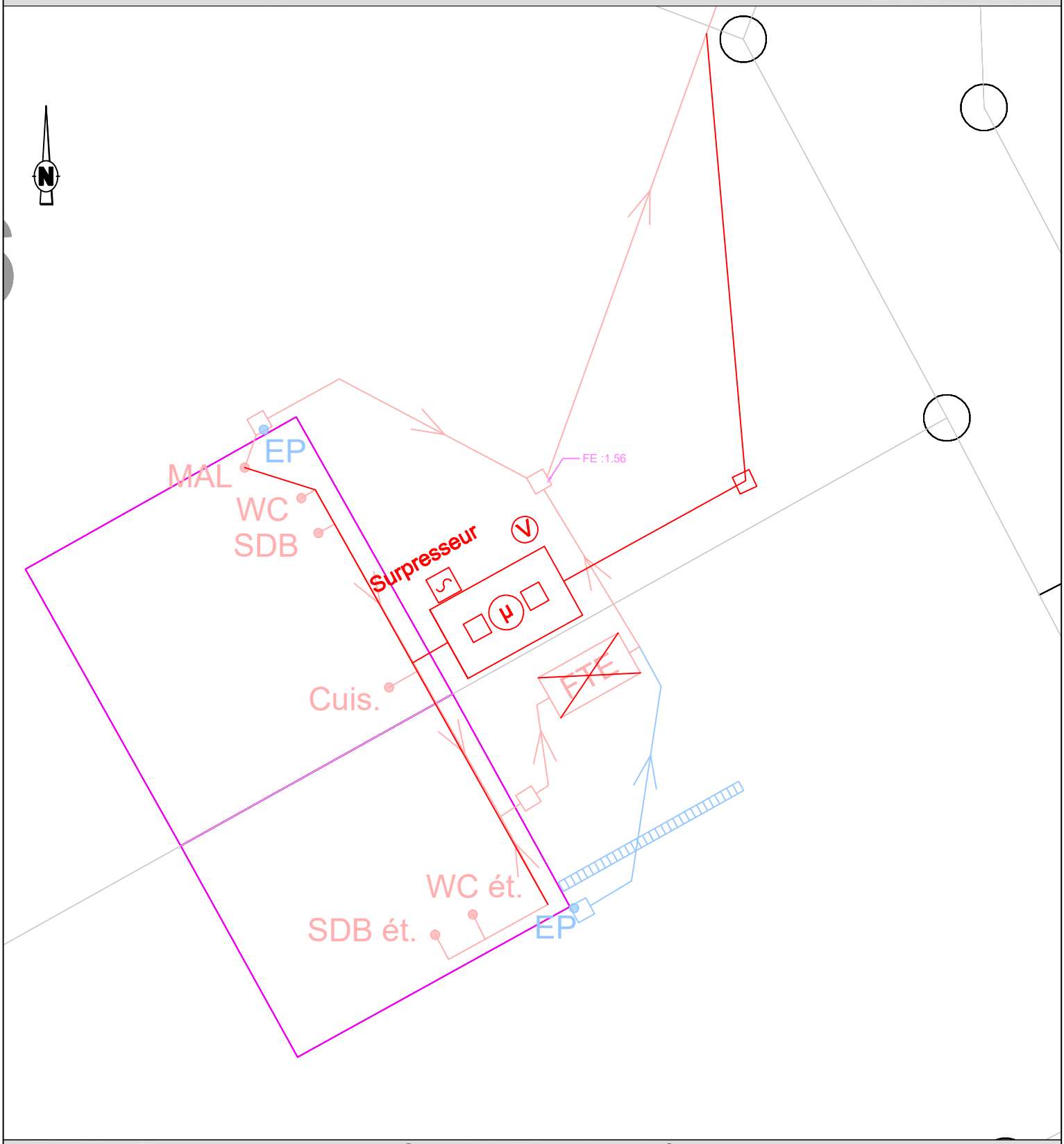
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique avec un rejet direct des eaux grises au milieu

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux traitées

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	cha121
Nom :	DROUILLY
Prénom:	Francis
n° de rue	121
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	20	1 500,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	15	375,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.2	Regard EP	Fourniture et pose	120,00 €	**U**	1	120,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	2	960,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	3	345,00 €
7.3	Raccordement / Branchement	sur canalisation neuve	115,00 €	**U**	1	115,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	6	1 380,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**14 255,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL

09/2023

VISITE PARCELLAIRE
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE

Cha170

Nom du propriétaire : PETITCOLIN Claude **Adresse :** 121 Rue de la Charmine

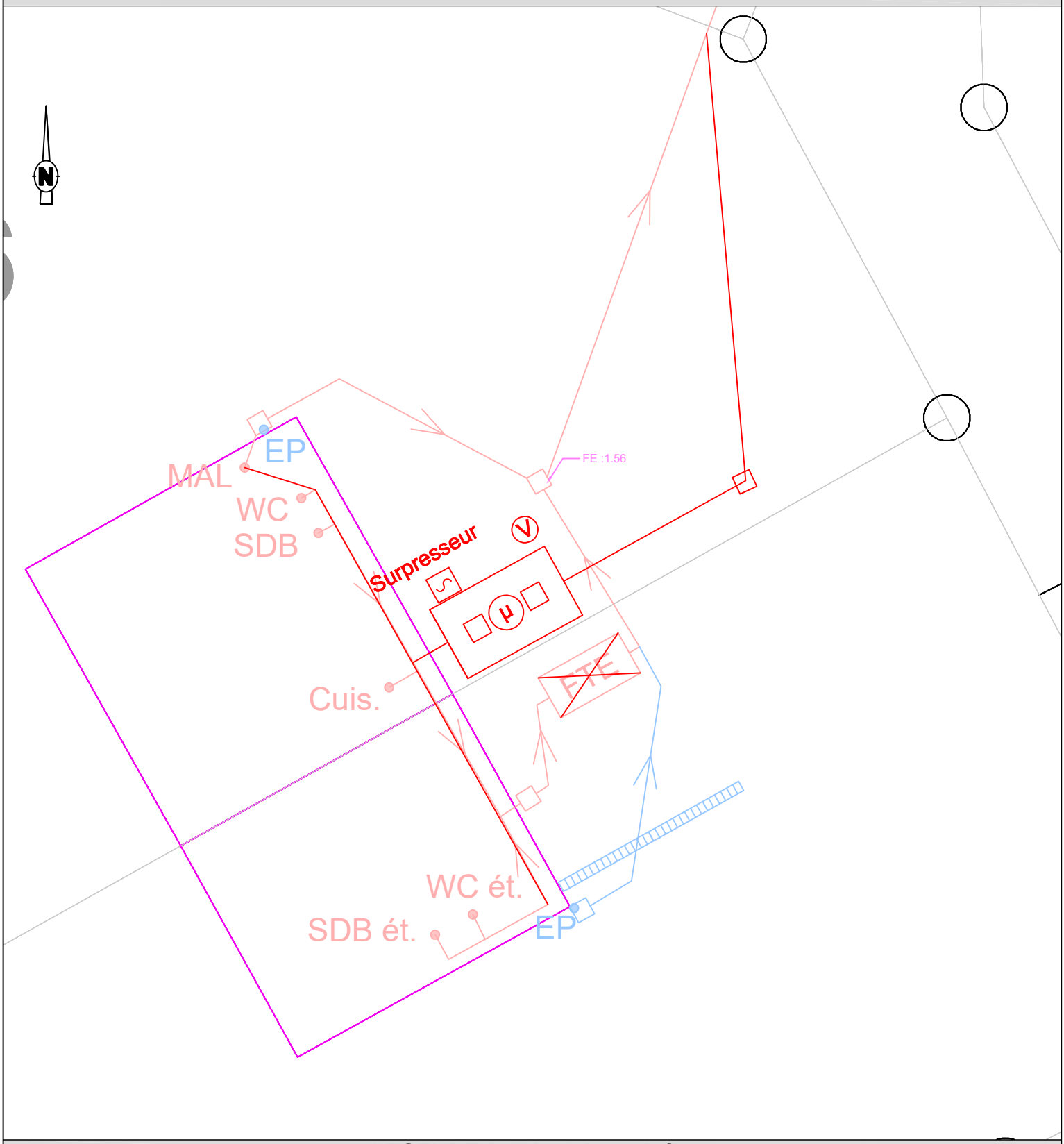
COMMENTAIRES

Viste effectuée avec le locataire. Méconnaissance des réseaux

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec séparation des eaux usées et pluviales.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*

EU

EP

Unitaire

Terrain

SDB Salle de bain

WC Eaux vannes

Cuis.

MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien

BD Bac dégraisseur

EP Siphon de sol / Descente d'EP

TN Cote terrain naturel

FE Cote fil d'eau

Bouche à clé

Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)

FS

Filtre à CL

Grille pluviale

Regard EU ou EP

Boîte de branch.t

Sens d'écoulement

AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Charr170
Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	Claude
n° de rue	170
Rue:	Rue de la charrière

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	3	1 095,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	7	805,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
		TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros				**12 495,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €
		TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros				**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou61

Nom du propriétaire : DIZAIN Janine **Adresse :** 61 Route de Bourbonne

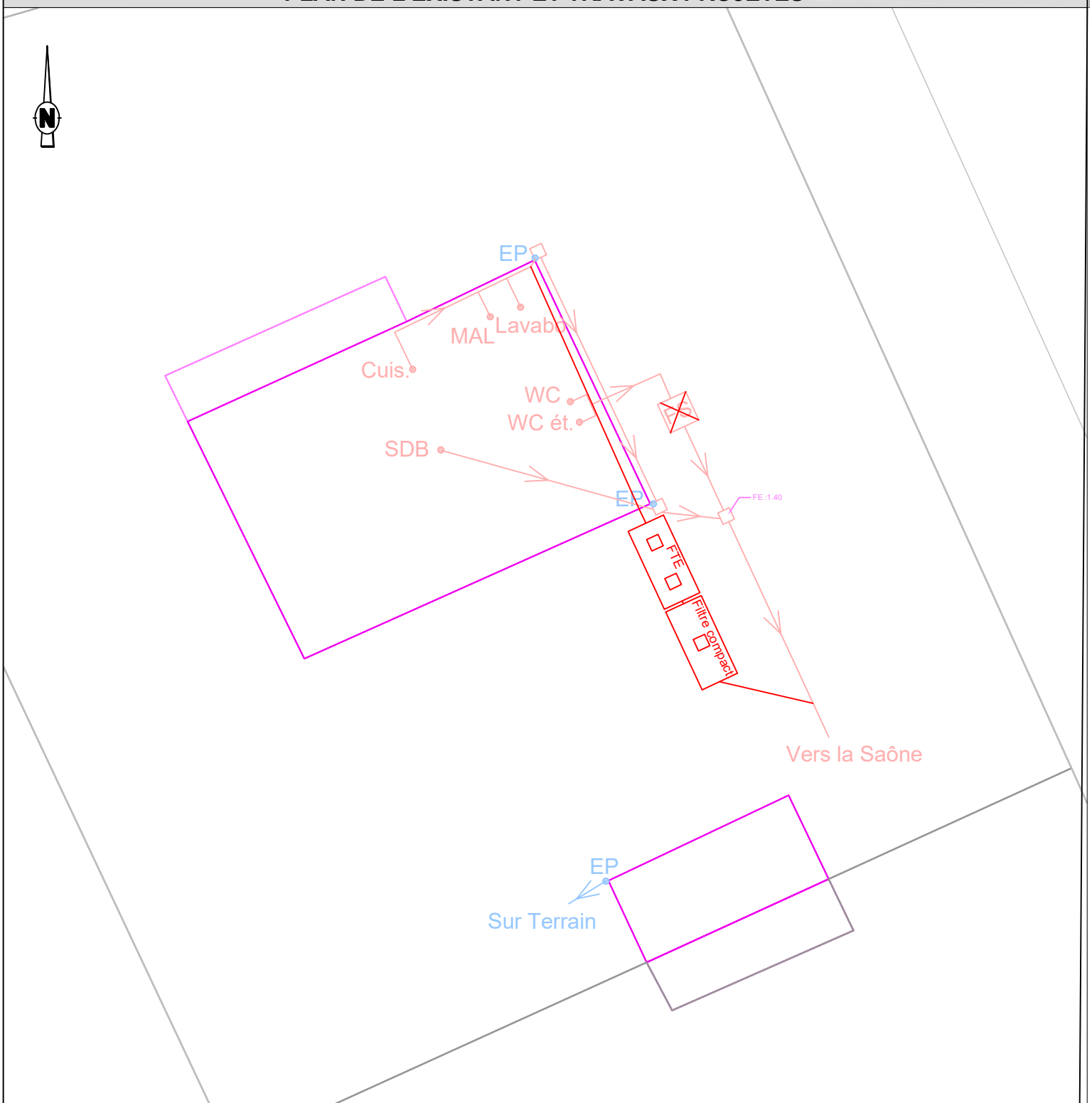
COMMENTAIRES

Présence d'une fosse septique sur le terrain. Les eaux grises sont rejetées directement au milieu naturel.

TRAVAUX PROJETES

Centralisation des eaux usées et grises au niveau d'un seul rejet et installation d'un système de traitement complet.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Bou61
Nom :	DIZIAIN
Prénom:	Jeanine
n° de rue	61
Rue:	Route de bourbonne

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	10	120,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	5	375,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	5	125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	3	690,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**10 415,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou91

Nom du propriétaire : MACHARD Michel **Adresse :** 91 Route de Bourbonne

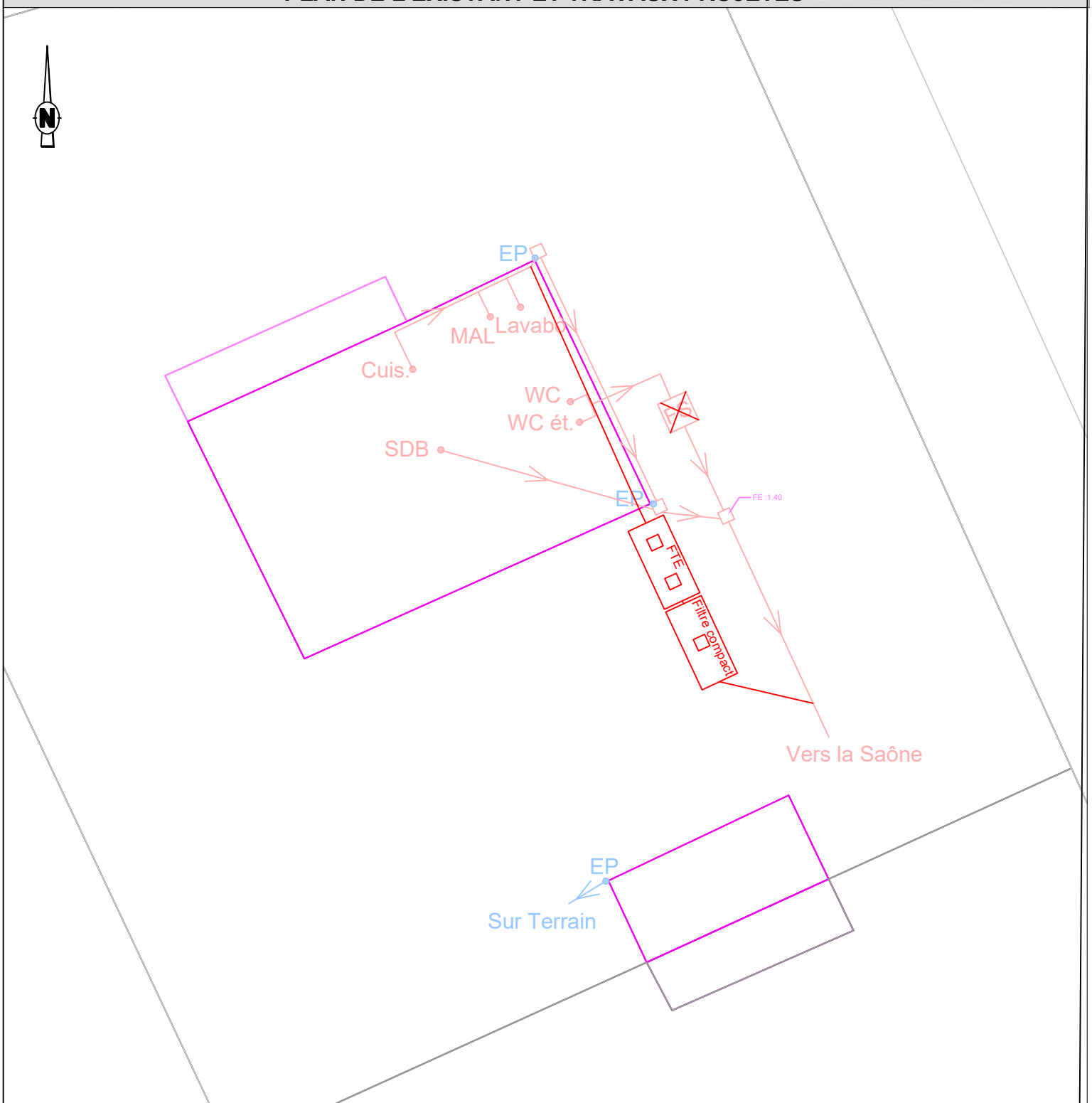
COMMENTAIRES

Présence d'un traitement complet sur la parcelle. Seul un évier et la machine à laver ne sont pas raccordés.

TRAVAUX PROJETES

Raccordement par piquage sur le réseau existant des eaux non traitées

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Bou91
Nom :	MARCHAND
Prénom:	Michel
n° de rue	91
Rue:	Route de Bourbonne

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.10	Dalle béton	Dégagement/conservation/réfection	70,00 €	**m²**	2	140,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.2	Canalisation EU (té et coude compris)	DN 50 PVC (<1,50 m de prof)	70,00 €	**ml**	3	210,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **1 395,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,3	ANC Traditionnel	forfait vidange	125,00 €	**annuel**	1	125,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **175,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Bou161

Nom du propriétaire : Entreprise FUMASOLI **Adresse :** 161 Route de Bourbonne

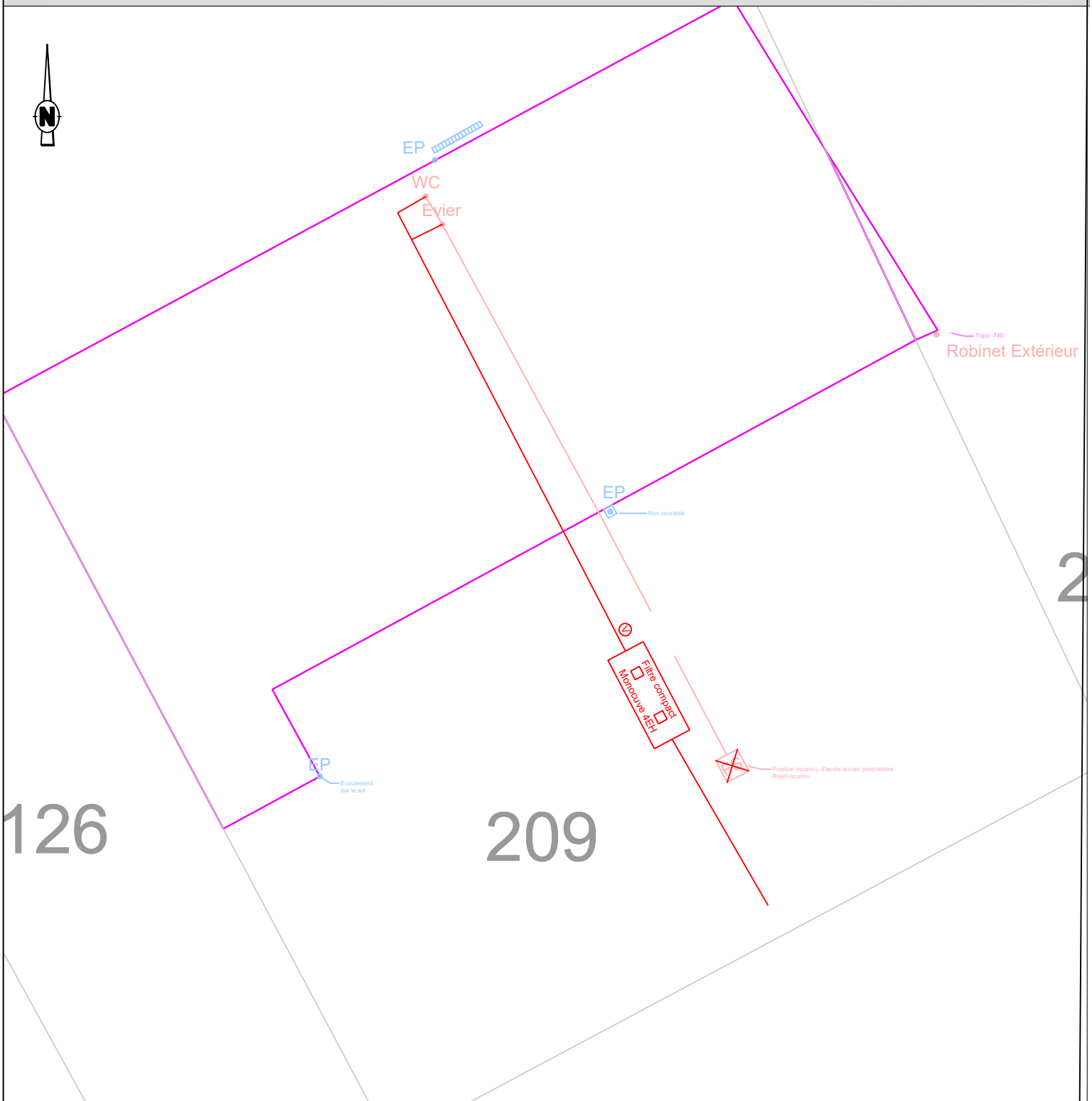
COMMENTAIRES

Entreprise de travaux publique, ne comprend qu'un toilette et un lavabo à l'intérieur, le tracé et la localisation de la fosse sceptique sont inconnus.
Réseau pluvial probablement connecté aux eaux usées.

TRAVAUX PROJETES

Pose des canalisations en intérieur pour déconnecter les eaux pluviales.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Bou161
Nom :	Fumasoli
Prénom:	
n° de rue	161
Rue:	Route de bournbonne

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	4	48,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	2,5	87,50 €
1.10	Dalle béton	Dégagement/conservation/réfection	70,00 €	**m²**	8	560,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	**U**	1	520 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	30	2 250,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	1	115,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €
				TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros		**12 610,50 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
				TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros		**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha61

Nom du propriétaire : THABOURIN Sandra **Adresse :** 61 rue de la Charmine

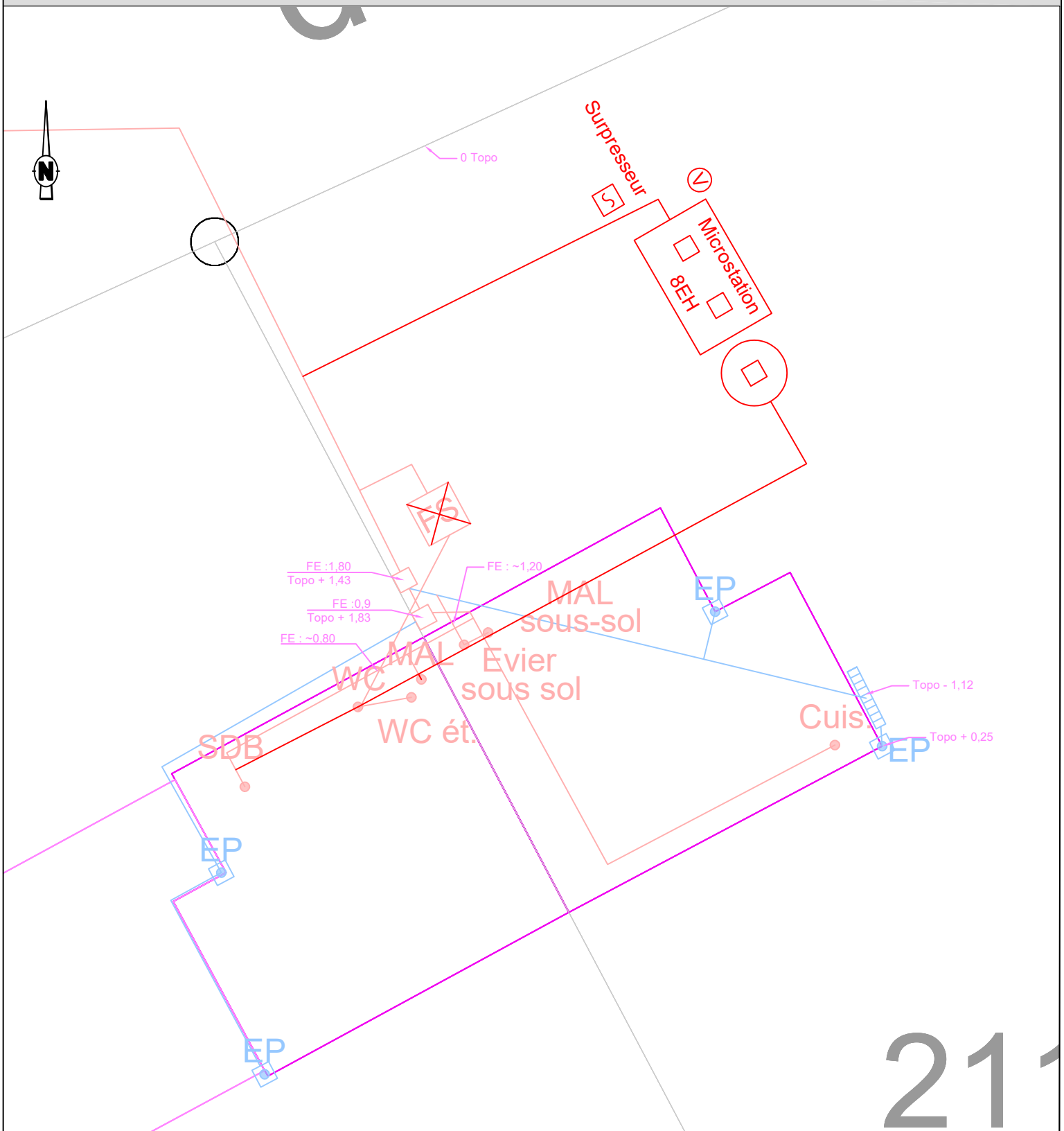
COMMENTAIRES

Maison d'habitation de type F7, possédant déja une fosse septique.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'une microstation. Procédé de traitement priviligié du fait de la sortie haute.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Cha61
Nom :	THABOURIN
Prénom:	Sandra
n° de rue	61
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	25	300,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	20	1 500,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	10	250,00 €
3.7	Canalisation de refoulement	DN 60	80,00 €	**ml**	2	160,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
4.5	Petite pompe de relevage	Fourniture et pose	720,00 €	**U**	1	720,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	3	1 440,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	5	1 150,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	3	150,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**15 315,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**350,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha81

Nom du propriétaire : SAKVAZES Elodie **Adresse :** 81 rue de la Charmine

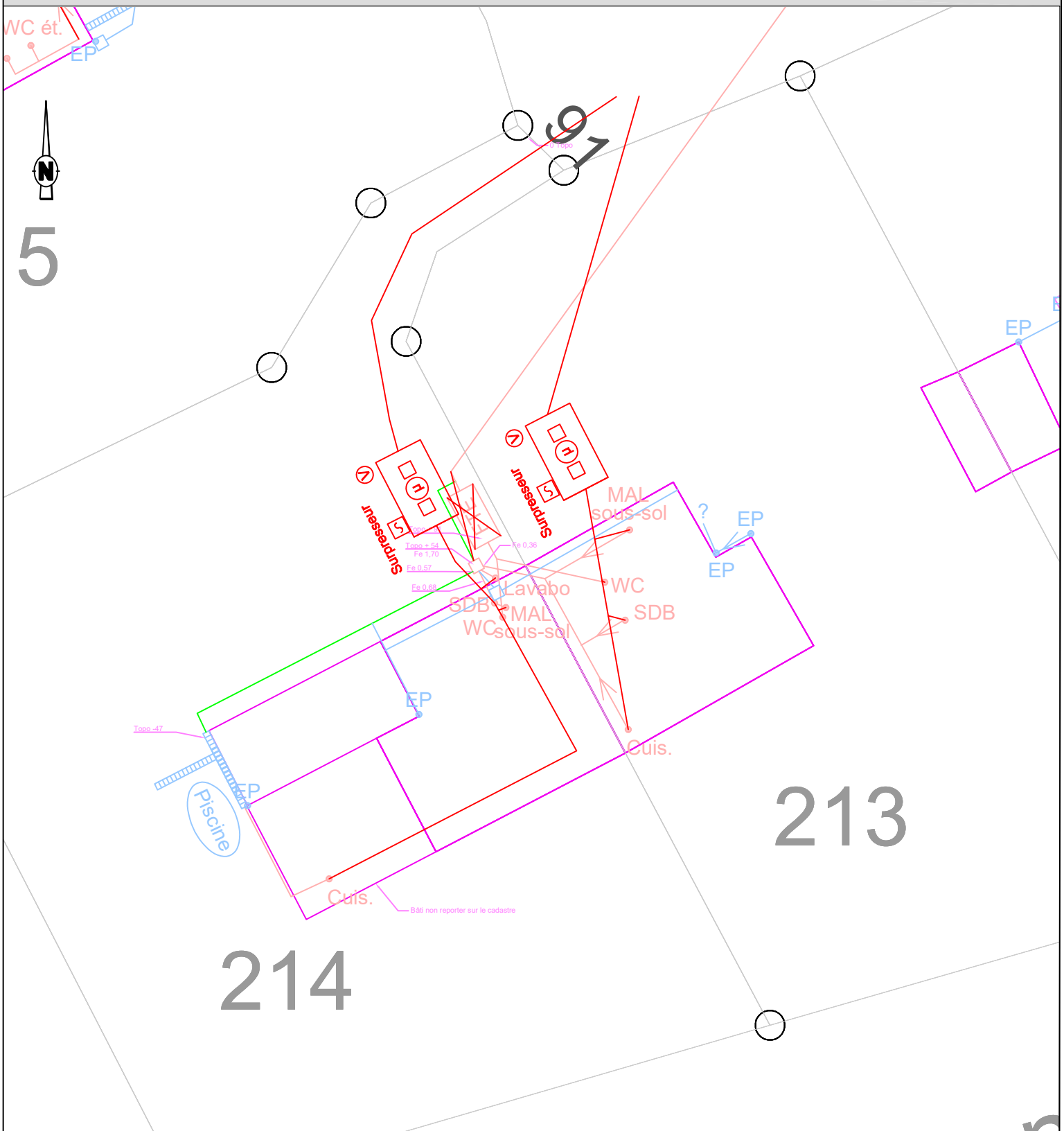
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'une microstation.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux* EU EP *Unitaire* *Terrain*	SDB Salle de bain WC Eaux vannes Cuis. MAL Cuisine / Machine à Laver	FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique) FS	Filtre à CL Grille pluviale	Regard EU ou EP Boîte de branch.t	Sens d'écoulement AEP

FB Filtre Bactérien — BD Bac dégraisseur — EP Siphon de sol / Descente d'EP — TN Cote terrain naturel — FE Cote fil d'eau — Bouche à clé — Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Cha81
Nom :	SALVAZES
Prénom:	Elodie
n° de rue	81
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	5	60,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	6	150,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	4	920,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**11 680,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | **VISITE PARCELLAIRE**
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha91

Nom du propriétaire : HUMBERT Anne **Adresse :** 91 rue de la Charmine

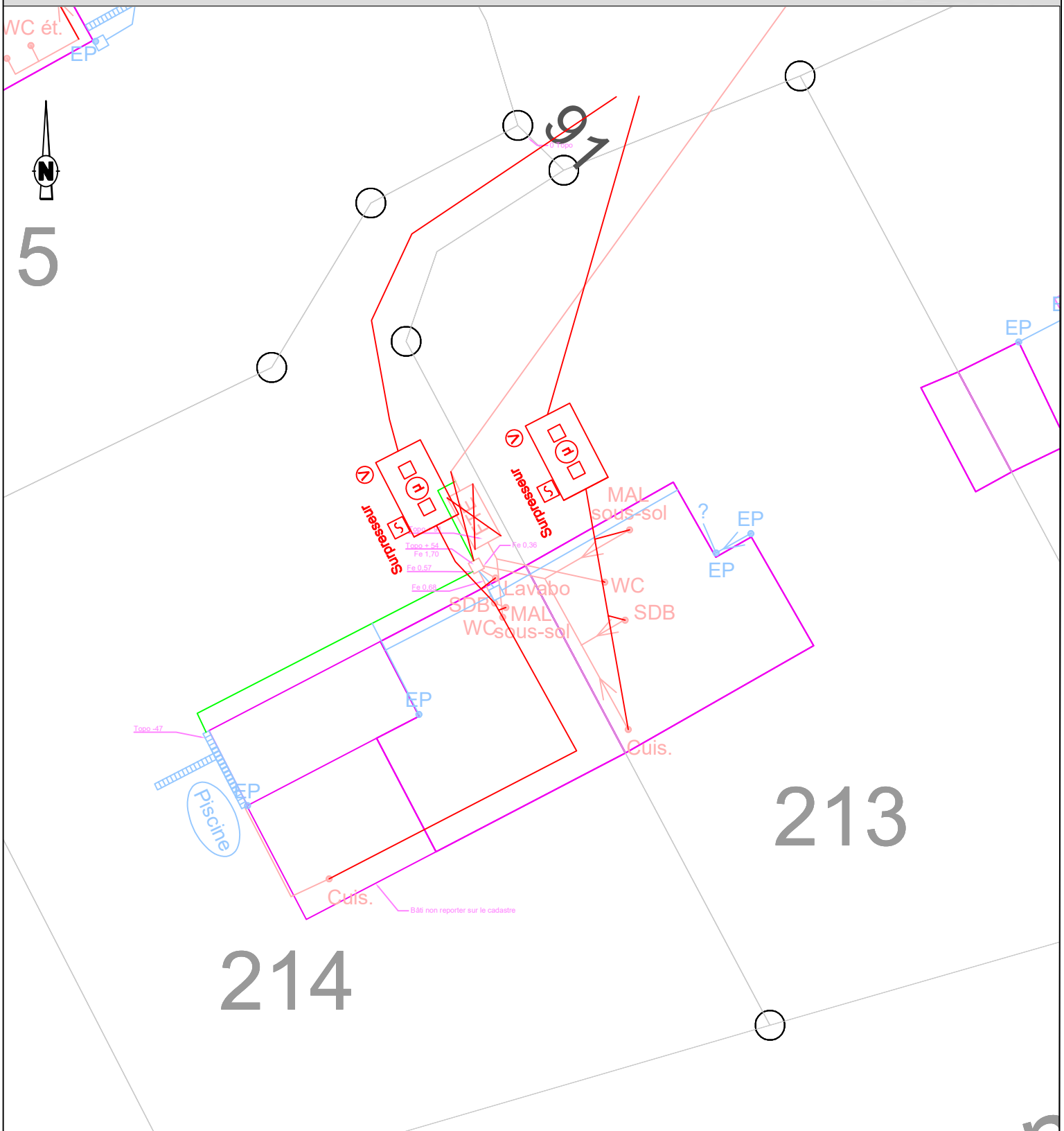
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'une microstation.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux EU EP	SDB Salle de bain WC Eaux vannes Cuis.	FTE Fosse (Toutes FS Eaux ou Septique)	Filtre à CL Grille pluviale	Regard EU ou EP Boîte de branch.t	Sens d'écoulement AEP

Unitaire / Terrain — MAL Cuisine / Machine à Laver — FB Filtre Bactérien / BD Bac dégraisseur — EP Siphon de sol / Descente d'EP — TN Cote terrain naturel / FE Cote fil d'eau — Bouche à clé — Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	CHA91
Nom :	HUMBERT
Prénom:	Anne
n° de rue	91
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	20	1 500,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	14	350,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	6	1 380,00 €
8. Travaux divers						
8,4	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 125 PVC (< 1,50m de prof)	90,00 €	**forfait**	4	360,00 €
			TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros			**12 975,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €
			TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros			**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha110

Nom du propriétaire : HUMBERT **Adresse :** 110 Rue de la Charmine

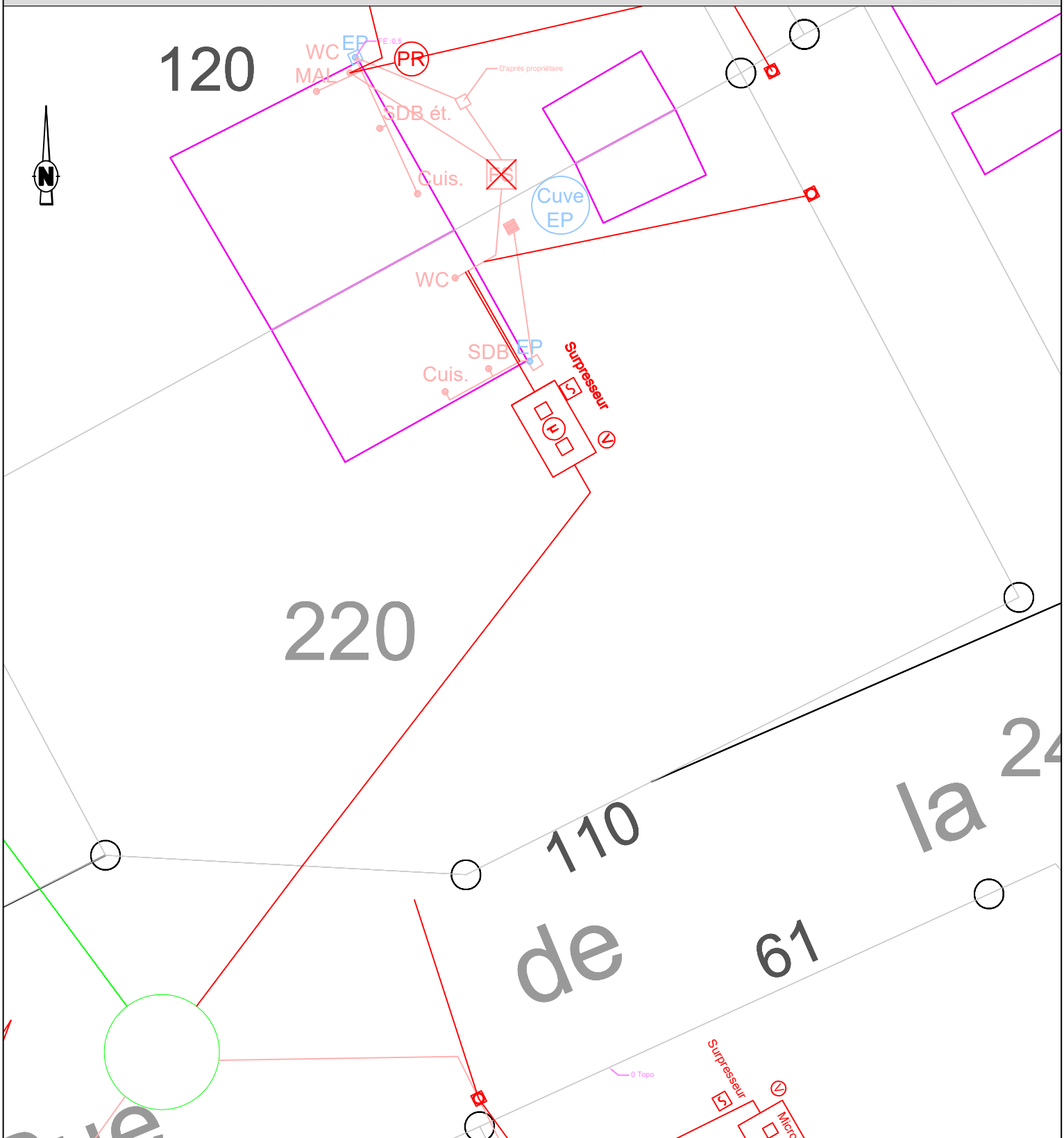
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.
Logement en location actuellement, propriété de Vogelis.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec raccordement à un réseau unitaire au niveau de la rue. Travaux sur domaine publique au frais du propriétaire à prévoir.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
Descente d'EP

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Sens d'écoulement
AEP

Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	cha110
Nom :	HUMBERT
Prénom:	
n° de rue	110
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	3	138,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	**U**	1	520 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	25	1 875,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	5	125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.3	Raccordement / Branchement	sur canalisation neuve	115,00 €	**U**	2	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,3	Suppression d'arbre		360,00 €	**forfait**	1	360,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**13 283,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha120

Nom du propriétaire : ARNOULD Alexandra **Adresse :** 120 Rue de la Charmine

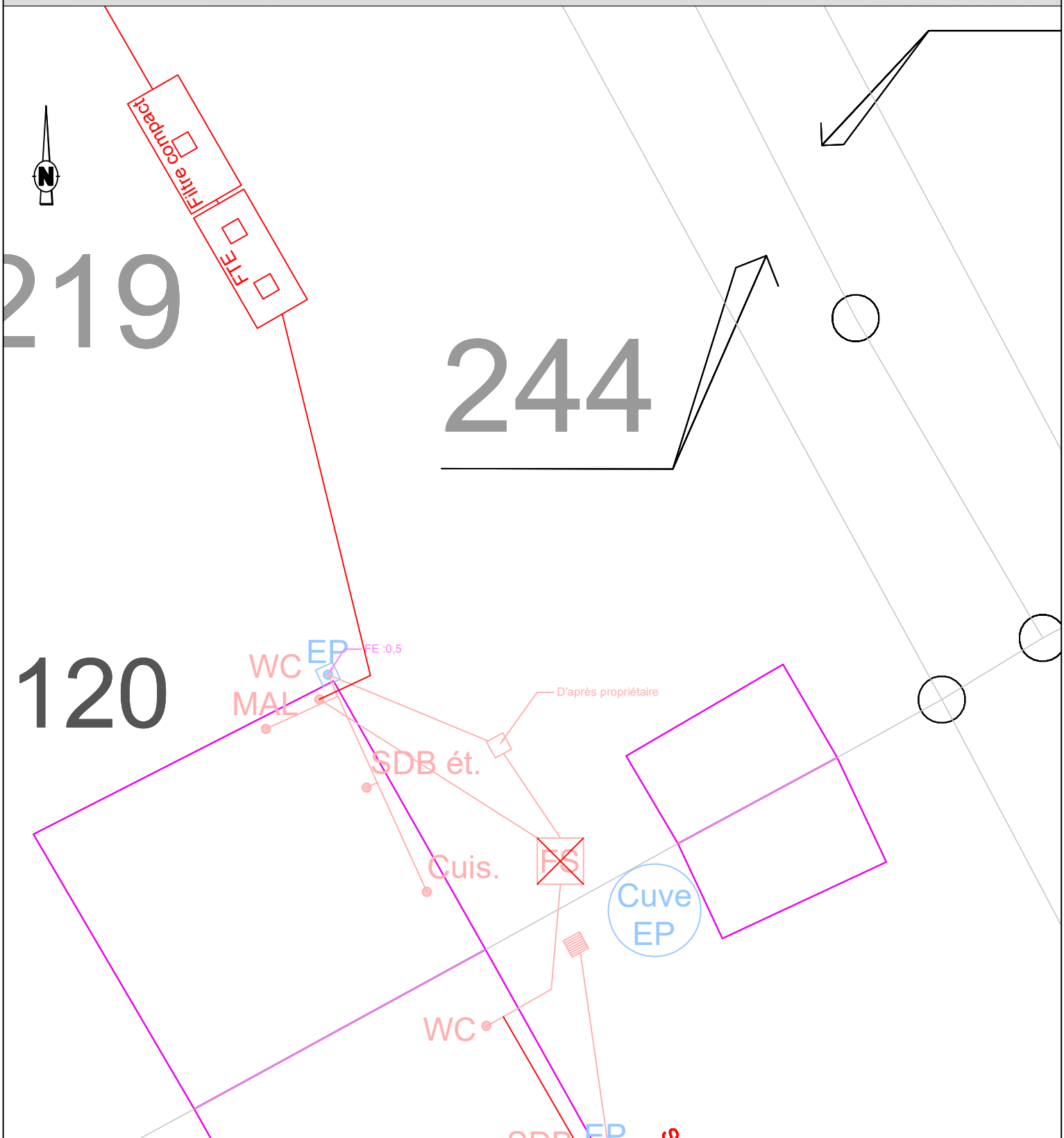
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique commune avec le logement mitoyen.

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité se fait par la pose d'un filtre compact

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Cha120
Nom :	ARNOULD
Prénom:	Alexandra
n° de rue	120
Rue:	Rue de la charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	25	875,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	50	3 750,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	3	75,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	1	50,00 €
				TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros		**14 315,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
				TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros		**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Cha121

Nom du propriétaire : DROUILLY Francis **Adresse :** 121 Rue de la Charmine

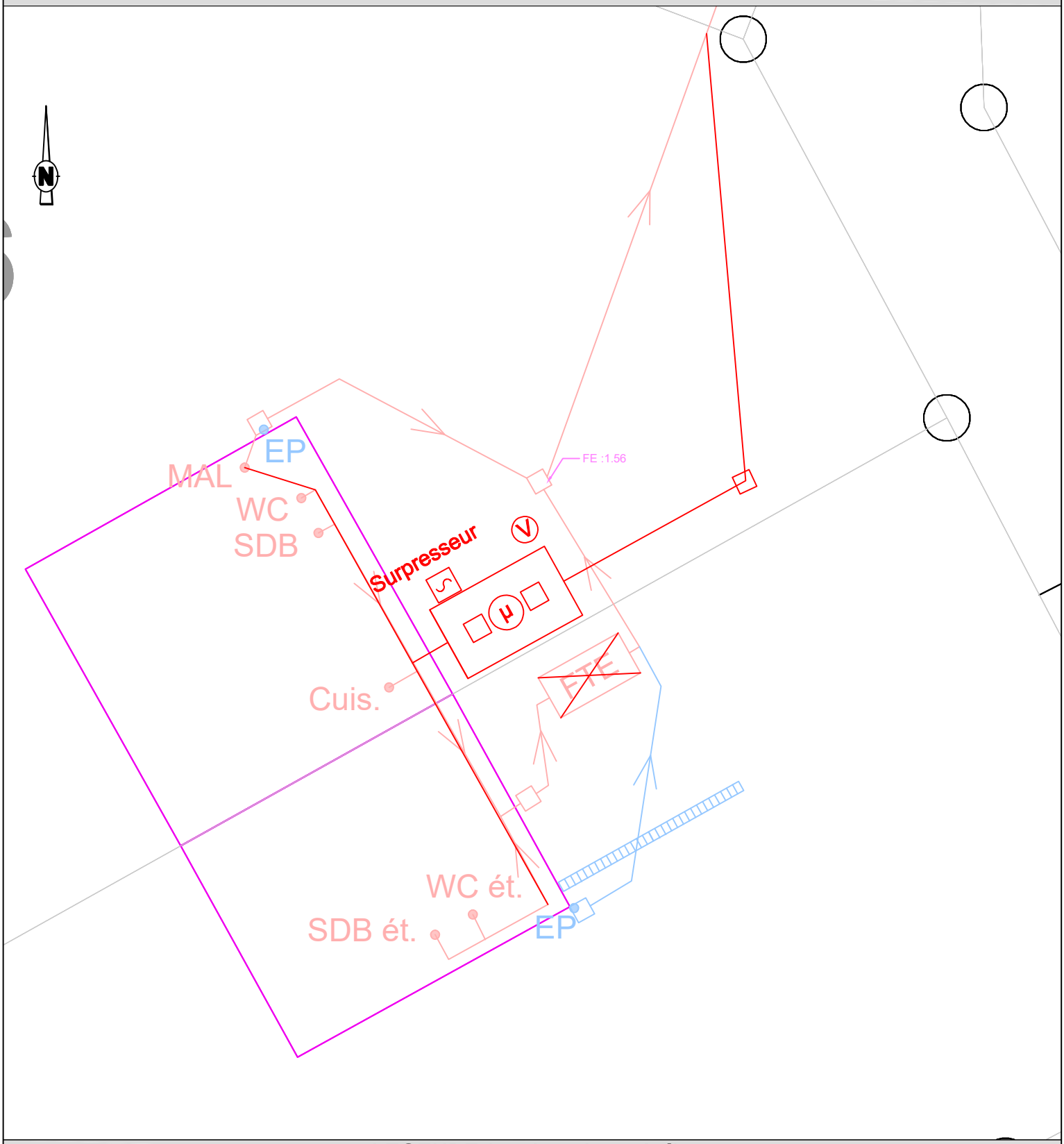
COMMENTAIRES

Logement possédant une fosse septique avec un rejet direct des eaux grises au milieu

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux traitées

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	cha121
Nom :	DROUILLY
Prénom:	Francis
n° de rue	121
Rue:	Rue de la Charmine

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	20	1 500,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	15	375,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.2	Regard EP	Fourniture et pose	120,00 €	**U**	1	120,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	2	960,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	3	345,00 €
7.3	Raccordement / Branchement	sur canalisation neuve	115,00 €	**U**	1	115,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	6	1 380,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**14 255,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL

09/2023

VISITE PARCELLAIRE
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE

Cha170

Nom du propriétaire : PETITCOLIN Claude **Adresse :** 121 Rue de la Charmine

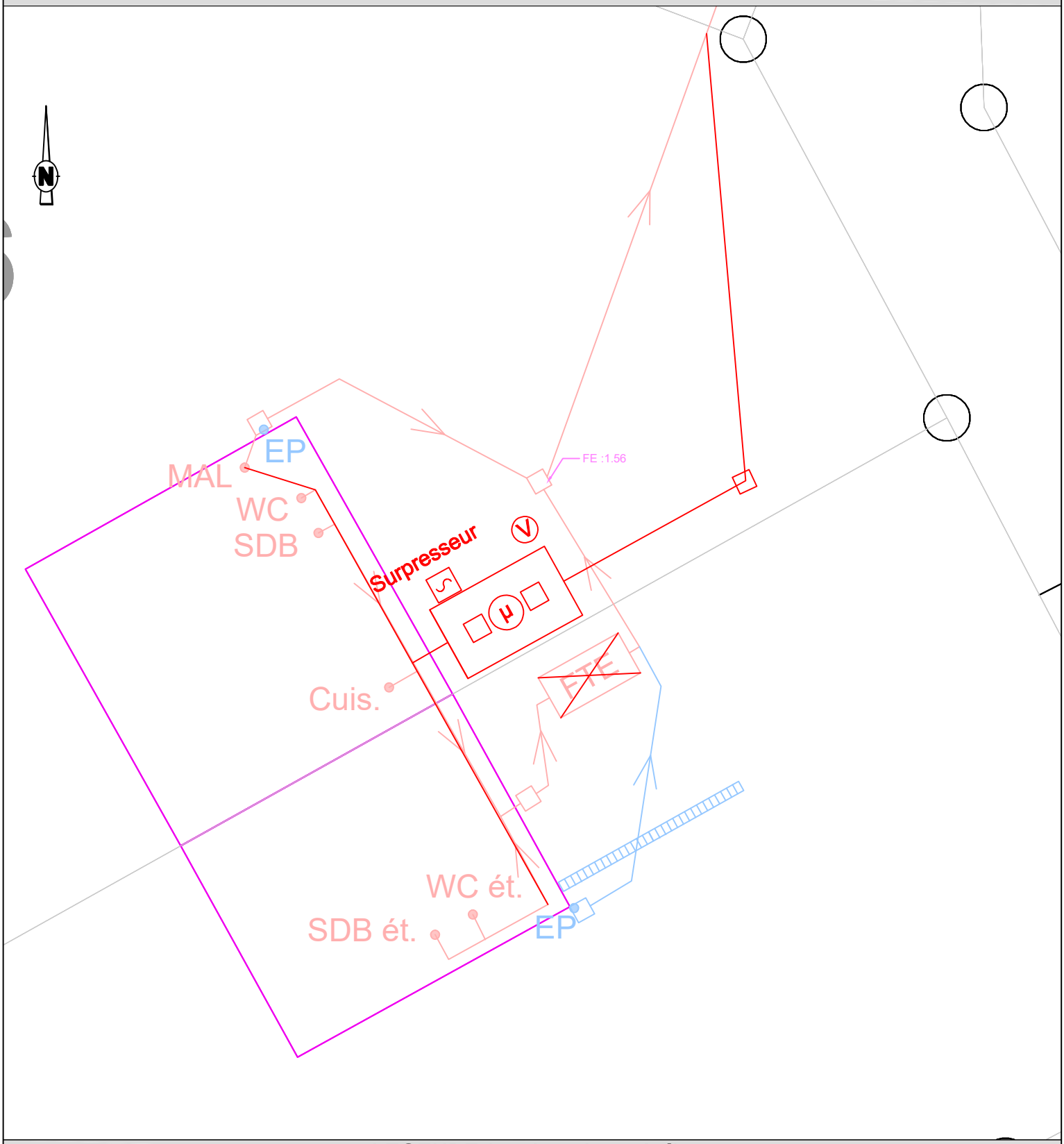
COMMENTAIRES

Viste effectuée avec le locataire. Méconnaissance des réseaux

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec séparation des eaux usées et pluviales.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*

EU

EP

Unitaire

Terrain

SDB Salle de bain

WC Eaux vannes

Cuis.

MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien

BD Bac dégraisseur

EP Siphon de sol / Descente d'EP

TN Cote terrain naturel

FE Cote fil d'eau

Bouche à clé

Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)

FS

Filtre à CL

Grille pluviale

Regard EU ou EP

Boîte de branch.t

Sens d'écoulement

AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Charr170
Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	Claude
n° de rue	170
Rue:	Rue de la charrière

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	3	1 095,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	7	805,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
		TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros				**12 495,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €
		TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros				**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Gantois

Nom du propriétaire : Communauté de commune Vosges coté sud ouest

Adresse : Route de Monthureux

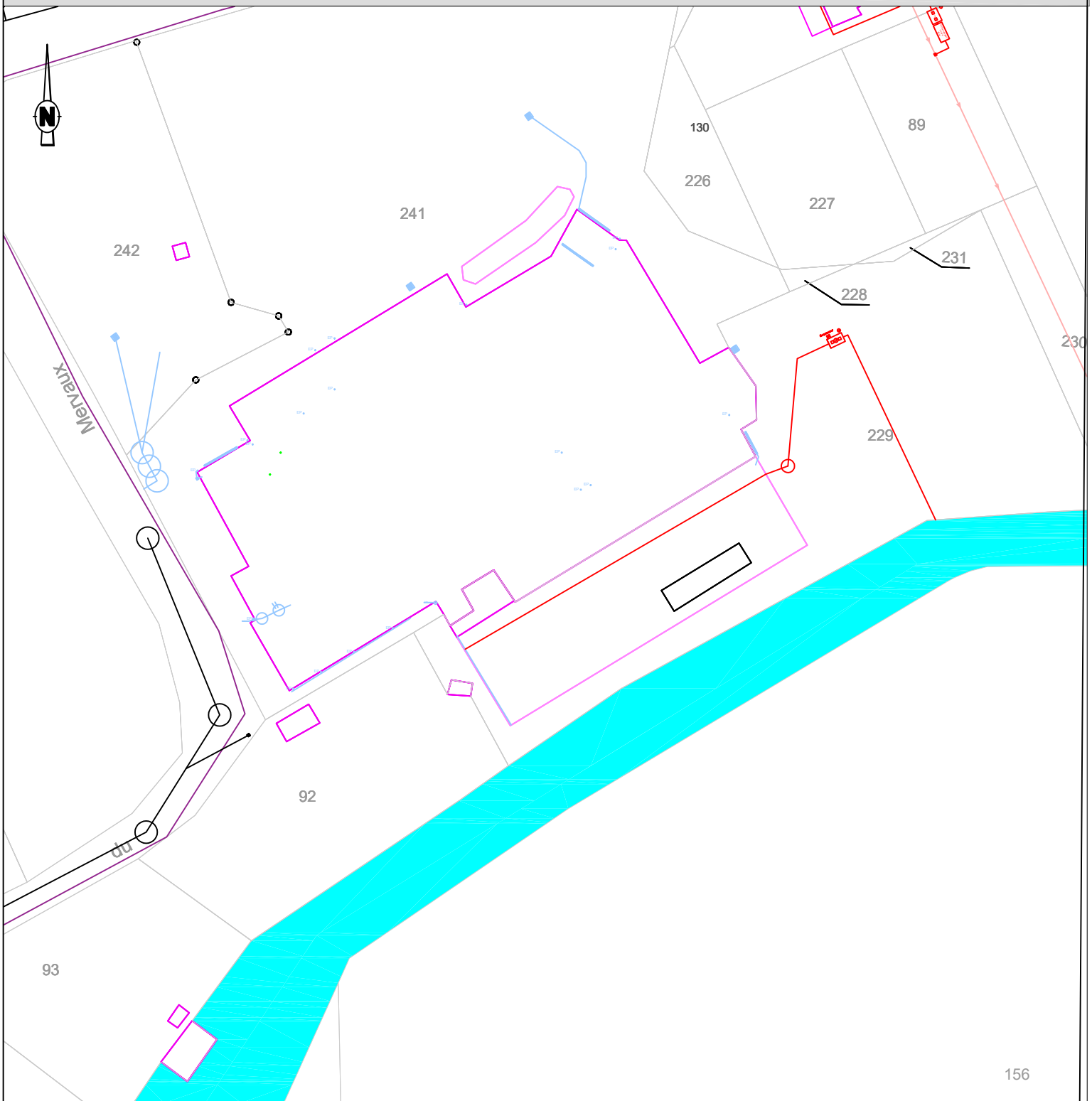
COMMENTAIRES

Enquête non réalisé dans l'intégralité, des locaux n'étaient pas accessible.
Investigations complémentaires à réaliser en cas de travaux. Aucun rejet d'eau usées trouvé dans les parties inspectées.

TRAVAUX PROJETES

Sorties d'eaux usées probables sur la partie basse du bâtiment (en bord de Saône).
Pose d'un poste après terassement pour refoulement dans un réseau de collecte vers une microstation.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Unitaire
Terrain
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Gantois
Nom :	
Prénom:	
n° de rue	
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	15	690,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	70	2 450,00 €
1.11	Plus-value	Travail à la mini pelle en zone couverte/Accès restreint/brise roche	90,00 €	**ml**	70	6 300,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	125	9 375,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.4	Poste de relevage EU brutes	Fourniture et pose	3 000,00 €	**U**	1	3 000,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	10	4 800,00 €
6.11.2	Dalle de répartition	Fourniture et pose	180,00 €	**U**	1	180,00 €
8,8	Plue value terrain rocheux		140,00 €	**ml**	125	17 500,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**35 180,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mer26

Nom du propriétaire : PETITCOLIN **Adresse :** 26 rue de Mervaux

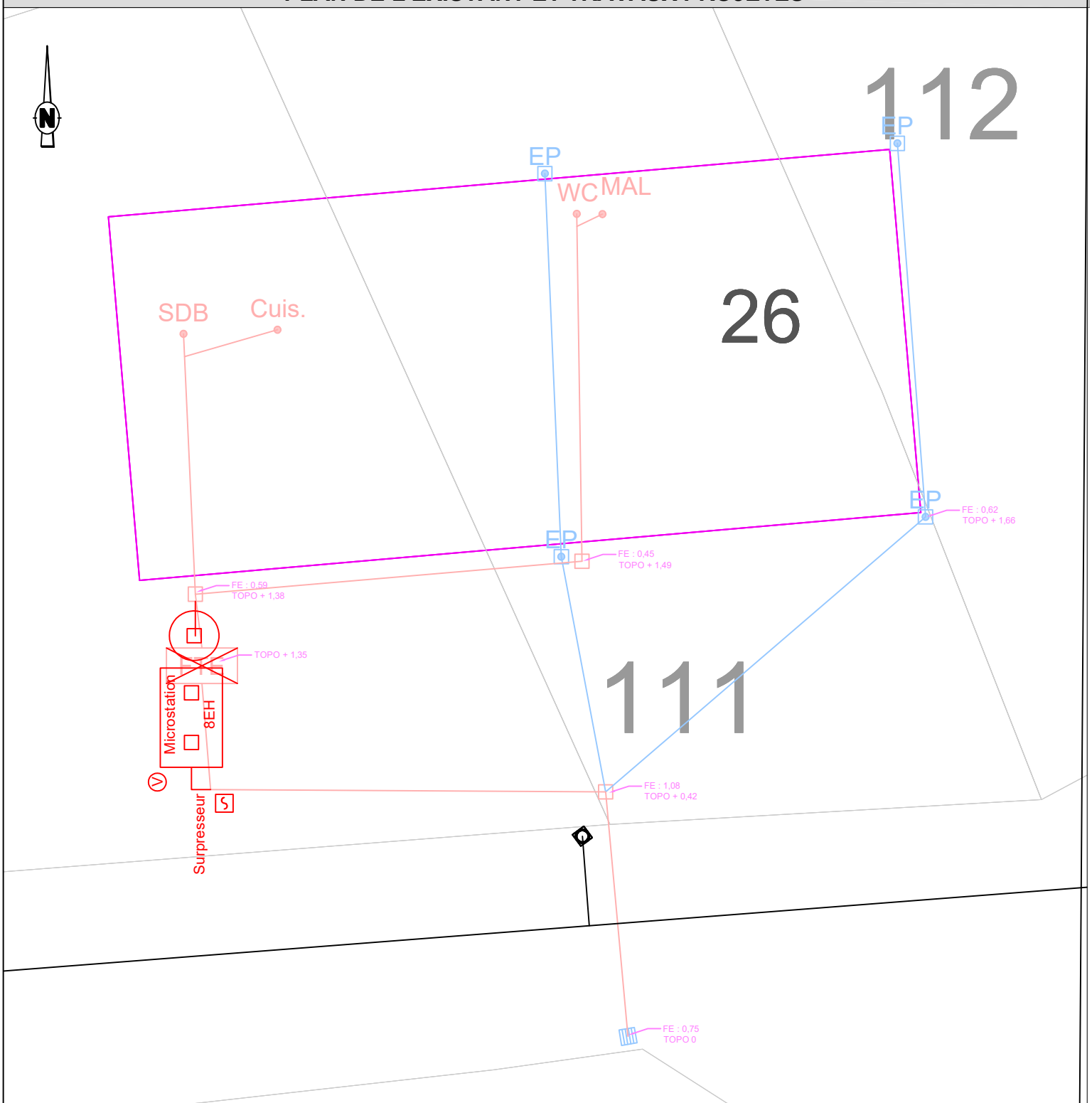
COMMENTAIRES

Séparation des eaux usées et pluviales correctement réalisé.
Les ouvrages existants sont peut connus des propriètaires, et difficilement accessible.

TRAVAUX PROJETES

Chiffrage réalisé sur la base d'un remplacement de l'existant par une microstation

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mer26
Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	
n° de rue	26
Rue:	Rue de Mervaux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	25	875,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	15	1 125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	1	230,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**11 665,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mer281

Nom du propriétaire : DIGNIEL Christian **Adresse :** 281 rue de Mervaux

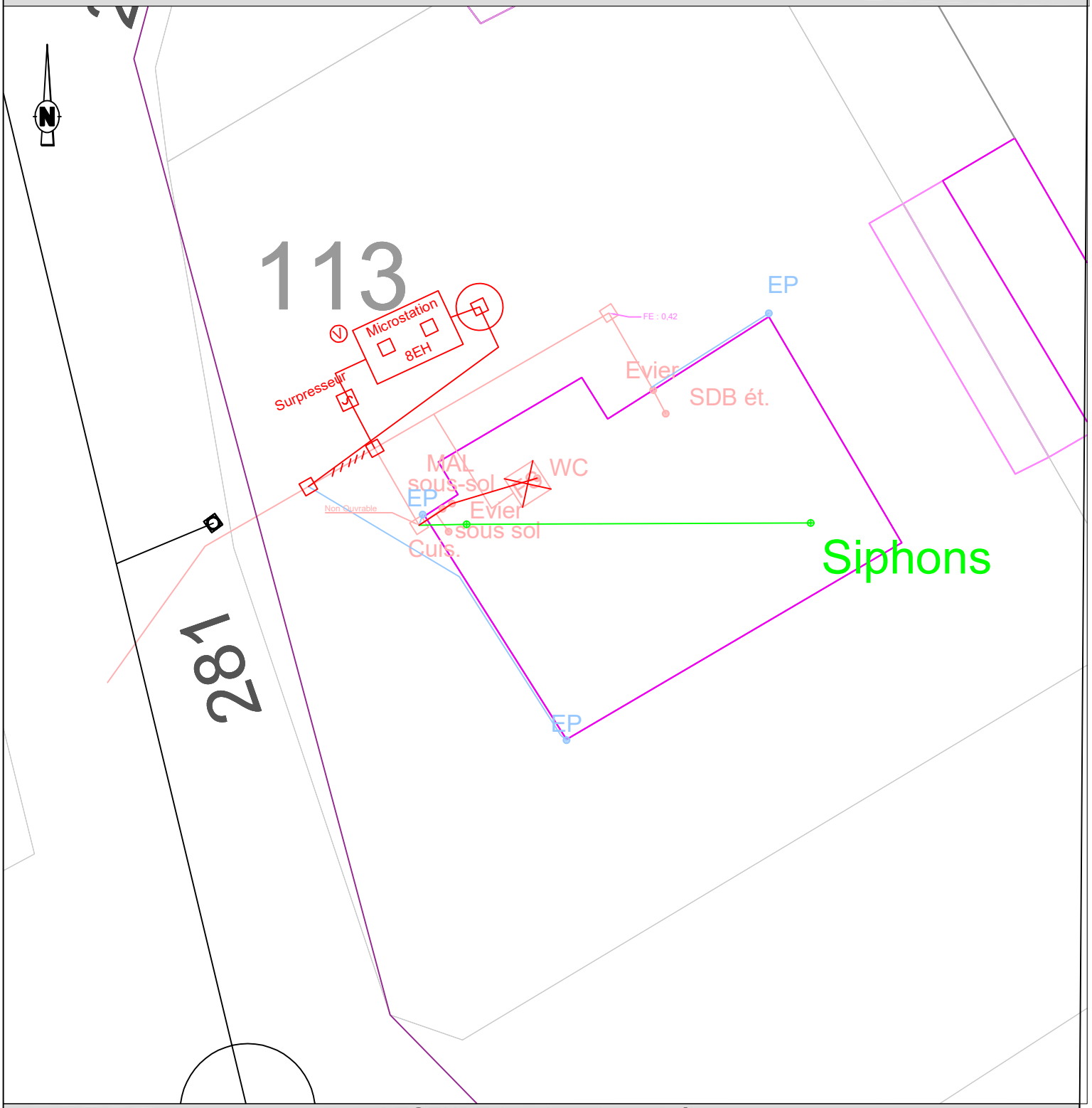
COMMENTAIRES

Les accès sont difficilles, la fosse en intérieure.

TRAVAUX PROJETES

Le choix de la microstation s'impose en raison des contraintes topographiiques

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mer281
Nom :	DIGNIEL
Prénom:	Christian
n° de rue	281
Rue:	Rue de Mervaux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.11	Plus-value	Travail à la mini pelle en zone couverte/Accès restreint/brise roche	90,00 €	**ml**	2	180,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	16	1 200,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	4	100,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
4.5	Poste de relevage EU traitées	Fourniture et pose	1 200,00 €	**U**	1	1 200,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	2	230,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**13 535,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**350,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon21

Nom du propriétaire : GUERITTO Paulette **Adresse :** 21 Route de Monthureux

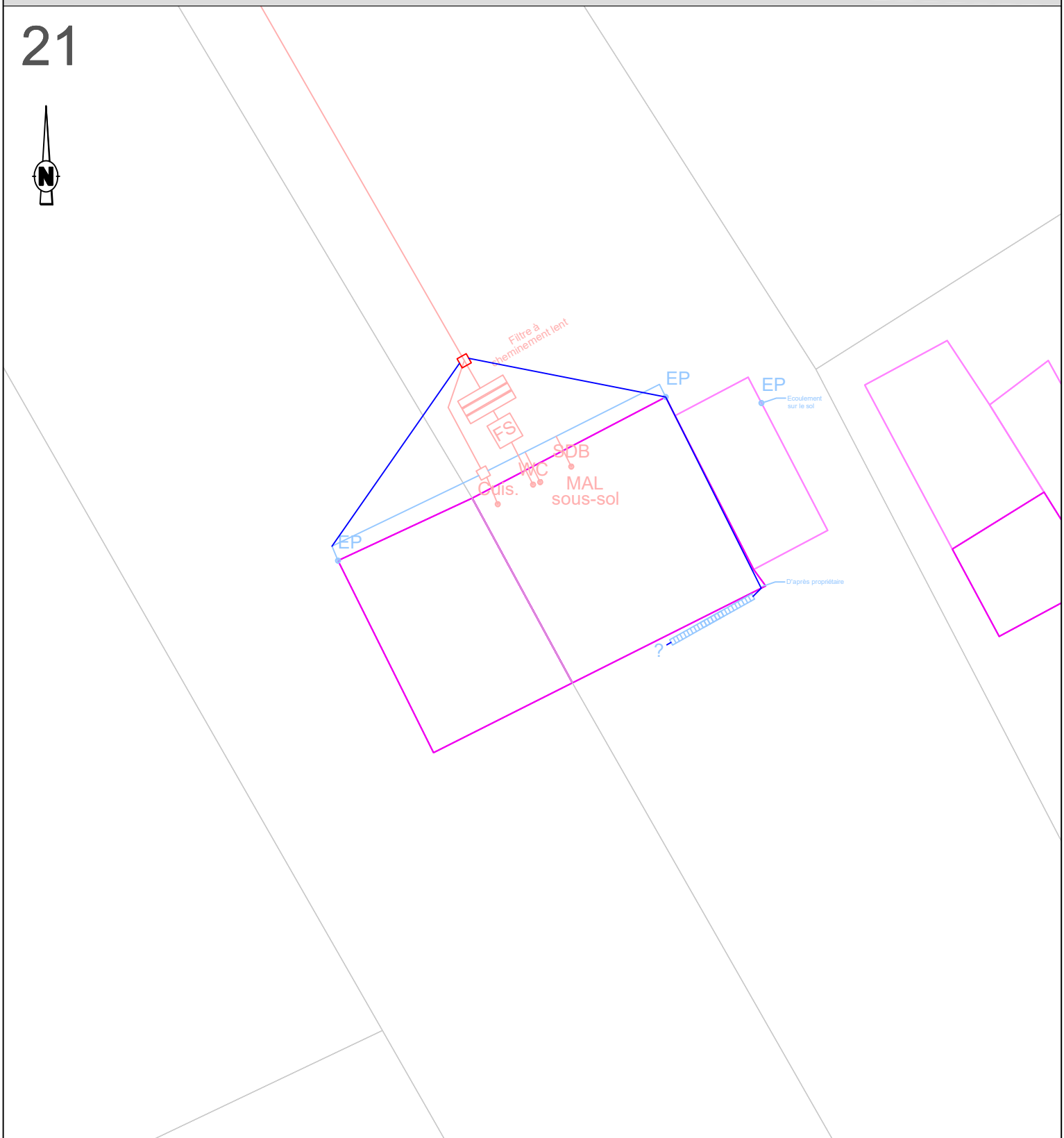
COMMENTAIRES

Maison possédant un traitement complet au niveau des eaux usées.
Les eaux pluviales sont collectées avec les eaux grises

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité nécessite une déconnection des eaux pluviales.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
Cuisine
MAL Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon21
Nom :	GUERITTO
Prénom:	Paulette
n° de rue	21
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	10	120,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	17	1 275,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**3 045,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,3	ANC Traditionnel	forfait vidange	125,00 €	**annuel**	1	125,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**150,00 €**

OXYA CONSEIL

09/2023

VISITE PARCELLAIRE
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE

Mon31

Nom du propriétaire : GUERITTO Paulette **Adresse :** 31 Route de Monthureux

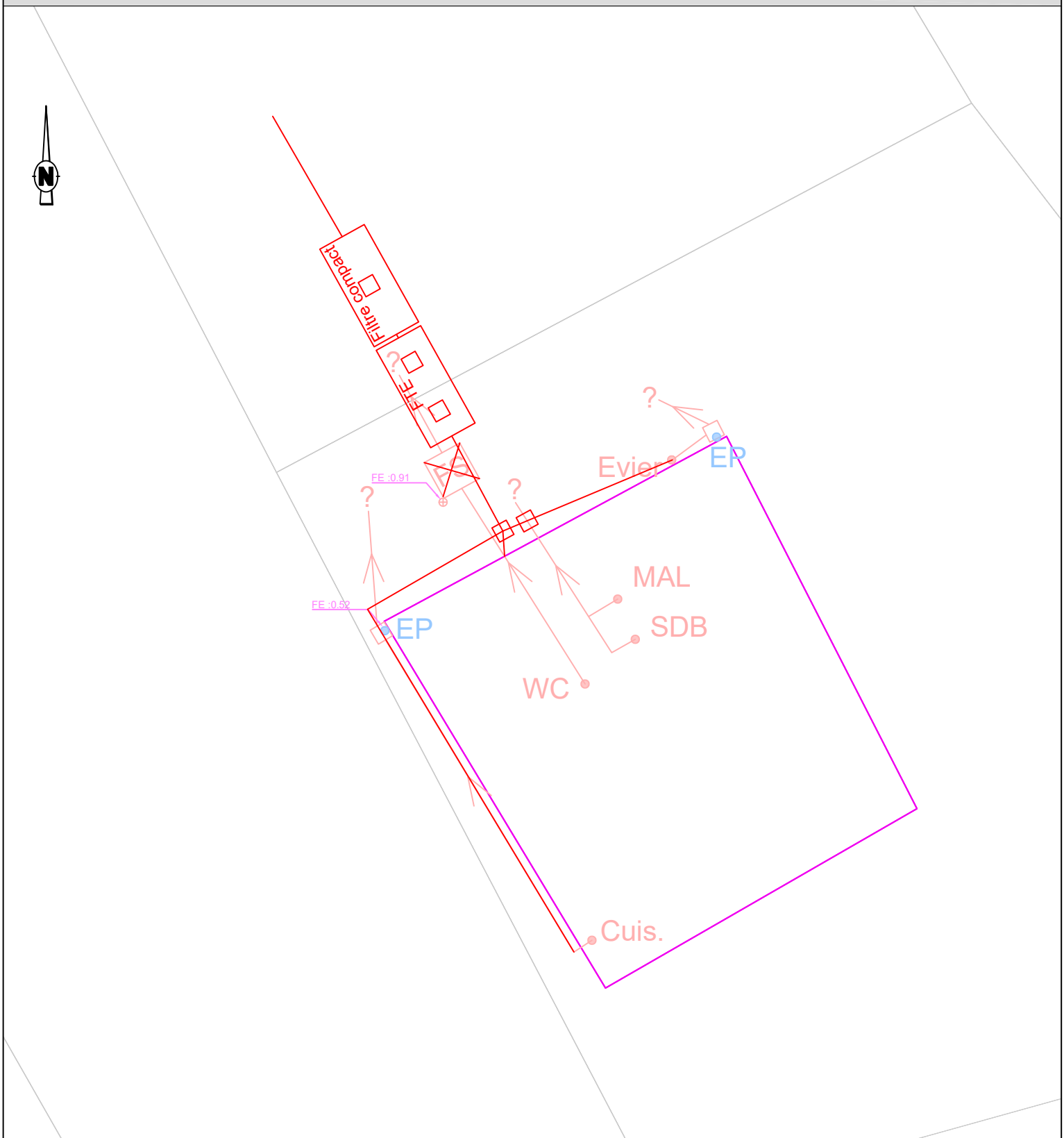
COMMENTAIRES

Présence d'une fosse septique sur le terrain. Les eaux grises sont rejetées directement au milieu naturel.

TRAVAUX PROJETES

Centralisation des eaux usées et grises au niveau d'un seul rejet et installation d'un système de traitement complet..

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux

EU

EP

Unitaire

Terrain

SDB Salle de bain

WC Eaux vannes

Cuis.

Cuisine

MAL Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)

FS

FB Filtre Bactérien

BD Bac dégraisseur

Siphon de sol

EP Descente d'EP

TN Cote terrain naturel

FE Cote fil d'eau

Bouche à clé

Compteur

Filtre à CL

Grille pluviale

Regard EU ou EP

Boîte de branch.t

Sens d'écoulement

AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon31
Nom :	GUERITTO
Prénom:	Paulette
n° de rue	31
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	25	300,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	5	375,00 €
3.2	Canalisation EU (té et coude compris)	DN 50 PVC (<1,50 m de prof)	70,00 €	**ml**	20	1 400,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	6	690,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	5	1 150,00 €
		TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros				**13 850,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
		TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros				**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon101

Nom du propriétaire : PETITCOLIN Michel **Adresse :** 101 Route de Monthureux

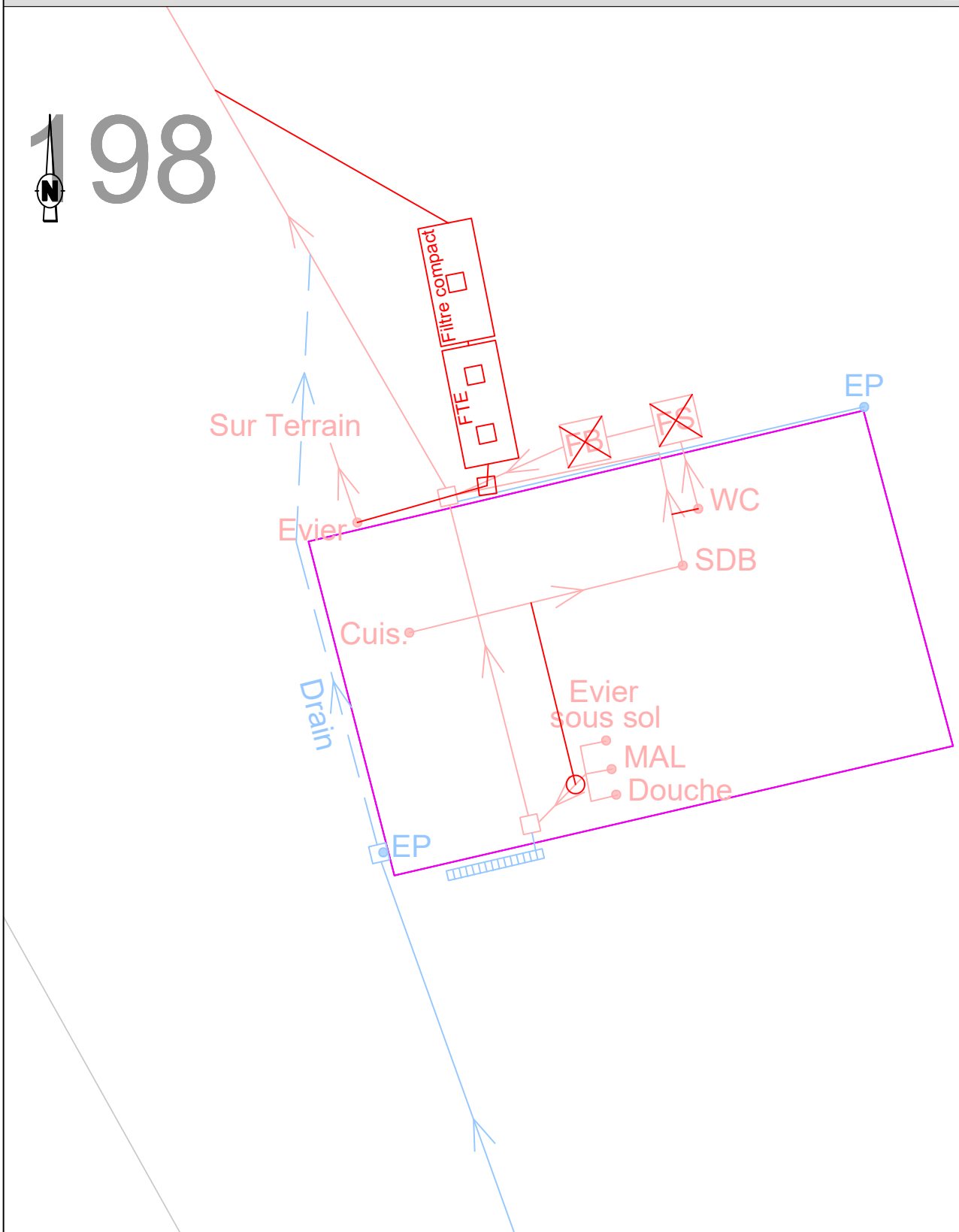
COMMENTAIRES

Présence d'un traitement complet sur la parcelle. Seul un évier et la machine à laver ne sont pas raccordés.

TRAVAUX PROJETES

Raccordement par piquage sur le réseau existant des eaux non traitées

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon101
Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	Michel
n° de rue	101
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.2	Bac dégraisseur, Préfiltre		170,00 €	**U**	1	170 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.4	Bac dégraisseur, Préfiltre		90,00 €	**U**	1	90 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	1	25,00 €
3.7	Canalisation de refoulement	DN 60	80,00 €	**ml**	5	400,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
4.5	Petite pompe de relevage	Fourniture et pose	720,00 €	**U**	1	720,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	2	230,00 €
7.3	Raccordement / Branchement	sur canalisation neuve	115,00 €	**U**	2	230,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**12 325,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**300,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon160

Nom du propriétaire : MUNIER Hélène **Adresse :** 160 Route de Monthureux

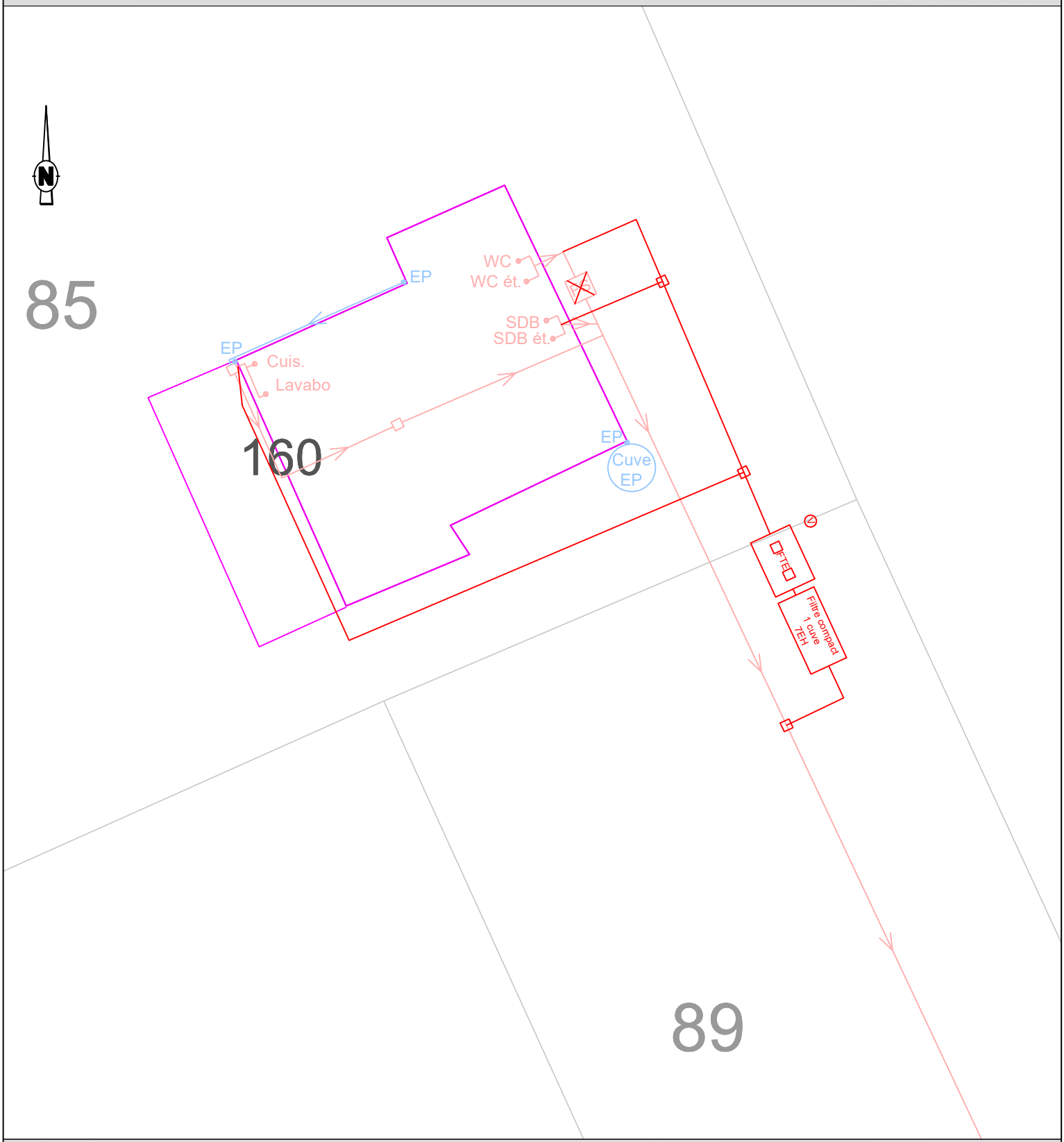
COMMENTAIRES

Prétraitement des eaux vannes par une fosse septique
Pas de traitement des eaux grises

TRAVAUX PROJETES

Reprise de la collecte des EU en un seul point et traitement par filtre compact.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon160
Nom :	MUNIER
Prénom:	Hélène
n° de rue	160
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	40	480,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	40	3 000,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	12	300,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	3	1 095,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.10.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	540,00 €	**U**	2	1 080,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	7	805,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	2	460,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	4	920,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**17 420,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon211

Nom du propriétaire : HUMBERT Jean Louis **Adresse :** 211 Route de Monthureux

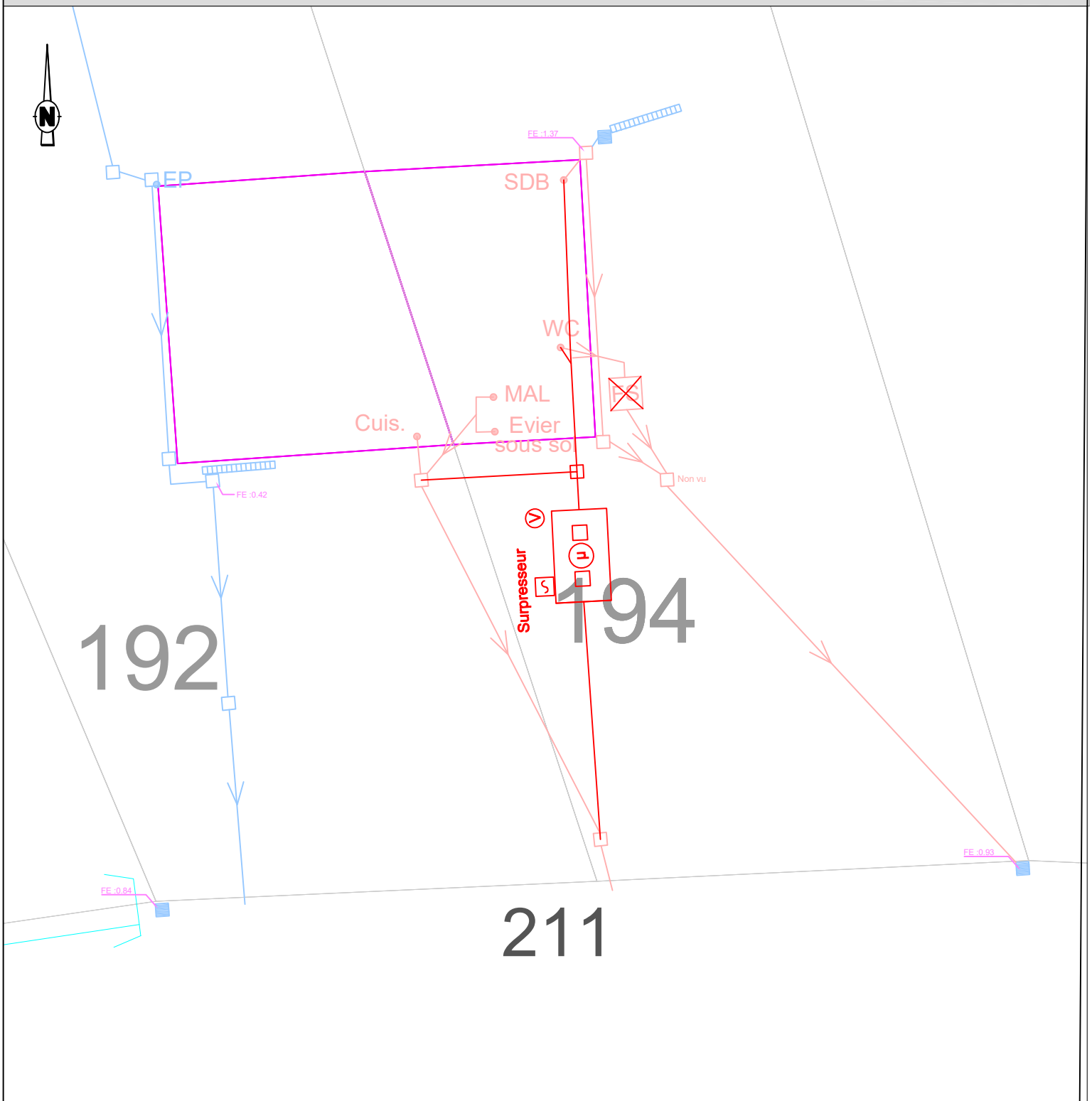
COMMENTAIRES

EU et EP déjà séparées

TRAVAUX PROJETES

Raccordement des EU et traitement par microstation

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon211
Nom :	HUMBERT
Prénom:	Jean-Louis
n° de rue	211
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	U	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	U	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	U	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	U	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	m²	20	240,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	U	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	U	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	U	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	ml	7	525,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	ml	9	225,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	U	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	U	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	U	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	U	2	230,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	U	1	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	U	2	460,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **11 380,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	annuel	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	annuel	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Gantois

Nom du propriétaire : Communauté de commune Vosges coté sud ouest

Adresse : Route de Monthureux

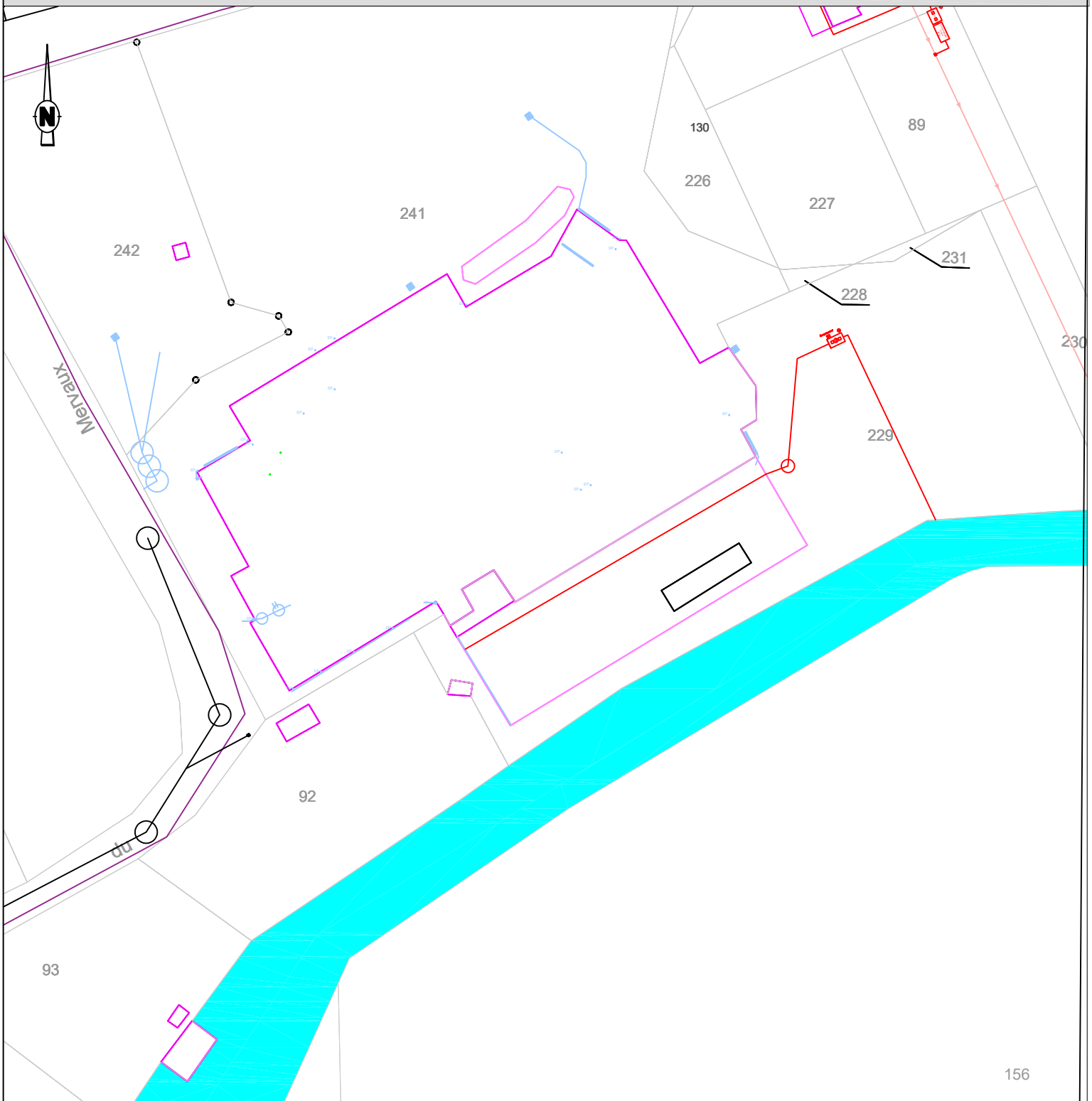
COMMENTAIRES

Enquête non réalisé dans l'intégralité, des locaux n'étaient pas accessible.
Investigations complémentaires à réaliser en cas de travaux. Aucun rejet d'eau usées trouvé dans les parties inspectées.

TRAVAUX PROJETES

Sorties d'eaux usées probables sur la partie basse du bâtiment (en bord de Saône).
Pose d'un poste après terassement pour refoulement dans un réseau de collecte vers une microstation.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Unitaire
Terrain
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Gantois
Nom :	
Prénom:	
n° de rue	
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	15	690,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	70	2 450,00 €
1.11	Plus-value	Travail à la mini pelle en zone couverte/Accès restreint/brise roche	90,00 €	**ml**	70	6 300,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	125	9 375,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.4	Poste de relevage EU brutes	Fourniture et pose	3 000,00 €	**U**	1	3 000,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	10	4 800,00 €
6.11.2	Dalle de répartition	Fourniture et pose	180,00 €	**U**	1	180,00 €
8,8	Plue value terrain rocheux		140,00 €	**ml**	125	17 500,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**35 180,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mer26

Nom du propriétaire : PETITCOLIN **Adresse :** 26 rue de Mervaux

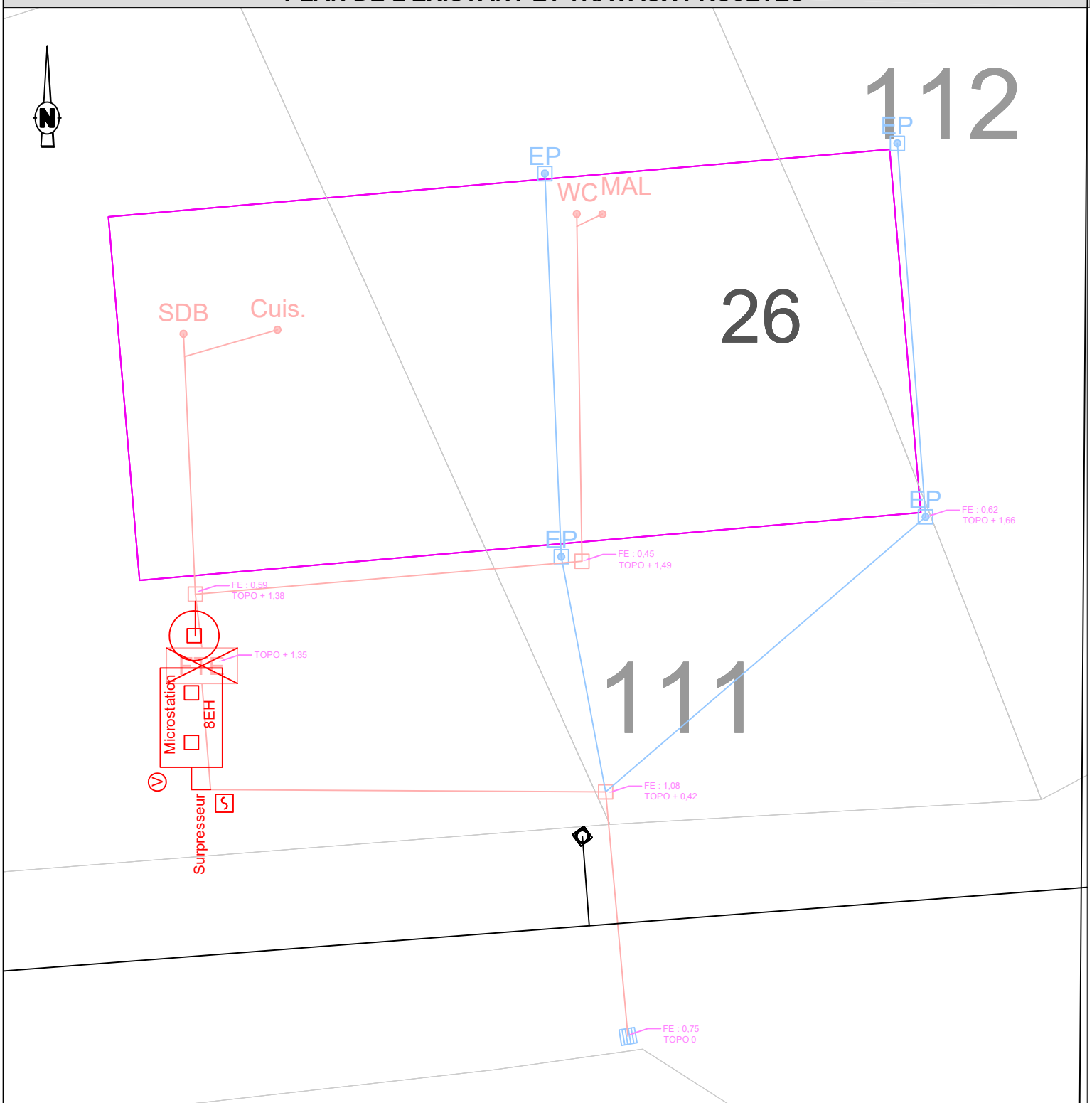
COMMENTAIRES

Séparation des eaux usées et pluviales correctement réalisé.
Les ouvrages existants sont peut connus des propriètaires, et difficilement accessible.

TRAVAUX PROJETES

Chiffrage réalisé sur la base d'un remplacement de l'existant par une microstation

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mer26
Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	
n° de rue	26
Rue:	Rue de Mervaux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	25	875,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	15	1 125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	1	230,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**11 665,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mer281

Nom du propriétaire : DIGNIEL Christian **Adresse :** 281 rue de Mervaux

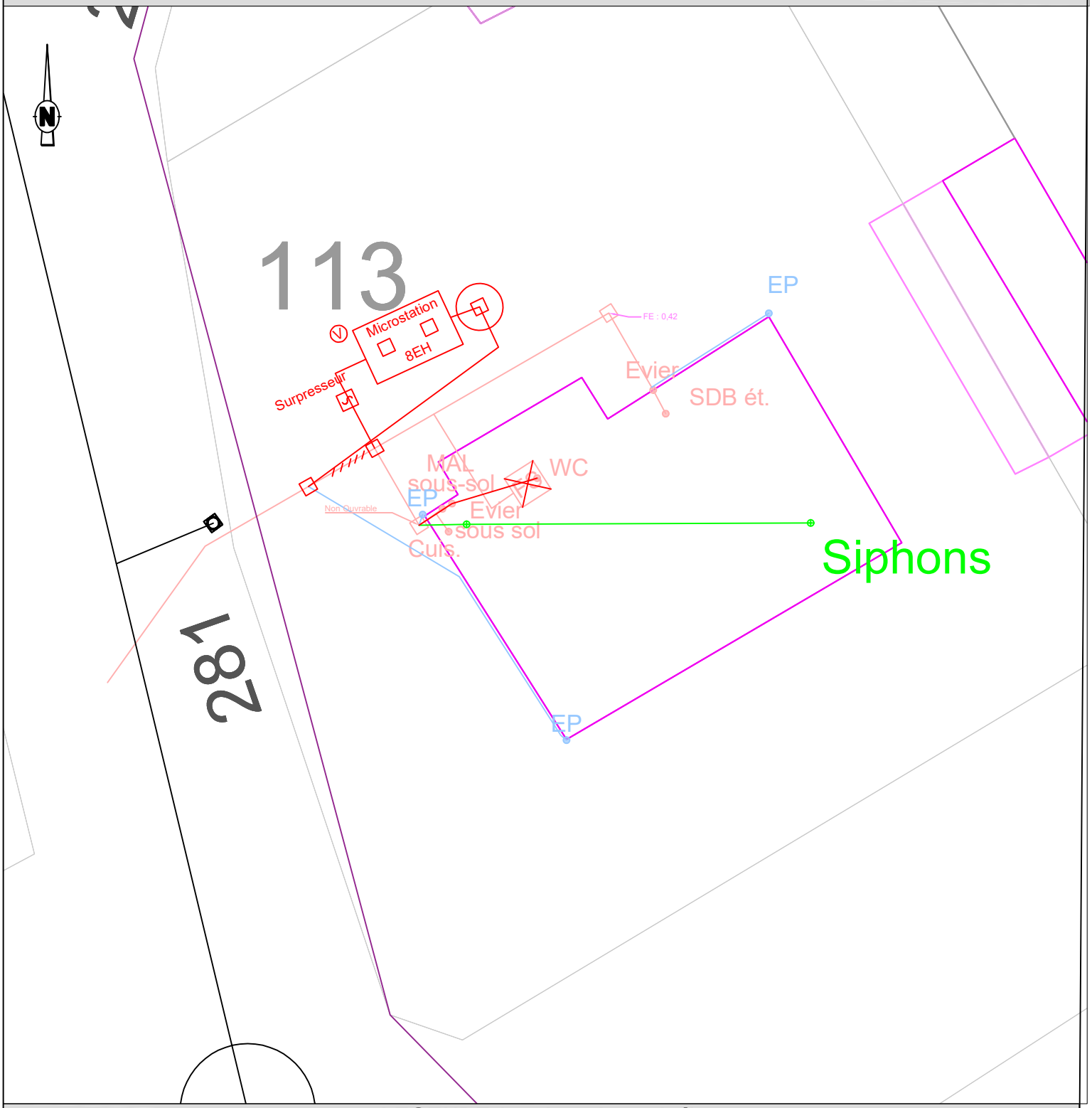
COMMENTAIRES

Les accès sont difficilles, la fosse en intérieure.

TRAVAUX PROJETES

Le choix de la microstation s'impose en raison des contraintes topographiiques

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mer281
Nom :	DIGNIEL
Prénom:	Christian
n° de rue	281
Rue:	Rue de Mervaux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.11	Plus-value	Travail à la mini pelle en zone couverte/Accès restreint/brise roche	90,00 €	**ml**	2	180,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	16	1 200,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	4	100,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
4.5	Poste de relevage EU traitées	Fourniture et pose	1 200,00 €	**U**	1	1 200,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	2	230,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**13 535,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**350,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon21

Nom du propriétaire : GUERITTO Paulette **Adresse :** 21 Route de Monthureux

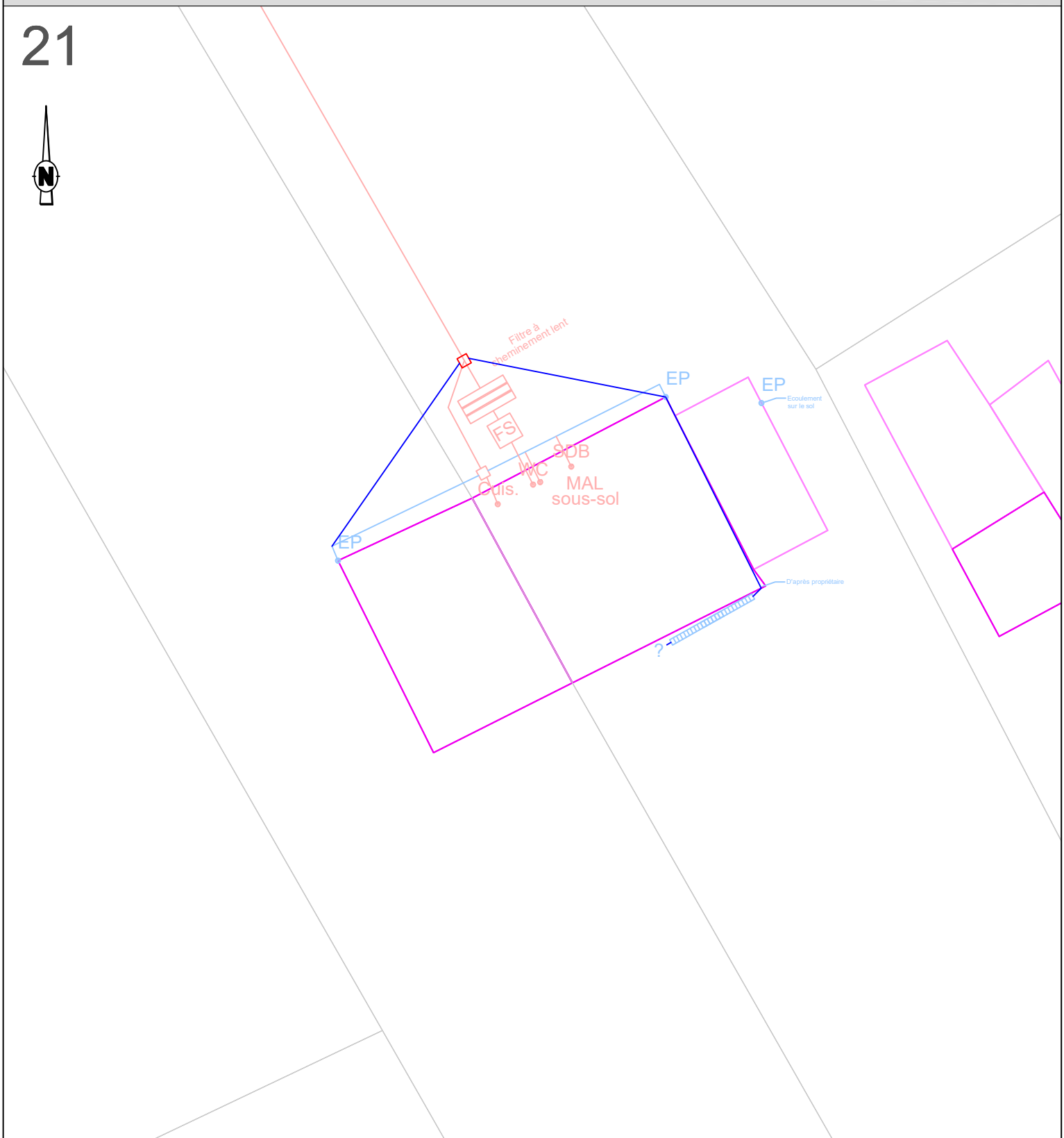
COMMENTAIRES

Maison possédant un traitement complet au niveau des eaux usées.
Les eaux pluviales sont collectées avec les eaux grises

TRAVAUX PROJETES

La mise en conformité nécessite une déconnection des eaux pluviales.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
Cuisine
MAL Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon21
Nom :	GUERITTO
Prénom:	Paulette
n° de rue	21
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	10	120,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	17	1 275,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	2	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**3 045,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,3	ANC Traditionnel	forfait vidange	125,00 €	**annuel**	1	125,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**150,00 €**

OXYA CONSEIL

09/2023

VISITE PARCELLAIRE
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE

Mon31

Nom du propriétaire : GUERITTO Paulette **Adresse :** 31 Route de Monthureux

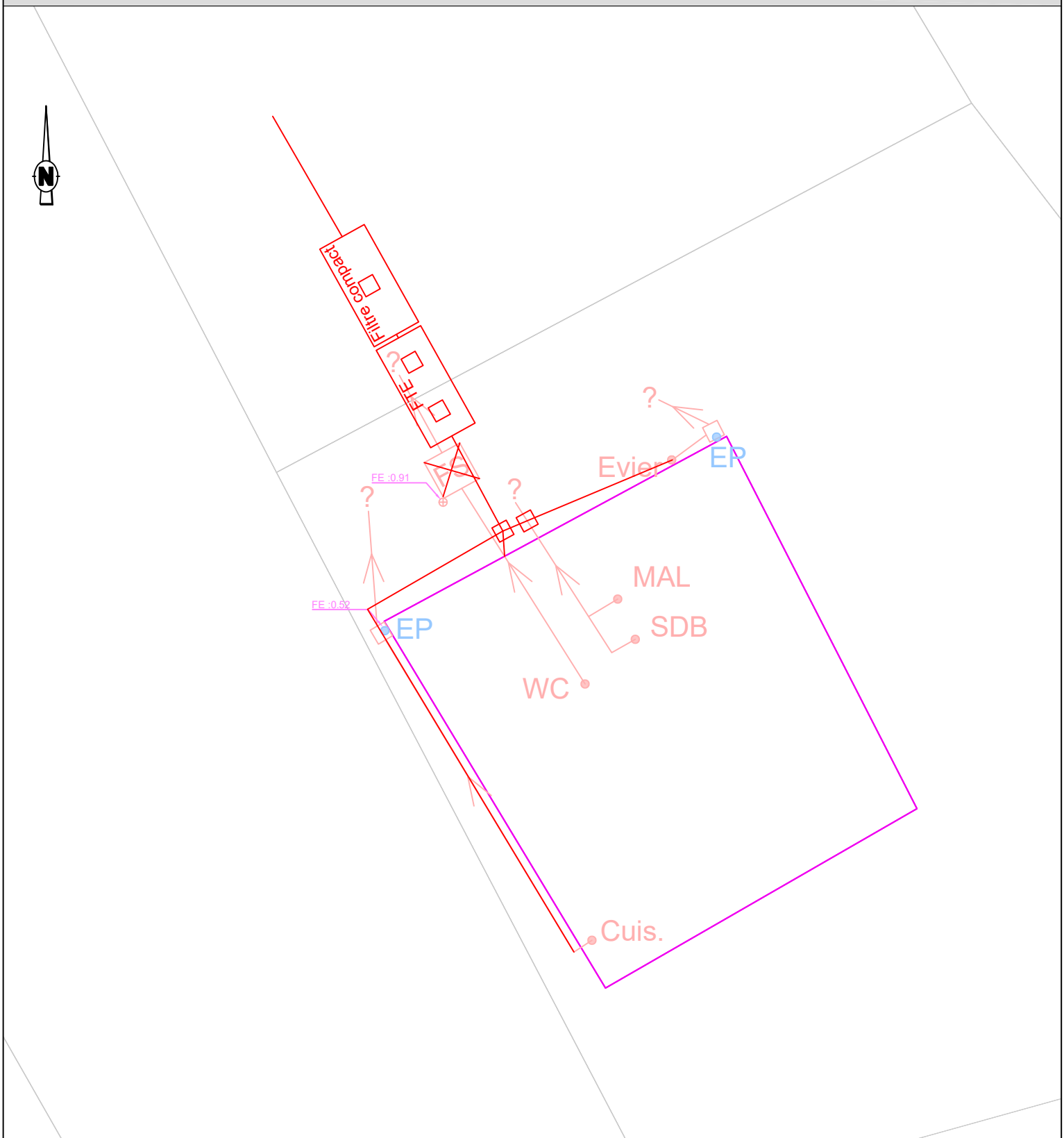
COMMENTAIRES

Présence d'une fosse septique sur le terrain. Les eaux grises sont rejetées directement au milieu naturel.

TRAVAUX PROJETES

Centralisation des eaux usées et grises au niveau d'un seul rejet et installation d'un système de traitement complet..

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux

EU

EP

Unitaire

Terrain

SDB Salle de bain

WC Eaux vannes

Cuis.

Cuisine

MAL Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)

FS

FB Filtre Bactérien

BD Bac dégraisseur

Siphon de sol

EP Descente d'EP

TN Cote terrain naturel

FE Cote fil d'eau

Bouche à clé

Compteur

Filtre à CL

Grille pluviale

Regard EU ou EP

Boîte de branch.t

Sens d'écoulement

AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon31
Nom :	GUERITTO
Prénom:	Paulette
n° de rue	31
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	25	300,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	5	375,00 €
3.2	Canalisation EU (té et coude compris)	DN 50 PVC (<1,50 m de prof)	70,00 €	**ml**	20	1 400,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	6	690,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	5	1 150,00 €
		TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros				**13 850,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
		TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros				**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon101

Nom du propriétaire : PETITCOLIN Michel **Adresse :** 101 Route de Monthureux

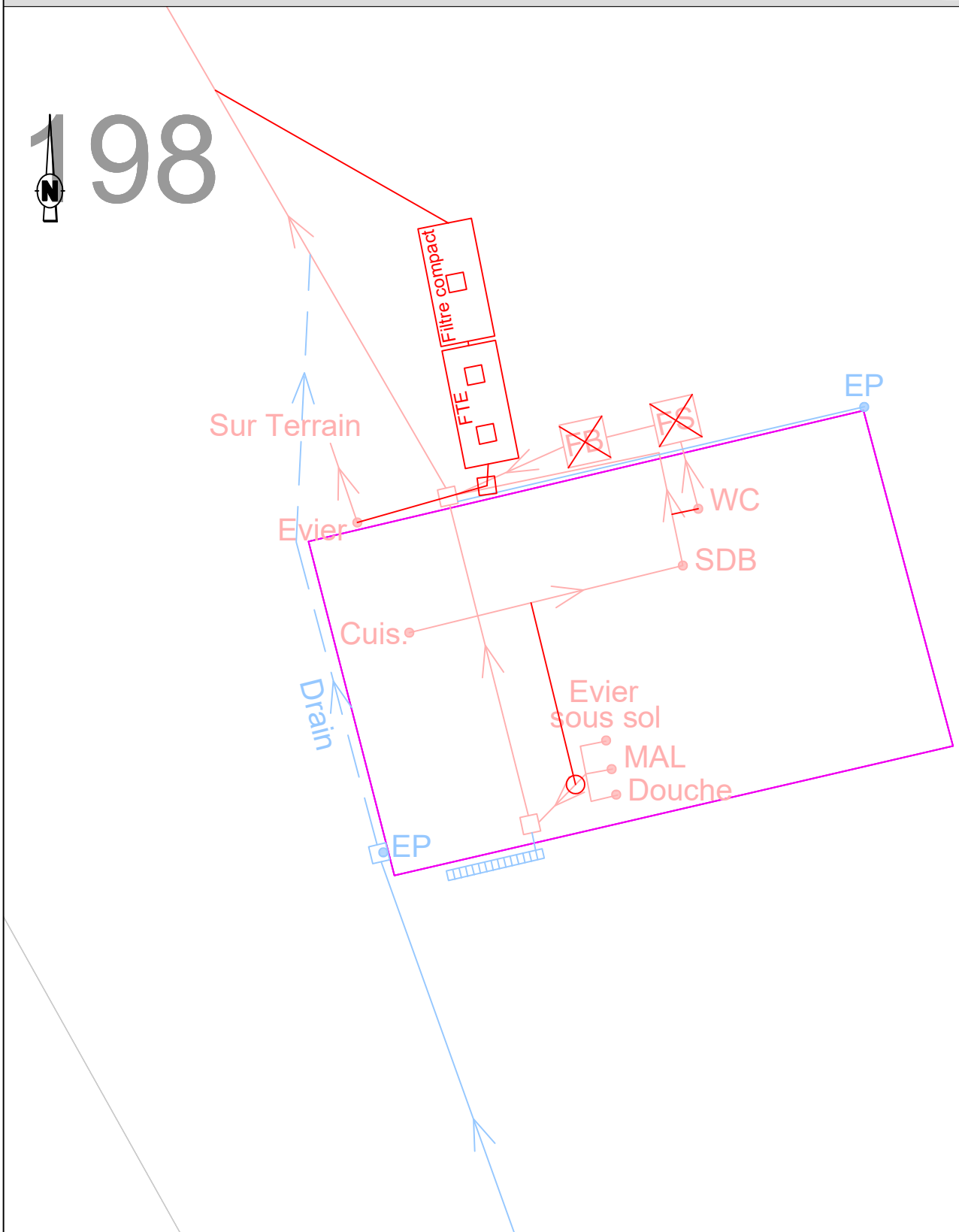
COMMENTAIRES

Présence d'un traitement complet sur la parcelle. Seul un évier et la machine à laver ne sont pas raccordés.

TRAVAUX PROJETES

Raccordement par piquage sur le réseau existant des eaux non traitées

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon101
Nom :	PETITCOLIN
Prénom:	Michel
n° de rue	101
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.2	Bac dégraisseur, Préfiltre		170,00 €	**U**	1	170 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.4	Bac dégraisseur, Préfiltre		90,00 €	**U**	1	90 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	1	25,00 €
3.7	Canalisation de refoulement	DN 60	80,00 €	**ml**	5	400,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
4.5	Petite pompe de relevage	Fourniture et pose	720,00 €	**U**	1	720,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	2	230,00 €
7.3	Raccordement / Branchement	sur canalisation neuve	115,00 €	**U**	2	230,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**12 325,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**300,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon160

Nom du propriétaire : MUNIER Hélène **Adresse :** 160 Route de Monthureux

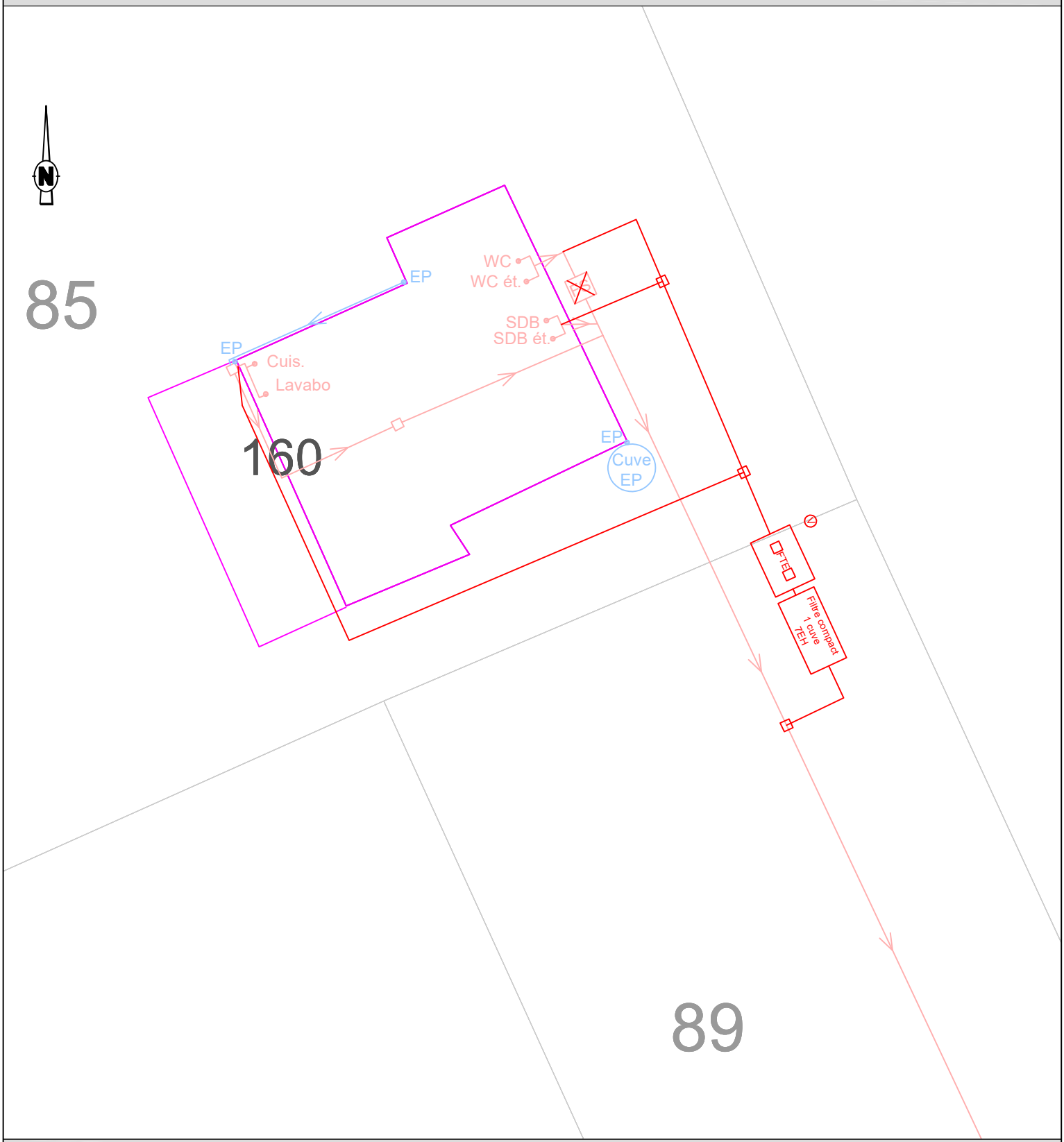
COMMENTAIRES

Prétraitement des eaux vannes par une fosse septique
Pas de traitement des eaux grises

TRAVAUX PROJETES

Reprise de la collecte des EU en un seul point et traitement par filtre compact.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon160
Nom :	MUNIER
Prénom:	Hélène
n° de rue	160
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	40	480,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	2	350,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	40	3 000,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	12	300,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	3	1 095,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.10.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	540,00 €	**U**	2	1 080,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	7	805,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	2	460,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	4	920,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**17 420,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Mon211

Nom du propriétaire : HUMBERT Jean Louis **Adresse :** 211 Route de Monthureux

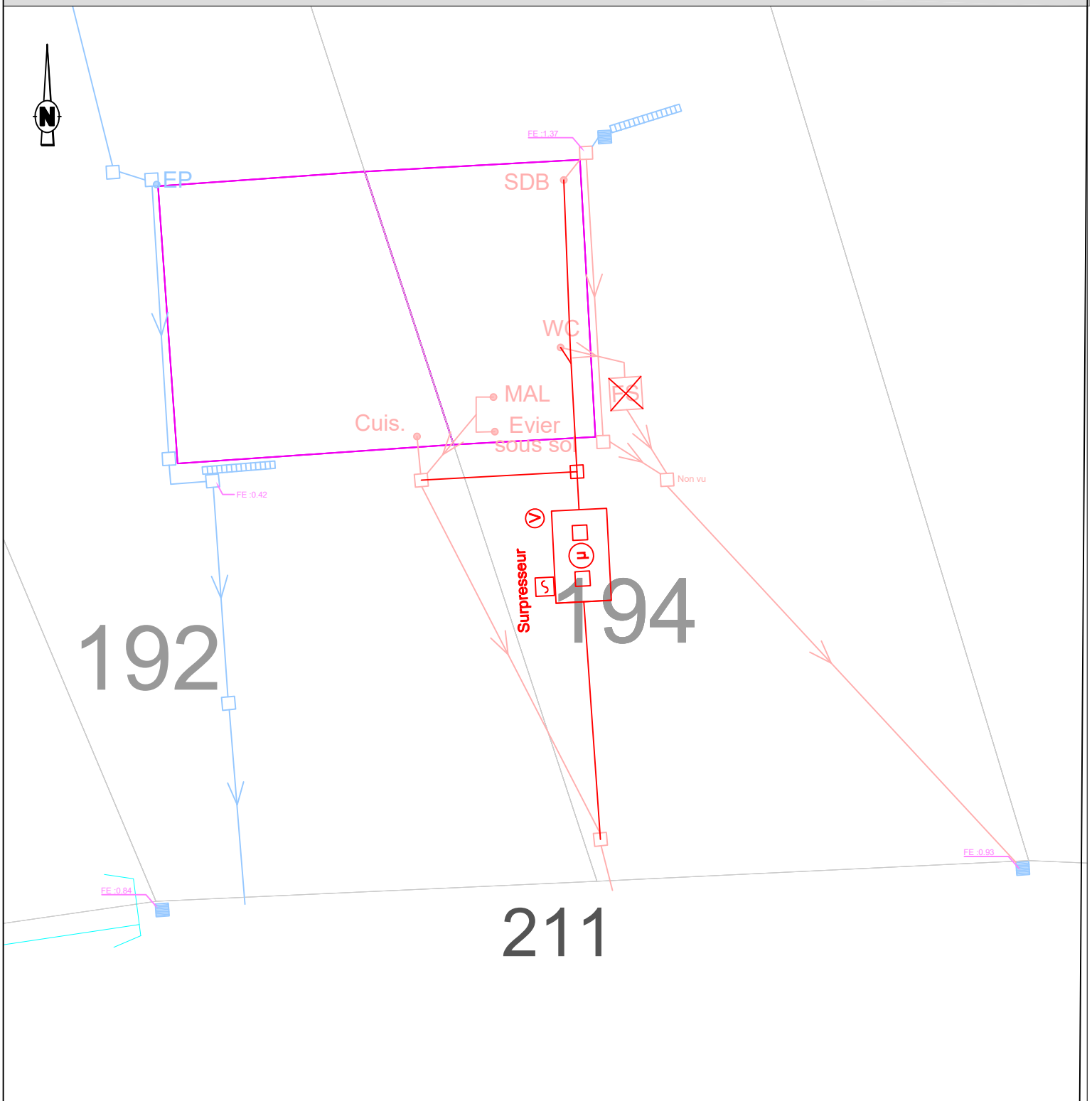
COMMENTAIRES

EU et EP déjà séparées

TRAVAUX PROJETES

Raccordement des EU et traitement par microstation

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Mon211
Nom :	HUMBERT
Prénom:	Jean-Louis
n° de rue	211
Rue:	Route de Monthureux

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	U	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	U	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	U	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	U	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	m²	20	240,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	U	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	U	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	U	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	ml	7	525,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	ml	9	225,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	U	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	U	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	U	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	U	2	230,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	U	1	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	U	2	460,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **11 380,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	annuel	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	annuel	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **325,00 €**

ANNEXE 5.3

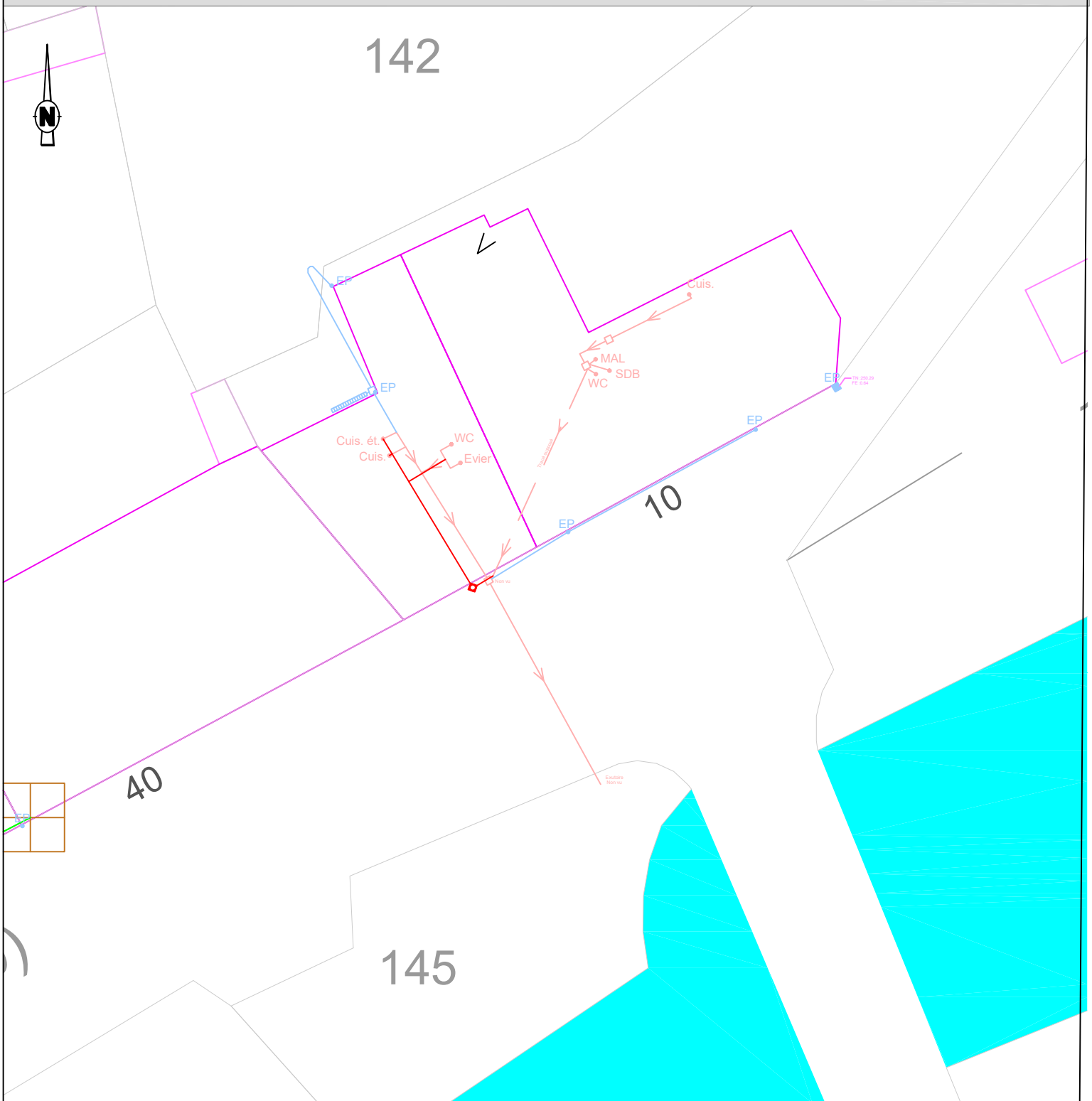
ENQUETES DOMICILIAIRES : Rue de la Perche assainissement collectif

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per10

Nom du propriétaire : JOLAIN Michel **Adresse :** 10 Rue de la perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Pas de traitement	Séparation EU/EP

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche PER10

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	JOLAIN
Prénom:	Michel
n° de rue	10
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**3 090,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	ml	65,00 €	13,00	845,00 €
3,04	**Plus-Value pour terrassement à la main en zone inaccessible aux engins**	ml	75,00 €	13,00	975,00 €
3,08	**Percement de mur ou de dalle**	u	120,00 €	1	120,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	u	150,00 €	1	150,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	u	250,00 €	4	1 000,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**4 290,00 €**

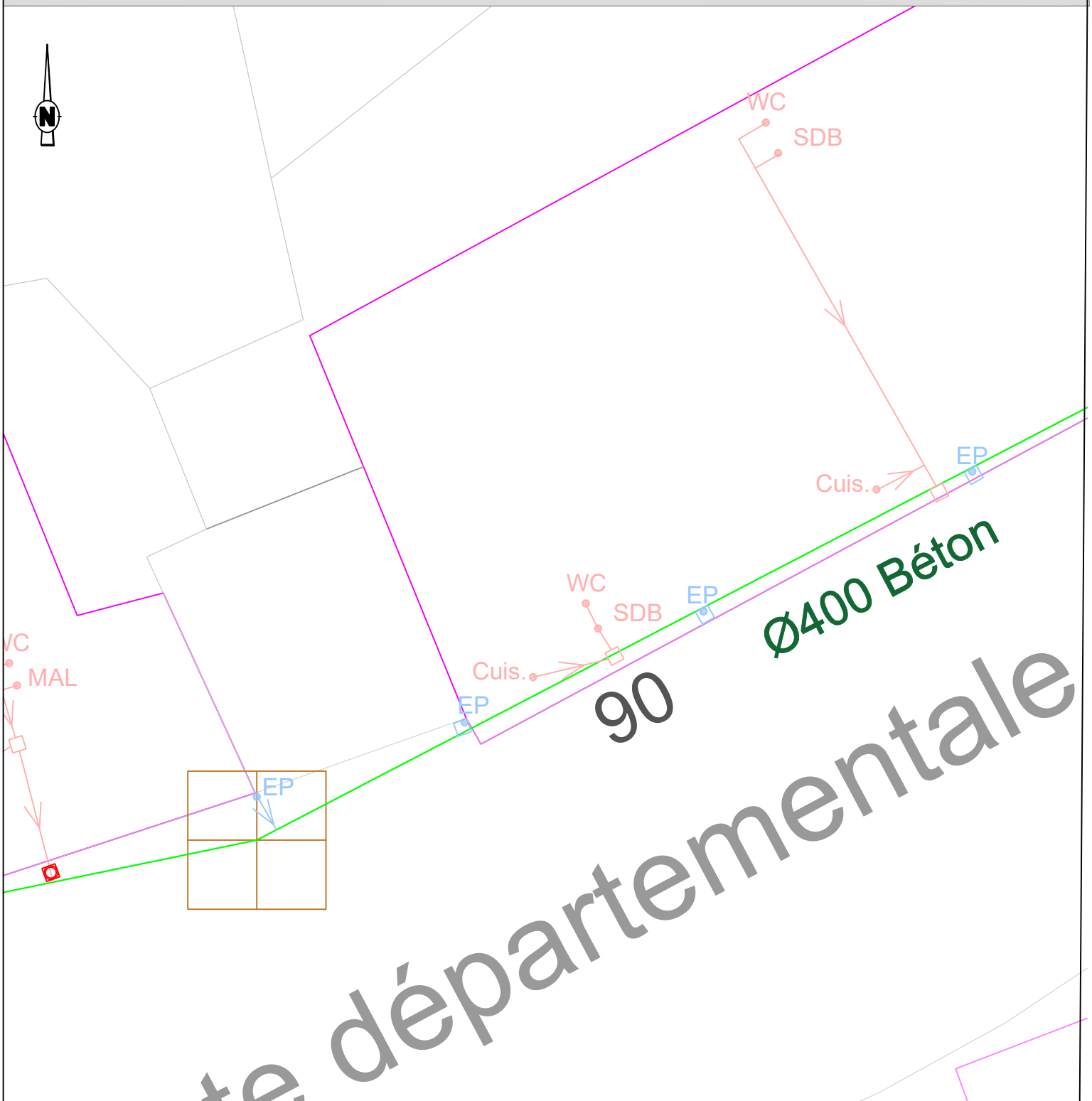
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	3 590,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		600,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per90

Nom du propriétaire : BALAT Maurice **Adresse :** 90 Rue de la perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
L'habitation ne possède pas de système de traitement des eaux usées	Aucun travaux

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
Usé
Pluvial
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE / FS Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche **Per90**

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**BALAT**
Prénom:	**Maurice**
n° de rue	**90,00**
Rue:	**Rue de la perche**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **0,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	0,00 €
	sur domaine public	0,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	0,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per100

Nom du propriétaire : MORNARD Catherine **Adresse :** 100 Rue de la Perche

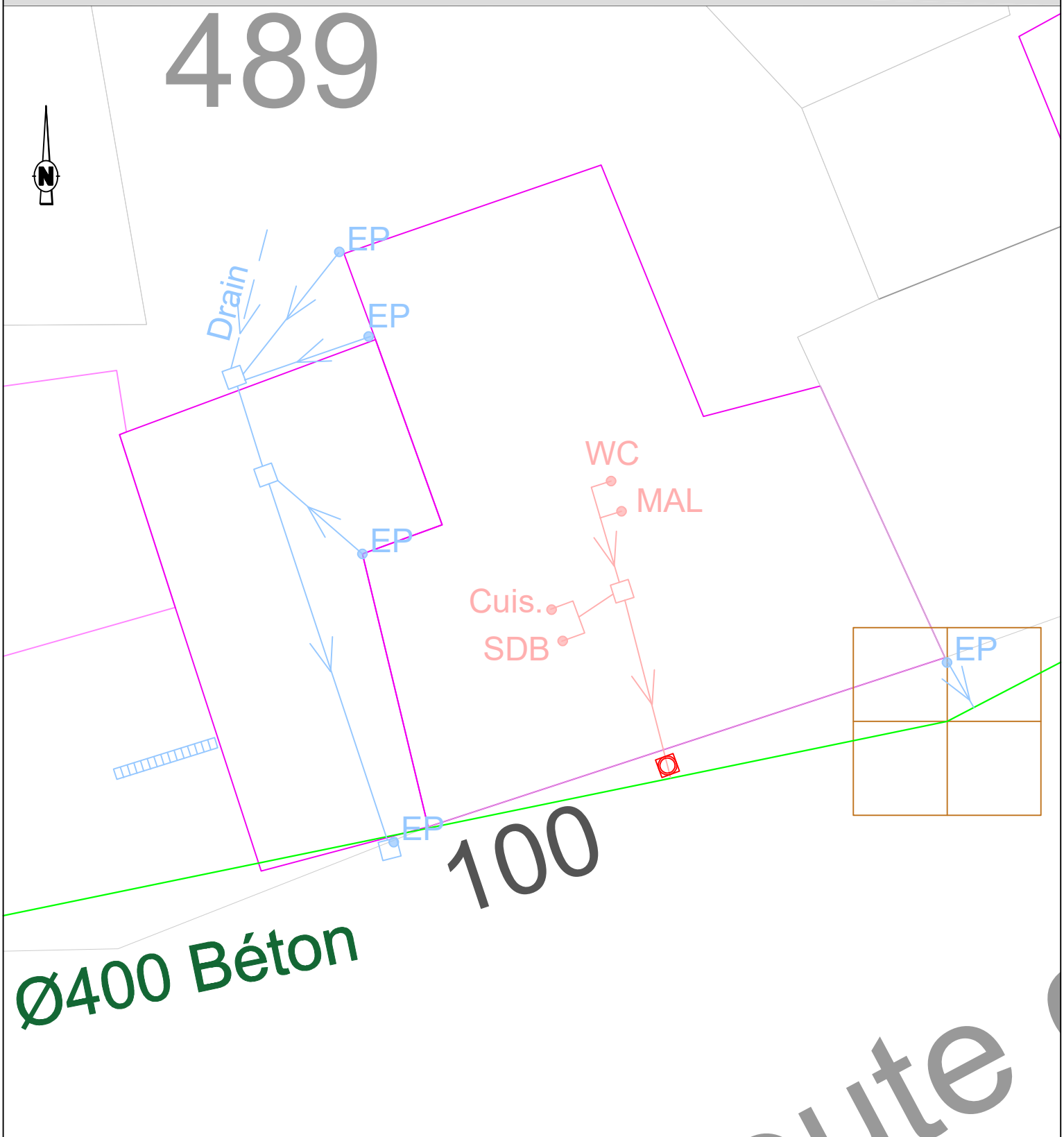
COMMENTAIRES

Absence de traitement

TRAVAUX PROJETES

Pas de travaux

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Per100

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	MORNARD
Prénom:	Catherine
n° de rue	100,00
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*50,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	m²	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	u	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **1 200,00 €**

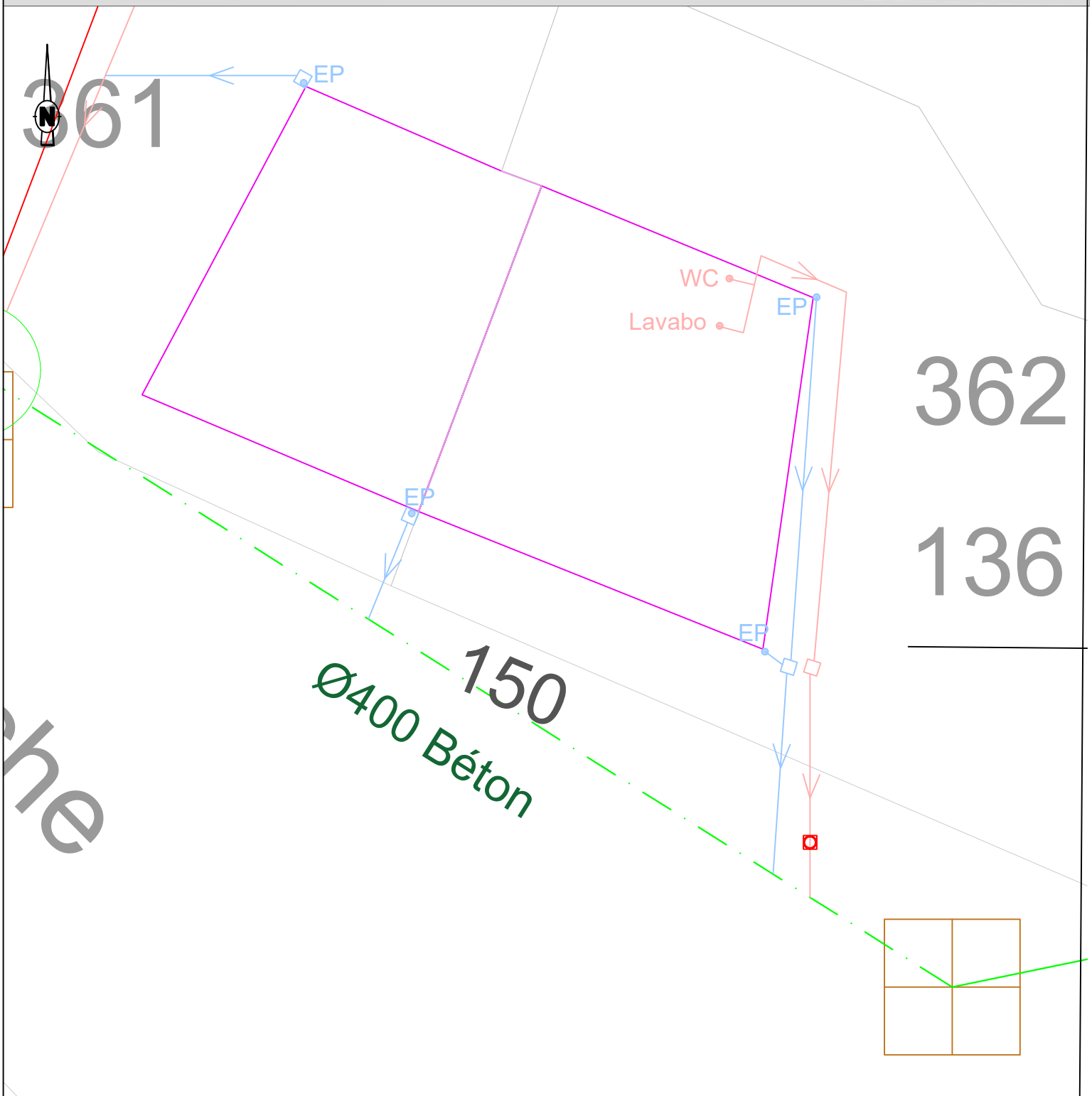
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	500,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		600,00 €

OXYA CONSEIL	09/2023	*VISITE PARCELLAIRE* *COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE*	Per150

Nom du propriétaire : Transports BALAT **Adresse :** 150 Rue de la perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
L'habitation ne possède pas de système de traitement des eaux usées	Aucun travaux

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
Usé
Pluvial
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche **Per150**

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**BALAT Entreprise**
Prénom:	
n° de rue	**150,00**
Rue:	**Rue de la perche**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*50,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **1 200,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	500,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	600,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per180

Nom du propriétaire : BALAT Frédéric **Adresse :** 180 Rue de la Perche

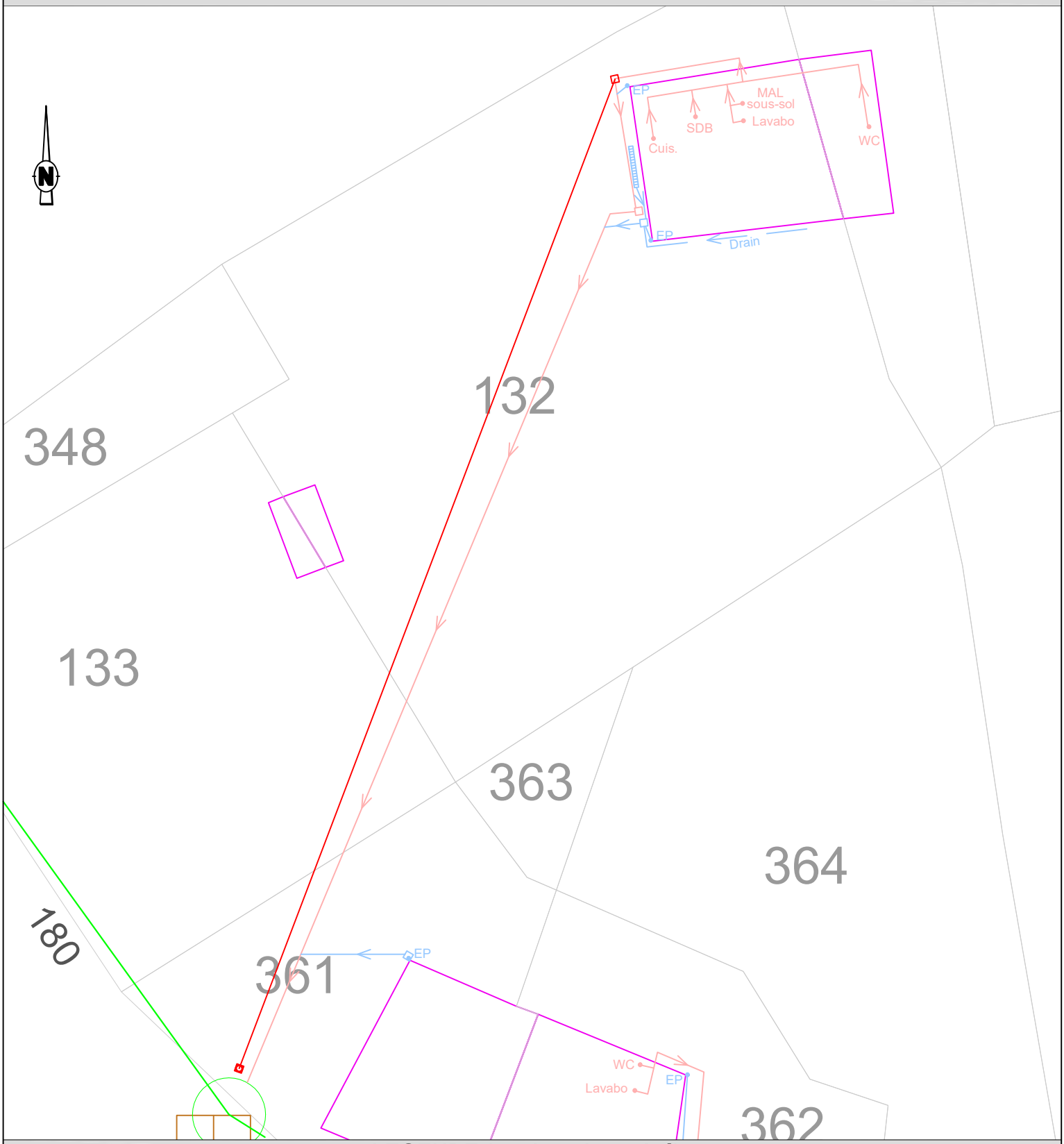
COMMENTAIRES

Absence de traitement

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par séparation des eaux usées et pluviales et raccordement sur une boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
Descente d'EP

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Per180

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**BALAT**
Prénom:	**Frédéric**
n° de rue	**180,00**
Rue:	**Rue de la perche**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**4 255,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	58,00	3 770,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	1	50,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	1	35,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	2	200,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**810,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	f/ démolition et réfection de zone stabilisée	**m²**	30,00 €	27,00	810,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**314,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	2,00	164,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*50,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **5 979,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	5 565,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	314,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per221

Nom du propriétaire : BARAT Jacqueline **Adresse :** 221 Rue de la Perche

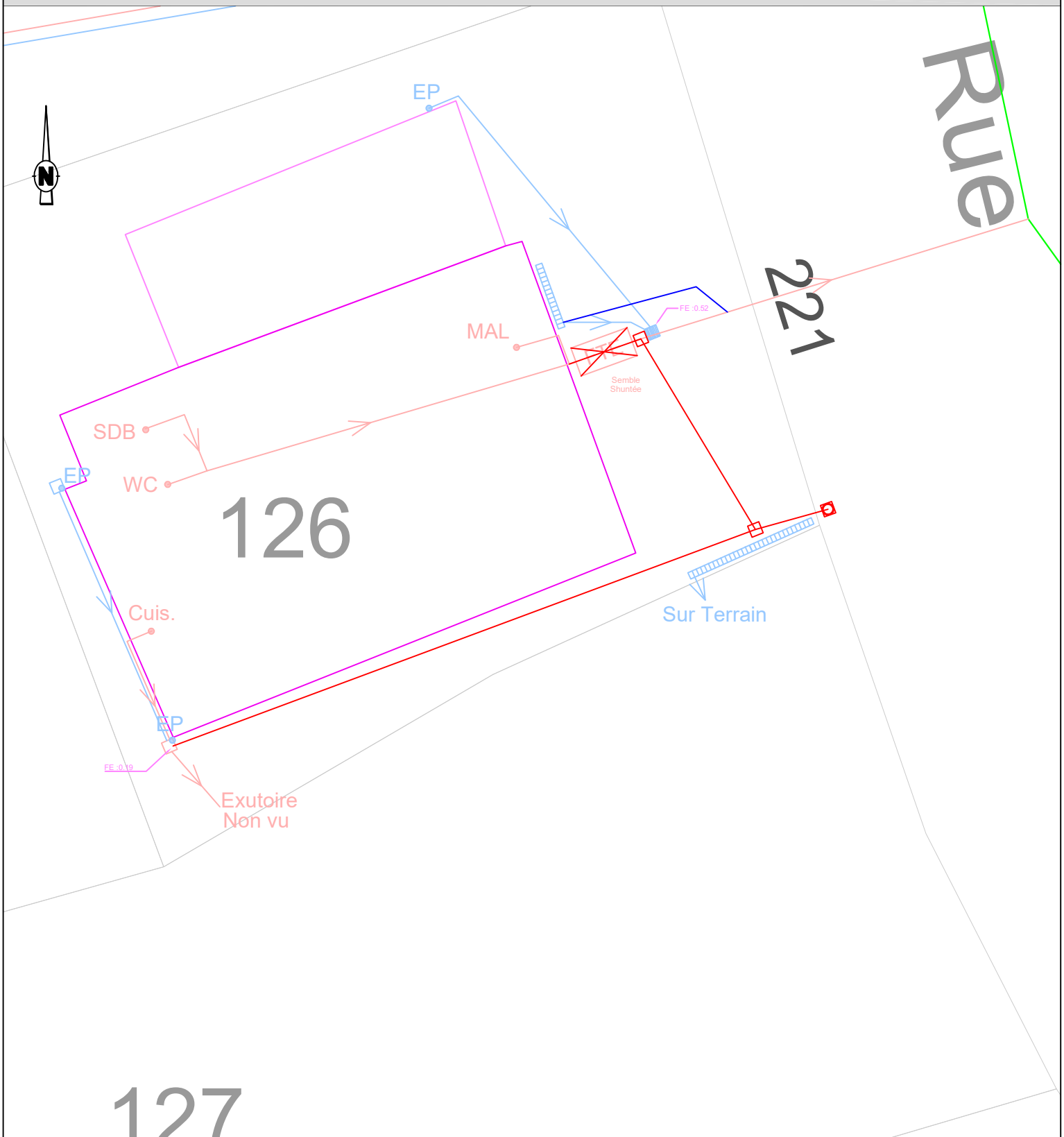
COMMENTAIRES

Séparation des eaux usées et pluviales incomplète

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par séparation des eaux usées et pluviales sur l'arrière de la maison, suppression de la fosse toutes eaux et raccordement sur une boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Per221

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	BARAT
Prénom:	Jaqueline
n° de rue	221,00
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 685,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	31,00	2 015,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	1	150,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	1	50,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	2	70,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**3 095,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	c/ démolition et réfection de zone carrelée	**m²**	75,00 €	35,00	2 625,00 €
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	15,00	150,00 €
	e/ démolition et réfection de zone d'enrobé	**m²**	40,00 €	8,00	320,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**200,00 €**
6,09	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**2 141,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	13,00	1 066,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

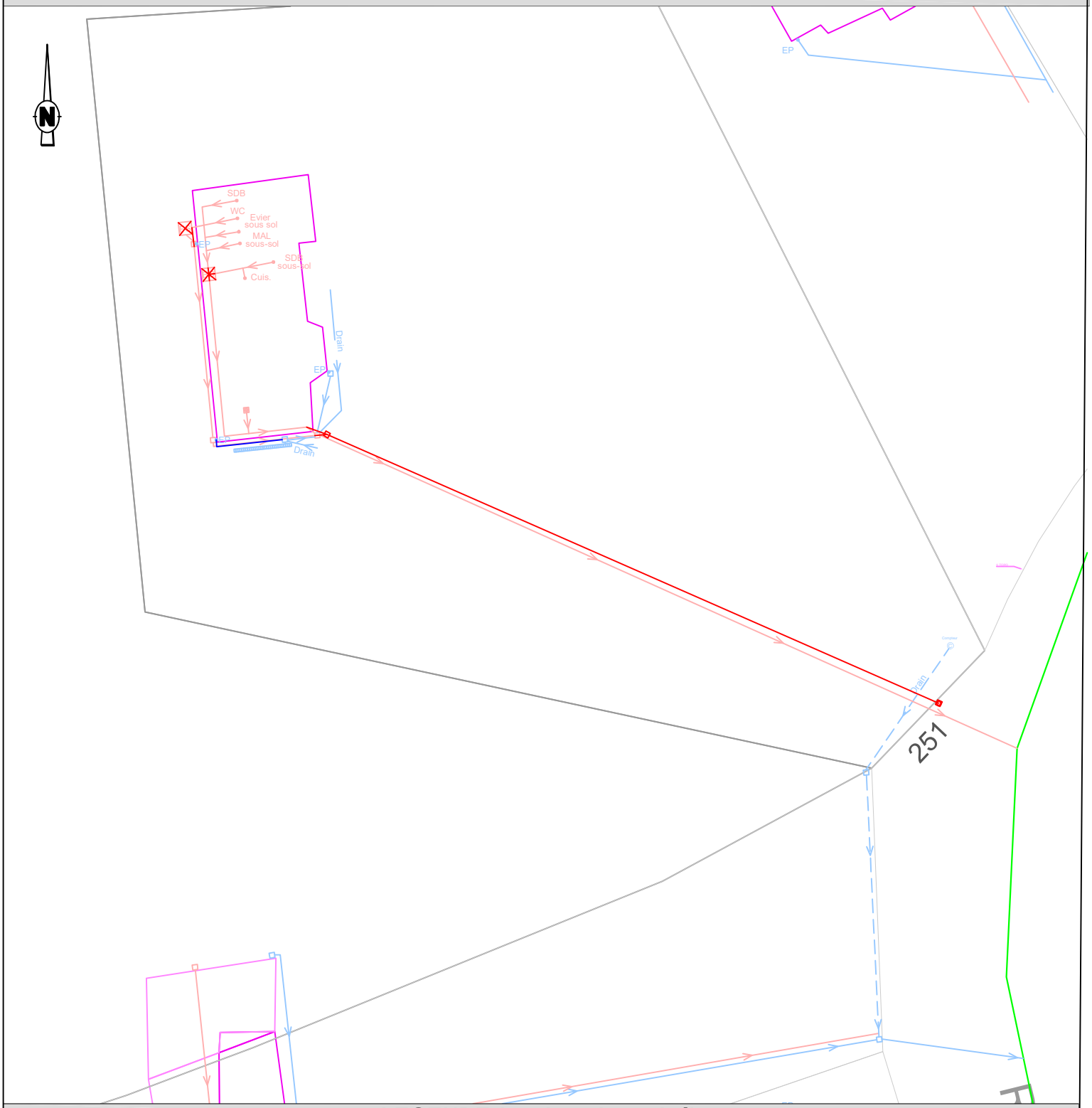
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**9 546,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	7 205,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	200,00 €
Sous-total (coût collectivité)	2 141,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per251

Nom du propriétaire : GATTO Gérard **Adresse :** 251 Rue de la perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Pas de point d'eau sur l'annexe	Déconnexion prétraitement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche PER251

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**GATTO**
Prénom:	**Gérard**
n° de rue	**251,00**
Rue:	**Rue de la Perche**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**425,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**1 300,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**3 380,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	52,00	3 380,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**700,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
6,12	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				
	a/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	60,00	600,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**614,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	2,00	164,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**6 419,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	5 105,00 €
	sur domaine public	700,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	614,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per291

Nom du propriétaire : SYLVESTRE Pierre **Adresse :** 291 Rue de la Perche

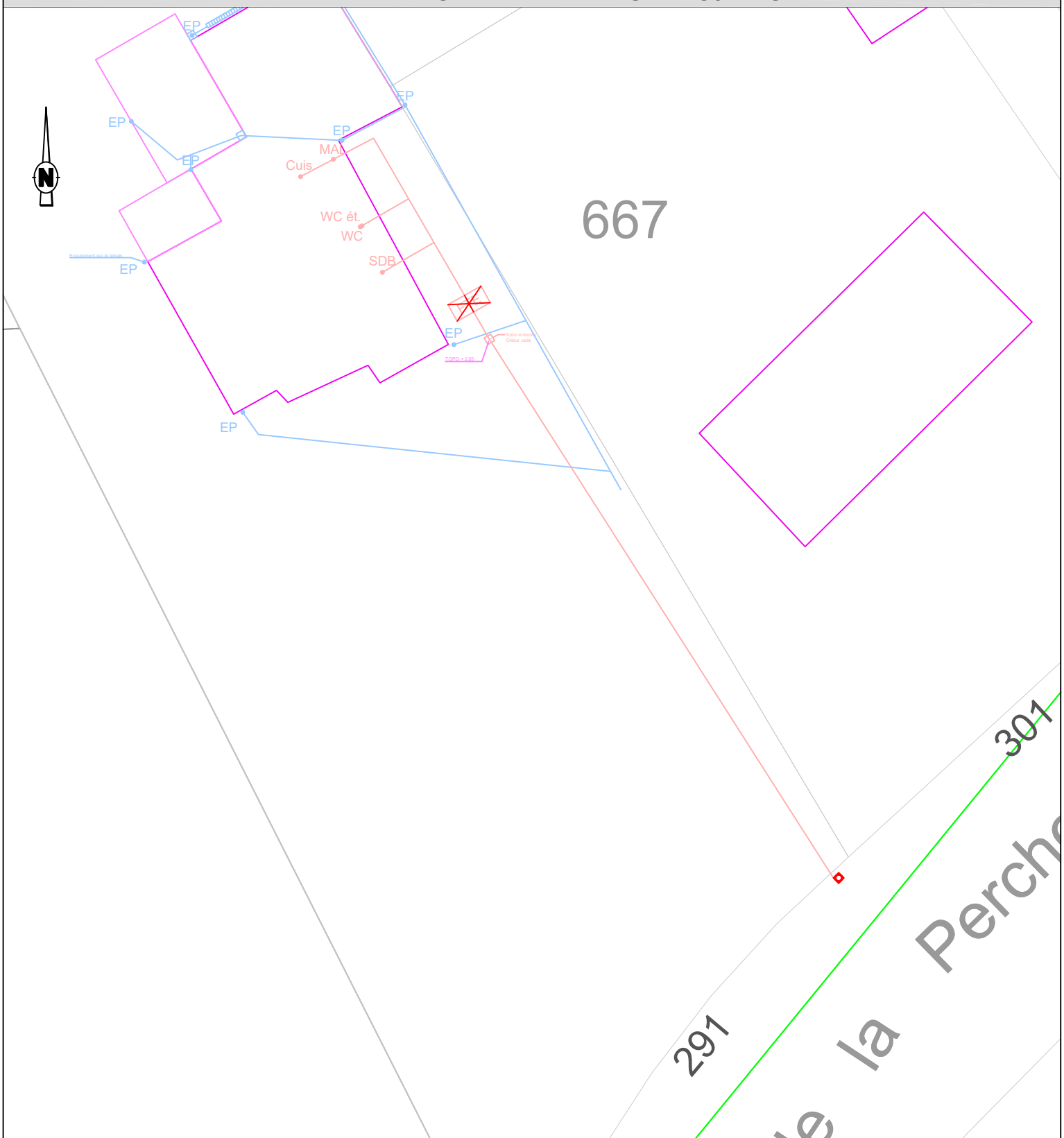
COMMENTAIRES

L'habitation possède un sytème de prétraitement des eaux usées.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par suppression des traitements existants et raccordement sur une boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Per291

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	SYLVESTRE
Prénom:	Pierre
n° de rue	291,00
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	450,00 €	1	450,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 071,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	ml	82,00 €	3,00	246,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**2 596,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	1 425,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		1 071,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per330

Nom du propriétaire : LAPRE Joëlle **Adresse :** 330 Rue de la Perche

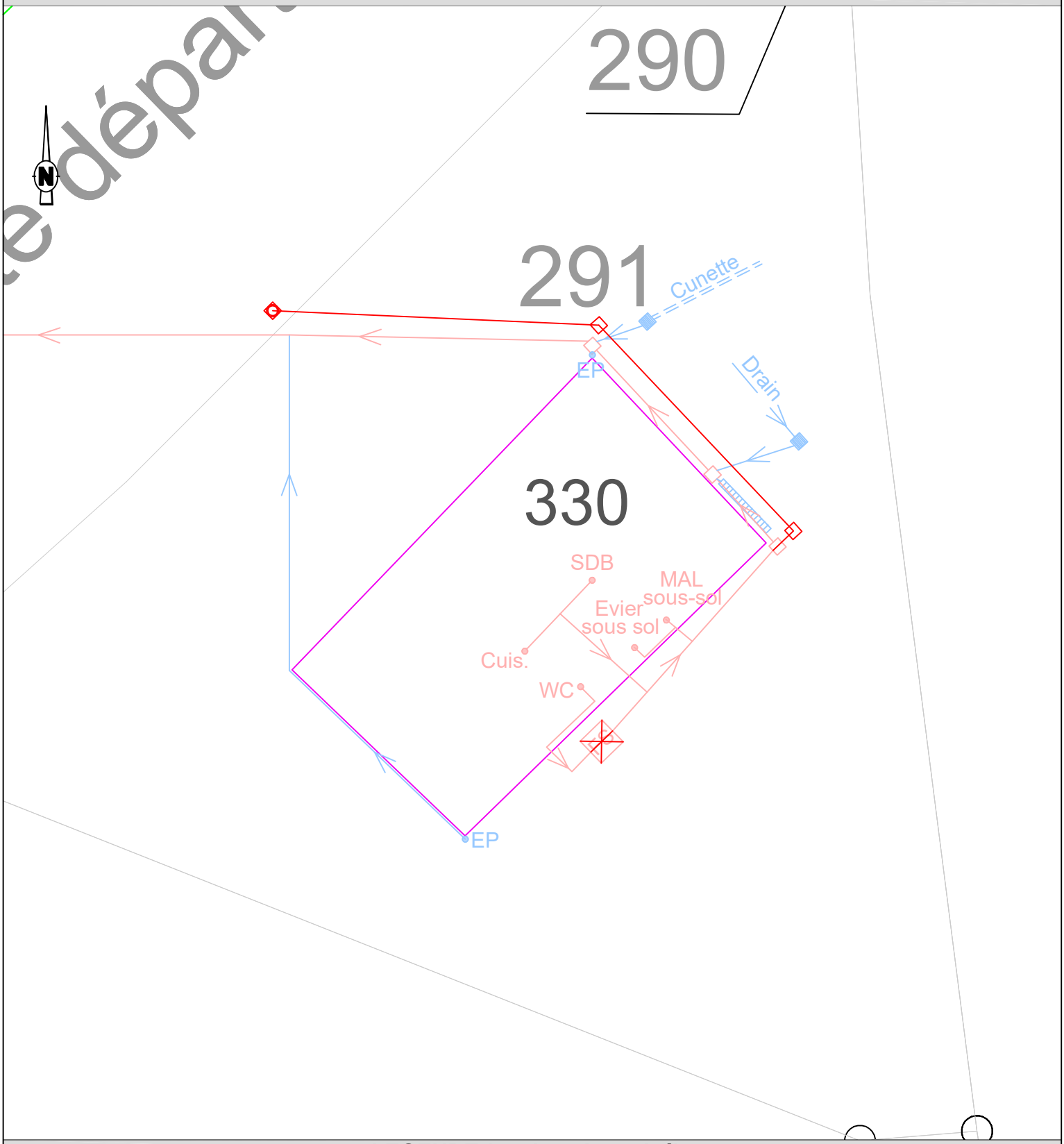
COMMENTAIRES

L'habitation possède un sytème de traitement des eaux usées.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par suppression des traitements existants, séparation EU/EP et raccordement sur une boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol
EP Descente d'EP

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche Per330

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	LAPRE
Prénom:	Joelle
n° de rue	330,00
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**925,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**2 370,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	20,00	1 300,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	2	70,00 €
3,17	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	4	400,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**100,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	10,00	100,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**2 262,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	16,00	1 312,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*400,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	8,00	400,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **6 257,00 €**

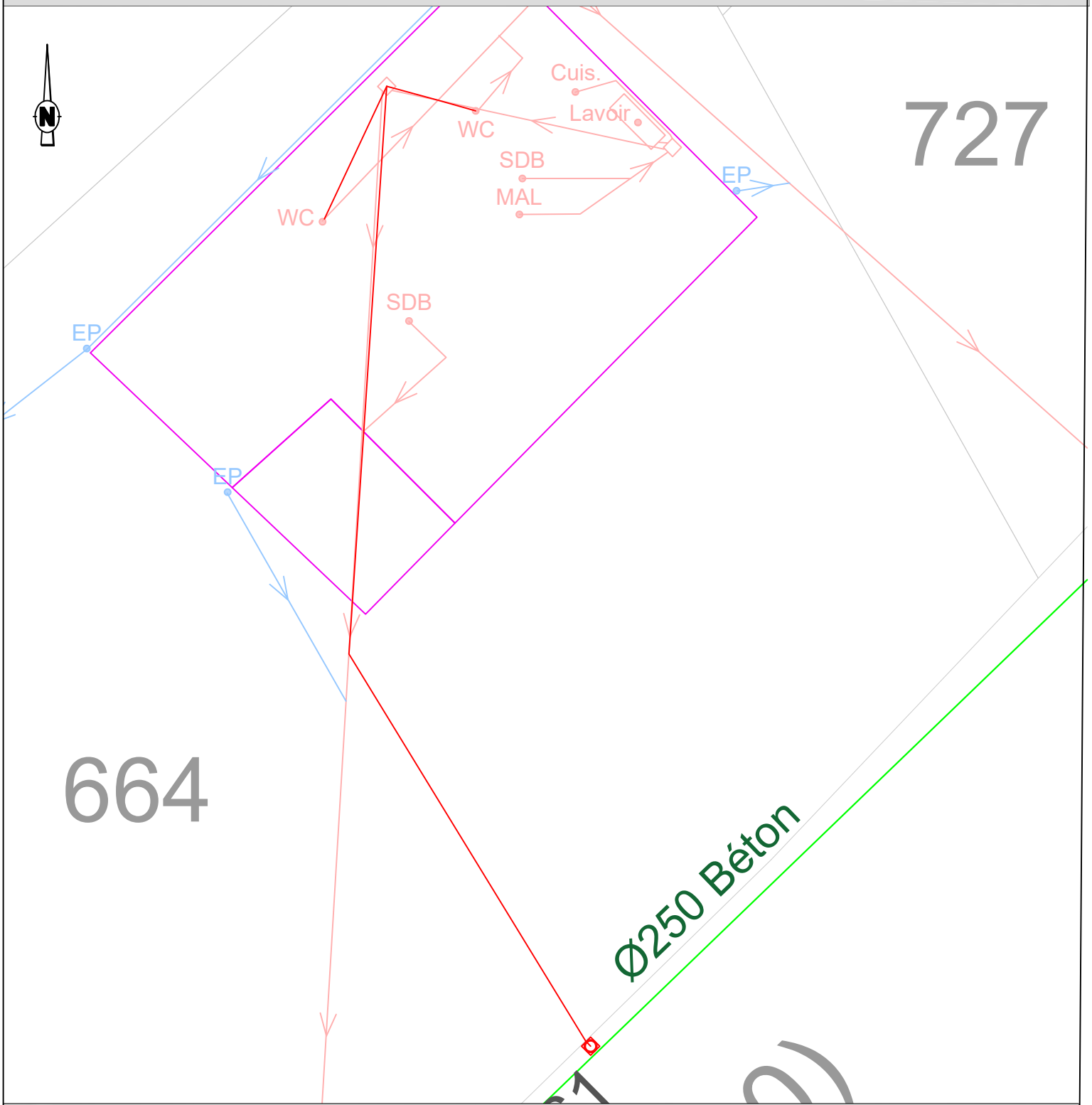
Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	3 895,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		2 262,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per361

Nom du propriétaire : SCHMITT Valérie **Adresse :** 361 Rue de la perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Pas de traitement	Passage en aérien dans cave

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
Filtre à CL
Grille pluviale
Regard EU ou EP
Boîte de branch.t
Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche PER361

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	SCHMITT
Prénom:	Valérie
n° de rue	361,00
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**3 540,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	ml	65,00 €	32,00	2 080,00 €
3,10	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR4 bâtiment en aérien (y compris colliers)**				
	b/ ø 100 mm	ml	20,00 €	8,00	160,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	u	50,00 €	1	50,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	u	250,00 €	5	1 250,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**620,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	b/ démolition et réfection de dalle béton	m²	60,00 €	9,00	540,00 €
	d/ démolition et réfection d'espace vert	m²	10,00 €	8,00	80,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	u	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**764,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	ml	82,00 €	2,00	164,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**5 524,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	4 660,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)	764,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per421

Nom du propriétaire : DURAND Nthalie **Adresse :** 421 Rue de la Perche

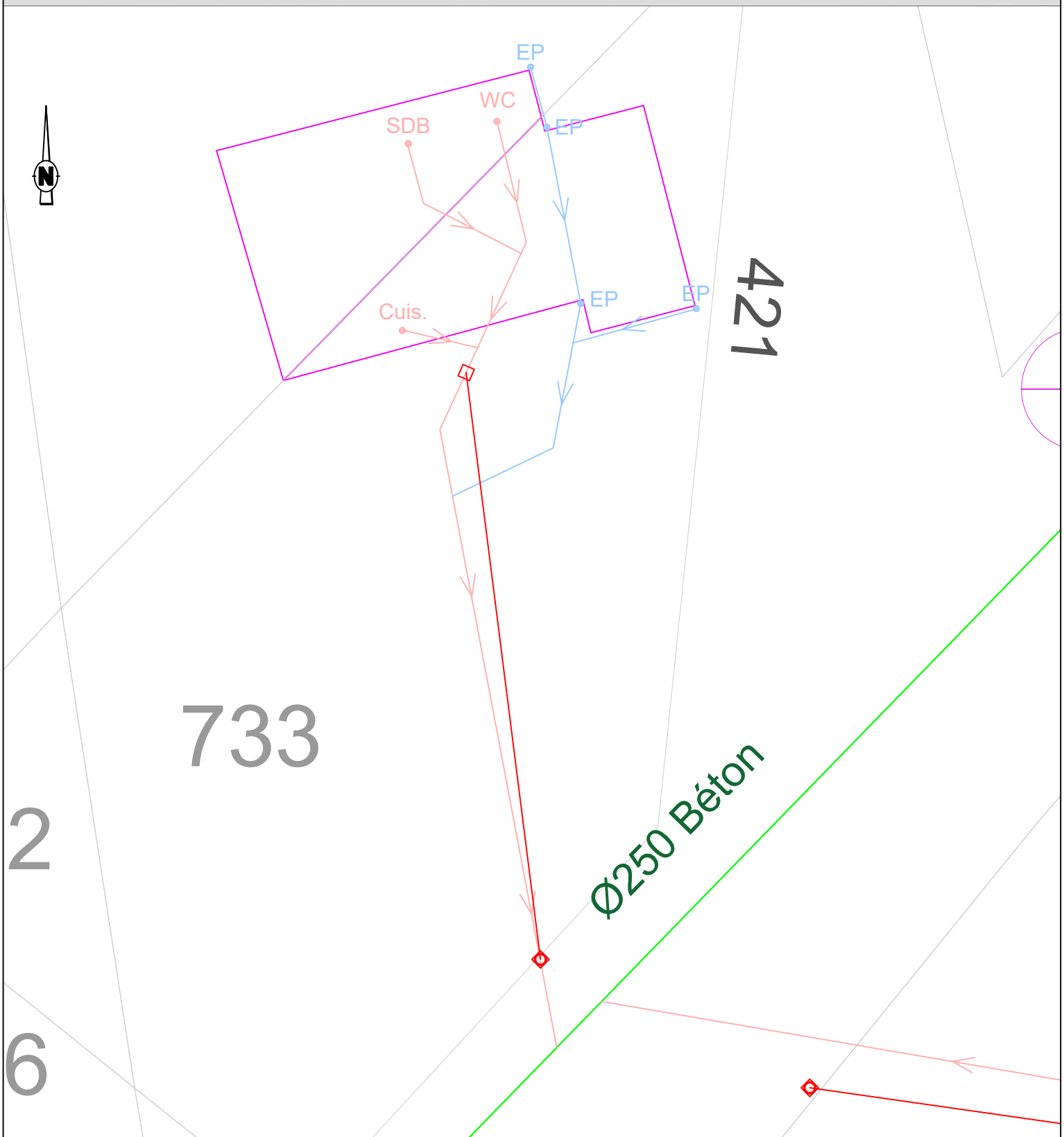
COMMENTAIRES

Séparation des eaux usées et pluviales partiellement réalisée.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par séparation EU/EP et raccordement sur une boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche per421

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	**DURAND**
Prénom:	**Nathalie**
n° de rue	**421,00**
Rue:	**Rue de la perche**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**350,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 860,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	b/ ø 125 mm	**ml**	73,00 €	20,00	1 460,00 €
3,09	**Passage en sous-œuvre**	**u**	150,00 €	1	150,00 €
3,11	**Obturation de canalisation**	**u**	50,00 €	1	50,00 €
3,13	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**160,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	16,00	160,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 410,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	5,00	410,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,05	**Raccord de piquage sur canalisation ou regard existant (sur tous matériaux)**	**u**	200,00 €	1	200,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	5,00	250,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**4 380,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	2 870,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		1 410,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per423

Nom du propriétaire : CRANCEE **Adresse :** 423 Rue de la Perche

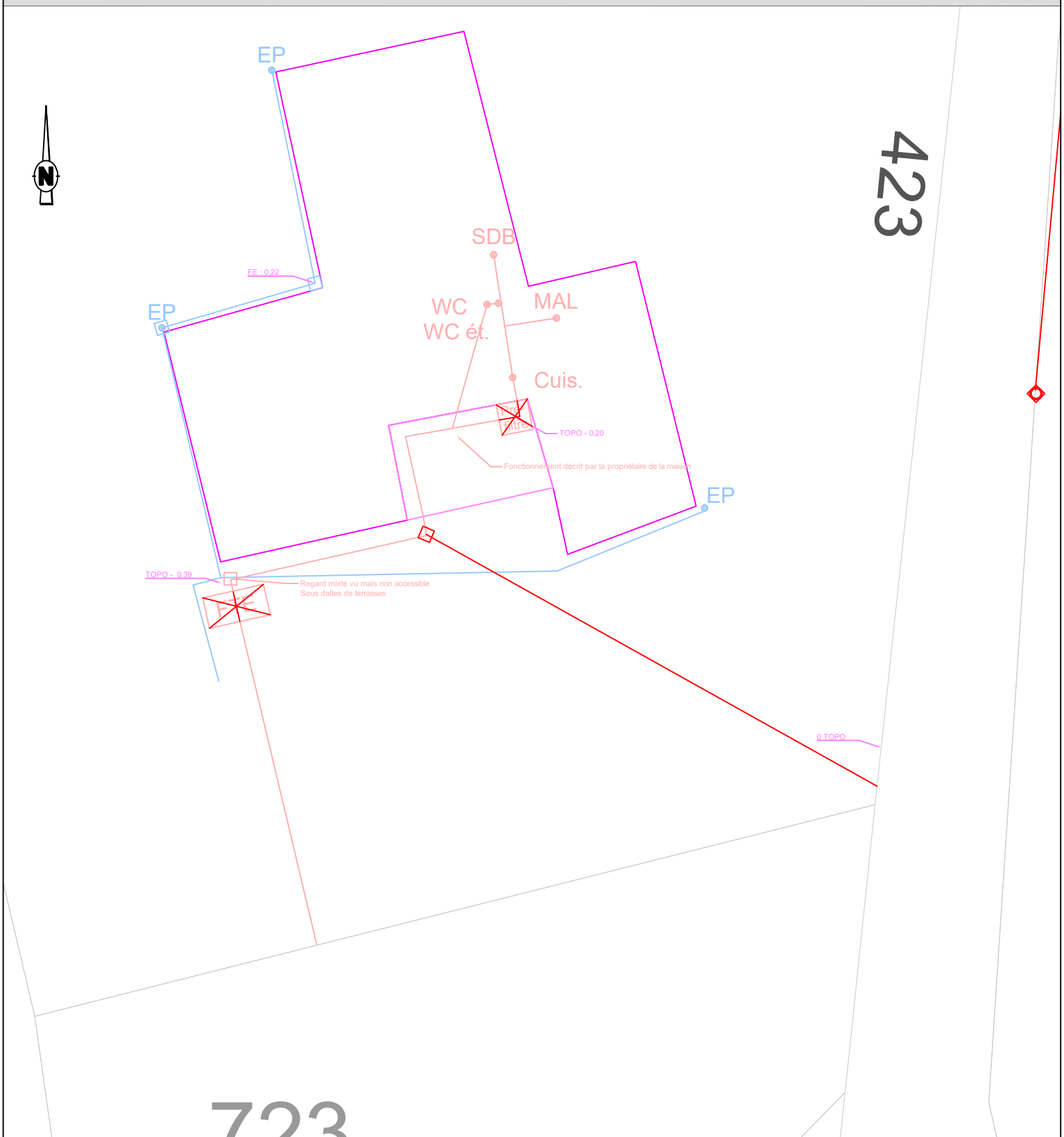
COMMENTAIRES

Présence d'un prétraitement sur la propriété. Eaux usées et pluviales correctement séparées.

TRAVAUX PROJETES

Déconnection de la filière ANC avec raccordement sur boite de branchement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux

N° de fiche Per423

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	CRANCEE
Prénom:	
n° de rue	423,00
Rue:	Rue de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**1 050,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	b/ bac dégraisseur, pré-filtre	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**1 525,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	16,00	1 040,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
3,12	**Raccordement sur installation intérieure existante quelque soit le matériau**	**u**	250,00 €	1	250,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	1	35,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**5 240,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	a/ démolition et réfection de zone de pavés	**m²**	70,00 €	70,00	4 900,00 €
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	2,00	20,00 €
	e/ démolition et réfection de zone d'enrobé	**m²**	40,00 €	8,00	320,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**600,00 €**
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €
7,06	**Démolition et réfection de structure y compris dépose et repose de bordures de tous types et traitement définitif des surfaces**				*50,00 €*
	a/ démolition et réfection de zone enrobée	**m²**	50,00 €	1,00	50,00 €
7,08	**Raccor de piquage sur canalisation ou regard neuf (tous matériaux)**	**u**	100,00 €	1,00	100,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **9 015,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	8 315,00 €
	sur domaine public	100,00 €
	Sous-total (coût collectivité)	600,00 €

OXYA CONSEIL

09/2023

VISITE PARCELLAIRE
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE

Per430

Nom du propriétaire : DESALME Michel

Adresse : 430 Rue de la Perche

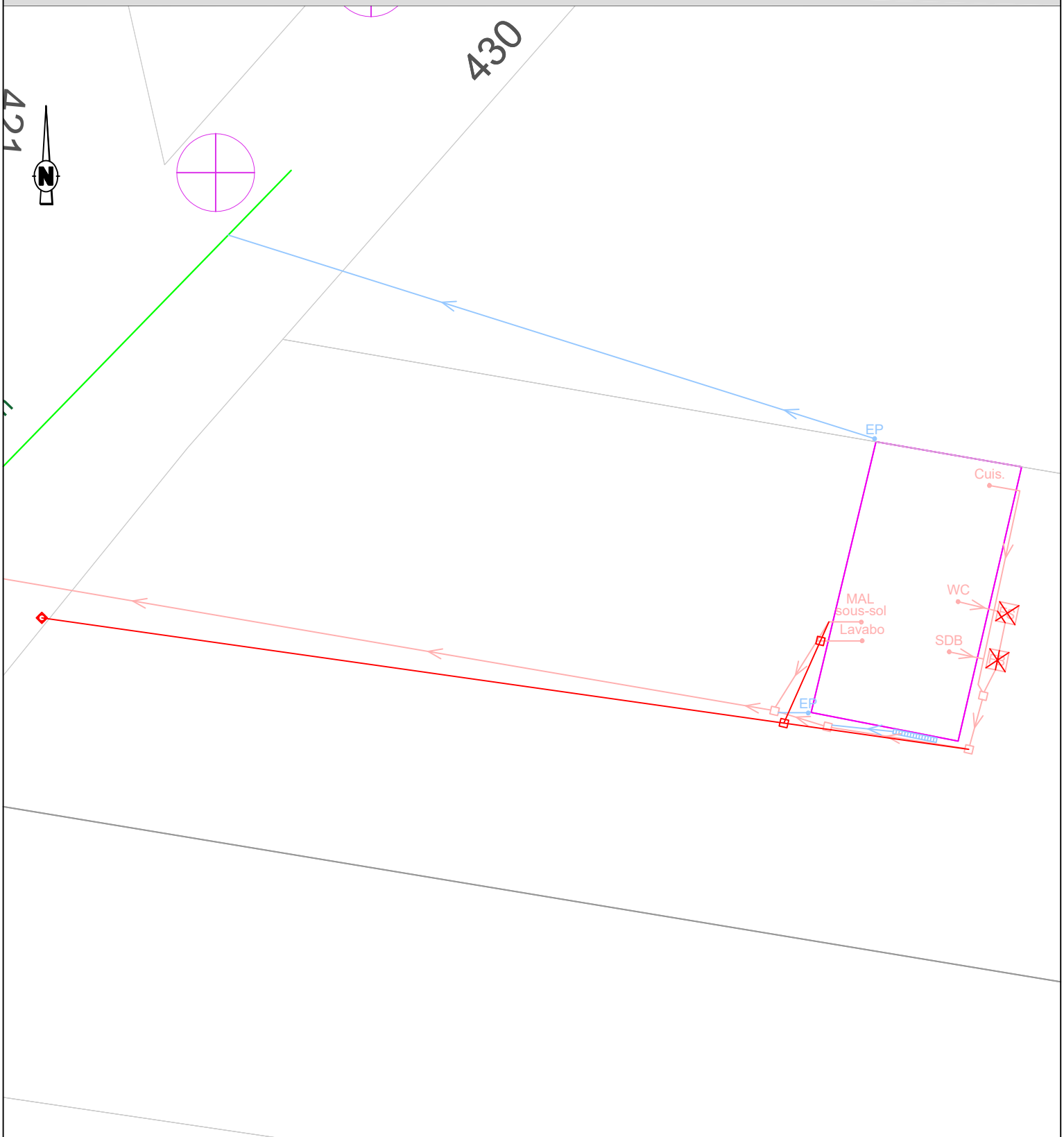
COMMENTAIRES

L'habitation possède un sytème de traitement des eaux usées.

TRAVAUX PROJETES

Suppression du traitement existant et séparation des eaux pluviales et usées.
Raccordement sur une boite de branchement en limite de propriété

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux

N° de fiche per430

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif** "

Nom :	DESALME
Prénom:	Michel
n° de rue	430,00
Rue:	Route de la perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**1 500,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
2,03	**By-pass par l'intérieur d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	450,00 €	1	450,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**5 330,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	54,00	3 510,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	2	400,00 €
3,14	**Fourniture et pose de tampon fonte hydraulique**				
	a/ tampon pour regard 30 x 30	**u**	35,00 €	2	70,00 €
6/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE**				**100,00 €**
6,07	**Raccordemement sur canalisation ou regard neuf**	**u**	100,00 €	1	100,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**1 288,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	9,00	738,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**8 718,00 €**

Sous-total (coût propriétaire)	sur domaine privé	7 330,00 €
	sur domaine public	100,00 €
Sous-total (coût collectivité)		1 288,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per451

Nom du propriétaire : TRansports Balat **Adresse :** 451 Rue de la perche

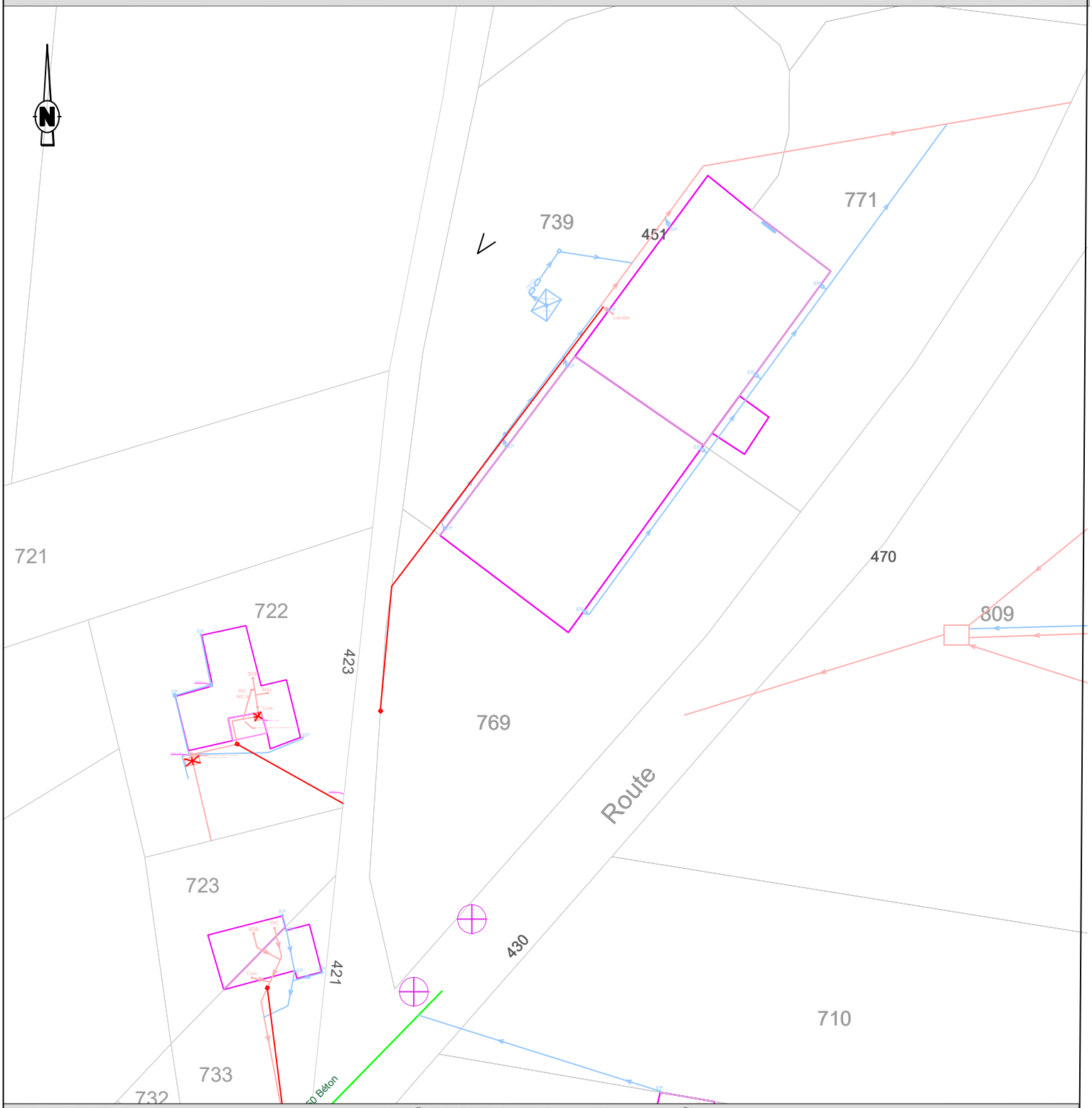
COMMENTAIRES

Pas de traitement

TRAVAUX PROJETES

Refoulement vers le réseau de collecte

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux

N° de fiche Per 451

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	**Transport BALAT**
Prénom:	
n° de rue	**451,00**
Rue:	**Rue de la Perche**

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**425,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**4 425,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	a/ ø 110 mm	**ml**	65,00 €	65,00	4 225,00 €
3,05	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ regard B.A. 30 x 30	**u**	200,00 €	1	200,00 €
4/	**Réseau sous pression**				**600,00 €**
4,02	**Petite pompe de relevage**	**u**	600,00 €	1	600,00 €
5/	**Traitement de surface en domaine privé**				**600,00 €**
5,01	**Démolition et réfection des surfaces privatives**				
	d/ démolition et réfection d'espace vert	**m²**	10,00 €	60,00	600,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**614,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	2,00	164,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

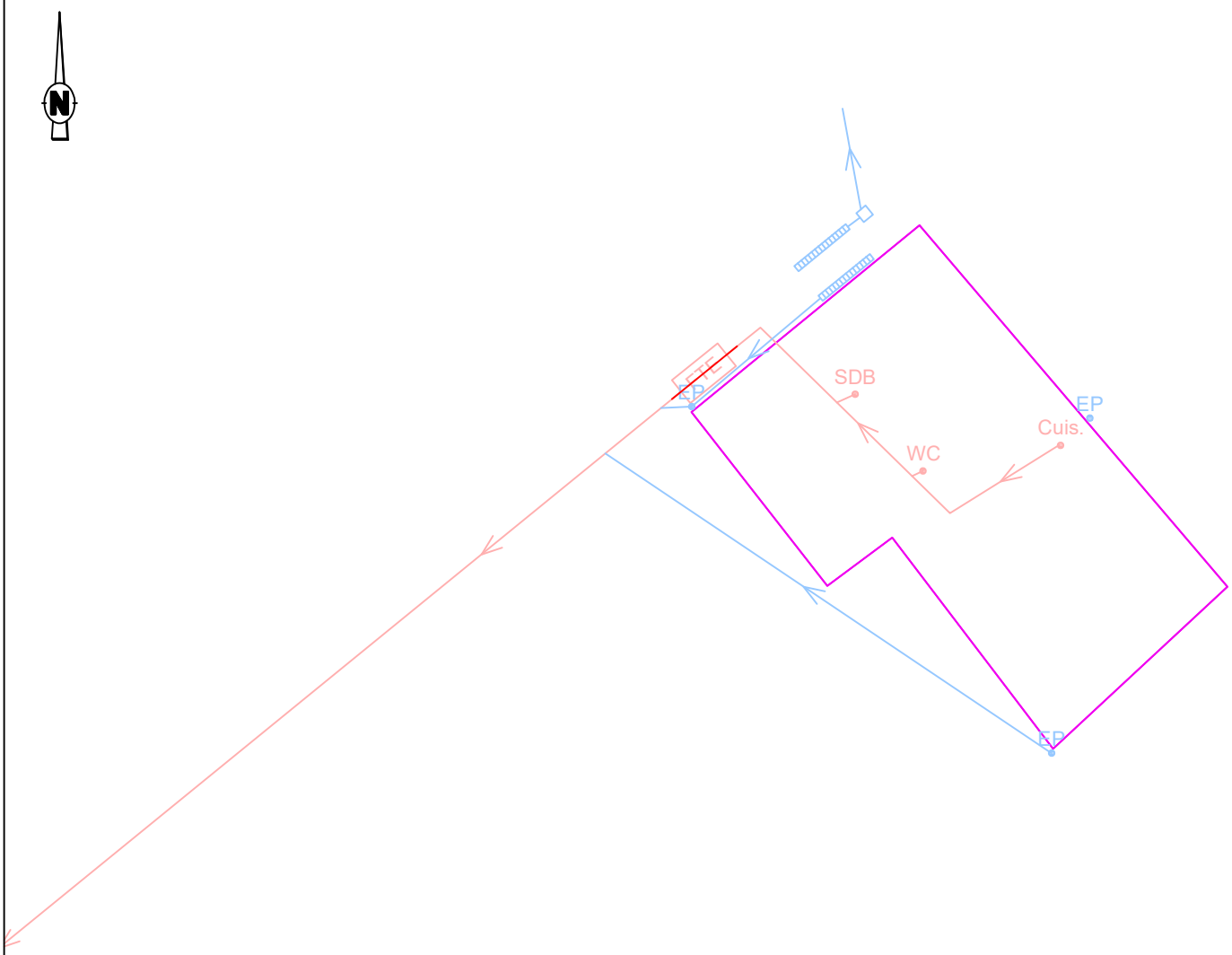
TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**6 664,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	6 050,00 €
sur domaine public	
Sous-total (coût collectivité)	614,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per470

Nom du propriétaire : BISVAL Yvette **Adresse :** 470 Rue de la perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Prétraitement existant	By pass fosse toutes eaux Séparation EP

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
Usé
Pluvial
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux

N° de fiche PER470

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	BISVAL
Prénom:	Yvette
n° de rue	470,00
Rue:	Rue de la Perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	**ens**	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	**ens**	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	**ens**	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	**ens**	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**438,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	b/ ø 125 mm	**ml**	73,00 €	6,00	438,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**532,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	**ml**	82,00 €	1,00	82,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	**u**	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**1 945,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	1 413,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	
Sous-total (coût collectivité)	532,00 €

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per500

Nom du propriétaire : BISVAL Dominique **Adresse :** 500 Rue de la Perche

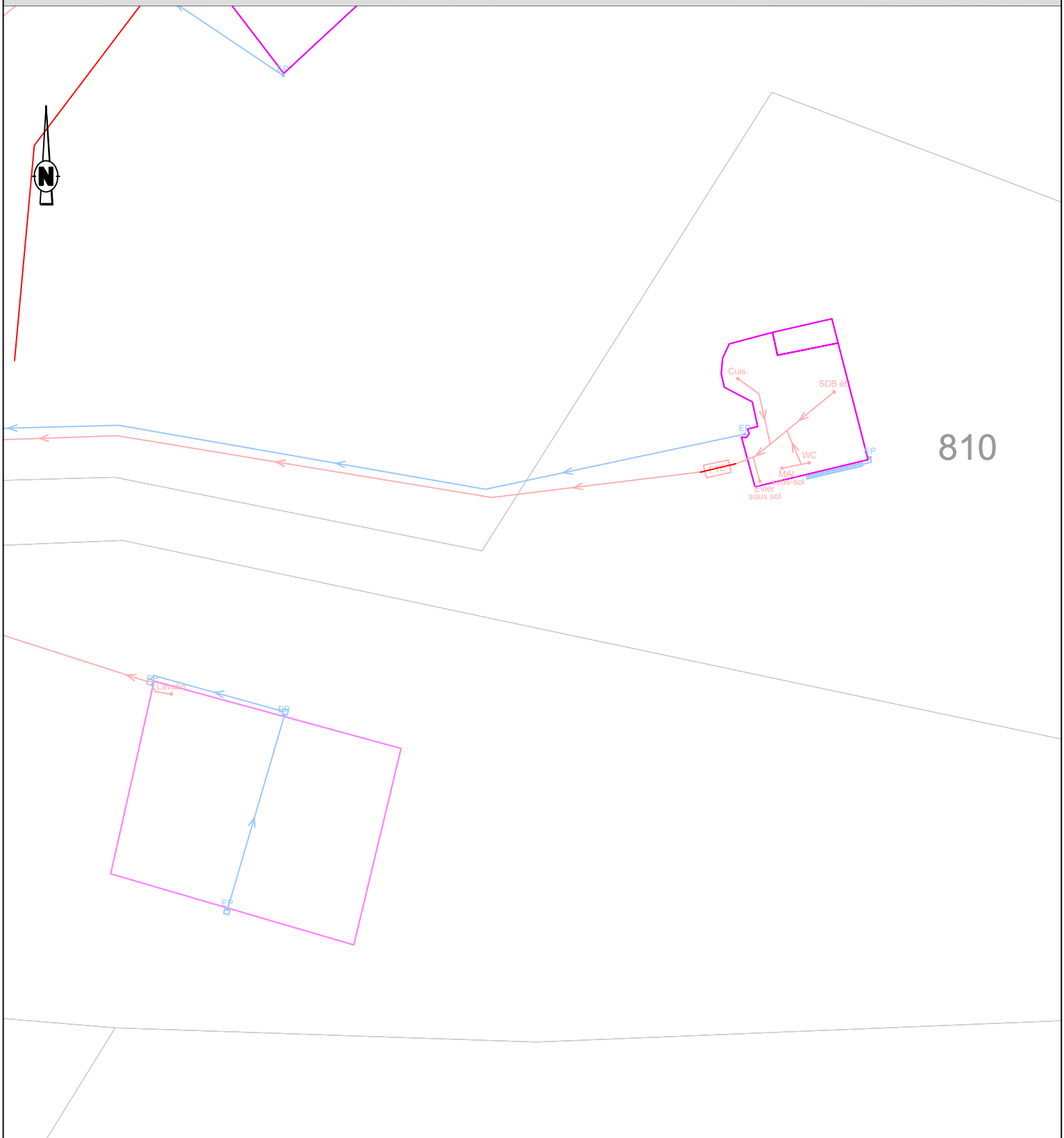
COMMENTAIRES

Fosse toutes eaux au niveau de l'habitation et aucun traitement au niveau du garage

TRAVAUX PROJETES

Bypass du prétraitement

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux

N° de fiche PER500

OXYA CONSEIL

Fiche travaux "**Assainissement Collectif "**

Nom :	BISVAL
Prénom:	Dominique
n° de rue	500,00
Rue:	Rue de la Perche

CODE	Opération - Travaux	U.	PRIX Unitaire € H.T.	QUANTITÉ	MONTANT € H.T.
1/	**Travaux préparatoires**				**500,00 €**
1,01	**Installation, nettoyage et repli du chantier**	ens	150,00 €	1	150,00 €
1,02	**Constat d'état des lieux et repli du chantier**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,03	**Dossier de récolement**	ens	75,00 €	1	75,00 €
1,04	**Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées**	ens	200,00 €	1	200,00 €
2/	**Fosse, bac dégraisseur, préfiltre et filtre**				**475,00 €**
2,01	**Vidange et désinfection d'ouvrage**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	350,00 €	1	350,00 €
2,02	**Remplissage d'ouvrage par du sable**				
	a/ fosse, filtre bactérien	ens	125,00 €	1	125,00 €
3/	**Réseau gravitaire, Regard**				**438,00 €**
3,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée (y compris tranchée, matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur) jusqu'à 1,5 m**				
	b/ ø 125 mm	ml	73,00 €	6,00	438,00 €
7/	**Travaux en domaine public AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ**				**532,00 €**
7,01	**Fourniture et pose de canalisations PVC CR8 en tranchée jusqu'à 1,5 m (y compris tranchée, matériau de remblaiement et grillage avertisseur)**				
	a/ ø 160 mm	ml	82,00 €	1,00	82,00 €
7,03	**Regard avec tampon fonte hydraulique (Hmax=1,50m)**				
	a/ boîte PVC ø 400 mm (E/S ø 160)	u	450,00 €	1	450,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**1 945,00 €**
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine privé	1 413,00 €
Sous-total (coût propriétaire) sur domaine public	
Sous-total (coût collectivité)	532,00 €

ANNEXE 5.4

ENQUETES DOMICILIAIRES : Rue de la Perche assainissement non collectif

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per150

Nom du propriétaire : Entreprise BALAT **Adresse :** 150 Rue de la Perche

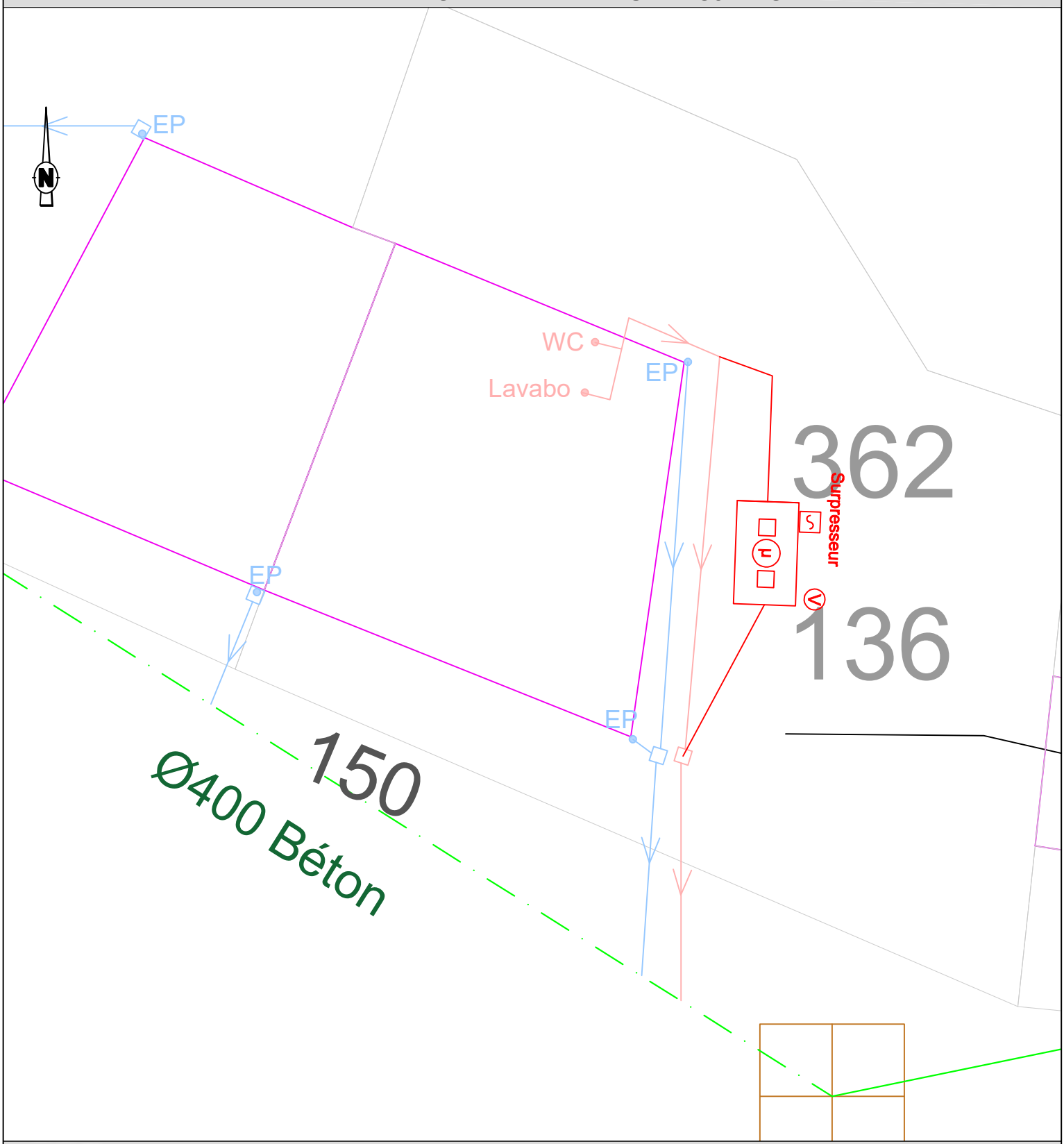
COMMENTAIRES

Aucun traitement raccordé sur le réseau de l'habitation.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une micro-station avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per150
Nom :	Transport BALAT
Prénom:	(Entreprise)
n° de rue	150
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	15	1 125,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.2	Dalle de répartition	Fourniture et pose	180,00 €	**U**	1	180,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	1	230,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**10 675,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per180

Nom du propriétaire : BALAT Frédéric **Adresse :** 180 Rue de la Perche

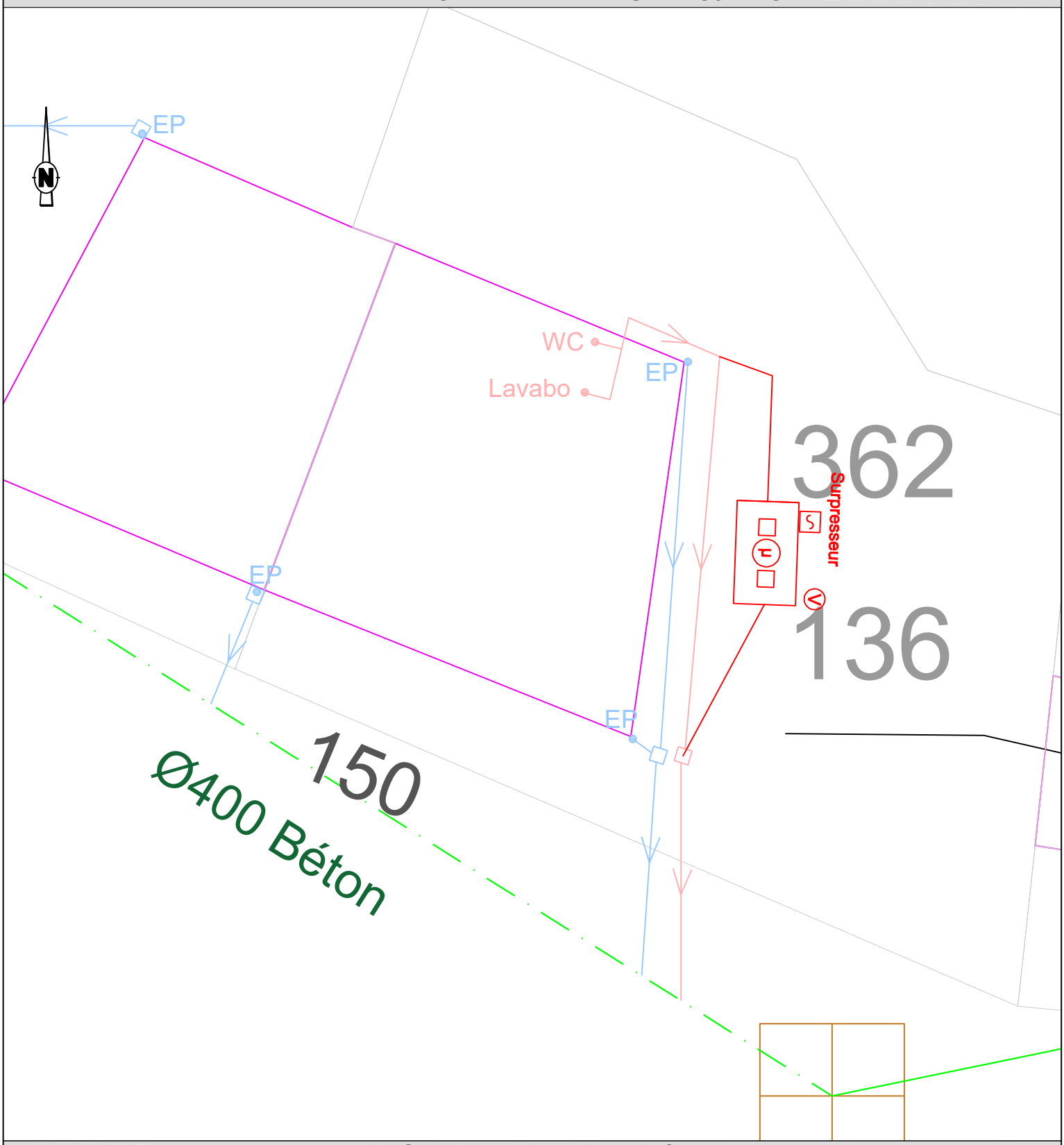
COMMENTAIRES

Absence de traitement

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une micro-station avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol
Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per180
Nom :	BALAT
Prénom:	Frédéric
n° de rue	180
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	6	450,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	4	460,00 €
7.5	Plus-value	Obturation de canalisation existante	60,00 €	**U**	1	60,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **9 535,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per221

Nom du propriétaire : BALAT Jaqueline **Adresse :** 221 Rue de la Perche

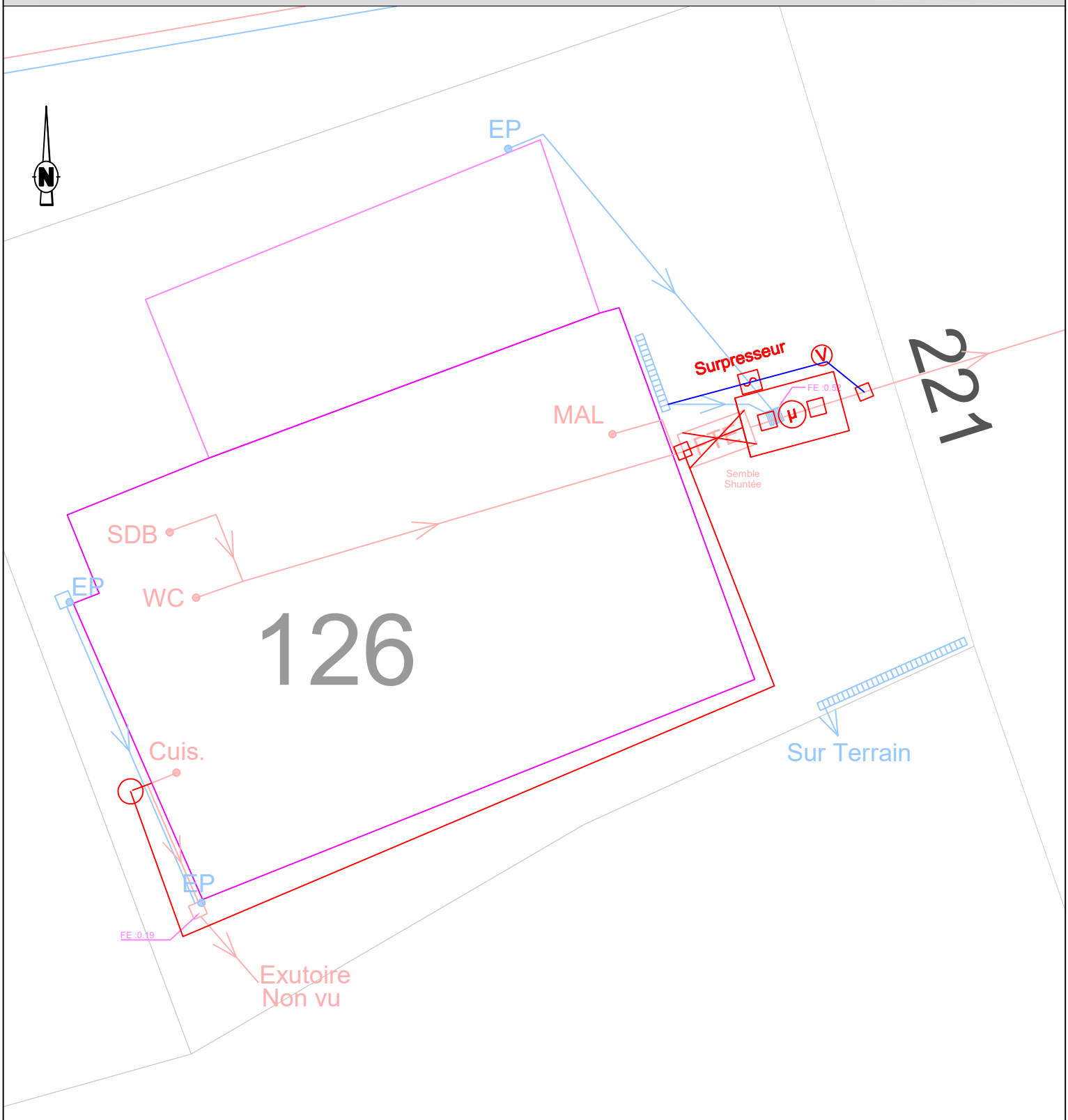
COMMENTAIRES

Présence d'une fosse septique sur l'habitation.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une micro-station avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per221
Nom :	BARAT
Prénom:	Jaqueline
n° de rue	221
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	12	144,00 €
1.7	Carrelage	Dégagement/conservation/réfection	85,00 €	**m²**	35	2 975,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	20	920,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.7	Fosse	Suppression d'ouvrage	420,00 €	**U**	1	420 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
3.2	Canalisation EU (té et coude compris)	DN 50 PVC (<1,50 m de prof)	70,00 €	**ml**	1	70,00 €
3.7	Canalisation de refoulement	DN 60	80,00 €	**ml**	30	2 400,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
4.5	Petite pompe de relevage	Fourniture et pose	720,00 €	**U**	1	720,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	1	480,00 €
6.11.2	Dalle de répartition	Fourniture et pose	180,00 €	**U**	1	180,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	5	575,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	4	920,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **20 069,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **350,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per251

Nom du propriétaire : GATTO Gérard **Adresse :** 251 Rue de la Perche

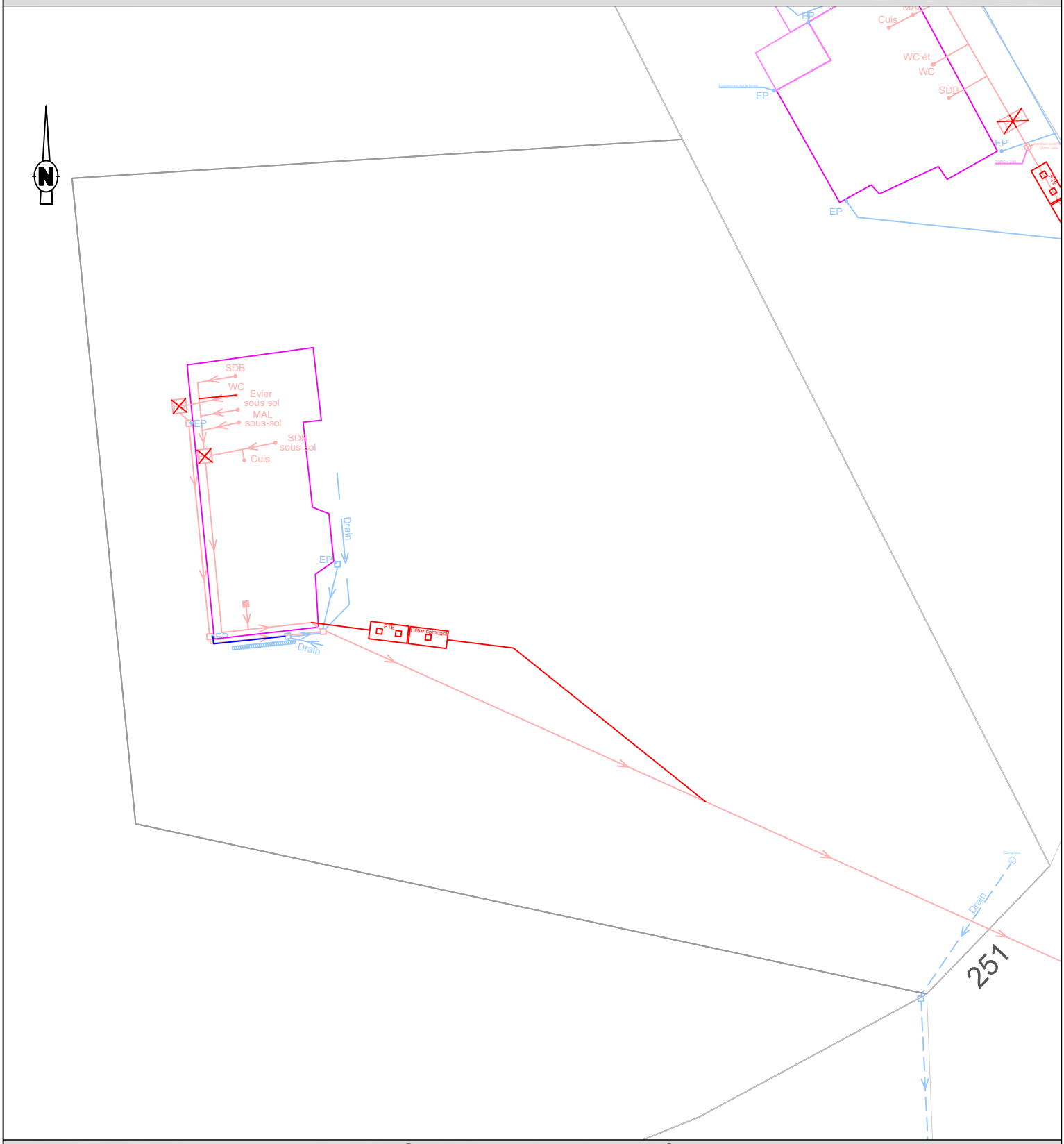
COMMENTAIRES

Présence de prétraitement sur l'habitation (fosse septique et d'un bac à graisses).
L'annexe de l'habitation ne dispose d'aucun point d'eau.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'un filtre compact avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t
Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per251
Nom :	GATO
Prénom:	Gérard
n° de rue	251
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.2	Bac dégraisseur, Préfiltre		170,00 €	**U**	1	170 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.4	Bac dégraisseur, Préfiltre		90,00 €	**U**	1	90 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	27	2 025,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	3	75,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.10.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	540,00 €	**U**	2	1 080,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	4	920,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **13 105,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per291

Nom du propriétaire : SYLVESTRE Pierre **Adresse :** 291 Rue de la Perche

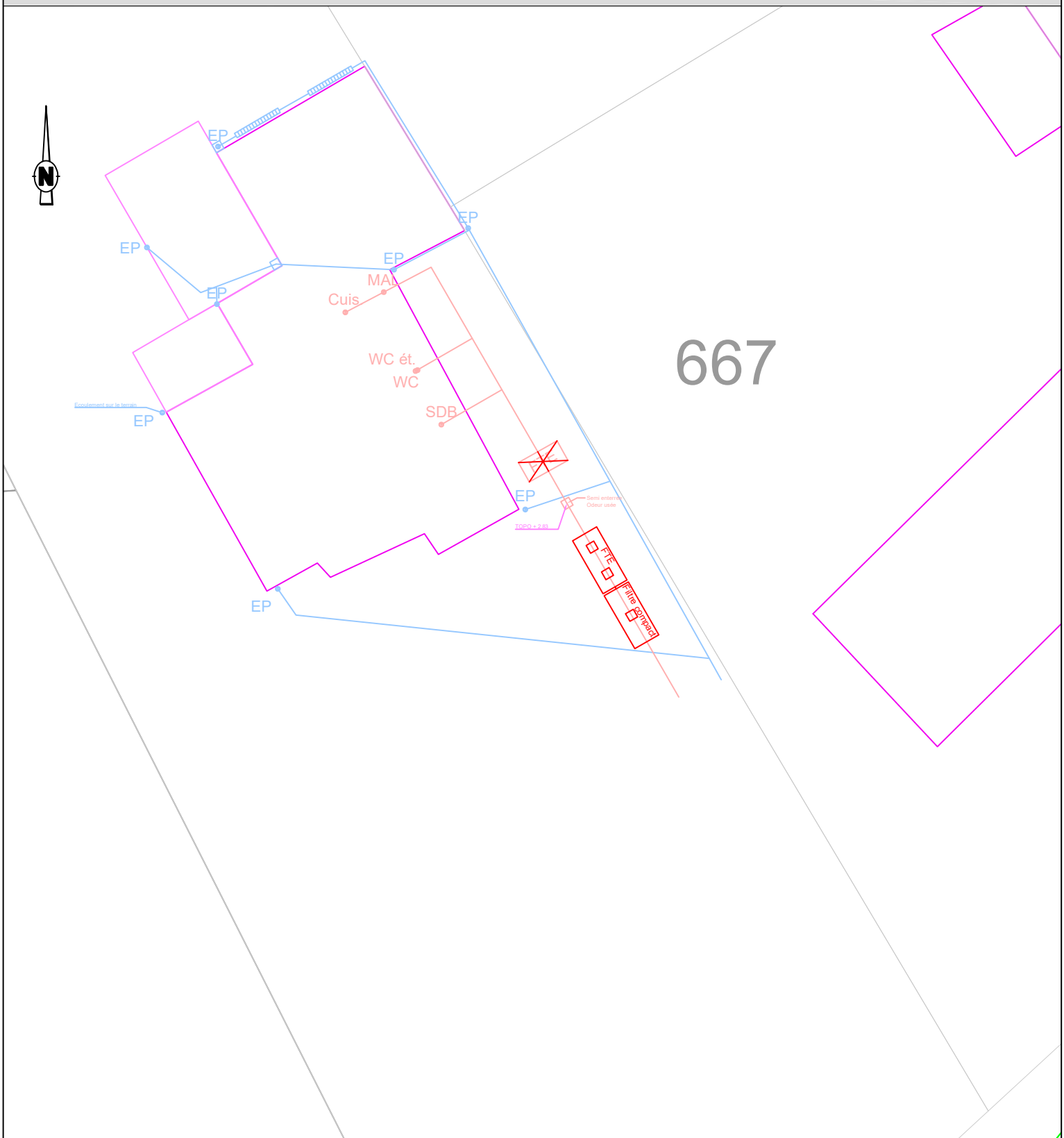
COMMENTAIRES

Fosse toutes eaux au niveau de l'habitation

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'un filtre compact

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per291
Nom :	SILVESTRE
Prénom:	Pierre
n° de rue	291
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	10	120,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	**U**	1	520 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.10.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	540,00 €	**U**	2	1 080,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,3	Suppression d'arbre		360,00 €	**forfait**	1	360,00 €
				TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros		**11 470,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
				TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros		**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per330

Nom du propriétaire : LAPRE Joëlle **Adresse :** 330 Rue de la Perche

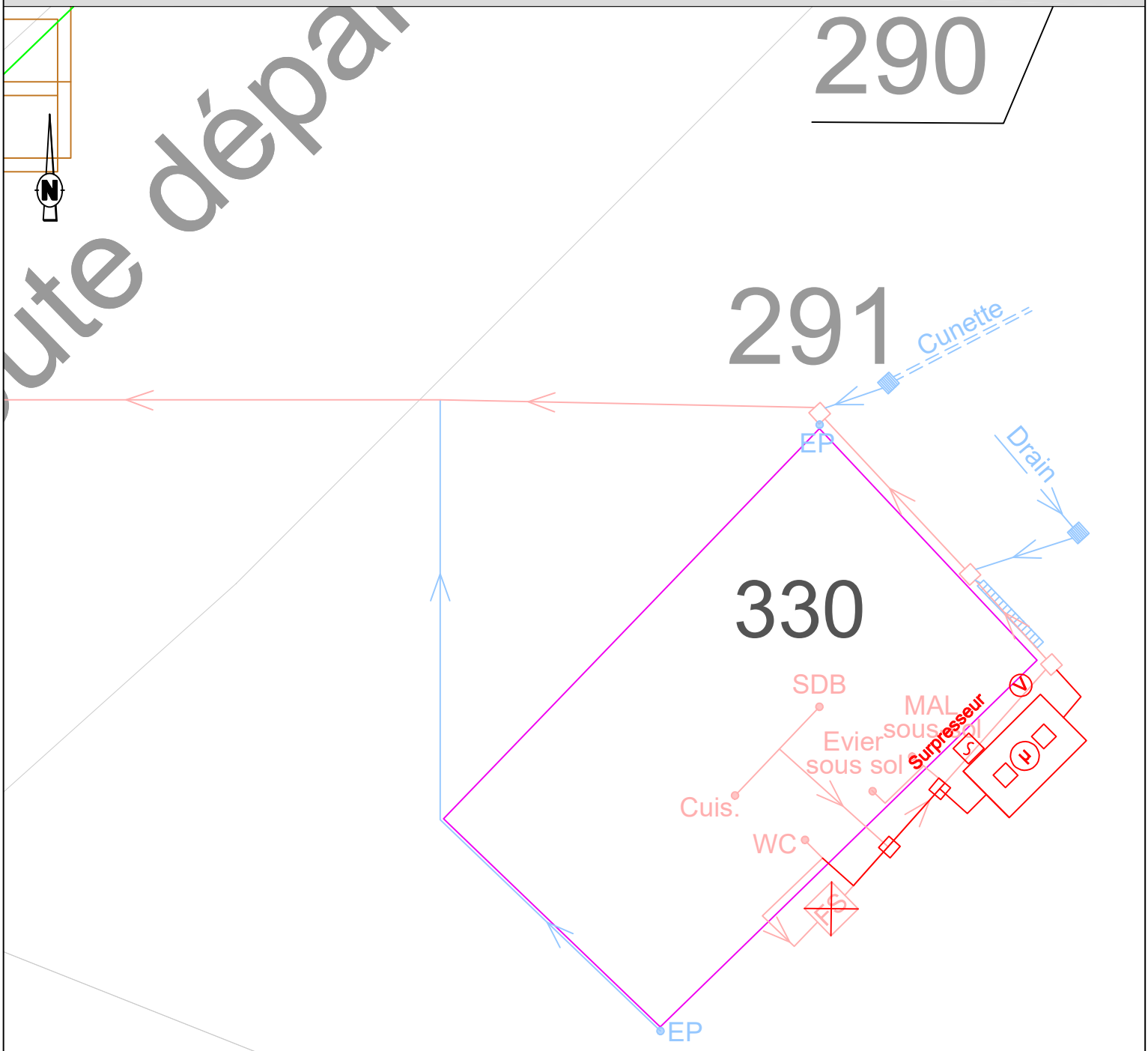
COMMENTAIRES

Présence d'une fosse septique sur l'habitation

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une micro-station avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

MAL Cuisine Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per330
Nom :	LAPRE
Prénom:	Joelle
n° de rue	330
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	10	750,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	6	690,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	2	460,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**12 435,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per361

Nom du propriétaire : SCHMITT Valérie **Adresse :** 361 Rue de la Perche

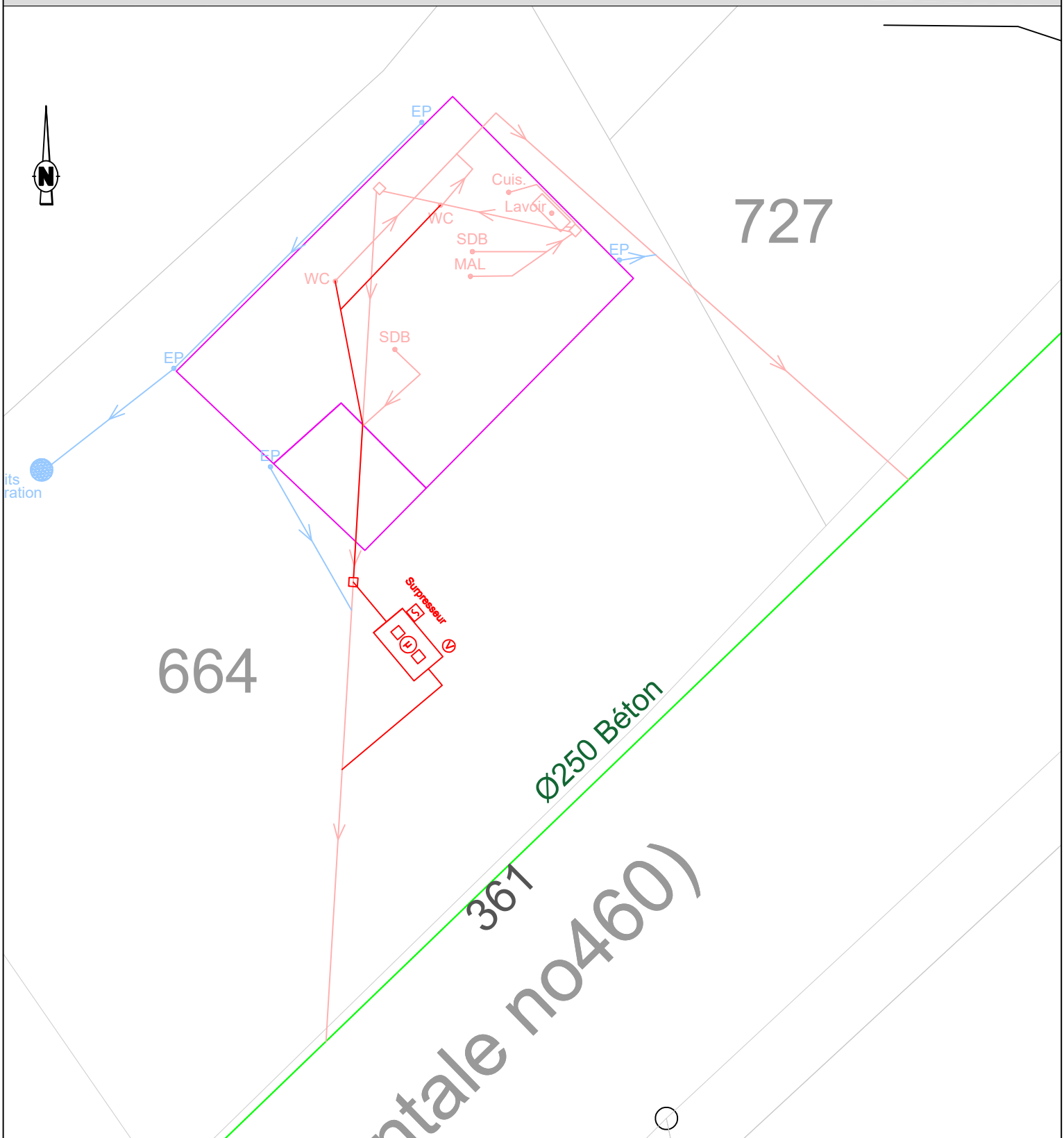
COMMENTAIRES

Absence de traitement

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une micro-station avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per361
Nom :	SCHMITT
Prénom:	Valerie
n° de rue	361
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	15	180,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	8	600,00 €
3.3	Canalisation EU (y compris coude et té)	Pose en aérien dans cave/sous-sol	25,00 €	**ml**	18	450,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	2	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.5	Plus-value	Obturation de canalisation existante	60,00 €	**U**	1	60,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **10 675,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per421

Nom du propriétaire : DURAND Nathalie **Adresse :** 421 Rue de la Perche

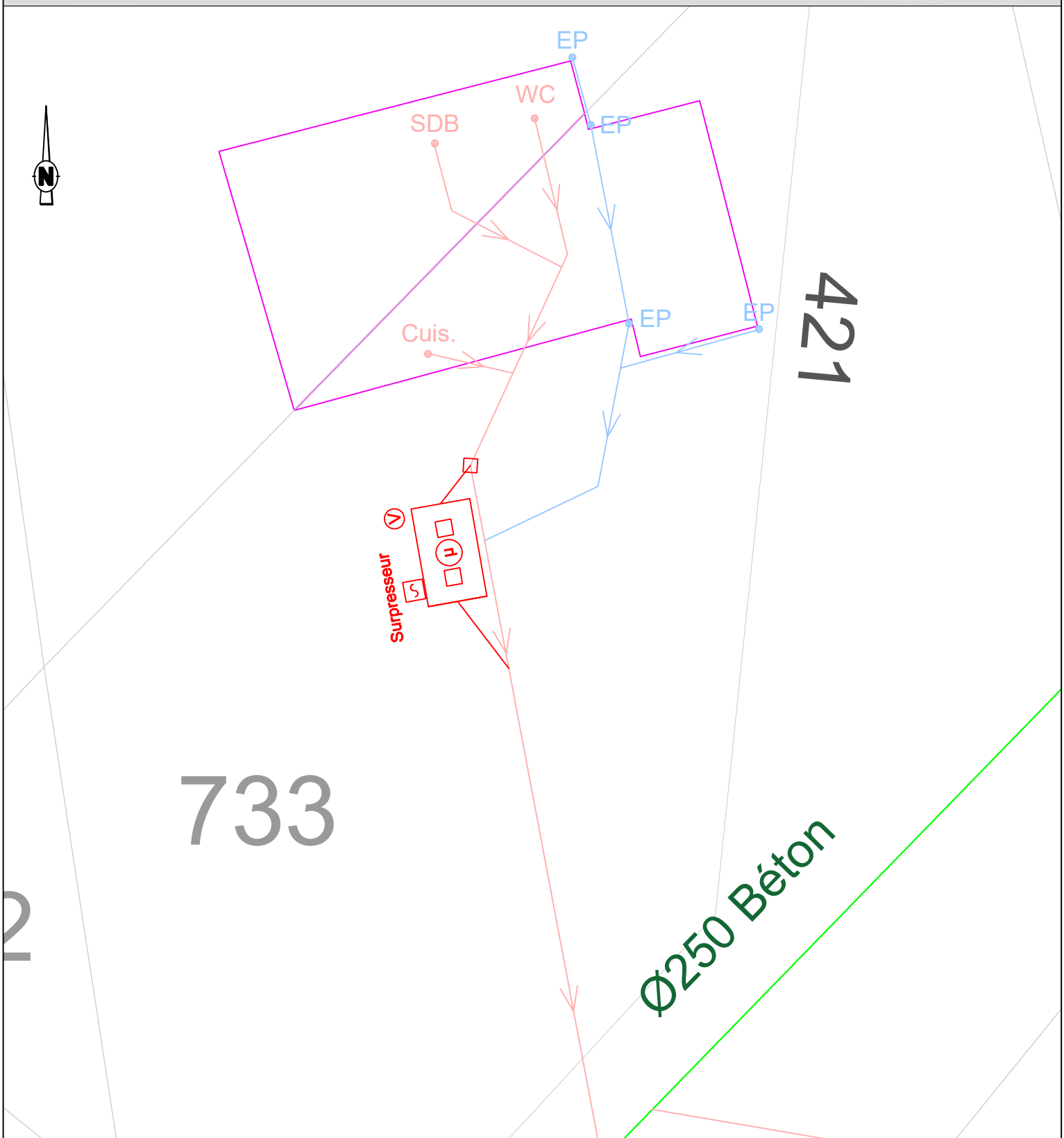
COMMENTAIRES

Absence de traitement

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une micro-station avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux.

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per421
Nom :	DURAND
Prénom:	Nathalie
n° de rue	421
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.9	Zone stabilisée (graviers…)	Dégagement/conservation/réfection	35,00 €	**m²**	10	350,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	5	375,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	1	115,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.5	Plus-value	Obturation de canalisation existante	60,00 €	**U**	1	60,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**9 880,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per423

Nom du propriétaire : CRANCEE **Adresse :** 423 Rue de la Perche

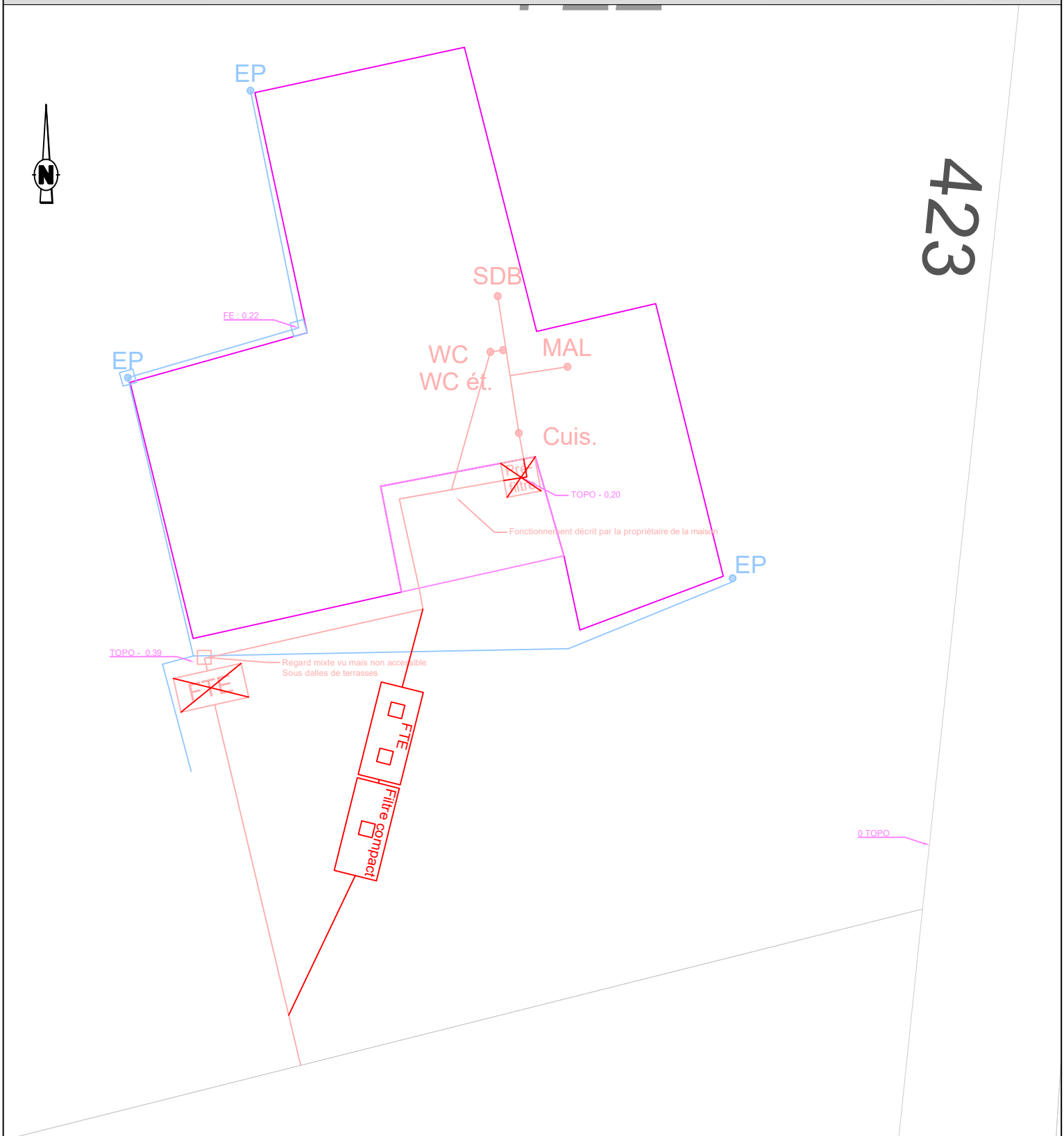
COMMENTAIRES

Position fosse supposée

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'un filtre compact

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per423
Nom :	CRANCEE
Prénom:	
n° de rue	423
Rue:	Rue de la Perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	8	96,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.2	Bac dégraisseur, Préfiltre		170,00 €	**U**	1	170 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.4	Bac dégraisseur, Préfiltre		90,00 €	**U**	1	90 €
2.6	Bac dégraisseur, Préfiltre	By pass par l'intérieur d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	7	525,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,3	Suppression d'arbre		360,00 €	**forfait**	1	360,00 €
				TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros		**11 031,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €
				TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros		**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per430

Nom du propriétaire : DESALME Michel **Adresse :** 430 Rue de la Perche

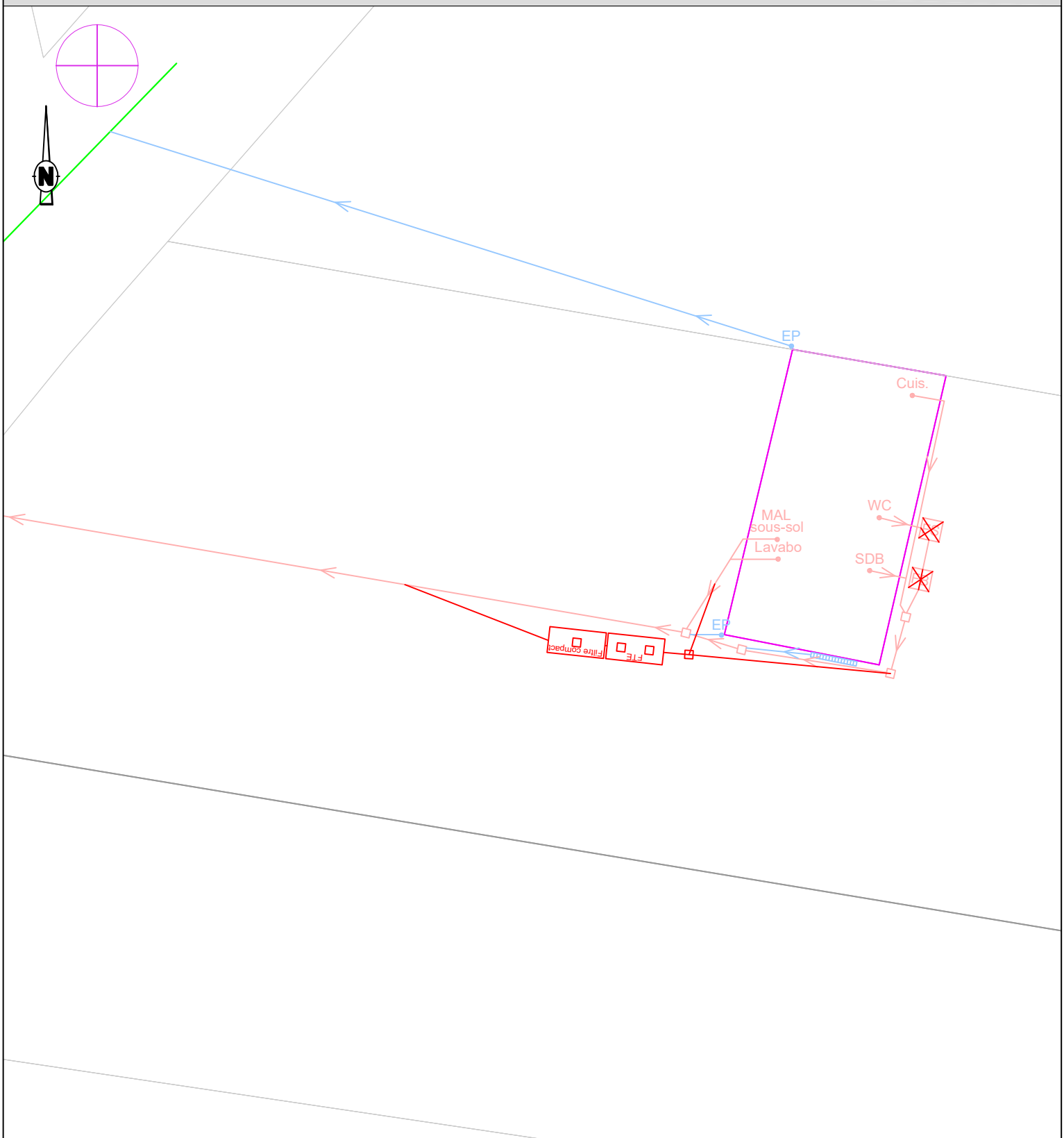
COMMENTAIRES

L'habitation possède un sytème de traitement des eaux usées.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'un filtre compact

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per430
Nom :	DESALME
Prénom:	Michel
n° de rue	430
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.2	Bac dégraisseur, Préfiltre		170,00 €	**U**	1	170 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
2.4	Bac dégraisseur, Préfiltre		90,00 €	**U**	1	90 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	**U**	1	520 €
2.6	Bac dégraisseur, Préfiltre		400,00 €	**U**	1	400 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	25	1 875,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	1	365,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.10	Filtre compact 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	3	345,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €
8. Travaux divers						
8,6	Obturation de canalisation		50,00 €	**forfait**	1	50,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**13 675,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,5	Filtre compact	entretien et vidange	250,00 €	**annuel**	1	250,00 €

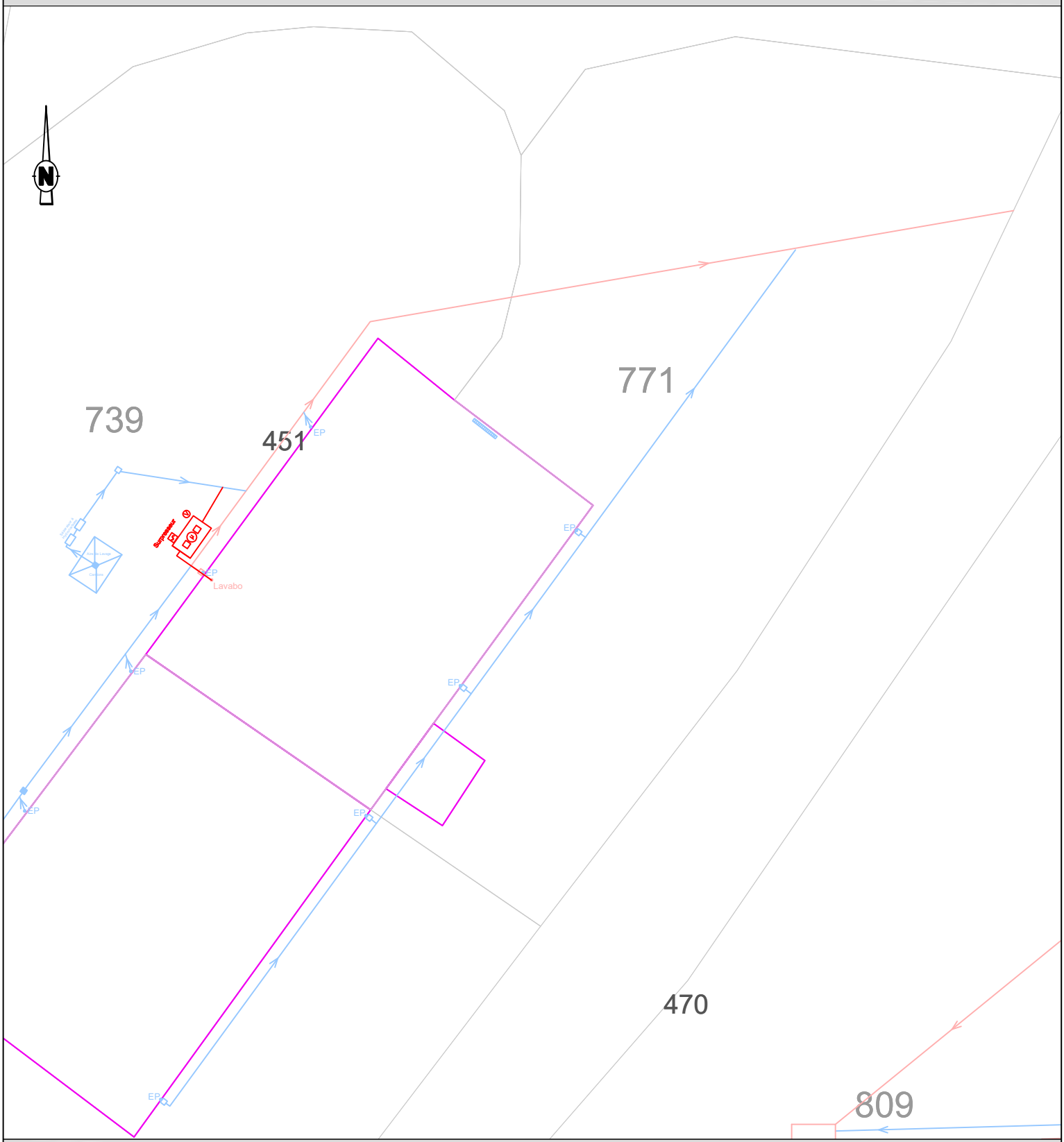
TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**275,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per451

Nom du propriétaire : Transport BALAT **Adresse :** 451 Rue de la Perche

COMMENTAIRES	TRAVAUX PROJETES
Entreprise de transport (dépôt)	Mise en conformité par pose d'une microstation

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant *Travaux*
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver

FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per451
Nom :	Entreprise Balat
Prénom:	
n° de rue	451
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	6	276,00 €
1.12	Percement de mur/Passage en sous œuvre		175,00 €	**U**	1	175,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	6	450,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.2	Dalle de répartition	Fourniture et pose	180,00 €	**U**	1	180,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	2	460,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros **9 926,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros **325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per470

Nom du propriétaire : BISVAL Yvette **Adresse :** 470 Rue de la Perche

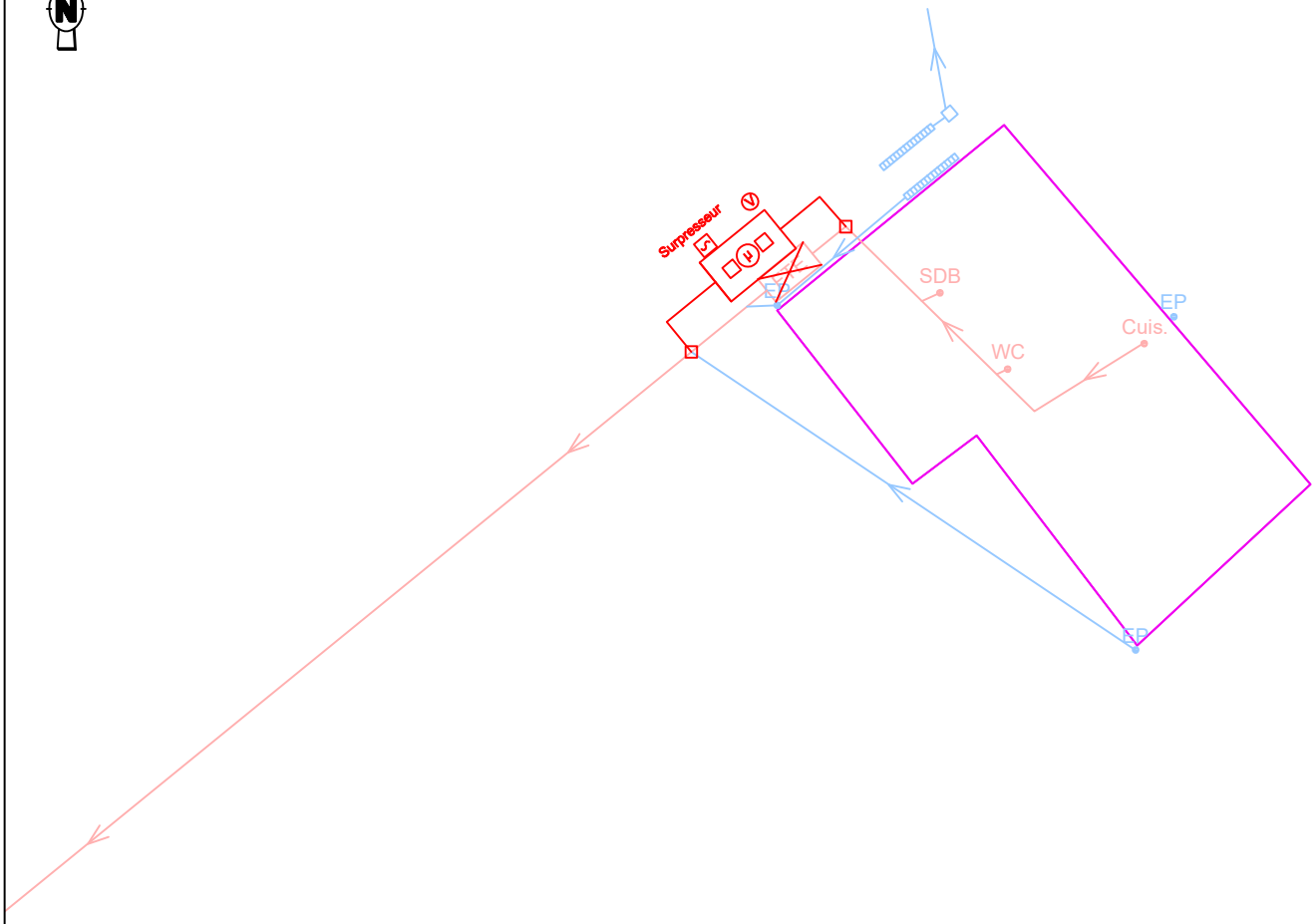
COMMENTAIRES

Fosse toutes eaux au niveau de l'habitation.

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine / Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol / Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per470
Nom :	BISVAL
Prénom:	Yvette
n° de rue	470
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	20	240,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	**U**	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	**U**	1	145,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	7	525,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	2	730,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	**U**	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	4	460,00 €
7.5	Plus-value	Obturation de canalisation existante	60,00 €	**U**	1	60,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**10 945,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | Per500

Nom du propriétaire : BISVAL Dominique **Adresse :** 500 Rue de la Perche

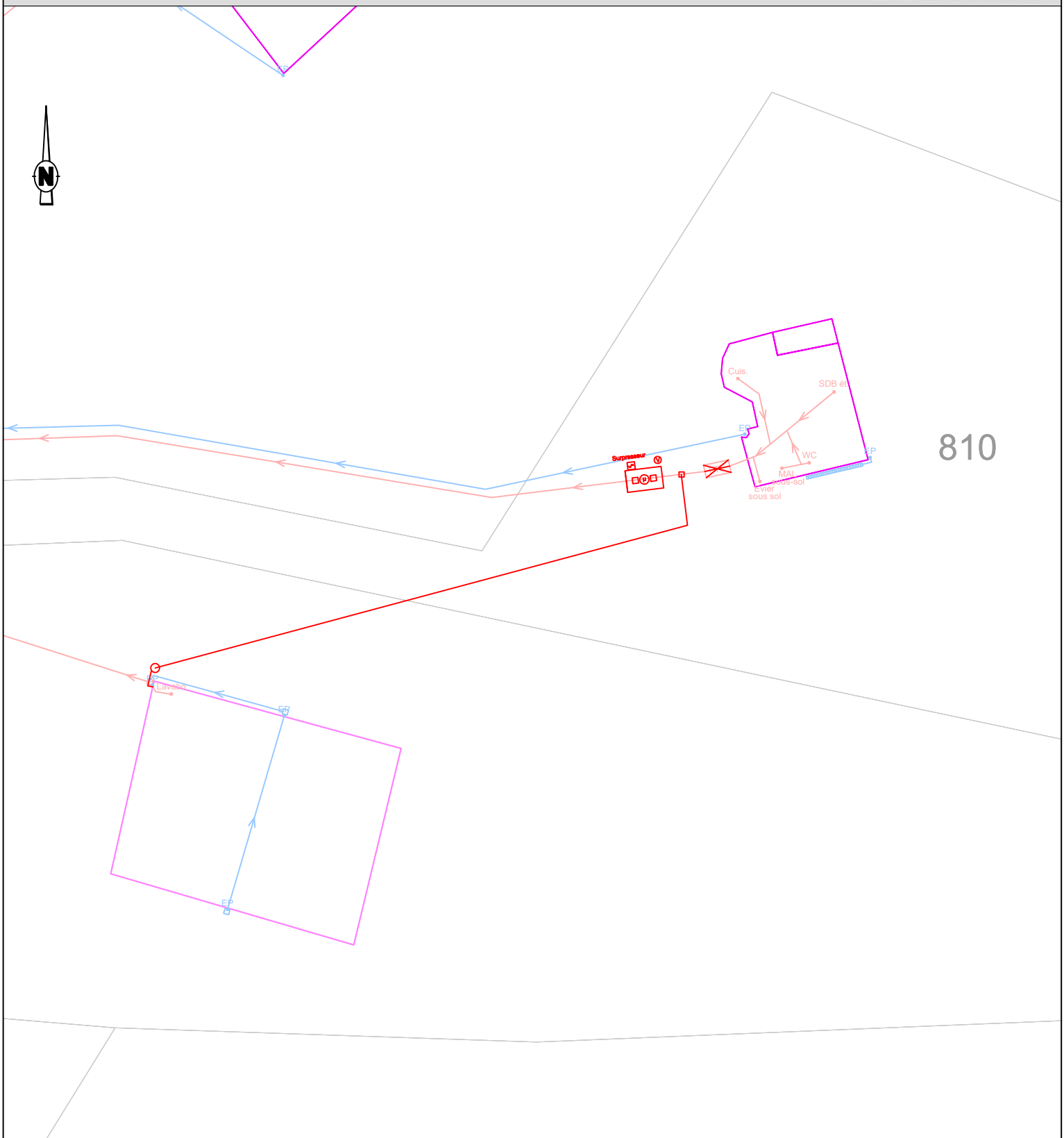
COMMENTAIRES

Fosse toutes eaux au niveau de l'habitation et aucun traitement au niveau du garage

TRAVAUX PROJETES

Mise en conformité par pose d'une microstation avec raccordement à un réseau existant pour l'évacuation des eaux. Raccordement du garage par le biais d'une pompe de relevage

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
Cuisine
MAL Machine à Laver

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur

Filtre à CL
Grille pluviale

Siphon de sol
EP Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Bouche à clé
Compteur

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	Per500
Nom :	BISVAL
Prénom:	Dominique
n° de rue	500
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	U	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	U	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	U	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	U	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	m²	15	180,00 €
2. Opérations sur les ouvrages de traitement existants et anciens à déconnecter						
2.1	Fosse, filtre bactérien	Vidange et désinfection d'ouvrage	400,00 €	U	1	400,00 €
2.3	Fosse, filtre bactérien	Remplissage par du sable	145,00 €	U	1	145,00 €
2.5	Fosse, filtre bactérien	By pass par l'intérieur d'ouvrage	520,00 €	U	1	520 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.2	Canalisation EU (té et coude compris)	DN 50 PVC (<1,50 m de prof)	70,00 €	ml	2	140,00 €
3.7	Canalisation de refoulement	DN 60	80,00 €	ml	50	4 000,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	U	1	365,00 €
4.5	Petite pompe de relevage	Fourniture et pose	720,00 €	U	1	720,00 €
5. Fourniture et pose des ouvrages de prétraitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
5.5	Pose de ventilation (extracteur statique)	Fourniture et pose	600,00 €	U	1	600,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	U	1	7 200,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	U	2	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	U	3	690,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**15 775,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	annuel	1	25,00 €
9.2	Pompe de relevage	entretien et vidange	25,00 €	annuel	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	annuel	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**350,00 €**

OXYA CONSEIL | 09/2023 | *VISITE PARCELLAIRE*
COMMUNE DE MONTHUREUX SUR SAÔNE | PerCol

Nom du propriétaire : MUNIER Hélène **Adresse :** Rue de la Perche

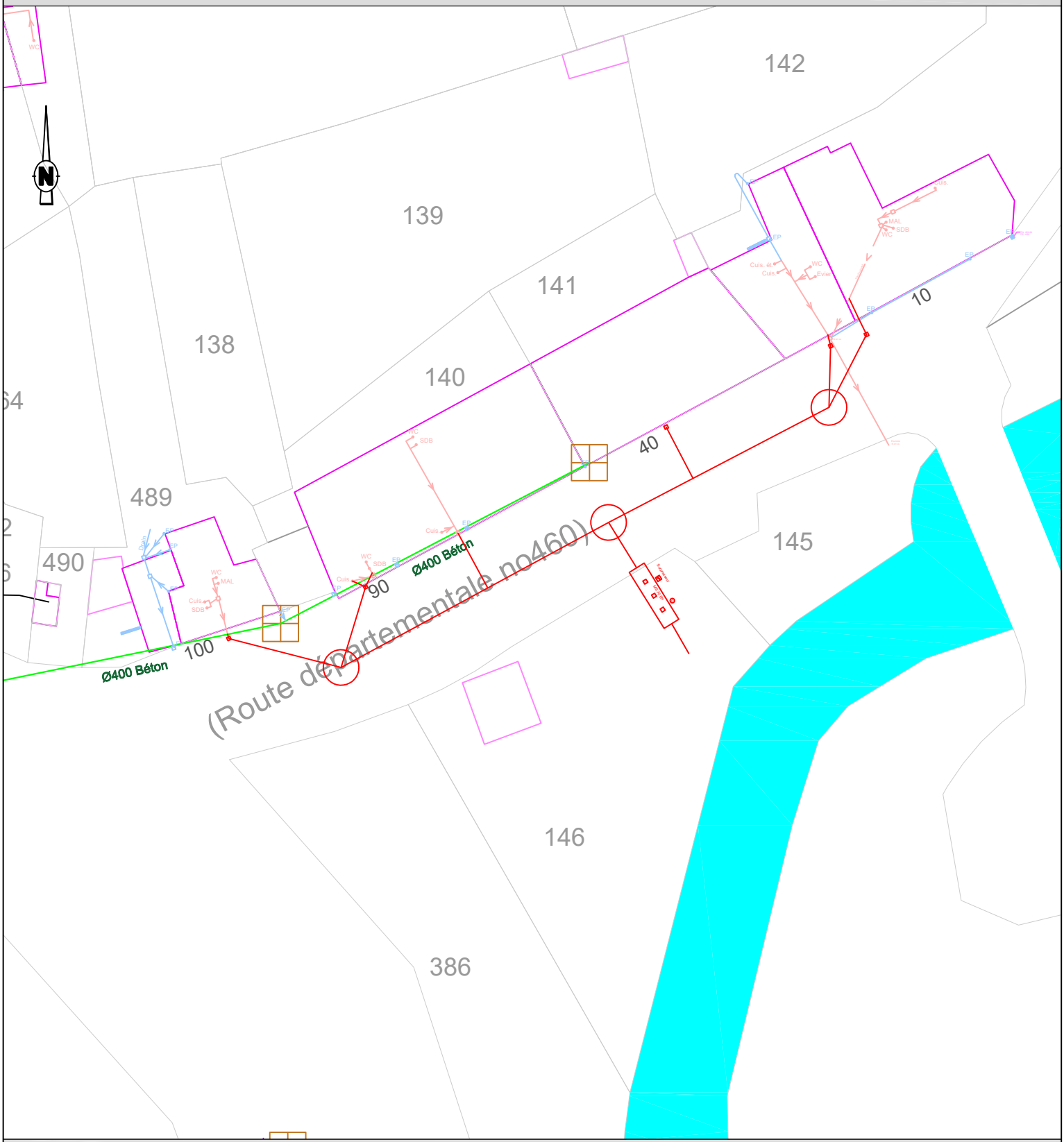
COMMENTAIRES

Aucun systéme de traitement pour les habitations de la rue

TRAVAUX PROJETES

Mise en place d'un ANC regroupé en raison des contraintes de superficie

PLAN DE L'EXISTANT ET TRAVAUX PROJETES



LEGENDE (en domaine privé)

Existant Travaux
EU
EP
Unitaire
Terrain

SDB Salle de bain
WC Eaux vannes
Cuis.
MAL Cuisine Machine à Laver
FB Filtre Bactérien
BD Bac dégraisseur
EP Siphon de sol Descente d'EP
TN Cote terrain naturel
FE Cote fil d'eau
Bouche à clé
Compteur

FTE Fosse (Toutes Eaux ou Septique)
FS

Filtre à CL
Grille pluviale

Regard EU ou EP
Boîte de branch.t

Sens d'écoulement
AEP

Commune de Monthureux sur Saône

N° de fiche	PerCol
Nom :	
Prénom:	
n° de rue	40 - 100
Rue:	Rue de la perche

OXYA CONSEIL

Fiche travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

	Opération	Travaux	PRIX U	U	QUANTITE	MONTANT
1. Fouille, dégagement des ouvrages ANC et réalisation de tranchées pour canalisations (avec conservation des matériaux réutilisables)						
1.1	Installation du chantier		175,00 €	**U**	1	175,00 €
1.2	Constat d'état des lieux et repli du chantier		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.3	Dossier de récolement		90,00 €	**U**	1	90,00 €
1.4	Recherche et dégagement de la fosse et des sorties d'eaux usées		230,00 €	**U**	1	230,00 €
1.5	Terre végétale	Dégagement/conservation/réfection	12,00 €	**m²**	25	300,00 €
1.8	Enrobé	Dégagement/conservation/réfection	46,00 €	**m²**	60	2 760,00 €
3. Fourniture et pose de canalisations (y compris matériau de remblaiement, sables de pose, compactage et grillage avertisseur)						
3.1	Canalisation EU ou EP (y compris coude et té)	DN 110 PVC (< 1,50m de prof)	75,00 €	**ml**	58	4 350,00 €
3.5	Canalisation EU ou EP (té et coude compris)	DN 200 PVC (jusqu'à 1 m de prof)	105,00 €	**ml**	62	6 510,00 €
4. Regard de branchement (fourniture et pose de regard de contrôle avec cunette et tampon hydraulique)						
4.1	Regard EU	Fourniture et pose	365,00 €	**U**	6	2 190,00 €
6. Fourniture et pose des ouvrages de traitement (y compris matériau de remblaiement, compactage et grillage avertisseur)						
6.11	Micro station 5 EH	Fourniture et pose	7 200,00 €	**U**	1	7 200,00 €
6.11.1	PV par EH sup	Fourniture et pose	480,00 €	**U**	25	12 000,00 €
7. Raccordement de canalisation sur regard ou sur canalisation						
7.1	Raccordement / Branchement	sur regard neuf (piquage)	115,00 €	**U**	11	1 265,00 €
7.2	Raccordement / Branchement	sur regard existant	230,00 €	**U**	1	230,00 €
7.4	Raccordement / Branchement	sur canalisation existante	230,00 €	**U**	6	1 380,00 €
8. Travaux divers						
8,7	Regard Ø800		2 000,00 €	**forfait**	3	6 000,00 €

TOTAL GENERAL du coût des travaux H.T. en Euros	**44 770,00 €**

9. Coût de fonctionnement						
9.1	Redevance SPANC	Contrôle entretien/fonctionnement	25,00 €	**annuel**	1	25,00 €
9,4	Microstation	entretien et vidange	300,00 €	**annuel**	1	300,00 €

TOTAL Coût de fonctionnement annuel H.T. en Euros	**325,00 €**